

PAR COURRIEL

Québec, le 10 mai 2022

[REDACTED]

Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : M11554

[REDACTED],

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents reçue le 17 mars 2022 visant à obtenir copie :

« De toutes les attestations, modifications et renouvellements délivrés, incluant les documents faisant partie intégrante des dossiers d'attestation, incluant les formulaires signés par la municipalité de l'Ascension confirmant la conformité de l'usage à la réglementation municipale, à l'égard des établissements d'hébergement touristiques situés aux adresses civiques suivantes (territoire de la municipalité de l'Ascension) »

N° CITQ	Adresse civique
294964	294, chemin des Pinsons
303943	360, chemin des Pinsons
242174	951, montée de la Mer-Bleue
236670	973, montée de la Mer-Bleue
303837	170, chemin du Lac-du-Gros-Brochet
301904	766, chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord
304706	750, chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord
300510	738, chemin du Tour-du-Lac-Blanc
295419	776, chemin du Tour-du-Lac-Blanc
302443	335, chemin du Lac-à-la-Peinture
297875	400, chemin du Lac-à-la-Peinture
304644	1166, chemin du Pont-McCaskill

...2

Au terme de nos recherches, nous vous informons que :

- Le ministère du Tourisme tient des documents pour les adresses visées par la demande. Vous trouverez ces derniers en pièces jointe de la présente correspondance.
- Le ministère du Tourisme, conformément aux dispositions des articles 25 et 49 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), a reçu le 13 avril 2022, les observations du tiers pour le 360, chemin des Pinsons, en lien avec les documents d'assurance faisant partie du dossier d'attestation. Par ce retour, le tiers nous informe de son refus de la transmission des documents visés par cette portion de votre demande, et ce, conformément aux dispositions des articles suivants de la Loi :
 - Article 23 : les renseignements présents aux documents ciblés sont de nature confidentielle et le tiers les traite de cette façon;
- Le ministère du Tourisme, conformément aux dispositions des articles 25 et 49 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), a reçu le 19 avril 2022, les observations du tiers pour le 360, chemin des Pinsons, en lien avec les documents d'assurance faisant partie du dossier d'attestation. Par ce retour, le tiers nous informe de son refus de la transmission des documents visés par cette portion de votre demande, et ce, conformément aux dispositions des articles suivants de la Loi :
 - Article 23 : les renseignements présents aux documents ciblés sont de nature confidentielle et le tiers les traite de cette façon;

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-annexé une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, [REDACTED], nos salutations les meilleures.

La responsable de l'accès aux documents,



Geneviève Morneau

GM/fd

p.j. Avis de recours

Article 23 de la Loi sur l'accès

Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 23.

Article 24 de la Loi sur l'accès

Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 24.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télé : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télé : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Conditions particulières

Client

GIBEAULT SYLVIE ET
LANDRY GERARD

art. 54

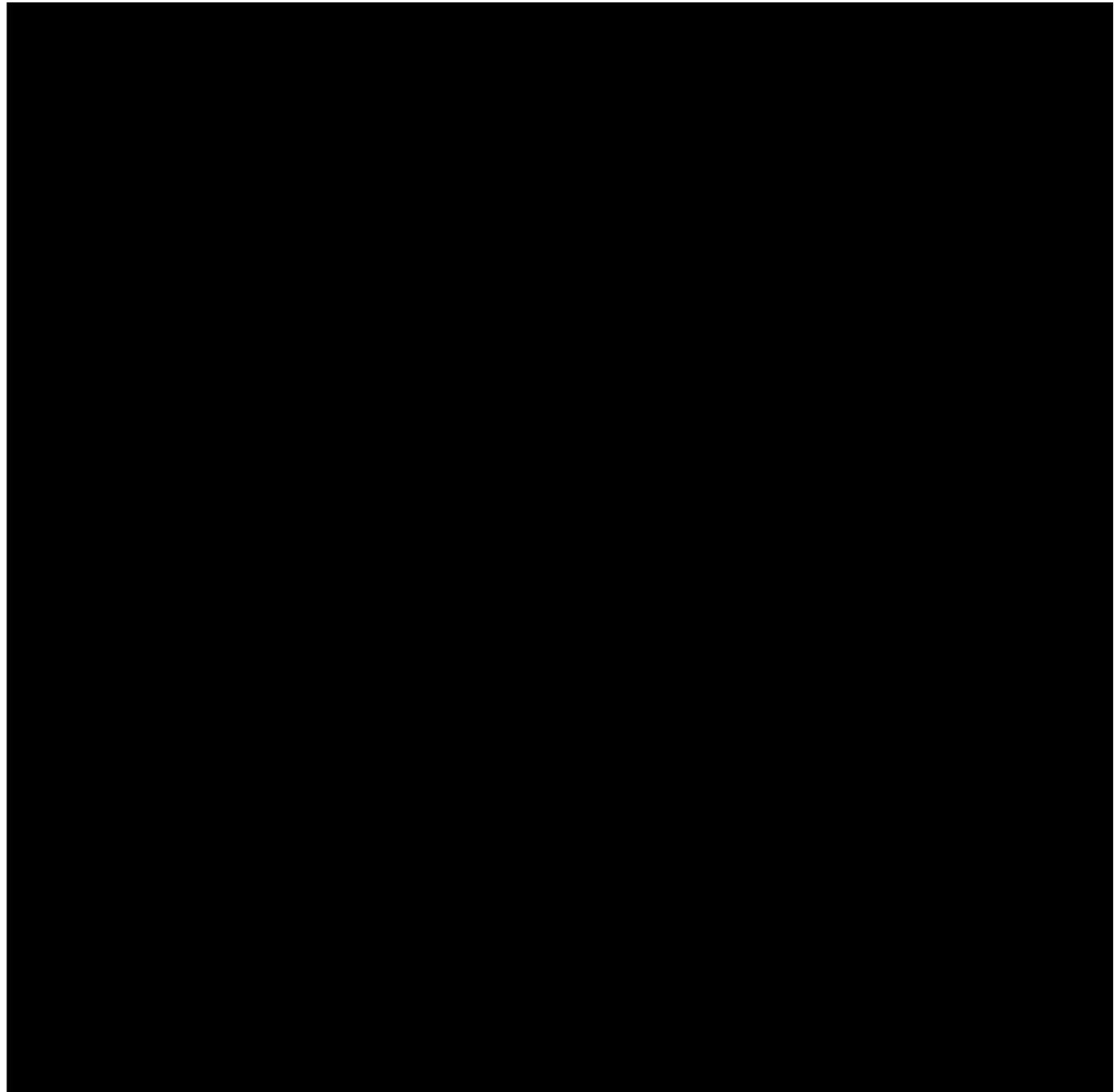
Renouvellement de votre police

Numéro de police | 49959182

Police en vigueur du 2021-04-11* au 2022-04-11*
Année Mois Jour Année Mois Jour
exclusivement (*à 0 h 01, heure normale à l'adresse indiquée ci-contre.)
Assujettie aux Dispositions générales

Emplacement 01 : Vision habitation Desjardins, copropriétaire occupant

art. 54



Suite au verso →

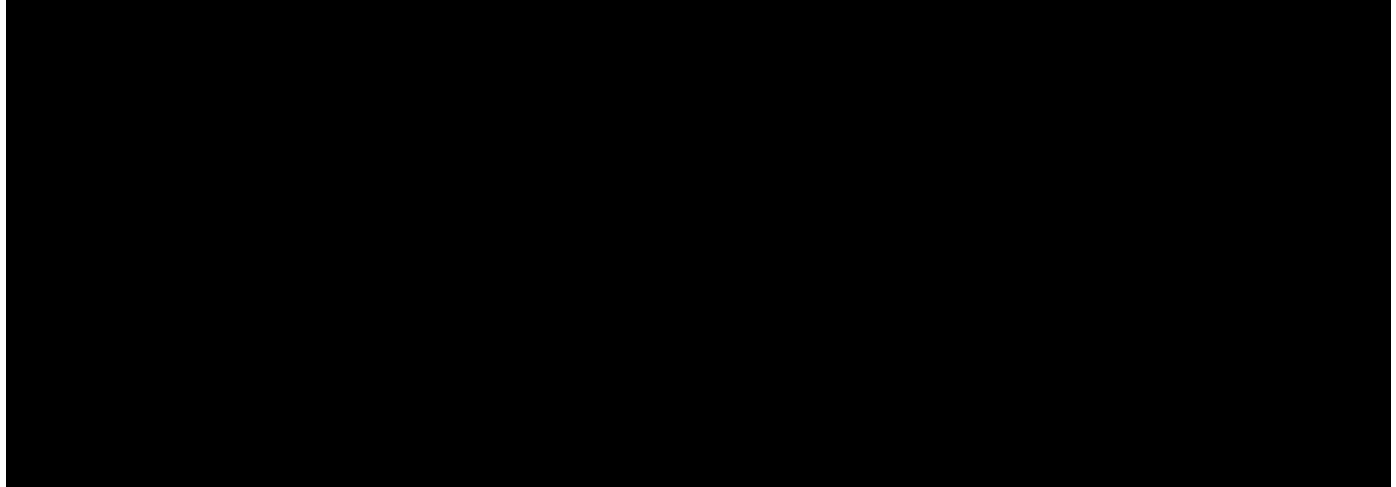
Numéro de police |

49959182

Emplacement 01

(suite)

art. 54



Numéro de police | 49959182

Emplacement 02 : Vision habitation Desjardins, propriétaire occupant**Assuré(s)** GIBEAULT SYLVIE ET
LANDRY GERARD**Adresse** 170, CH. DU LAC-DU-GROS-BROCHET L'ASCENSION

Description

- Habitation secondaire occupée par l'assuré - 1 logis
- Chauffage électrique - Construit en 1960
- Autre source de chaleur : Aucun - 2 étages
- Année de la toiture : 2015
- Revêtement de la toiture : Bardeaux d'asphalte
- À moins de 150 mètres d'un puits ou réservoir souterrain
- Tous les résidents de cet emplacement sont non-fumeurs (voir « Clauses complémentaires » page 6)
- Créancier(s) hypothécaire (s) - Clause type relative aux garanties hypothécaires incluse :
BANQUE ROYALE DU CANADA 447 LECLERC ST REPENTIGNY (0003-03111)

Franchise 500 \$

Garanties	Montant d'assurance	Prime
Garanties pour les dommages aux biens		
A - Bâtiment d'habitation	220 000 \$	1 271 \$
B - Dépendances	55 000 \$	include
C - Biens meubles (contenu)	154 000 \$	include
Coût de réparation ou de remplacement des Biens meubles		include
D - Frais de subsistance supplémentaires et valeur locative	44 000 \$	include
- Augmentation liée à l'inflation		include
- Limitation du montant payable pour certains biens de la Garantie C - Biens meubles (contenu) (avenant 37)		include
- Frais de subsistance supplémentaires et perte de la valeur locative (avenant 41)		include
Période maximale d'indemnisation : 30 jours		
- Incendie, explosion et fumée à la suite d'un tremblement de terre (excluant tout autre dommage) (avenant 22b)		include
Garanties pour la Responsabilité civile		
E - Responsabilité civile	2 000 000 \$	include
F - Remboursement volontaire des frais médicaux ou d'obsèques	5 000 \$	include
G - Règlement volontaire des dommages matériels	1 000 \$	include
H - Indemnisation volontaire des employés de maison		include
Garanties pour les dommages aux biens et pour la Responsabilité civile		
Conditions et/ou renseignements additionnels		include
Engagement formel - Restriction de l'utilisation d'un appareil à combustible solide (avenant 74)		

Suite au verso →



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 19 juillet 2021

Monsieur Gérard Landry
LE CHALET BLEU

art. 54

N/Réf. : Établissement n° 303837
Appellation : LE CHALET BLEU
Adresse : 170, chemin du Lac-du-Gros-Brochet, L'Ascension

Objet : Attestation de classification provisoire et trousse de bienvenue

Monsieur,

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) vous souhaite la bienvenue.

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour l'ouverture de votre dossier de classification.

Une attestation de classification provisoire de la catégorie « résidences de tourisme » vous est émise pour l'établissement mentionné ci-dessus.

Selon l'article 14 du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique, cette attestation doit être affichée à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement ou, s'il s'agit d'un ensemble mobilier ou immobilier, à l'endroit destiné à l'accueil ou à l'enregistrement de la clientèle touristique.

Également, Selon l'article 14.1 du Règlement sur les établissements touristiques, le titulaire d'une attestation de classification doit indiquer distinctement le numéro de son établissement d'hébergement (303837) sur toute publicité utilisée pour en faire la promotion, sur tout site Internet, qu'il soit ou non transactionnel, utilisé en lien avec l'exploitation de son établissement.

Notre **site Internet** (<http://citq.info>) comporte en outre un espace réservé exclusivement aux exploitants. Pour accéder à celui-ci, vous aurez besoin de

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Séigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

vosre numéro d'établissement (303837) et [REDACTED]
comme mot de passe. Art.54

Nous vous invitons à vous y rendre pour consulter le **guide de classification de votre catégorie d'établissement**. Cet ouvrage de consultation contient tous les critères d'évaluation s'appliquant à votre établissement et des explications importantes sur le fonctionnement de la classification.

Nos guides sont le fruit des nombreuses recherches et consultations menées régulièrement auprès du milieu et du public voyageur. Voilà pourquoi nous aimerions vous rappeler que sa reproduction est interdite, en tout ou en partie, à moins d'une autorisation écrite et préalable de notre part.

Par ailleurs, la CITQ publie régulièrement **des bulletins infoCITQ**, outils à valeur ajoutée qui offrent une foule de renseignements sur la classification et sur les enjeux liés à la gestion d'un établissement d'hébergement touristique. Vous pouvez les consulter dans la section *Publications* de notre site web.

La CITQ a également mis sur pied des services de scénarisation qui peuvent vous aider à atteindre le niveau de classement recherché. Pour en savoir davantage sur ces services, communiquez avec Mme Marilyne Bernasconi votre agente de relations avec les exploitants en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste 237. Elle sera heureuse de répondre à vos questions sur la classification de votre établissement.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

Dans l'espoir que vous obtiendrez tout le succès espéré, nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.
Le directeur général,



Jocelyn Dessureault

JD/ mb

REÇU LE

06 MAI 2021



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

DÉLÉGATION D'AUTORITÉ

Nous soussignés, copropriétaires de l'établissement d'hébergement touristique situé à l'adresse ci-dessous, nommons **GÉRARD LANDRY** pour nous représenter aux fins de discussion auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (la CITQ). Nous acceptons que la CITQ se réserve le droit de ne faire affaire qu'avec notre représentant pour des questions d'administration et de classification de cette unité si elle le juge à propos.

Nom du ou des exploitants :

Date : 08 avril 2021

GÉRARD LANDRY ET SYLVIE GIBEAULT

Appellation de l'établissement et coordonnées :

Numéro de référence : REF-56448

LE CHALET BLEU
170, chemin du Lac-du-Gros-Brochet
L'Ascension (Québec) J0T 1W0

Signature des propriétaires (min. 2 signatures requises) :

Sylvie Gibeault [redacted] art. 54
GÉRARD LANDRY [redacted] art. 54

Date : 2 Mai 2021



Corporation de l'industrie touristique du Québec

Demande d'attestation de classification
Inscription et modifications
Résidences de tourisme

Numéro de référence : REF-56448

Adresse de correspondance

Monsieur Gérard Landry
LE CHALET BLEU

[REDACTED] art. 54



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

1. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

1.1. Type de détention (cochez ✓)

- Propriétaire
- Locataire

1.2. NEQ

[Grid for NEQ]

1.3. Forme juridique (cochez ✓)

- Entreprise individuelle
- Association personnifiée
- Coopérative
- Mutuelle d'assurance
- Société de participation
- Société en commandite

- Société en nom collectif (S.E.N.C.)
- Société étrangère
- Société par actions (compagnie)
- Syndicat de copropriété
- Autre personne morale (spécifiez)

[Grid for 1.3]

1.4. Nom

GÉRARD LANDRY ET SYLVIE GIBEAULT

[Grid for 1.4]

1.5. Adresse

[REDACTED] art. 54
[Grid for 1.5]

1.6. Municipalité

[REDACTED] art. 54
[Grid for 1.6]

1.7. Code postal

[REDACTED] art. 54
[Grid for 1.7]

1.8. Province ou état

[REDACTED] art. 54
[Grid for 1.8]

1.9. Pays

[REDACTED] art. 54
[Grid for 1.9]

1.10. Téléphone principal

[REDACTED] art. 54
[Grid for 1.10]

1.11. Téléphone secondaire

[Grid for 1.11]

1.12. Télécopieur

[Grid for 1.12]

1.13. Courriel de l'exploitant

[REDACTED] art. 54
[Grid for 1.13]

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION



Corporation de l'industrie touristique du Québec

Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence : REF-56448

2. COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

2.4. Nom Gérard Landry

2.5. Adresse [REDACTED] art. 54

2.6. Municipalité [REDACTED] art. 54 2.7. Code postal [REDACTED] art. 54

2.8. Province ou état [REDACTED] art. 54 2.9. Pays [REDACTED] art. 54

2.10. Téléphone principal [REDACTED] art. 54 2.11. Téléphone secondaire 2.12. Télécopieur

2.13. Courriel du représentant [REDACTED] art. 54



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
56448

3. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

3.1. Nom **LE CHALET BLEU**

(CETTE APPELLATION SERA AFFICHÉE SUR VOTRE PANONCEAU
DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES S'APPLIQUERONT POUR TOUT CHANGEMENT ULTÉRIEUR)

3.2. Adresse **170, chemin du Lac-du-Gros-Brochet**

3.3. Municipalité **L'Ascension**

3.4. Code postal **J0T 1W0**

3.5. Téléphone principal (pour réservation) **(514) 914-4057**

3.6. Téléphone secondaire

3.7. Télécopieur

3.8. Téléphone sans frais

3.9. Courriel de l'établissement **locationchaletsgl@hotmail.com**

3.10. Adresse de correspondance (cochez ✓)

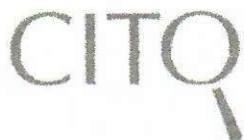
Identique à l'adresse de l'établissement

Identique à l'adresse du représentant

3.11. Langue de correspondance (cochez ✓)

Français

Anglais



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-56448

4. COORDONNÉES MULTIMÉDIA (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

4.1.1 Site Web (français)

--

4.1.2 Site Web (anglais)

Identique au site Web en français (voir 4.1.1)

--

4.2.1 Adresse Facebook (français)

--

4.2.2 Adresse Facebook (anglais)

Identique à l'adresse Facebook en français (voir 4.3.1)

--

4.3.1 Blogue (français)

--

4.3.2 Blogue (anglais)

Identique au blogue en français (voir 4.4.1)

--

4.4.1 Adresse Twitter (français)

--

4.4.2 Adresse Twitter (anglais)

Identique à l'adresse Twitter en français (voir 4.5.1)

--

4.5.1 Adresse Instagram (français)

--

4.5.2 Adresse Instagram (anglais)

Identique à l'adresse Instagram en français (voir 3.5.1)

--



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Numéro de référence : REF-56448

CONSEILS PRATIQUES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

ATR : 11 TÉL. : 5149144057
LE CHALET BLEU
170, chemin du Lac-du-Gros-Brochet
L'Ascension (Québec) J0T 1W0

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Cartes acceptées (cochez ✓)

- American Express
 Carte de débit
 Discover
 JCB
 MasterCard
 Visa
 Paypal
 Transfert bancaire électronique

1.2. Localisation (cochez ✓)

- À la campagne
 À la ferme
 À moins de 10 km d'un aéroport
 Au bord de la mer (golfe)
 Au bord d'une rivière, d'un lac ou du fleuve
 Au centre-ville
 En forêt

1.3. Période (s) d'exploitation (cochez ✓)

- Annuelle Saisonnière

Date d'ouverture Date de fermeture

Date d'ouverture Date de fermeture



Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Numéro de référence : REF-56448

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

● Configuration des unités

1.4. Nombre total d'unités (appartements, maisons ou chalets)

● Commodités

Attention ! Le nombre d'unités par équipement ne peut être supérieur au nombre total d'unités déclaré à la question 1.4.

1.5. Nombre d'unités avec accès à Internet sans fil gratuit

1.13. Nombre d'unités avec lecteur DVD

1.6. Nombre d'unités avec accès à Internet sans fil payant

1.14. Nombre d'unités avec salle de bains privée

1.7. Nombre d'unités climatisées

1.15. Nombre d'unités avec téléphone

1.8. Nombre d'unités avec baignoire à remous

1.16. Nombre d'unités avec téléviseur

1.9. Nombre d'unités avec cuisine*

1.17. Nombre d'unités pour fumeurs

1.10. Nombre d'unités avec cuisinette*

1.18. Nombre d'unités pour non-fumeurs

1.11. Nombre d'unités avec four à micro-ondes

1.19. Nombre d'unités sans tapis

1.12. Nombre d'unités avec foyer

1.20. Nombre de salles de bains partagées

* Le terme cuisine s'applique seulement lorsque tous les électroménagers présents sont de dimension standard. Sinon, le terme cuisinette s'applique

Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
56448

2. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS SUR PLACE



Veillez cocher les services offerts SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Animaux de compagnie admis | <input type="checkbox"/> Location de voitures |
| <input type="checkbox"/> Animaux de compagnie payant | <input type="checkbox"/> Location d'embarcations |
| <input type="checkbox"/> Ascenseur | <input type="checkbox"/> Navette : aéroport |
| <input type="checkbox"/> Bar | <input type="checkbox"/> Navette : station de ski |
| <input type="checkbox"/> Belvédère | <input type="checkbox"/> Rampe de mise à l'eau |
| <input type="checkbox"/> Centre d'affaires | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour bicyclettes |
| <input type="checkbox"/> Centre de détente | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour motoneiges |
| <input type="checkbox"/> Consigne | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour skis |
| <input type="checkbox"/> Dépanneur | <input type="checkbox"/> Réservation obligatoire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Établissement entièrement non-fumeur | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : déjeuner |
| <input type="checkbox"/> Garde d'enfants | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : dîner |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en arbre | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : souper |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en igloo | <input type="checkbox"/> Salle(s) de réception, de réunion ou de congrès |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en tipi | <input type="checkbox"/> Sauna |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en yourte | <input checked="" type="checkbox"/> Stationnement extérieur gratuit |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laveuse et sècheuse | <input type="checkbox"/> Stationnement extérieur payant |
| <input type="checkbox"/> Literie en location | <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur gratuit |
| <input checked="" type="checkbox"/> Literie incluse | <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur payant |
| <input type="checkbox"/> Location de bicyclettes | <input type="checkbox"/> Tarif de groupe |
| <input type="checkbox"/> Location de motoneiges | <input type="checkbox"/> Téléphone public |
| <input type="checkbox"/> Location de planche à neige | <input type="checkbox"/> Transport en commun à proximité |
| <input type="checkbox"/> Location de skis alpins | <input type="checkbox"/> Voiturier obligatoire |
| <input type="checkbox"/> Location de skis de randonnée | |

3. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS DANS LES AIRES COMMUNES

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil gratuit | <input type="checkbox"/> Spa extérieur |
| <input type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil payant | <input type="checkbox"/> Spa intérieur |
| <input type="checkbox"/> Borne de recharge pour véhicule électrique | |

Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Numéro de référence : REF-56448

4. DÉCLARATION D'ACTIVITÉS OFFERTES SUR PLACE



Veillez cocher les activités offertes SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine extérieure | <input type="checkbox"/> Sentiers de motoneige |
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine intérieure | <input type="checkbox"/> Sentiers de quad (VTT) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Baignade : plage | <input type="checkbox"/> Sentiers de randonnée pédestre |
| <input type="checkbox"/> Chasse | <input type="checkbox"/> Sentiers de raquettes |
| <input type="checkbox"/> Équitation | <input type="checkbox"/> Sentiers de vélo de montagne |
| <input type="checkbox"/> Escalade | <input type="checkbox"/> Ski alpin |
| <input type="checkbox"/> Glissoires d'hiver | <input type="checkbox"/> Ski de randonnée |
| <input type="checkbox"/> Golf | <input type="checkbox"/> Sport nautique : canot |
| <input type="checkbox"/> Observation de la faune | <input type="checkbox"/> Sport nautique : chaloupe |
| <input type="checkbox"/> Observation des mammifères marins | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : kayak |
| <input type="checkbox"/> Patinage sur glace | <input type="checkbox"/> Sport nautique : motomarine |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pêche | <input type="checkbox"/> Sport nautique : pédalo |
| <input type="checkbox"/> Pêche blanche | <input type="checkbox"/> Sport nautique : planche à voile |
| <input type="checkbox"/> Piste cyclable | <input type="checkbox"/> Sport nautique : plongée sous-marine |
| <input type="checkbox"/> Plan d'eau sans baignade | <input type="checkbox"/> Sport nautique : rafting |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour adultes | <input type="checkbox"/> Sport nautique : voilier |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour enfants | <input type="checkbox"/> Tennis extérieur |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à cheval | <input type="checkbox"/> Tennis intérieur |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à chiens | <input type="checkbox"/> Terrain avec équipement sportif |
| <input type="checkbox"/> Salle de conditionnement physique | <input type="checkbox"/> Terrain de jeux pour enfants |
| <input type="checkbox"/> Salle de jeux intérieurs | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été |
| <input type="checkbox"/> Salle de spectacles | |



Veillez cocher les activités offertes À MOINS DE 10 KM de votre établissement. Celles-ci sont les seules activités pouvant être déclarées sans être offertes sur les lieux mêmes.

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Baignade : plage à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Ski alpin à moins de 10 km |
| <input type="checkbox"/> Golf à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Ski de randonnée à moins de 10 km |
| <input type="checkbox"/> Piste cyclable à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été à moins de 10 km |



Demande d'attestation de classification

Déclarations et consentement

Résidences de tourisme

Numéro de référence : REF-56448

1. RÉNOVATIONS MAJEURES

Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permettre d'optimiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :

Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du : -- au --.

a a a a m m j j a a a a m m j j

La CITQ se réserve toutefois le droit d'effectuer une visite de classification à l'intérieur des dates susmentionnées.

2. DÉCLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN (Ces prix seront ceux diffusés.)



Les prix déclarés doivent être PAR NUITÉE, exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement. Si vos prix incluent plus d'une nuitée, veuillez diviser le prix par le nombre de nuitées incluses (ex. 700 \$/semaine = 100 \$/nuitée).

Prix par nuitée		Capacité	
Prix maximal de l'unité la moins chère	<input type="text"/> 1169. <input type="text"/> 00	de l'unité la plus petite	<input type="text"/> 16
Prix maximal de l'unité la plus chère	<input type="text"/> 1169. <input type="text"/> 00	de l'unité la plus grande	<input type="text"/> 16

3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos différents partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (BonjourQuebec.com). (cochez ✓)

- J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.
- J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans BonjourQuebec.com.
- Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce document et l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.

Nom du représentant

GÉRARD LANDRY

Signature

art. 54

Date

9 Mai 2021



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique

Numéro de référence : REF-56448

1. OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT

(a) L'exploitant doit, avant la visite :

- 1) avoir produit la preuve d'assurance de responsabilité civile ;
- 2) avoir acquitté les frais annuels inhérents à la classification ;
- 3) accepter le rendez-vous fixé par le classificateur et se présenter à ce rendez-vous ; toute remise de rendez-vous sans raison valable et suffisante entraîne pour l'exploitant la facturation des frais réels découlant du report de cette visite ;

(b) L'exploitant doit, au moment de la visite :

recevoir le classificateur à l'heure prévue et collaborer avec lui afin de lui permettre de réaliser son mandat de classification dans les meilleures conditions (prise de mesures, prise de photographies, accès à toutes les pièces) ;

(c) L'exploitant doit, en tout temps :

- 1) fournir à la CITQ des renseignements exacts et complets ;
- 2) appliquer des mesures de contrôle et de surveillance de manière à assurer le maintien de la conformité aux conditions de la classification en vigueur pendant toute la durée de la classification ;
- 3) afficher le panneau équivalant au classement attribué, selon les prescriptions du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique ;
- 4) dans toute la mesure du possible, utiliser, reproduire et communiquer au public, par quelque moyen que ce soit, le panneau s'appliquant à son établissement ainsi classifié ;
- 5) s'engager à ne modifier ou altérer d'aucune façon le panneau attestant la classification de l'établissement, celui-ci demeurant l'entière propriété du ministère du Tourisme du Québec.

2. REFUS DE VISITER

La CITQ peut refuser d'effectuer une visite de classification :

- (a) si la santé, la sécurité ou le bien-être du public à qui l'établissement veut fournir des services d'hébergement sont menacés ;
- (b) si la sécurité ou l'intégrité du classificateur est menacée ou si sa compétence est mise en doute par l'exploitant ou son représentant ;
- (c) si l'exploitant refuse de respecter les obligations décrites ci-dessus ou si l'établissement ne remplit pas les conditions d'obtention d'une attestation de classification ;
- (d) si l'exploitant a fait une déclaration contenant des renseignements faux ou trompeurs ou s'il a dénaturé un fait important lors de la demande d'attestation de classification ;
- (e) si l'exploitant refuse de payer à la CITQ les frais annuels inhérents à la classification ;
- (f) si l'exploitant déroge aux prescriptions du Règlement portant sur l'affichage du panneau.

3. APPEL DU RÉSULTAT DE LA CLASSIFICATION

Il existe une procédure d'appel du résultat de la classification. Pour connaître cette procédure, les exploitants sont priés de consulter la zone réservée du site Web de la CITQ (www.citq.info) ou de s'informer auprès de l'agent responsable de leur dossier. Les exploitants ont 30 jours pour interjeter appel. Passé ce délai, ils sont réputés avoir accepté le classement attribué.

4. AUTORISATIONS

Aux fins d'application des présentes et d'exécution des actes afférents, l'exploitant donne à la CITQ l'autorisation d'obtenir des renseignements complémentaires et de vérifier les renseignements fournis. L'exploitant permet à la CITQ de faire les visites de l'établissement à la fréquence que la CITQ considère à propos. Cette autorisation ne réduit aucunement la portée des déclarations contenues aux présentes et elle est irrévocable tant que la demande de classification est en traitement ou que l'exploitant détient une attestation de classification.

5. COMMUNICATION

Les renseignements contenus dans le présent document et les documents s'y rapportant ou colligés en vertu des présentes pourront être communiqués au Ministre et à toute autre personne que la CITQ jugera à propos sans le consentement préalable et exprès de l'exploitant. L'exploitant reconnaît que la CITQ est le titulaire et propriétaire du présent document et des documents s'y rapportant.

6. GUIDE DE CLASSIFICATION

L'exploitant s'engage à prendre connaissance du guide de classification de la catégorie de l'établissement à classifier, qui donne l'ensemble des critères sur lesquels porte la classification. L'exploitant s'engage à ne pas le reproduire, par quelque moyen que ce soit et dans quelque version que ce soit, sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la CITQ.

7. IMMUNITÉ

Aucun classificateur, employé, dirigeant, membre du comité de révision ou du conseil d'administration de la CITQ ne peut être poursuivi en justice pour un acte accompli de bonne foi dans l'exercice de ses fonctions.



Date de création du formulaire

23 décembre 2020 20h42

1. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Appellation

Le Chalet Bleu

1.2 Adresse

170 Chemin du Lac-du-Gros-Brochet

1.2.1 Appartement, bureau ou local

1.3 Ville

L'Ascension

1.4 Code postal

J0T 1W0

1.5 Téléphone principal (pour réservation)

514914-4057

1.6 Téléphone secondaire

1.7 Téléphone sans frais

1.8 Télécopieur

1.9 Courriel de l'établissement

locationchaletsgl@hotmail.com

1.10 Site Internet

2. CATÉGORIE / UNITÉS D'HÉBERGEMENT

2.1 Choisissez une catégorie d'établissement

Résidence de tourisme

Appartement(s)

Maison(s)

Chalet(s)

1

Est-ce que l'établissement offert en location est votre résidence principale?

Non

Est-ce que votre établissement offert en location est située dans un immeuble en copropriété divise?

Non

3. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT

3.1 Type de détention (cocher)

Propriétaire

3.2 L'entité propriétaire ou locataire est une

Personne physique

3.3 Nombre de propriétaires

1

Propriétaire 1 - Genre

M.

Propriétaire 1 - Nom et prénom

Landry Gérard

Adresse complète

[REDACTED] art. 54

3.9 Téléphone principal

[REDACTED] art. 54

3.10 Téléphone secondaire

3.11 Télécopieur

3.12 Courriel de l'exploitant

[REDACTED] art. 54

3.13 Possédez-vous un contrat de mandat émis par l'exploitant vous autorisant à présenter la présente demande d'attestation en son nom ?

Non

REPRÉSENTANT

3.25 Nom du représentant

M. Gerard Landry

3.26 Courriel du représentant

[REDACTED] art. 54

3.27 Téléphone du représentant

[REDACTED] art. 54

3.28 Langue de correspondance

Français

3.29 Adresse de correspondance

Identique à l'adresse de l'exploitant

4.1 DATE DE DÉBUT DES ACTIVITÉS

18-12-2020

4.2 Comment avez-vous entendu parler de la CITQ?

Autre

Préciser

Fait les recherches pour notre plan d'affaire

Le formulaire d'ouverture a été rempli par (Inscrivez nom et prénom):

Gerard Landry

Une confirmation du formulaire d'ouverture sera envoyée à cette adresse courriel:



art. 54

Numéro de référence

REF-56448

ATTESTATION DE CLASSIFICATION PROVISOIRE

LE CHALET BLEU

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT: Résidences de tourisme

DATE D'EXPIRATION: 10 juillet 2022



La présente doit être affichée en tout temps à la vue du public durant sa période de validité et doit être remplacée aussitôt que l'exploitant reçoit le panneau permanent qui suit la visite de classification.

Tourisme
Québec 

Conformément aux dispositions prévues par la Loi sur la fiscalité municipale (art. 81) cet avis a pour but de vous informer des principaux renseignements qui concernent votre propriété et qui sont inscrits aux rôles d'évaluation de la valeur foncière ou locative de la municipalité identifiée sur le présent avis. Il vise également à vous informer des modalités qui s'appliquent si vous désirez faire corriger ou omission ou une inexactitude contenue dans ces inscriptions, qui sont en vigueur pendant les trois années d'application du rôle triennal.

2021	MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION	RÔLE TRIENNAL 2021 2022 2023	EXERCICE FINANCIER 2021	DATE DE L'AVI 2021/02/12
------	-----------------------------	---------------------------------	----------------------------	-----------------------------

LANDRY GERARD
GIBEAULT SYLVIE
[REDACTED] art. 54

REÇU LE
06 MAI 2021

Cet avis s'adresse à la fois au(x) propriétaire(s) identifié(s) ci-contre et à d'autres personnes également inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation.

PROGRAMME D'AIDE AUX AÎNÉS
Subvention potentielle : \$120.41

COMPRISE EN ZONE AGRICOLE: Non applicable
SUPERFICIE TOTALE DE L'E.A.E.: Non applicable
SUPERFICIE ZONÉE DE L'E.A.E.: Non applicable
SUPERFICIE VISÉE PAR UNE IMPOSITION MAX.: Non applicable
VALEUR TERRAIN E.A.E. ZONÉ: Non applicable
VALEUR BÂTIMENT E.A.E. ZONÉ: Non applicable

NUMÉRO MATRICULE: 0360 01 3705 0 000 0000 UTILISATION 1000 VOISINAGE 1107
ADRESSE: 170 chemin du Lac-du-Gros-Brochet
DÉSIGNATION CADASTRALE: 33-2-P
SUPERFICIE DU TERRAIN: 757.00 M² FRONTAGE: 25.04 Mètre PROFONDEUR: 0.00

NOM DE L'ORGANISME MUNICIPAL RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION: M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE

VALEUR INSCRITE AU RÔLE D'ÉVALUATION CALCUL DE LA VALEUR UNIFORMISÉE

VALEUR DU TERRAIN:	24 600	DATE DU MARCHÉ:	2019/07/01
VALEUR DU(DES) BÂTIMENT(S):	162 800	FACTEUR COMPARATIF:	100
VALEUR TOTALE INSCRITE:	187 400	PROPORTION MÉDIANE:	100
	X 1.00 =	VALEUR UNIFORMISÉE:	187 400

CATÉGORIES D'IMMEUBLES CLASSE: SOUS-CATÉGORIE IMM. NR :

TERRAIN VAGUE DESSERVI: Non AGRICOLE: Non NON RÉSIDENTIEL: Non
6 LOGEMENTS OU PLUS: Non FORESTIER: Non INDUSTRIEL: Non

AUTRES INFORMATIONS: (Code de classe voir explications au verso)

SOURCE LÉGISLATIVE		PARTIE D'IMMEUBLE		TERRAIN	BÂTIMENT	IMMEUBLE
LOI	ARTICLE	AL-PAR	MONTANT	M	M	IMPOSAB
						1 - IMPOSABLI
						2 - NON IMPOSABLI
						3 - EXEM DE TOUT TAXE IMPOSÉ SUR L'ENSEMBLE TERRITO (EAE)

Jusqu'à la date limite ci-dessous indiquée, vous pouvez demander une révision relativement à toute inscription ou omission qui concerne le rôle d'évaluation visé par le présent avis. Votre demande sera traitée par l'évaluateur de l'organisme municipal responsable de l'évaluation et vous recevrez une réponse écrite aux motifs que vous y aurez invoqués. Pour être recevable, votre demande de révision de:

1- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin (voir verso); 2- Être déposée à l'endroit ci-dessous indiqué ou y être envoyée par courrier recommandé; 3- Être accompagnée de la somme d'argent indiquée ci-dessous;

DATE LIMITE: Voir verso article 4

MONTANT À JOINDRE: 79.00

RÉFÉRENCE AU RÈGLEMENT: 489

AUTRES INFORMATIONS:

ADRESSE DE L'ENDROIT DÉTERMINÉ POUR DÉPOSER UNE DEMANDE DE RÉVISION
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE
259, RUE L'ANNONCIATION SUD
RIVIÈRE-ROUGE (QUÉBEC) J0T 1T0
Tél.: (819)-275-3232

Lors du deuxième et du troisième exercices financiers auxquels s'applique le rôle d'évaluation triennal en vigueur, aucune demande de révision ne peut être logée contre les inscriptions effectuées lors du dépôt du rôle et valables pour les trois exercices financiers en cause.

Par contre, une demande de révision peut être logée, dans les délais prescrits par la loi, si une modification au rôle concernant la valeur déjà inscrite a été opérée par certificat de l'évaluateur ou au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu des règles de la tenue à jour.

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

N° FACTURE **TPF2100743** POUR L'ANNÉE **2021**

MUNICIPALITÉ LOCALE
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION
59, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE
L'ASCENSION (QUÉBEC) J0T 1W0

DATE DU COMPTE: 2021/02/12 MUNICIPALITÉ: 79050 NUMÉRO MATRICULE: 0360 01 3705 0 000 0000

PÉRIODE D'IMPOSITION: 2021/01/01 au 2021/12/31

ADRESSE DE L'UNITÉ D'ÉVALUATION INSCRITE AU RÔLE
170 chemin du Lac-du-Gros-Brochet

Tél.: (819)-275-3027

DÉBITEUR DU COMPTE

LANDRY GERARD
GIBEAULT SYLVIE
[REDACTED] Art.54

Ce compte s'adresse à la fois au(x) débiteur(s) identifié(s) ci-contre et à d'autres co-débiteurs également inscrits comme propriétaires au rôle d'évaluation.

DATES D'ÉCHÉANCE
VERS. 1 : 2021/03/19 2 : 2021/05/19
3 : 2021/07/19 4 : 2021/09/20
5 : 6 :

S.I.P.C.: 00877

DÉTAIL DES TAXES

E.A.E.	TAXE	RÉFÉRENCE	CD	ASSIETTE DE LA TAXE	BASE D'IMPOSITION	%	TAUX	MONTANT
	TAXE FONC. GÉNÉRALE	12-259	G	100\$ Eval. imposable	187400.00		0.860000	1 611.6
	MATIÈRES RÉSIDUELLES LOG.	20-524	R	Fixe	1.00		174.600000	174.6
	SÉCURITÉ PUBLIQUE	20-524	R	Fixe	1.00		55.000000	55.0
	CAMION AUTOPOMPE 2008	07-416	E	Fixe	1.00		11.000000	11.0
	SÛRETÉ DU QUÉBEC LOG.	20-524	E	Fixe	1.00		92.130000	92.1
	FIBRE OPTIQUE BATIMENT	20-524	R	Fixe	1.00		103.000000	103.0
	CAMION 6 ROUES REGL.508	18-508	E	Fixe	1.00		13.000000	13.0

AUTRES INFORMATIONS SUR LES TAXES:
Paiement accepté aux caisses Desjardins, banques Scotia, Montréal, Nationale, Laurentienne et RBC.
Paiement par cartes débit, mastercard et visa accepté à nos

APRÈS L'ÉCHÉANCE PÉNALITÉ: 4.00 %

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL

TOTAL DU COMPTE ARRÉRAGES INTÉRÊTS ARRÉRAGES CRÉDIT DÉBIT

2 060.3
-0.0

NOTES SUPPLÉMENTAIRES SUR LA DEMANDE DE RÉVISION DU RÔLE DE LA VILLE DE LONGUEUIL

La loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1 s. 124 à 138.4) prévoit une révision administrative relative au contenu du rôle d'évaluation. Sur demande conforme de toute personne ayant un intérêt à cet effet. Cette procédure oblige l'évaluateur à donner une réponse écrite au demandeur. Ceux-ci peuvent conclure une entente et ainsi convenir de modifications au rôle. En l'absence d'entente, la loi accorde, devant le Tribunal adm. du Québec, à toute personne ayant déposée une demande de révision.

Définitions

- Unité d'évaluation: Immeuble ou groupe d'immeubles qui est inscrit au rôle d'évaluation sous un seul numéro matricule.
- Rôle d'évaluation: Document public renfermant certaines inscriptions prescrites par la réglementation, pour chacune des unités d'évaluation situées sur le territoire d'une municipalité.
- Date du marché: Date à laquelle sont considérées les conditions du marché pour établir la valeur réelle de tous les immeubles inscrits au rôle d'évaluation d'une municipalité.
- Facteur comparatif: Facteur qui, multiplié par la valeur inscrite au rôle, permet d'établir une valeur uniformisée (Valeur 100%) à la date du marché.

Droit de demander une révision

- À la première année d'application du rôle d'évaluation, vous pouvez contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle relative à l'unité d'évaluation visée par le présent avis, en déposant une demande de révision à cet effet. Cette demande sera valable pour les trois années d'application du rôle. Pour les deux années subséquentes, vous avez 60 jours suivant l'expédition de l'avis de modification.
- Toute personne qui a un intérêt à le faire peut également déposer une demande de révision relativement à cette même unité d'évaluation. Vous pouvez aussi déposer une demande de révision à l'égard de toute autre unité d'évaluation, si vous avez un intérêt à le faire.
- Vous pouvez également, ainsi que toute personne qui a un intérêt à le faire, déposer une demande de révision lorsque l'évaluateur n'a pas modifié le rôle alors qu'un événement l'oblige à le faire en vertu de la loi.
- Une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la municipalité ou à la commission scolaire qui utilise le rôle d'évaluation est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision.
- Si une demande de révision porte sur plusieurs unités d'évaluation, il est réputé y avoir une demande par unité.

Origine de la demande de révision et délai à respecter

La loi prévoit 4 situations qui donne le droit de demander une révision, et fixe des délais pour chacune d'elles:

Situation qui peut entraîner une demande de révision

1. Dépôt du rôle d'évaluation, suivi de l'expédition d'un avis d'évaluation au propriétaire
2. Modification du rôle effectué par certificat, suivi de l'expédition d'un avis de modification
3. Avis de correction d'office adressé par l'évaluateur au propriétaire, pour l'informer d'une correction projetée
4. Modification du rôle non effectuée par l'évaluateur, malgré un événement qui aurait dû entraîner une telle modification

Motifs à invoquer

- La loi stipule que la demande de révision doit exposer succinctement les motifs qui sont invoqués à son soutien. Il s'agit des arguments que le demandeur désire que l'évaluateur considère au moment de la révision.
- À titre d'exemples, les déficiences d'un immeuble (bris, vice de construction, etc.), les nuisances (bruit, pollution, inondation, etc.) ainsi que sa situation économique (perte de loyers, dépenses élevées, vente de propriétés comparables), sont des motifs valables pouvant être invoqués à l'appui de la demande de révision.
- Le montant des taxes à payer n'est pas un motif qui justifie une modification au rôle d'évaluation.**
- Si l'espace prévu au formulaire est insuffisant, des documents supplémentaires peuvent y être joints pour expliquer les motifs invoqués.

Conditions exigées

- Si vous désirez demander une révision, vous devez, pour que votre demande soit recevable
- Remplir le formulaire intitulé "DEMANDE DE RÉVISION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE" et disponible à l'endroit déterminé pour déposer une telle demande.
- Renvoyer le formulaire dûment rempli à l'endroit déterminé à cette fin ou l'envoyer par poste recommandée.
- Joindre au formulaire la somme déterminée par un règlement de l'organisme municipal responsable de l'évaluation aux fins de la révision administrative et applicable à l'unité d'évaluation visée (si un tel règlement existe, le présent avis l'identifie).
- N.B. Le personnel en fonction a le devoir de vous prêter assistance, si vous le demandez, pour remplir le formulaire ou pour calculer le montant de la somme d'argent qui doit être jointe.

Dépôt de la demande par courrier recommandé

- La loi permet qu'une demande de révision soit déposée par courrier recommandé, selon les mêmes délais et modalités que le dépôt en personne. Les précisions et consignes suivantes sont toutefois importantes:
- La première sera acheminée à l'évaluateur, alors que la seconde sera retournée au demandeur, après attestation du fonctionnaire chargé de recevoir les demandes de révision.
- Les copies 1 et 2 du formulaire de demande doivent être expédiées.
- Le demandeur conserve la copie 3.
- Le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.
- Il importe donc pour le demandeur de conserver sa preuve d'envoi en cas de litige.

Réponse de l'évaluateur

- L'évaluateur de l'organisme municipal responsable de l'évaluation concernée est tenu de vérifier le bien-fondé de toute demande de révision qui lui est soumise et d'adresser une réponse écrite au demandeur.
- 138.3.** Dans le cas où la demande de révision est déposée avant le 1^{er} mai qui suit l'entrée en vigueur du rôle, le demandeur et l'évaluateur peuvent conclure une entente sur une modification au rôle au plus tard le 1^{er} septembre de la même année.
- Dans les autres cas, une telle entente peut être conclue, selon la dernière des échéances, soit au plus tard le 1^{er} septembre qui suit l'entrée en vigueur du rôle, soit dans les quatre mois qui suivent le dépôt de la demande de révision.
- N.B. L'organisme municipal responsable de l'évaluation peut, avant le 15 août de l'année qui suit l'entrée en vigueur du rôle, reporter l'échéance du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre suivant ou, dans le cas où la municipalité locale y consent, à une date pouvant aller jusqu'au 1^{er} avril suivant.

Montant à joindre

L'organisme municipal responsable de l'évaluation a adopté, conformément à l'article 236.2, un règlement pour rendre obligatoire le versement d'une somme en même temps que le dépôt d'une demande de révision. Cette somme d'argent déterminée par le règlement doit être jointe, conformément à l'article 135, à la formule de demande de révision, déposée pour chacune des unités d'évaluation contestées, à défaut de quoi la demande est réputée ne pas avoir été déposée.

Recours possible

- Toute personne qui a fait une demande de révision et qui n'a pas conclu d'entente avec l'évaluateur peut exercer un recours devant la Section des affaires immobilières du Tribunal administratif du Québec, portant sur les mêmes objets que la demande de révision. Pour être valide, un tel recours doit être exercé:
- par le dépôt d'une requête au secrétariat du Tribunal ou dans tout greffe de la Cour du Québec (une copie de la demande de révision préalablement déposée peut être alors exigée);
- dans un délai de 30 jours à compter de la date d'expédition de la réponse de l'évaluateur ou, si l'évaluateur n'a produit aucune réponse, dans un délai de 30 jours après la date limite fixée par la loi.
- N.B. - Par ailleurs, dans les cas prévus par la loi, une modification résultant d'une entente conclue entre l'évaluateur et le demandeur peut être contestée devant ce tribunal par d'autres personnes directement concernées par l'effet de la modification.

Catégorie des immeubles non résidentiels - renseignements relatifs aux classes

Les unités d'évaluation peuvent être imposées selon un pourcentage des taxes à utiliser qui correspond, dans le tableau qui suit, à la classe dans laquelle se situe le pourcentage que représente la valeur "non résidentielle" par rapport à la valeur totale de l'unité.

Tableau des classes d'immeubles non résidentiels		Exemple de détermination de la classe	
Classe	% de valeur non résidentielle / valeur totale	% du taux N.R.	Taux de base
1A	Moins de 0,5 %	0,1 %	99,9 %
1B	0,5 % ou plus et moins de 1 %	0,5 %	99,5 %
1C	1 % ou plus et moins de 2 %	1 %	99 %
2	2 % ou plus et moins de 4 %	3 %	97 %
3	4 % ou plus et moins de 8 %	6 %	94 %
4	8 % ou plus et moins de 15 %	12 %	88 %
5	15 % ou plus et moins de 30 %	22 %	78 %
6	30 % ou plus et moins de 50 %	40 %	60 %
7	50 % ou plus et moins de 70 %	60 %	40 %
8	70 % ou plus et moins de 95 %	85 %	15 %
9	95 % ou plus et moins de 100 %	100 %	0 %
10	100 % (unité entièrement "non résidentielle")	100 %	0 %
11	100 % (assiette d'une voie ferrée située dans une cour visée à l'article 244.51 de la Loi sur la fiscalité municipale)	40 %	60 %
12	100 % (CHSLD visé à l'article 244.52 de la Loi sur la fiscalité municipale)	20 %	80 %

Exemple de détermination de la classe		Caractéristiques de l'unité d'évaluation	
Valeur imposable non résidentielle	Valeur imposable totale de l'unité d'évaluation	Valeur imposable totale de l'unité	Valeur imposable "non résidentielle"
225 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	225 000 \$
45 %	45 %		

Catégorie des immeubles industriels - renseignements relatifs aux classes

Les unités d'évaluation peuvent être imposées selon un pourcentage des taxes à utiliser qui correspond, dans le tableau qui suit, à la classe dans laquelle se situe le pourcentage que représente la superficie principalement utilisée ou destinée à des fins de "production industrielle" par rapport à la superficie totale non résidentielle de l'unité.

Tableau des classes d'immeubles industriels		Exemple de détermination de la classe	
Classe	% de superficie ind. / valeur non résidentielle	% du taux ind.	% autre taux N.R.
1	Moins de 25 %	0 %	100 %
2	25 % ou plus et moins de 75 %	50 %	50 %
3	75 % ou plus	100 %	0 %
4	1 seul occupant	100 %	0 %

Exemple de détermination de la classe		Caractéristiques de l'unité d'évaluation	
Superficie totale à usage industriel	Superficie des locaux destinés à des fins de "production industrielle"	Superficie totale à usage non résidentiel	Superficie de la superficie industrielle
300	500	500 m ²	300 m ²
60 %	60 %		

Renseignements relatifs à la taxe foncière générale

ARTICLE 244.29: Toute municipalité locale peut, conformément aux dispositions de la présente section, fixer pour un exercice financier, plusieurs taux de la taxe foncière générale en fonction des catégories auxquelles appartiennent les unités d'évaluation.

ARTICLE 244.30: Pour l'application de la présente section, les catégories d'immeubles sont: 1. celle des immeubles non résidentiels; 2. celle des immeubles industriels; 3. celle des immeubles de logements et plus; 4. celle des terrains vagues desservis; 5. celle qui est résiduelle (maisons résidentielles, terrains vacants, chalets et autres).

Une unité d'évaluation peut appartenir à plusieurs catégories. Notez bien: Un seul, une sélection ou la totalité des cinq taux de la taxe foncière générale peuvent être appliqués.

Notes explicatives: Dans la case "VALEUR INSCRITE" est indiquée la valeur à laquelle l'immeuble est inscrit au rôle; dans la case "PROPORTION MÉDIANE" est indiquée à quelle proportion des valeurs réelles se situent dans l'ensemble, les valeurs inscrites au rôle; dans la case "FACTEUR COMPARATIF" est indiquée le chiffre par lequel il faut multiplier la valeur inscrite au rôle pour déterminer la valeur réelle approximative de l'immeuble; le résultat de cette multiplication est inscrit dans la case "VALEUR UNIFORMISÉE"; la date à laquelle ont été considérées les conditions du marché servant à l'établissement de la valeur uniformisée est inscrite dans la case "DATE DU MARCHÉ".

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES REGISSANT LE MODÈLE DE PAIEMENT

Le débiteur peut dans tous les cas payer en un seul versement. Aucun recours en recouvrement ne peut être exercé contre un débiteur qui fait les versements selon les échéances prescrites. Le solde devient exigible lorsqu'un versement n'est pas fait à son échéance. L'intérêt et le délai de prescription applicables aux taxes foncières peuvent être acquittés selon un règlement local en plusieurs versements. Malgré l'alinéa précédent, le conseil de la corporation municipale peut, par règlement, prévoir les règles applicables en cas de défaut par le débiteur d'effectuer un versement à son échéance.

SIGNIFICATIONS DES CODIS APPARAISSANT AVANT LES MONTANTS

- G - taxe foncière pouvant être acquittée en plusieurs versements, selon la Loi.
- R - taxe autre que foncière ou compensation pouvant être acquittée selon un règlement local en plusieurs versements.
- U - taxe ou compensation ne pouvant être payée en plusieurs versements.
- E - taxe s'appliquant à tous les immeubles imposables de la municipalité.
- S - taxe s'appliquant aux immeubles d'un secteur de la municipalité.
- B - taxe s'appliquant aux bénéficiaires des travaux pour lesquels cette taxe est imposée.

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

MUNICIPALITÉ LOCALE
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION
 59, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE
 L'ASCENSION (QUÉBEC) J0T 1W0

Tél.: (819)-275-3027

DÉBITEUR DU COMPTE

LANDRY GERARD
GIBEAULT SYLVIE

Lu : Dossier CITQ # REF-56448 - LE CHALET BLEU

Directrice Générale <directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca>

Lun 2021-02-08 17:05

À : Avis d'exploitation CITQ <avisdexploitation@citq.qc.ca>

Votre message

À : Directrice Générale

Sujet : Dossier CITQ # REF-56448 - LE CHALET BLEU

Envoyé : lundi 8 février 2021 16:41:13 (UTC-05:00) Eastern Time (US & Canada)

a été lu le lundi 8 février 2021 17:04:41 (UTC-05:00) Eastern Time (US & Canada).

294864

ASSURANCES CÉCYRE INC.

146 B, ST-JOSEPH, STE-MARTINE, QC J0S 1V0
TÉLÉPHONE: 450.427.3013 OU 514.875.3980 TÉLÉCOPIE: 450.427.2858

CONFIRMATION D'ASSURANCE

REÇU LE
07 DEC. 2016

A :
À QUI DE DROIT

OK

CECI ATTESTE :
Que la police d'assurance mentionnée ci-dessous a été émise par cette Compagnie pour le compte de :

Chalets du Lac du Petit Brochet inc.
294, Chemin Pinsons
L'Ascension, Qc
JOT 1W0

NATURE ET ÉTENDUE DU CONTRAT

MONTANTS DE GARANTIE

Responsabilité civile générale des entreprises :	Dommmages corporels et dommages matériels	=	2 000 000\$
Police : AV 000547 Assureur : Aviva Assurance			
Date du contrat : 23 juin 2016 23 juin 2017	Limite de garantie globale par période d'assurance	=	3 000 000\$

Location de chalet : 883 Montée de la Mer-Bleue, L'Ascension, Qc JOT 1W0
294, Chemin Pinsons, L'Ascension, Qc JOT 1W0

Date : 28 novembre 2016

Par
Guyline Savoie
Guyline Savoie / Courtier en assurance de
dommages des entreprises

Courtier : Assurances Cécyre inc.

ASSURANCE DES ENTREPRISES



TOUTE RÉFÉRENCE ICI À LA "COMPAGNIE" DEVRA ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME ÉTANT "L'ASSUREUR"

CONDITIONS PARTICULIÈRES

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT	RÉF.-CLIENT	ANCIEN N°	CONTRAT N°	PAGE
Renouvellement	120922		AV000547	2

AGENT OU COURTIER				
Assurances Cécyre inc. (373)		146 B rue St-Joseph Sainte-Martine Québec J0S 1V0		Téléphone: (450) 427-3013 Télécopieur: (450) 427-2858

NOM DE L'ASSURÉ ET ADRESSE POSTALE	SITUATION DU RISQUE	N°
Chalets du Lac du Petit Brochet Inc.		2 Bâtiment 1

<p>art. 54</p>	<p>294 Chemin Pinsons L'ascension, Québec J0T 1W0</p>
----------------	---

PÉRIODE D'ASSURANCE	CONSTRUCTION																								
<p>À 0 h 01, HEURE NORMALE À LA "SITUATION DU RISQUE" CI-DESSUS</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">DU</th> <th colspan="3">AU</th> </tr> <tr> <th>JOUR</th> <th>MOIS</th> <th>ANNÉE</th> <th>JOUR</th> <th>MOIS</th> <th>ANNÉE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>23</td> <td>06</td> <td>2018</td> <td>23</td> <td>06</td> <td>2019</td> </tr> </tbody> </table>	DU			AU			JOUR	MOIS	ANNÉE	JOUR	MOIS	ANNÉE	23	06	2018	23	06	2019	Autres						
DU			AU																						
JOUR	MOIS	ANNÉE	JOUR	MOIS	ANNÉE																				
23	06	2018	23	06	2019																				

DESCRIPTION DES OPÉRATIONS	PROTECTION CONTRE L'INCENDIE (PRIVÉ)
Propriétaire foncier (commercial)	Aucune

AFFECTATION PAR AUTRUI	PROTECTION CONTRE LE VOL
Aucune	Pas d'alarme,

AFFECTATION PAR L'ASSURÉ	CODE D'ACTIVITÉ
Location de chalets court-terme Const. 2015, 1 étage	6542

EN CAS DE SINISTRE, L'INDEMNITÉ GARANTIE EST PAYABLE À: (SELON LEURS INTÉRÊTS)	CLAUSE HYPOTHÉCAIRE APPLICABLE? ▾	APPLICABLE AU FORMULAIRE N°
--	-----------------------------------	-----------------------------

(L'ABSENCE D'INDICATION SIGNIFIE QUE L'INDEMNITÉ EST PAYABLE À L'ASSURÉ DÉSIGNÉ)

VOIR LA CLAUSE DE GARANTIE HYPOTHÉCAIRE EN DOCUMENT JOINT

SEULES SONT ACCORDÉES LES GARANTIES EN REGARD DESQUELLES IL EST STIPULÉ UN MONTANT DE GARANTIE, ET UNIQUEMENT AUX CONDITIONS ÉNONCÉES À LEUR ÉGARD.

FORMULAIRE N°	FRANCHISE	GARANTIE	RÈGLE PROP. %	MONTANT DE GARANTIE	PRIME OU RISTOURNE (CR)
402099F-01		Dispositions générales Québec			Inclus
PA1	\$1,000	Bâtiment (s) - formule étendue	80%	\$185,658	\$1,671
PA1	\$1,000	Contenu - formule étendue	90%	\$10,300	\$103
PE1A		Extension de la garantie « valeur à neuf »			Inclus
F0001F	\$2,500	Augmentation de la franchise - Dommages d'eau			Inclus
RT001F		Restriction de la garantie - Toiture			Inclus
LX42		Exclusion des données			Inclus
LX41		Exclusion des actes de terrorisme			Inclus
R9		Exclusion moisissures-champignons ou de la contamination microbienne			Inclus
NMA2962F		Exclusion des Agents chimiques et biologiques			Inclus
403728F		Avenant de restriction quant aux locataires			Inclus
403727F		Exclusion du Vandalisme ou Actes malveillants			Inclus
R07		Tableau de Résiliation à Courte Terme			Inclus
LX29		Exclusion des produits et travaux terminés			Inclus
000102F-04	\$1,000	Responsabilité civile générale entreprises		\$2,000,000	\$315
LR1A	\$1,000	Limitation de la garantie aux lieux désignés		Voir Annexe	Inclus
000102F	\$1,000	Limite de garantie globale par période d'assurance		\$6,000,000	Inclus
LD3C	\$1,000	-Franchise combinée (dommages corporels et dommages matériels)			Inclus
000102F-04		-Garantie C. Frais médicaux		\$25,000	Inclus
000102F-04	\$1,000	-Garantie D. Responsabilité locative		\$250,000	Inclus

CE CONTRAT CONTIENT DES CLAUSES POUVANT LIMITER LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ

EN FOI DE QUOI CE DOCUMENT A ÉTÉ SIGNÉ, AVEC L'AUTORISATION DE L'ASSUREUR PAR	PRIME (OU RISTOURNE) CETTE PAGE ►	\$2,089
AssurExperts Inc.	PRIME (OU RISTOURNE) TOTALE ►	\$3,459

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT

AFFAIRE NOUVELLE

Moyennant le paiement de la prime, l'Assureur accordera la présente assurance des entreprises aux termes et conditions du présent contrat.

AVENANT

Toutes les Conditions particulières jusqu'ici afférentes au présent contrat sont **résiliées et remplacées** ou **modifiées** par les présentes. Tous les avenants, intercalaires, clauses ou conditions joints aux présentes viennent en remplacement des dispositions correspondantes qui faisaient partie du contrat jusqu'à la date des présentes.

RENOUVELLEMENT

Sur la foi de l'engagement de l'Assuré de payer la prime, l'Assureur renouvelle l'assurance pour la période et aux Conditions particulières et montants de garantie mentionnés au recto des présentes. Dans le cas où des avenants, intercalaires, clauses ou conditions sont joints aux présentes, ceux-ci viendront en remplacement des dispositions correspondantes du contrat qui fait l'objet du présent renouvellement. Dans les autres cas, les termes et conditions demeurent les mêmes.

Par l'acceptation que fait l'Assuré des présentes, ce dernier reconnaît la résiliation de toutes dispositions qu'elles remplacent et ce, à compter de la date d'entrée en vigueur. Aucune dérogation au contrat n'est opposable à l'Assureur en l'absence d'une reconnaissance écrite portant la signature de son agent qualifié. Ne sont nullement opposables à l'Assureur ou à l'Assuré en tant que renonciation à leurs droits les actes se rattachant à l'estimation d'un sinistre, à la rédaction ou à la délivrance des demandes d'indemnités, ou à une enquête ou un règlement afférent à un sinistre.

CLAUSE TYPE RELATIVE AUX GARANTIES HYPOTHÉCAIRES (FORMULE APPROUVÉE PAR LE BUREAU D'ASSURANCE DU CANADA)

- Violation du Contrat** - Ne sont pas opposables aux créanciers hypothécaires les actes, négligences ou déclarations des propriétaires, locataires ou occupants des biens assurés, notamment en ce qui concerne les transferts d'intérêts, la vacance ou l'inoccupation, ou l'affectation des lieux à des fins plus dangereuses que celles déclarées. Les créanciers hypothécaires sont tenus d'aviser l'Assureur (si ce dernier leur est connu) dès qu'ils sont au courant de toute inoccupation ou vacance de plus de trente (30) jours consécutifs, de tous changements dans les droits de propriété ou de toute aggravation du risque, à charge pour eux d'acquitter, sur demande raisonnable, les surprimes afférentes aux aggravations dépassant les normes d'acceptation fixées pour le présent contrat et cela au tarif établi à cet égard et pour la durée du contrat restant à courir à compter du début des aggravations en question.
- Subrogation** - À concurrence des indemnités versées par lui aux créanciers hypothécaires, l'Assureur est subrogé dans les droits de ces derniers contre les débiteurs ou propriétaires auxquels il se croit justifié d'opposer un motif de non-garantie, les créanciers hypothécaires n'en demeurant pas moins en droit de recouvrer le solde de leurs créances avant que la subrogation ci-dessus puisse être exercée. L'Assureur se réserve cependant le droit d'acquitter les créances intégralement, auquel cas il a droit au transfert de celles-ci et de toutes les sûretés les garantissant.
- Pluralité d'Assurances** - Si d'autres assurances sont à quelque titre que ce soit, acquises aux créanciers hypothécaires, les indemnités qu'ils peuvent en recevoir doivent être prises en ligne de compte pour la détermination des sommes qui leur sont payables.
- Présentation des Demandes d'Indemnité** - En cas d'absence ou incapacité de l'Assuré, ou s'il refuse ou néglige de présenter les déclarations de sinistre ou formulaires de demandes d'indemnité exigées par le contrat, ces déclarations peuvent être faites par les créanciers hypothécaires dès qu'ils sont au courant des sinistres, les formulaires de demande devant dès lors être produits par eux dans les meilleurs délais.
- Cessation** - Les effets de la présente clause prennent fin en même temps que le contrat, sous réserve des droits de résiliation dont l'Assureur peut se prévaloir aux termes de ce dernier, et à charge pour l'Assureur de se conformer A) dans toutes les provinces sauf le Québec, aux dispositions de l'article 5 des Conditions légales; et de donner aux créanciers hypothécaires le préavis exigé de toute résiliation ou modification pouvant leur causer préjudice, B) dans la province de Québec, aux dispositions des articles 2567 et 2568 du Code Civil de la province de Québec, et de donner aux créanciers, hypothécaires, par courrier recommandé, préavis de quinze (15) jours de toute résiliation ou modification pouvant leur causer préjudice.
- Saisie** - Si les créanciers hypothécaires ou leurs ayant droit acquièrent, par saisie ou autrement, les titres ou les droits de propriété des biens assurés, ils ont droit dès lors au bénéfice de la présente assurance tant qu'elle demeure en vigueur.

Aux conditions ci-dessus (lesquelles doivent par ailleurs prévaloir en ce qui concerne les intérêts des créanciers hypothécaires contre toutes celles du contrat entrant en conflit avec elles), les sinistres sont payables directement aux créanciers hypothécaires ou à leurs ayant droit.

RÉSILIATION

Nous, soussignés, résilions le contrat portant le numéro
et dégageons l'Assureur de toute obligation à compter de cette date (y compris tous renouvellements pouvant s'y rattacher).

À compter du Jour / Mois / Année

Signature de l'assuré _____

Signature du créancier _____

EXCLUSION DU VANDALISME OU ACTES MALVEILLANTS

COURTIER: Assurances Cécyre inc. (373)

Police N°: AV000547

ASSURÉ: Chalets du Lac du Petit Brochet Inc.

Prise d'effet: 23/06/2018

Emplacement : 2

Protection(s) associée(s)

Biens: Exclusion du Vandalisme ou Actes malveillants
Cargo:

Item	Qtée	Description	No de série	V.A.N	Unitaire	Cargo	Total
1	1	Il est entendu et convenu que nous excluons le vandalisme ou les actes malveillants durant les périodes de vacance,					
				Total de la page			
				Grand Total			

CRÉANCIERS :

FORMULE COLLECTIVE

Police N°: AV000547

COURTIER: Assurances Cécyre inc. (373)

ASSURÉ: Chalets du Lac du Petit Brochet Inc.

Prise d'effet: 23/06/2018

Moyennant la prime et aux conditions du présent contrat les Assureurs, à concurrence de leur participation indiquée ci-après et sans solidarité entre eux, garantissent l'Assuré contre les risques désignés comme couverts et dans la limite des montants arrêtés pour chacun. Chaque assureur n'est tenu en cas de sinistre que dans le rapport de son montant de garantie au total des montants de garantie, le tout sous réserve de toute règle proportionnelle applicable. Si l'assurance couvre plus d'un article, les dispositions ci-dessus s'appliquent séparément à chacun.

Le mot ASSUREUR figurant dans le contrat désigne chacun des ASSUREURS ci-après, pris individuellement

Aucune dérogation au contrat n'est opposable aux ASSUREURS en l'absence d'une reconnaissance écrite portant la signature de leurs agents habilités.

Ne sont nullement opposable aux ASSUREURS ou à l'Assuré en tant que renonciation à leurs droits les actes se rattachant à l'estimation d'un sinistre, à la délivrance des demandes de l'indemnité, ou à une enquête ou un règlement afférent à un sinistre. En foi de quoi les ASSUREURS, par l'intermédiaire de leurs représentants dûment autorisés à cette fin, ont émis et signé la présente police.

Liste des compagnies participantes	Participation	Limite	Prime
Biens			
Aviva Insurance Company of Canada	100.00%	\$312,048	\$2,829
Responsabilité			
Aviva Insurance Company of Canada	100.00%	\$4,000,000	\$630

ASSURANCE DES ENTREPRISES

Police souscription



TOUTE RÉFÉRENCE ICI À LA "COMPAGNIE" DEVRA ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME ÉTANT "L'ASSUREUR"

CONDITIONS PARTICULIÈRES

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT		REF.-CLIENT	ANCIEN N°	CONTRAT N°	PAGE
Renouvellement		120922		AV000547	2
AGENT OU COURTIER					
Assurances Cécyre inc. (373)		146 B Sainte-Martine, Québec, J0S 1V0		Téléphone:(450) 427-3013 Télécopieur:(450) 427-2858	
NOM DE L'ASSURÉ ET ADRESSE POSTALE			SITUATION DU RISQUE		N° Emplacement 2 Bâtiment 1
Chalets du Lac du Petit Brochet Inc. [REDACTED] art. 54			294 Chemin Pinsons L'ascension, Québec, J0T 1W0		
PÉRIODE D'ASSURANCE			CONSTRUCTION		
À 0 h 01 HEURE NORMALE À LA "SITUATION DU RISQUE" CI-DESSUS			Autres		
DU			AU		
JOUR	MOIS	ANNÉE	JOUR	MOIS	ANNÉE
23	06	2020	23	06	2021
DESCRIPTION DES OPÉRATIONS			PROTECTION CONTRE L'INCENDIE (PRIVÉ)		
Immeubles - Risque du propriétaire seulement (Habit.) - Habi			Aucune		
AFFECTATION PAR AUTRUI			PROTECTION CONTRE LE VOL		
Aucune			Pas d'alarme		
AFFECTATION PAR L'ASSURÉ					CODE D'ACTIVITÉ
Location de chalets court-terme Const. 2015, 1 étage					6631
EN CAS DE SINISTRE, L'INDEMNITÉ GARANTIE EST PAYABLE À: (SELON LEURS INTÉRÊTS)			CLAUSE HYPOTHÉCAIRE APPLICABLE?		APPLICABLE AU FORMULAIRE N°

(L'ABSENCE D'INDICATION SIGNIFIE QUE L'INDEMNITÉ EST PAYABLE À L'ASSURÉ DÉSIGNÉ)

SEULES SONT ACCORDÉES LES GARANTIES EN REGARD DESQUELLES IL EST STIPULÉ UN MONTANT DE GARANTIE, ET UNIQUEMENT AUX CONDITIONS ÉNONCÉES À LEUR ÉGARD.

FORMULAIRE N°	FRANCHISE	GARANTIE	RÈGLE PROP. %	MONTANT DE GARANTIE	PRIME OU RISTOURNE (CR)
402099F-01		Dispositions générales Québec			Include
PA1	\$1,000	Bâtiment (s) - formule étendue	90%	\$196,965	\$2,039
PA1	\$1,000	Contenu - formule étendue	90%	\$10,927	\$126
PE1A		Extension de la garantie « valeur à neuf »			Include
F0001F	\$5,000	Augmentation de la franchise - Dommages d'eau			Include
RT001F		Restriction de la garantie - Toiture			Include
LX41		Exclusion des actes de terrorisme			Include
LX42		Exclusion des données			Include
R9		Exclusion moisissures-champignons ou de la contamination microbienne			Include
NMA2962F		Exclusion des Agents chimiques et biologiques			Include
403728F		Avenant de restriction quant aux locataires			Include
403727F		Exclusion du Vandalisme ou Actes malveillants			Include
R07		Tableau de Résiliation à Courte Terme			Include
LX29		Exclusion des produits et travaux terminés			Include
L1A	\$1,000	Responsabilité civile générale entreprises		\$2,000,000	\$354
LR1A	\$1,000	Limitation de la garantie aux lieux désignés		Voir Annexe	Include
L1A	\$1,000	Limite de garantie globale par période d'assurance		\$6,000,000	Include
LD3C	\$1,000	-Franchise combinée (dommages corporels et dommages matériels)			Include
L1A		-Garantie C. Frais médicaux		\$25,000	Include
L1A	\$1,000	-Garantie D. Responsabilité locative		\$250,000	Include

CE CONTRAT CONTIENT DES CLAUSES POUVANT LIMITER LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ

EN FOI DE QUOI CE DOCUMENT A ÉTÉ SIGNÉ, AVEC L'AUTORISATION DE L'ASSUREUR PAR

PRIME (OU RISTOURNE) CETTE PAGE **\$2,519**

PRIME (OU RISTOURNE) TOTALE **\$4,160**

PAR



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 13 décembre 2016

Monsieur Jean-Pierre Duhamel

art. 54

N/Réf. : N° d'établissement : 294964
N° d'exploitant : 720849
Appellation : 294 CHEMIN DES PINSONS
Adresse : 294, chemin des Pinsons, L'Ascension

Objet : Attestation provisoire de classification et trousse de bienvenue

Monsieur,

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) vous souhaite la bienvenue.

La CITQ a bien reçu et validé tous les documents requis pour l'ouverture de votre dossier de classification. En attendant de recevoir la visite du classificateur, une attestation de classification provisoire de la catégorie « résidences de tourisme » vous est émise par la présente pour l'établissement mentionné ci-dessus.

Veillez trouver dans la trousse ci-jointe :

l'attestation de classification provisoire,

selon l'article 14 du Règlement sur les établissements touristiques, cette attestation doit être affichée à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement ou, s'il s'agit d'un ensemble mobilier ou immobilier, à l'endroit destiné à l'accueil ou à l'enregistrement de la clientèle touristique.

le guide de classification de votre catégorie d'établissement,

cet ouvrage de consultation contient tous les critères d'évaluation s'appliquant à votre établissement et des explications importantes sur le fonctionnement de la classification.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

Nos guides sont le fruit des nombreuses recherches et consultations menées régulièrement auprès du milieu et du public voyageur. Voilà pourquoi nous aimerions vous rappeler que sa reproduction est interdite, en tout ou en partie, à moins d'une autorisation écrite et préalable de notre part.

des bulletins *info CITQ*,

outils à valeur ajoutée qui offrent une foule de renseignements sur la classification et sur les enjeux reliés à la gestion d'un établissement d'hébergement touristique. Notre site Internet comporte en outre un espace réservé exclusivement aux exploitants. Pour accéder à celui-ci, vous aurez besoin de votre numéro d'établissement (294964) et de votre numéro d'exploitant (720849) comme mot de passe.

La CITQ a également mis sur pied des services de scénarisation qui peuvent vous aider à atteindre le niveau de classement recherché. Pour en savoir davantage sur ces services, communiquez avec Mme Julie Tremblay votre agente de relations avec les exploitants en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste 232. Elle sera heureuse de répondre à vos questions sur la classification de votre établissement.

La CITQ vous remercie pour de votre collaboration.

Dans l'espoir que vous obtiendrez tout le succès espéré, nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Michel Rheault

MR/aa

ATTESTATION DE CLASSIFICATION PROVISOIRE

294 CHEMIN DES PINSONS

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT: Résidences de tourisme

DATE D'EXPIRATION: 31 décembre 2018



La présente doit être affichée en tout temps à la vue du public durant sa période de validité et doit être remplacée aussitôt que l'exploitant reçoit le panneau permanent qui suit la visite de classification.

Tourisme
Québec 

AVIS D'EXPLOITATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

En vertu de l'article 6.1 de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique, nous désirons vous informer qu'une demande a été reçue pour l'obtention d'une attestation de classification dans le but d'exploiter un établissement d'hébergement touristique à l'adresse inscrite dans la section 1 du présent formulaire.

En vertu du même article, la municipalité doit, dans les 45 jours de l'avis, informer le ministre si l'usage projeté n'est pas conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages.

« Constitue un établissement d'hébergement touristique tout établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement est offerte en location contre rémunération, pour une période n'excédant pas 31 jours, à des touristes sur une base régulière lors d'une même année civile, et dont la disponibilité de l'unité est rendue publique. »

SECTION 1 — INFORMATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT ET SON EXPLOITANT		NO. D'ÉTABLISSEMENT : 294964
Nom de l'établissement :	294 CHEMIN DES PINSONS	
Adresse :	A 294, ch. des Pinsons, L'Ascension	Code postal : J0T 1W0
Arrondissement, municipalité, municipalité régionale de comté :	L'Ascension Antoine-Labelle	
Nombre d'unités offertes :	1	
Catégorie de l'établissement (vous pouvez vous référer aux définitions situées au verso de ce formulaire) :	<input type="checkbox"/> Établissements hôteliers <input type="checkbox"/> Gîtes <input checked="" type="checkbox"/> Résidences de tourisme <input type="checkbox"/> Établissements de camping <input type="checkbox"/> Établissements de pourvoirie <input type="checkbox"/> Établissements d'enseignement <input type="checkbox"/> Auberges de jeunesse <input type="checkbox"/> Centres de vacances <input type="checkbox"/> Autres établissements d'hébergement	
Nom de l'exploitant :	CHALETS DU LAC DU PETIT BROCHET INC.	
Nom de son représentant :	Jean-Pierre Duhamel	
Téléphone principal :	[REDACTED] art. 54	
Adresse courriel :	[REDACTED] art. 54	

SECTION 2 — À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ	
L'usage projeté de l'établissement d'hébergement touristique inscrit dans la section 1 du formulaire est-il conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages?	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Officier municipal :	Christian Pilon <i>(Nom en lettres moulées du fonctionnaire municipal autorisé)</i>
Signature :	[Signature] Date : 19/10/2016

Veuillez retourner ce formulaire dans les délais prévus par la Loi soit par courrier, courriel ou télécopieur, à :

Corporation de l'industrie touristique du Québec
Adresse : 1010, rue de Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7
Courriel : info@citq.qc.ca
Télécopieur : 450 679-1489

L'article 7 du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique définit chacune des catégories d'établissements suivantes :

Catégorie	Définition
Établissements hôteliers	Établissements où est offert de l'hébergement en chambres, suites ou appartements meublés dotés d'un service d'auto cuisine, incluant des services de réception et d'entretien ménager quotidiens et tous autres services hôteliers.
Résidences de tourisme	Établissements où est offert de l'hébergement en appartements, maisons ou chalets meublés, incluant un service d'auto cuisine.
Centres de vacances	Établissements où est offert de l'hébergement, incluant des services de restauration ou des services d'auto cuisine, des activités récréatives ou des services d'animation, ainsi que des aménagements et équipements de loisir, moyennant un prix forfaitaire.
Gîtes	Établissements où est offert de l'hébergement en chambres dans une résidence privée où l'exploitant réside et rend disponible au plus 5 chambres qui reçoivent un maximum de 15 personnes, incluant un service de petit-déjeuner servi sur place, moyennant un prix forfaitaire.
Auberges de jeunesse	Établissements où est offert de l'hébergement en chambres, ou en lits dans un ou plusieurs dortoirs, incluant des services de restauration ou des services d'auto cuisine et des services de surveillance à temps plein.
Établissements d'enseignement	Établissements où est offert de l'hébergement dans un établissement d'enseignement, quelle que soit la loi qui le régit, sauf si les unités d'hébergement ne sont offertes qu'à des étudiants de l'établissement.
Établissements de camping	Établissements où est offert de l'hébergement en prêt-à-camper ou en sites pour camper constitués d'emplacements fixes permettant d'accueillir des tentes ou des véhicules de camping récréatifs motorisés ou non, incluant des services.
Établissements de pourvoirie	Établissements où est offert de l'hébergement dans une pourvoirie au sens de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (L.R.Q., c. C-61.1) ou de la Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie James et du Nouveau-Québec (L.R.Q., c. D-13.1).
Autres établissements d'hébergement	Établissements d'hébergement touristique qui ne font partie d'aucune des autres catégories.



Demande d'attestation de classification

Identifiant de l'établissement : 294964

REÇU LE
24 OCT. 2018

294 CHEMIN DES PINSONS
Monsieur Jean-Pierre Duhamel
[redacted] art. 54

Établissement

Nom	
294 CHEMIN DES PINSONS	
Adresse ou localisation géographique	
294, chemin des Pinsons	
Municipalité	Code postal
L'Ascension	J0T 1W0
Téléphone	Télécopieur
514 779-3782	450 508-4160
Catégorie	Nombre maximal d'unités
Résidences de tourisme	1
Détail des types d'unités	
1 appartement(s), maison(s), chalet(s)	

Exploitant

Nom	CHALET DU LAC DU PETIT BROCHET INC.	NEQ	1170559596
Adresse	[redacted] art. 54		
Municipalité	[redacted] art. 54	Code postal	[redacted] art. 54
Représentant	Jean-Pierre Duhamel		
Téléphone	[redacted] art. 54	Télécopieur	[redacted] art. 54

Nom du représentant (en lettres moulées)

J E A N - P I E R R E D U H A M E L

X [redacted] art. 54 _____
 Signature du représentant Date 2018/10/17



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

RECU LE
01 DEC. 2016

DÉLÉGATION D'AUTORITÉ



Sur proposition de Jean Pierre Duhamel appuyée par Dominique Poirier il est résolu à l'unanimité de nommer **JEAN-PIERRE DUHAMEL**, pour représenter la corporation/la société **CHALETS DU LAC DU PETIT BROCHET INC.**, propriétaire de l'établissement d'hébergement touristique nommé ci-dessous aux fins de discussion auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (la CITOQ) pour tout sujet relatif à l'établissement d'hébergement touristique correspondant au numéro de dossier **294964**. Nous reconnaissons que la CITOQ se réserve le droit de ne faire affaire qu'avec notre représentant pour des questions d'administration et de classification de cette unité si elle le juge à propos.

Nom du ou des exploitants :

Date : 26 octobre 2016

CHALETS DU LAC DU PETIT BROCHET INC.

Appellation de l'établissement et coordonnées :

Numéro d'établissement : 294964

294 CHEMIN DES PINSONS
294, chemin des Pinsons
L'Ascension, (Québec) J0T 1W0

Signature des administrateurs (min. 2 signatures requises si plus d'un administrateur) :

[Redacted signature]

art. 54

[Redacted signature]

art. 54

Date : 16 Nov 2016



Inscription et modifications

Fichier des établissements d'hébergement touristique

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 294964



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

Adresse de correspondance

Monsieur Jean-Pierre Duhamel
294 CHEMIN DES PINSONS

art. 54



1. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

1.1. Type de détention (cochez ✓)

- Propriétaire
- Locataire

1.3. Forme juridique (cochez ✓)

- Entreprise individuelle
- Association personnalisée
- Coopérative
- Mutuelle d'assurance
- Société de participation
- Société en commandite

- Société en nom collectif (S.E.N.C.)
- Société étrangère
- Société par actions (compagnie)
- Syndicat de copropriété
- Fichier des autorités publiques
- Autre personne morale (spécifiez)

1.2. NEQ

1170559596

1.4. Nom

CHALETS DU LAC DU PETIT BROCHET INC.

1.5. Adresse

art. 54

1.6. Municipalité

art. 54

1.7. Code postal

art. 54

1.8. Province ou état

art. 54

1.9. Pays

art. 54

1.10. Téléphone principal

art. 54

1.11. Téléphone secondaire

art. 54

1.12. Télécopieur

art. 54

1.13. Représentant (cochez ✓)

- Madame
- Monsieur

Jean-Pierre Duhamel

1.14. Courriel de l'exploitant ou de son représentant

art. 54

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Inscription et modifications

Fichier des établissements d'hébergement touristique

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 294964

2. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

2.1. Nom 294 CHEMIN DES PINSONS

(CETTE APPELLATION SERA AFFICHÉE SUR VOTRE PANONCEAU
DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES S'APPLIQUERONT POUR TOUT CHANGEMENT ULTÉRIEUR)

2.2. Adresse 294, chemin des Pinsons

2.3. Municipalité L'Ascension

2.4. Code postal J0T 1W0 | 2.5. Municipalité avant fusion

2.6. Téléphone principal (pour réservation) 514 779-3782 | 2.7. Téléphone secondaire 514-779-3782

2.8. Télécopieur 514-779-4160

2.9. Téléphone sans frais 450 508-4160 | Territoire(s) d'accès

2.10. Courriel de l'établissement j.pierreduhamel@videotron.ca

- 2.11. Adresse de correspondance (cochez ✓)
- Identique à l'adresse de l'établissement
 - Identique à l'adresse de l'exploitant
 - Autre (voir et corriger l'encadré à la page 1)

- 2.12. Langue de correspondance (cochez ✓)
- Français
 - Anglais

art. 54

Inscription et modifications

Fichier des établissements d'hébergement touristique

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 294964

3. COORDONNÉES MULTIMÉDIA (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

3.1.1 Site Web
(français)

Avenir

3.1.2 Site Web
(anglais)

Identique au site Web en français (voir 3.1.1)

Avenir

3.2.1 Adresse
internet mobile
(français)

~~Chaletdulac@videotron.ca~~

3.2.2 Adresse
internet mobile
(anglais)

Identique à l'adresse internet mobile en français (voir 3.2.1)

~~Chaletdulac@videotron.ca~~

3.3.1 Adresse
Facebook (français)

Avenir

3.3.2 Adresse
Facebook (anglais)

Identique à l'adresse Facebook en français (voir 3.3.1)

Avenir

3.4.1 Blogue
(français)

∅

3.4.2 Blogue
(anglais)

Identique au blogue en français (voir 3.4.1)

∅

3.5.1 Adresse
Twitter (français)

Avenir

3.5.2 Adresse
Twitter (anglais)

Identique à l'adresse Twitter en français (voir 3.5.1)

Avenir



Déclaration de services et d'activités

Fichier des établissements d'hébergement touristique

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 294964

CONSEILS PRATIQUES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

ATR : 11
294 CHEMIN DES PINSONS
294, chemin des Pinsons
L'Ascension
J0T 1W0
Tél. : 514 779-3782

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Cartes acceptées (cochez ✓)

- American Express
- Carte de débit
- Discover
- JCB
- MasterCard
- Visa
- Paypal

1.2. Localisation (cochez ✓)

- À la campagne
- À la ferme
- À moins de 10 km d'un aéroport
- Au bord de la mer (golfe)
- Au bord d'une rivière, d'un lac ou du fleuve
- Au centre-ville
- En forêt

1.3. Accès à votre établissement

N° de route ou d'autoroute 1117 N° de sortie 3211

1.4. Période (s) d'exploitation (cochez ✓)

- Annuelle
- Saisonnière

Date d'ouverture Date de fermeture
jj-mm jj-mm

Date d'ouverture Date de fermeture
jj-mm jj-mm

Déclaration de services et d'activités

Fichier des établissements d'hébergement touristique

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement :

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

● Configuration des unités

1.5. Nombre total d'unités
(appartements, maisons ou chalets)

● Commodités

Attention ! Le nombre d'unités par équipement ne peut être supérieur au nombre total d'unités déclaré à la question 1.5.

1.6. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil gratuit

1.14. Nombre d'unités avec salle de bains
privée

1.7. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil payant

1.15. Nombre d'unités avec téléphone

1.8. Nombre d'unités climatisées

1.16. Nombre d'unités avec téléviseur

1.9. Nombre d'unités avec
baignoire à remous

1.17. Nombre d'unités pour fumeurs

1.10. Nombre d'unités avec cuisinette*

1.18. Nombre d'unités pour non-fumeurs

1.11. Nombre d'unités avec
four à micro-ondes

1.19. Nombre d'unités sans tapis

1.12. Nombre d'unités avec foyer

1.20. Nombre de salles de bains partagées

1.13. Nombre d'unités avec lecteur
DVD

* Le terme cuisinette comprend les notions de cuisinette et de cuisine

Déclaration de services et d'activités

Fichier des établissements d'hébergement touristique

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 294964

2. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS SUR PLACE



Veillez cocher les services offerts SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Animaux de compagnie admis <input type="checkbox"/> Animaux de compagnie payant <input type="checkbox"/> Ascenseur <input type="checkbox"/> Bar <input type="checkbox"/> Belvédère <input type="checkbox"/> Centre d'affaires <input type="checkbox"/> Centre de détente <input type="checkbox"/> Consigne <input type="checkbox"/> Dépanneur <input checked="" type="checkbox"/> Établissement entièrement non-fumeur <input type="checkbox"/> Garde d'enfants <input type="checkbox"/> Hébergement en arbre <input type="checkbox"/> Hébergement en igloo <input type="checkbox"/> Hébergement en tipi <input type="checkbox"/> Hébergement en yourte <input checked="" type="checkbox"/> Laveuse et sècheuse <input type="checkbox"/> Literie en location <input checked="" type="checkbox"/> Literie incluse <input type="checkbox"/> Location de bicyclettes <input type="checkbox"/> Location de motoneiges <input type="checkbox"/> Location de planche à neige <input type="checkbox"/> Location de skis alpins <input type="checkbox"/> Location de skis de randonnée | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Location de voitures <input checked="" type="checkbox"/> Location d'embarcations <input type="checkbox"/> Navette : aéroport <input type="checkbox"/> Navette : station de ski <input checked="" type="checkbox"/> Rampe de mise à l'eau <input checked="" type="checkbox"/> Remise sécurisée pour bicyclettes <input checked="" type="checkbox"/> Remise sécurisée pour motoneiges <input checked="" type="checkbox"/> Remise sécurisée pour skis <input checked="" type="checkbox"/> Réservation obligatoire <input type="checkbox"/> Restauration sur place : déjeuner <input type="checkbox"/> Restauration sur place : dîner <input type="checkbox"/> Restauration sur place : souper <input type="checkbox"/> Salle(s) de réception, de réunion ou de congrès <input checked="" type="checkbox"/> Sauna <input checked="" type="checkbox"/> Stationnement extérieur gratuit <input type="checkbox"/> Stationnement extérieur payant <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur gratuit <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur payant <input type="checkbox"/> Tarif de groupe <input type="checkbox"/> Téléphone public <input type="checkbox"/> Transport en commun à proximité <input type="checkbox"/> Voiturier obligatoire |
|---|---|

} NA

3. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS DANS LES AIRES COMMUNES

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil gratuit <input type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil payant <input type="checkbox"/> Borne de recharge pour véhicule électrique | <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Spa extérieur <i>en construction</i> <input checked="" type="checkbox"/> Spa intérieur |
|--|---|

Déclaration de services et d'activités

Fichier des établissements d'hébergement touristique

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 294964

4. DÉCLARATION D'ACTIVITÉS OFFERTES SUR PLACE



Veillez cocher les activités offertes SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine extérieure | <input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de motoneige |
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine intérieure | <input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de quad (VTT) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Baignade : plage | <input type="checkbox"/> Sentiers de randonnée pédestre |
| <input checked="" type="checkbox"/> Chasse | <input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de raquettes |
| <input type="checkbox"/> Équitation | <input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de vélo de montagne |
| <input type="checkbox"/> Escalade | <input type="checkbox"/> Ski alpin |
| <input type="checkbox"/> Glissoires d'hiver | <input checked="" type="checkbox"/> Ski de randonnée |
| <input type="checkbox"/> Golf | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : canot - Fournis |
| <input checked="" type="checkbox"/> Observation de la faune | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : chaloupe - Non Fournis |
| <input type="checkbox"/> Observation des mammifères marins | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : kayak - Non Fournis |
| <input checked="" type="checkbox"/> Patinage sur glace | <input type="checkbox"/> Sport nautique : motomarine - <u>Non Fournis</u> |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pêche | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : pédalo - Non Fournis |
| <input type="checkbox"/> Pêche blanche | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : planche à voile - Non Fournis |
| <input checked="" type="checkbox"/> Piste cyclable | <input type="checkbox"/> Sport nautique : plongée sous-marine ∅ |
| <input type="checkbox"/> Plan d'eau sans baignade | <input type="checkbox"/> Sport nautique : rafting ∅ |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour adultes | <input type="checkbox"/> Sport nautique : voilier ∅ |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour enfants | <input type="checkbox"/> Tennis extérieur ∅ |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à cheval | <input type="checkbox"/> Tennis intérieur ∅ |
| <input checked="" type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à chiens <i>2 kcal</i> | <input type="checkbox"/> Terrain avec équipement sportif ∅ |
| <input type="checkbox"/> Salle de conditionnement physique | <input type="checkbox"/> Terrain de jeux pour enfants ∅ A venir |
| <input type="checkbox"/> Salle de jeux intérieurs | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été ∅ |
| <input type="checkbox"/> Salle de spectacles | |



Veillez cocher les activités offertes À MOINS DE 10 KM de votre établissement. Celles-ci sont les seules activités pouvant être déclarées sans être offertes sur les lieux mêmes.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Baignade : plage à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Ski alpin à moins de 10 km |
| <input type="checkbox"/> Golf à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Ski de randonnée à moins de 10 km |
| <input type="checkbox"/> Piste cyclable à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été à moins de 10 km |

Déclarations et consentement

Fichier des établissements d'hébergement touristique Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 294964

1. RÉNOVATIONS MAJEURES

Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permettre d'optimiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :

Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du : |_|_|_|_| - |_| - |_| au |_|_|_|_| - |_| - |_|.

La CITQ se réserve toutefois le droit d'effectuer une visite de classification à l'intérieur des dates susmentionnées.

2. DÉCLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN (Ces prix seront ceux diffusés.)



Les prix déclarés doivent être PAR NUITÉE, exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement. Si vos prix incluent plus d'une nuitée, veuillez diviser le prix par le nombre de nuitées incluses (ex. 700 \$/semaine = 100 \$/nuitée).

Prix par nuitée	Capacité
Prix maximal de l'unité la moins chère 11491, _ 	de l'unité la plus petite 5 _
Prix maximal de l'unité la plus chère 2001, _ 	de l'unité la plus grande 5 _

Je refuse que les prix par nuitée et/ou les capacités soient diffusés.

3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos différents partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (QuebecOriginal.com). (cochez ✓)

- J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.
- J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans QuebecOriginal.com.
- Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce document et l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.

Nom du représentant

J E A N - P I E R R E D U H A M E L

art. 54

Date

14 Nov 2016



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 10 octobre 2017

294 CHEMIN DES PINONS
MONSIEUR JEAN-PIERRE DUHAMEL

art. 54

Objet: Résultat de classification — Établissement 294964

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la fiche-résultat de la visite de classification de votre établissement. Votre établissement est classé **3 étoiles**.

Vous pouvez interjeter appel de ce résultat dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous pouvez demander la marche à suivre à votre agent ou la consulter dans la zone réservée aux exploitants du www.citq.info.

Nous vous rappelons que pour vous prévaloir de la possibilité d'en appeler du résultat, vous ne devez avoir apporté aucune modification, amélioration ou rénovation tant que nous n'aurons pas effectué de contre-visite de votre établissement.

Pour toute information relative aux résultats, veuillez communiquer avec Julie Tremblay, au poste 232. La CITQ offre également des services à valeur ajoutée, comme des lettres de détails, des visites intérimaires ou des visites de scénarisation. Veuillez-vous adresser à votre agent.

Si votre classement demeure le même et qu'il n'y a pas de modification au nom de votre établissement, votre panneau, tenant lieu d'attestation ministérielle, demeure valide et doit continuer d'être affiché à la vue du public. Sinon, un nouveau panneau vous sera transmis. Si votre établissement est visité pour la première fois, vous devrez afficher le panneau fourni à la vue du public. La prochaine visite de classification aura lieu moins de deux ans après la date de la présente visite.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

Michel Rheault
p.j.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

RÉSULTAT DE VISITE — RÉSIDENCE DE TOURISME

Nom de l'établissement: 294 CHEMIN DES PINSONS
Adresse de l'établissement: 294, chemin des Pinsons, L'Ascension (Québec) J0T 1W0
Numéro de l'établissement: 294964
Nombre d'unités: 1

CLASSEMENT

3 étoiles

GROUPES	UNITÉS	SECTIONS	NIVEAU SECTIONS	NIVEAU UNITÉS
Chalet 294	Chalet 294			
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	3	
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	3	
		SECTION 3 : L'ESPACE REPAS	3	
		SECTION 4 : LE SALON	3	
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	3	
		SECTION 6 : LES SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	5	

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 14 janvier 2020

294 CHEMIN DES PINSONS
MONSIEUR JEAN-PIERRE DUHAMEL

art. 54

Objet: Résultat de classification — Établissement 294964

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la fiche-résultat de la visite de classification de votre établissement. Votre établissement est classé **3 étoiles**.

Vous pouvez interjeter appel de ce résultat dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous pouvez demander la marche à suivre à votre agent ou la consulter dans la zone réservée aux exploitants du www.citq.info.

Nous vous rappelons que pour vous prévaloir de la possibilité d'en appeler du résultat, vous ne devez avoir apporté aucune modification, amélioration ou rénovation tant que nous n'aurons pas effectué de contre-visite de votre établissement.

Pour toute information relative aux résultats, veuillez communiquer avec Marilyne Bernasconi, au poste 237. La CITQ offre également des services à valeur ajoutée, comme des lettres de détails, des visites intérimaires ou des visites de scénarisation. Veuillez-vous adresser à votre agent.

Si votre classement demeure le même et qu'il n'y a pas de modification au nom de votre établissement, votre panneau, tenant lieu d'attestation ministérielle, demeure valide et doit continuer d'être affiché à la vue du public. Sinon, un nouveau panneau vous sera transmis. Si votre établissement est visité pour la première fois, vous devrez afficher le panneau qui vous sera transmis prochainement à la vue du public. La prochaine visite de classification aura lieu moins de deux ans après la date de la présente visite.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

Jocelyn Dessureault
p.j.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

RÉSULTAT DE VISITE — RÉSIDENCE DE TOURISME

Nom de l'établissement: 294 CHEMIN DES PINSONS
Adresse de l'établissement: 294, chemin des Pinsons, L'Ascension (Québec) J0T 1W0
Numéro de l'établissement: 294964
Nombre d'unités: 1

CLASSEMENT

3 étoiles

GROUPES	UNITÉS	SECTIONS	NIVEAU SECTIONS	NIVEAU UNITÉS
294 CHEMIN DES PINSONS	294 CH DES PINSONS			
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	3	
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	3	
		SECTION 3 : L'ESPACE REPAS	3	
		SECTION 4 : LE SALON	3	
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	3	
		SECTION 6 : LES SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	5	

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION
 59, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE
 L'ASCENSION (QUÉBEC) J0T 1W0

REÇU LE

01 DEC. 2016

OK JB

294964

D/P ÉTAT DU PAIEMENT

N° demande Ouverture Page
 DPUSL160229 2016/10/27 S 1

Matricule N° permis
 0162 50 7000 0 000 0000 USL160229

Téléphone: (819) 275-3027
 Télécopieur: (819) 275-3489
 taxes@municipalite-lascension.qc.ca
 municipalite-lascension.qc.ca

-> Propriétaire		-> Requérent	
Nom	: CHALETS LAC PETIT BROCHET	Nom	: CHALETS LAC PETIT BROCHET
Adresse	: [REDACTED] art. 54	Adresse	: [REDACTED] art. 54
Municipalité	: [REDACTED]	Municipalité	: [REDACTED]
Province	: [REDACTED] Code Postal : [REDACTED]	Province	: [REDACTED] Code Postal : [REDACTED]
Téléphone	: [REDACTED]	Téléphone	: [REDACTED]
Télécopieur	: () -	Télécopieur	: () -
Licence RBQ	: [REDACTED] Licence NEQ : [REDACTED]	Licence RBQ	: [REDACTED] Licence NEQ : [REDACTED]

Description	Date	Montant	Paiement	Type d'enc.	N° reçu	Note
Paiement	2016/10/27	20.00	20.00		DPE1600223	Transaction en cours
	Total	20.00	20.00	Solde		

argent

Date	Ouverture	Complétée	Début	Fin
	2016/10/27	2016/10/27	2016/10/27	/ /

Téléphone: (819) 275-3027
 Télécopieur: (819) 275-3489
 taxes@municipalite-lascension.qc.ca
 municipalite-lascension.qc.ca

N° demande Ouverture Page
 DPUSL160229 2016/10/27 S 1/4

Matricule N° permis
 0162 50 7000 0 000 0000 USL160229

-> Propriétaire		-> Requérent	
Nom	: CHALETS LAC PETIT BROCHET	Nom	: CHALETS LAC PETIT BROCHET
Adresse	: [REDACTED] art. 54	Adresse	: [REDACTED] art. 54
Municipalité	: [REDACTED]	Municipalité	: [REDACTED]
Province	: [REDACTED] Pays : [REDACTED] CP : [REDACTED]	Province	: [REDACTED] Pays : [REDACTED] CP : [REDACTED]
Téléphone	: [REDACTED] Tél.2 : () -	Téléphone	: [REDACTED] Tél.2 : () -
Poste #	: [REDACTED]	Poste #	: [REDACTED]
Télécopieur	: () -	Télécopieur	: () -
Licence RBQ	: [REDACTED]	Licence RBQ	: [REDACTED]
Licence NEQ	: [REDACTED]	Licence NEQ	: [REDACTED]

-> Emplacement des travaux *Si même que le "Propriétaire", ne pas remplir cette section

N° civique	Type et nom de voie			
294	CHEMIN DES PINSONS			
Municipalité	Appartement		CP	
L'ASCENSION			JOT 1W0	
N° Matricule apparaissant au rôle	N° lot 1	Frontage		
0162 50 7000 0 000 0000	36-1-P			
N° lot 2	N° lot 3	Profondeur		
36-2-P	37-2-P			
Désignation secondaire	Superficie			
05	212729.40 Mètres carrés			
Nom du cadastre	Zone agricole	Zone municipale		
MOUSSEAU	Non zonée	VIL03 et CAM 2		
Nombre d'étages du bâtiment :	1.0	Aire de plancher	:	75.3 m²
Année de construction :	1967	Nombre de logements	:	1

Description du bâtiment ou des travaux :
 autorisation de location court séjour d'une résidence secondaire (art. 4.17 règl. 2000-348)

art. 54

Initiales du fonctionnaire désigné e.p. Initiales du requérent [REDACTED] Date 2 NOV 2016

MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION
59, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE
L'ASCENSION (QUÉBEC) J0T 1W0

Téléphone: (819) 275-3027
Télécopieur: (819) 275-3489
taxes@municipalite-lascension.qc.ca
municipalite-lascension.qc.ca

CERTIFICAT DE CHANGEMENT D'USAGE

N° demande	Ouverture	Page
DPUSL160229	2016/10/27	S 2/4

Matricule	N° permis
0162 50 7000 0 000 0000	USL160229

-> Motifs de la demande et remarques

Cette activité autorise l'affichage d'une seule enseigne d'une superficie de 0,6 mètre carrés sur le terrain ou sur le bâtiment conformément à l'article 10.2 du règlement 2000-348 relatif au zonage.

art. 54

Initiales du fonctionnaire désigné

ep.

Initiales du requérant

Date

2 Nov. 2016

MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION
59, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE
L'ASCENSION (QUÉBEC) J0T 1W0

Téléphone: (819) 275-3027
Télécopieur: (819) 275-3489
taxes@municipalite-lascension.qc.ca
municipalite-lascension.qc.ca

CERTIFICAT DE CHANGEMENT D'USAGE

N° demande	Ouverture	Page
DPUSL160229	2016/10/27	S 3/4

Matricule	N° permis
0162 50 7000 0 000 0000	USL160229

-> QUESTIONS DIVERSES -----
- N° de zone municipale: _____

VIL03 et CAM 2

art. 54

Initiales du fonctionnaire désigné

EP

Initiales du requérant



Date

2 NOV 2016

MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION
59, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE
L'ASCENSION (QUÉBEC) J0T 1W0

Téléphone: (819) 275-3027
Télécopieur: (819) 275-3489
taxes@municipalite-lascension.qc.ca
municipalite-lascension.qc.ca

CERTIFICAT DE CHANGEMENT D'USAGE

N° demande	Ouverture	Page
DPUSL160229	2016/10/27	S 3/4

Matricule	N° permis
0162 50 7000 0 000 0000	USL160229

-> QUESTIONS DIVERSES -----

- N° de zone municipale:

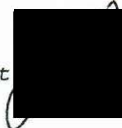
VIL03 et CAM 2

art. 54

Initiales du fonctionnaire désigné

ER

Initiales du requérant



Date

2 NOV 2016



1. INFORMATION DE L'EXPLOITANT

1.1 Type de détention : Propriétaire
1.2 NEQ : 1170559596
1.3 Forme juridique : ok
1.3b Autre personne :
1.4 Nombre de Propriétaires : 2
1.4b Sexe : Monsieur
1.4b Prénom, nom : Jean Pierre Duhamel
1.4b Sexe : Monsieur
1.4b Prénom, nom : Dominique Primeau
1.4b Sexe : Monsieur
1.4b Prénom, nom :
1.4b Sexe : Monsieur
1.4b Prénom, nom :
1.4b Sexe : Monsieur
1.4b Prénom, nom :
1.4b Sexe : Monsieur
1.4b Prénom, nom :
1.4b Sexe : Monsieur
1.4b Prénom, nom :
1.4b Sexe : Monsieur
1.4b Prénom, nom :
1.4b Sexe : Monsieur
1.4b Prénom, nom :
1.6 Adresse :
1.7 Municipalité :
1.9 Pays : CA
1.11 Tél.1 :
1.12 Tél.2 :
1.14 Courriel Exploitant :

ART. 54
ART. 54
ART. 54

ART. 54

ART. 54

MANDATAIRE

Mandataire : oui

2. COORDONNÉES DU MANDATAIRE

2.1 NEQ : 1170559596
2.2 Forme juridique : ok
2.3 Sexe : Monsieur
2.4 Nom : Jean-Pierre Duhamel
2.5 Adresse :
2.6 Municipalité :
2.8 Pays : CA
2.9 Province : QC
2.7 Code postal :
2.10 Tél.1 :
2.11 Tél.2 :
2.12 Téléc. :
2.13 Courriel Mandataire :

ART. 54
ART. 54
ART. 54

ART. 54
ART. 54

ART. 54

REPRÉSENTANT

Sexe : Monsieur
Prénom, nom: Jean- Pierre Duhamel
Courriel:
Téléphone:

3. COORDONNÉES ÉTABLISSEMENT

3.1 Nom : 294
3.2 Adresse: 294 chemin des pinsons
3.3 Municipalité : L'Ascension ,Quebec,Canada
3.4 Code postal: J0T-1W0
3.5 Municipalité av fusion: Même
3.6 Téléphone :
3.7 Tél.2:
3.8 Téléc.:
3.9 Tél.Sans Frais : Nil
3.9b Territoire Accès : - Choix -
3.10 Courriel établissement
3.11.1 Site Internet FR : Nil
3.11.2 Site Internet EN: Nil
3.11.2 Identique FR:

ART. 54

ART. 54

ART. 54



3.12 ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Adresse correspondance Etablissement :

Adresse correspondance Exploitant :

Adresse correspondance Mandataire : oui

Adresse correspondance Autre :

Adresse :

Municipalité :

Code postal :

ART. 54
ART. 54
ART. 54

Pays : CA

Province : QC

3.13 Langue: francais

CATÉGORIE / UNITÉ D'HÉBERGEMENT

Catégorie : ResidenceTourisme

Chambres : - 0 - 0 - 0 - 0 - 0

Suites : 0 - 0

Appartements : 0 - 0 - 0 - 0 - 0

Maisons : 0 - 0 - 0 - 0

Chalets : 01 - 0 - 0 - 0

Lits en dortoir : 0 - 0 - 0 - 0

TOTAL UNITÉS

Total : - 0 - 1 - 0 - 0 - 0

DATE DÉBUT DES OPÉRATIONS

5.1 Date : 1 10 2016

297875

REÇU LE

OK

23 JAN. 2019

CONFIRMATION PROVISOIRE - Assurance habitation**ASSURÉ(S) DÉSIGNÉ(S)**

Nom (s) : **9294 9361 QUEBEC INC** (Chalets de la forêt du cerf)
 Vincent Gignac et Claudine St-Pierre

Adresse: 335 chemin du Lac-à-la-peinture
 L'ASCENSION, QC, J0T 1W0

ASSUREUR AU DOSSIER

Nom : **via GROUPASSUR**

N^o de police: GAP09031

Date d'entrée en vigueur : **21 Décembre 2018**

Date d'expiration : **21 avril 2019**

OBJET	FORMULE	FRANCHISE
<input type="checkbox"/> Propriétaire occupant <input type="checkbox"/> Résidence secondaire <input type="checkbox"/> Copropriétaire occupant <input type="checkbox"/> Résidence saisonnière <input type="checkbox"/> Locataire occupant <input type="checkbox"/> Immeuble loué <input checked="" type="checkbox"/> Batiment en travaux	<input checked="" type="checkbox"/> Risques spécifiés <input type="checkbox"/> Bâtiment – Tous risques / Contenu – Risques spécifiés <input type="checkbox"/> Tous risques <input type="checkbox"/> Incendie et garanties annexes <input type="checkbox"/> Autre :	2 500\$
GARANTIES		
Coûts de réparation ou de reconstruction		MONTANTS
<input type="checkbox"/> MONTANT DE GARANTIE UNIQUE \$ <input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment 230 000\$ <input type="checkbox"/> Dépendances \$ <input type="checkbox"/> Contenu \$ <input type="checkbox"/> Unité d'habitation \$	<input type="checkbox"/> Améliorations locatives \$ <input type="checkbox"/> Répartition \$ <input checked="" type="checkbox"/> Responsabilité civile 2 000 000\$ <input type="checkbox"/> Responsabilité civile complémentaire (Umbrella) \$	MONTANTS
AVENANTS		
MONTANTS		MONTANTS
<input type="checkbox"/> Débordement ou fuite de mazout \$ <input type="checkbox"/> Dispositions légales visant la reconstruction \$ <input type="checkbox"/> Dommages d'eau – Eau du sol et égouts \$ <input type="checkbox"/> Dommages d'eau – Eau au dessus du sol \$ <input type="checkbox"/> Spa et piscine creusés <input type="checkbox"/> Spa et piscine hors-terre ou semi-creusés <input type="checkbox"/> Tremblements de terre \$ <input type="checkbox"/> Autre : \$	Assurance de biens divers assurés spécifiquement <input type="checkbox"/> \$	MONTANTS
INFORMATION COMPLÉMENTAIRE		

YANNICK LYONS

Courtier en assurance de dommages des particuliers
 y.lyons@courtiersmultiplus.com

22 janvier 2019**Courtiers Multi Plus Inc.**

5650 d'Iberville, bureau 630, Montréal, Qc H2G 2B3

Tél. : 514-376-0313 Fax : 514-376-0957

Site internet : www.courtiersmultiplus.com



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 01 décembre 2020

Monsieur Vincent Gignac
LA STATION DES MÉLÈZES



N/Réf. : Établissement n° 302443
Appellation : LA STATION DES MÉLÈZES
Adresse : 335, chemin du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension

Objet : Attestation de classification provisoire et trousse de bienvenue

Monsieur,

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) vous souhaite la bienvenue.

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour l'ouverture de votre dossier de classification.

Une attestation de classification provisoire de la catégorie « résidences de tourisme » vous est émise pour l'établissement mentionné ci-dessus.

Selon l'article 14 du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique, cette attestation doit être affichée à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement ou, s'il s'agit d'un ensemble mobilier ou immobilier, à l'endroit destiné à l'accueil ou à l'enregistrement de la clientèle touristique.

Également, Selon l'article 14.1 du Règlement sur les établissements touristiques, le titulaire d'une attestation de classification doit indiquer distinctement le numéro de son établissement d'hébergement (302443) sur toute publicité utilisée pour en faire la promotion, sur tout site Internet, qu'il soit ou non transactionnel, utilisé en lien avec l'exploitation de son établissement.

Notre **site Internet** (<http://citq.info>) comporte en outre un espace réservé exclusivement aux exploitants. Pour accéder à celui-ci, vous aurez besoin de

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

vosre numéro d'établissement (302443) et [REDACTED] comme mot de passe.

art.54

Nous vous invitons à vous y rendre pour consulter le **guide de classification de votre catégorie d'établissement**. Cet ouvrage de consultation contient tous les critères d'évaluation s'appliquant à votre établissement et des explications importantes sur le fonctionnement de la classification.

Nos guides sont le fruit des nombreuses recherches et consultations menées régulièrement auprès du milieu et du public voyageur. Voilà pourquoi nous aimerions vous rappeler que sa reproduction est interdite, en tout ou en partie, à moins d'une autorisation écrite et préalable de notre part.

Par ailleurs, la CITQ publie régulièrement **des bulletins *infoCITQ***, outils à valeur ajoutée qui offrent une foule de renseignements sur la classification et sur les enjeux liés à la gestion d'un établissement d'hébergement touristique. Vous pouvez les consulter dans la section *Publications* de notre site web.

La CITQ a également mis sur pied des services de scénarisation qui peuvent vous aider à atteindre le niveau de classement recherché. Pour en savoir davantage sur ces services, communiquez avec Mme Marilyne Bernasconi votre agente de relations avec les exploitants en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste 237. Elle sera heureuse de répondre à vos questions sur la classification de votre établissement.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

Dans l'espoir que vous obtiendrez tout le succès espéré, nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.
Le directeur général,



Jocelyn Dessureault

JD/ mb

Remis : Dossier CITQ #302443 - LA STATION DES MÉLÈZES

postmaster@municipalite-lascension.qc.ca <postmaster@municipalite-lascension.qc.ca>

Ven 2020-07-17 10:56

À : directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca <directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca>

 1 pièces jointes (53 ko)

Dossier CITQ #302443 - LA STATION DES MÉLÈZES;

Votre message a été remis aux destinataires suivants :

[directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca \(directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca\)](mailto:directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca)

Objet : Dossier CITQ #302443 - LA STATION DES MÉLÈZES



Corporation de l'industrie touristique du Québec

OK
REÇU LE 25 NOV. 2020
REÇU LE 25 NOV. 2020

DÉLÉGATION D'AUTORITÉ

Sur proposition de Vincent Gignac, appuyée par Vincent Gignac il est résolu à l'unanimité de nommer **VINCENT GIGNAC**, pour représenter la corporation/la société **9294-9361 QUÉBEC INC.**, propriétaire de l'établissement d'hébergement touristique nommé ci-dessous aux fins de discussion auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (la CITQ) pour tout sujet relatif à l'établissement d'hébergement touristique correspondant au numéro de dossier **302443**. Nous reconnaissons que la CITQ se réserve le droit de ne faire affaire qu'avec notre représentant pour des questions d'administration et de classification de cette unité si elle le juge à propos.

Nom du ou des exploitants :

Date : 29 septembre 2020

9294-9361 QUÉBEC INC.

Appellation de l'établissement et coordonnées :

Numéro d'établissement : 302443

LA STATION DES MÉLÈZES
335, chemin du Lac-à-la-Peinture
L'Ascension (Québec) J0T 1W0

Signature des propriétaires (min. 2 signatures requises) :

[Redacted signature area]

Date : 19 Nov 2020

Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

REÇU LE

25 NOV. 2020

Identifiant de l'établissement : 302443

Adresse de correspondance

Monsieur Vincent Gignac
LA STATION DES MÉLÈZES
1-10215, rue Waverly
Montréal (Québec) H3L 2W2



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

1. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

1.1. Type de détention (cochez ✓)

- X Propriétaire
 Locataire

1.3. Forme juridique (cochez ✓)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Entreprise individuelle | <input type="checkbox"/> Société en nom collectif (S.E.N.C.) |
| <input type="checkbox"/> Association personnifiée | <input type="checkbox"/> Société étrangère |
| <input type="checkbox"/> Coopérative | X <input checked="" type="checkbox"/> Société par actions (compagnie) |
| <input type="checkbox"/> Mutuelle d'assurance | <input type="checkbox"/> Syndicat de copropriété |
| <input type="checkbox"/> Société de participation | <input type="checkbox"/> Autre personne morale (spécifiez) |
| <input type="checkbox"/> Société en commandite | |

1.2. NEQ

1169767960

1.4. Nom

9294-9361 QUÉBEC INC.

1.5. Adresse

Art.54

1.6. Municipalité

Art.54

Art.54

1.8. Province ou état

Art.54

1.7. Code postal

Art.54

1.9. Pays

1.10. Téléphone principal

Art.54

1.11. Téléphone secondaire

Art.54

1.12. Télécopieur

1.13. Courriel de l'exploitant

Art.54

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

PCFIM-05-11 Date de début d'exploitation prévue : 2020-07-17 ATR : 11 Agent : 244 Numéro d'exploitant : 724280 2020-09-29



Demande d'attestation de classification


Inscription et modifications


Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 302443

2. COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

2.4. Nom *Vincent Gignac*


2.5. Adresse  Art.54


2.6. Municipalité  Art.54


2.7. Code postal  Art.54


2.8. Province ou état  Art.54

2.9. Pays  Art.54

2.10. Téléphone principal  Art.54

2.11. Téléphone secondaire 

2.12. Télécopieur 

2.13. Courriel du représentant  Art.54

Art.54





Corporation de l'industrie touristique du Québec

Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 302443

3. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

3.1. Nom LA STATION DES MÉLÈZES

(CETTE APPELLATION SERA AFFICHÉE SUR VOTRE PANONCEAU DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES S'APPLIQUERONT POUR TOUT CHANGEMENT ULTÉRIEUR)

3.2. Adresse 335, chemin du Lac-à-la-Peinture

3.3. Municipalité L'Ascension

3.4. Code postal J0T 1W0

3.5. Téléphone principal (pour réservation) (514) 918-4378

3.6. Téléphone secondaire

3.7. Télécopieur

3.8. Téléphone sans frais

3.9. Courriel de l'établissement excelvg@hotmail.com

3.10. Adresse de correspondance (cochez ✓)
 Identique à l'adresse de l'établissement
 Identique à l'adresse du représentant

3.11. Langue de correspondance (cochez ✓)
 Français
 Anglais

Art.54



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 302443

4. COORDONNÉES MULTIMÉDIA (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

4.1.1 Site Web
(français)

<https://stationdesmelezes.com/>

4.1.2 Site Web
(anglais)

Identique au site Web en français (voir 4.1.1)

4.2.1 Adresse
Facebook
(français)

4.2.2 Adresse
Facebook (anglais)

Identique à l'adresse Facebook en français (voir 4.3.1)

4.3.1 Blogue
(français)

4.3.2 Blogue
(anglais)

Identique au blogue en français (voir 4.4.1)

4.4.1 Adresse
Twitter (français)

4.4.2 Adresse
Twitter (anglais)

Identique à l'adresse Twitter en français (voir 4.5.1)

4.5.1 Adresse
Instagram
(français)

4.5.2 Adresse
Instagram (anglais)

Identique à l'adresse Instagram en français (voir 3.5.1)

Art.54

Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 302443

CONSEILS PRATIQUES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

ATR : 11 Tél. : 5149184378
LA STATION DES MÉLÈZES
 335, chemin du Lac-à-la-Peinture
 L'Ascension (Québec) J0T 1W0

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Cartes acceptées (cochez ✓)

- American Express
- Carte de débit
- Discover
- JCB
- MasterCard
- Visa
- Paypal
- Transfert bancaire électronique

1.2. Localisation (cochez ✓)

- À la campagne
- À la ferme
- À moins de 10 km d'un aéroport
- Au bord de la mer (golfe)
- Au bord d'une rivière, d'un lac ou du fleuve
- Au centre-ville
- En forêt

1.3. Période (s) d'exploitation (cochez ✓)

- Annuelle
- Saisonnière

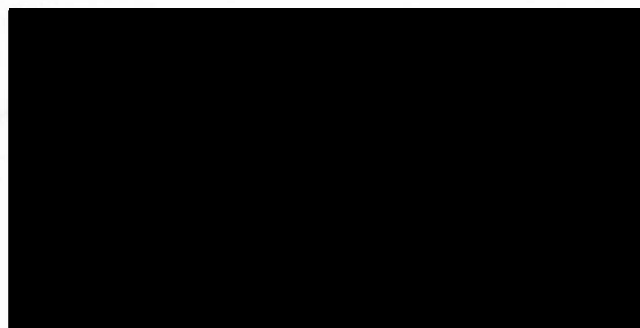
Date d'ouverture / / Date de fermeture / /

jj-mm jj-mm

Date d'ouverture / / Date de fermeture / /

jj-mm jj-mm

Art.54



Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 302443

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

● Configuration des unités

1.4. Nombre total d'unités
(appartements, maisons ou chalets) ³

● Commodités

Attention ! Le nombre d'unités par équipement ne peut être supérieur au nombre total d'unités déclaré à la question 1.4.

1.5. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil gratuit 3

1.13. Nombre d'unités
avec lecteur DVD 0

1.6. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil payant

1.14. Nombre d'unités avec salle de bains
privée 3

1.7. Nombre d'unités climatisées 0

1.15. Nombre d'unités avec téléphone 0

1.8. Nombre d'unités avec
baignoire à remous 0

1.16. Nombre d'unités avec téléviseur 3

1.9. Nombre d'unités avec cuisine* 3

1.17. Nombre d'unités pour fumeurs 0

1.10. Nombre d'unités avec cuisinette*

1.18. Nombre d'unités pour non-fumeurs 3

1.11. Nombre d'unités avec
four à micro-ondes 3

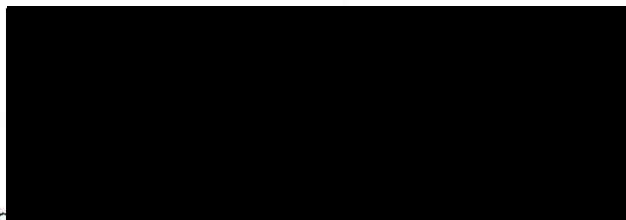
1.19. Nombre d'unités sans tapis 3

1.12. Nombre d'unités avec foyer 3

1.20. Nombre de salles
de bains partagées 0

* Le terme cuisine s'applique seulement lorsque tous les électroménagers présents sont de dimension standard.
Sinon, le terme cuisinette s'applique

Art.54



Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement :

2. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS SUR PLACE



Veillez cocher les services offerts SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Animaux de compagnie admis | <input type="checkbox"/> Location de voitures |
| <input type="checkbox"/> Animaux de compagnie payant | <input checked="" type="checkbox"/> Location d'embarcations |
| <input type="checkbox"/> Ascenseur | <input type="checkbox"/> Navette : aéroport |
| <input type="checkbox"/> Bar | <input type="checkbox"/> Navette : station de ski |
| <input type="checkbox"/> Belvédère | <input type="checkbox"/> Rampe de mise à l'eau |
| <input type="checkbox"/> Centre d'affaires | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour bicyclettes |
| <input type="checkbox"/> Centre de détente | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour motoneiges |
| <input type="checkbox"/> Consigne | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour skis |
| <input type="checkbox"/> Dépanneur | <input checked="" type="checkbox"/> Réservation obligatoire |
| <input type="checkbox"/> Établissement entièrement non-fumeur | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : déjeuner |
| <input type="checkbox"/> Garde d'enfants | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : dîner |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en arbre | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : souper |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en igloo | <input checked="" type="checkbox"/> Salle(s) de réception, de réunion ou de congrès |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en tipi | <input type="checkbox"/> Sauna |
| <input checked="" type="checkbox"/> Hébergement en yourte | <input checked="" type="checkbox"/> Stationnement extérieur gratuit |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laveuse et sècheuse | <input type="checkbox"/> Stationnement extérieur payant |
| <input checked="" type="checkbox"/> Literie en location | <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur gratuit |
| <input type="checkbox"/> Literie incluse | <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur payant |
| <input type="checkbox"/> Location de bicyclettes | <input checked="" type="checkbox"/> Tarif de groupe |
| <input type="checkbox"/> Location de motoneiges | <input type="checkbox"/> Téléphone public |
| <input type="checkbox"/> Location de planche à neige | <input type="checkbox"/> Transport en commun à proximité |
| <input type="checkbox"/> Location de skis alpins | <input type="checkbox"/> Voiturier obligatoire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Location de skis de randonnée | |

3. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS DANS LES AIRES COMMUNES

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil gratuit | <input type="checkbox"/> Spa extérieur |
| <input type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil payant | <input type="checkbox"/> Spa intérieur |
| <input type="checkbox"/> Borne de recharge pour véhicule électrique | |

Art.54

Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 302443

4. DÉCLARATION D'ACTIVITÉS OFFERTES SUR PLACE



Veillez cocher les activités offertes SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine extérieure | <input type="checkbox"/> Sentiers de motoneige |
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine intérieure | <input type="checkbox"/> Sentiers de quad (VTT) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Baignade : plage | <input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de randonnée pédestre |
| <input checked="" type="checkbox"/> Chasse | <input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de raquettes |
| <input type="checkbox"/> Équitation | <input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de vélo de montagne |
| <input type="checkbox"/> Escalade | <input type="checkbox"/> Ski alpin |
| <input checked="" type="checkbox"/> Glissoires d'hiver | <input checked="" type="checkbox"/> Ski de randonnée |
| <input type="checkbox"/> Golf | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : canot |
| <input type="checkbox"/> Observation de la faune | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : chaloupe |
| <input type="checkbox"/> Observation des mammifères marins | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : kayak |
| <input checked="" type="checkbox"/> Patinage sur glace | <input type="checkbox"/> Sport nautique : motomarine |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pêche | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : pédalo |
| <input type="checkbox"/> Pêche blanche | <input type="checkbox"/> Sport nautique : planche à voile |
| <input type="checkbox"/> Piste cyclable | <input type="checkbox"/> Sport nautique : plongée sous-marine |
| <input type="checkbox"/> Plan d'eau sans baignade | <input type="checkbox"/> Sport nautique : rafting |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour adultes | <input type="checkbox"/> Sport nautique : voilier |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour enfants | <input type="checkbox"/> Tennis extérieur |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à cheval | <input type="checkbox"/> Tennis intérieur |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à chiens | <input type="checkbox"/> Terrain avec équipement sportif |
| <input type="checkbox"/> Salle de conditionnement physique | <input type="checkbox"/> Terrain de jeux pour enfants |
| <input type="checkbox"/> Salle de jeux intérieurs | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été |
| <input type="checkbox"/> Salle de spectacles | |



Veillez cocher les activités offertes À MOINS DE 10 KM de votre établissement. Celles-ci sont les seules activités pouvant être déclarées sans être offertes sur les lieux mêmes.

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Baignade : plage à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Ski alpin à moins de 10 km |
| <input checked="" type="checkbox"/> Golf à moins de 10 km | <input checked="" type="checkbox"/> Ski de randonnée à moins de 10 km |
| <input checked="" type="checkbox"/> Piste cyclable à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été à moins de 10 km |

Art.54



Demande d'attestation de classification

Déclarations et consentement

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 302443

1. RÉNOVATIONS MAJEURES

Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permettre d'optimiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :

Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du : - - au - - .

a a a a m m j j a a a a m m j j

La CITQ se réserve toutefois le droit d'effectuer une visite de classification à l'intérieur des dates susmentionnées.

2. DÉCLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN (Ces prix seront ceux diffusés.)



Les prix déclarés doivent être PAR NUITÉE, exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement. Si vos prix incluent plus d'une nuitée, veuillez diviser le prix par le nombre de nuitées incluses (ex. 700 \$/semaine = 100 \$/nuitée).

Prix par nuitée	Capacité
Prix maximal de l'unité la moins chère 150,00	de l'unité la plus petite 14
Prix maximal de l'unité la plus chère 380,00	de l'unité la plus grande 22

3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos différents partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (BonjourQuebec.com). (cochez ✓)

- J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.
- J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans BonjourQuebec.com.
- Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce document et l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.

Nom du représentant

V I N C E N T G I G N A C

X
Signature

Art.54

Date

19 Novembre 2020

Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique

Identifiant de l'établissement : 302443

1. OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT

(a) L'exploitant doit, avant la visite :

- 1) avoir produit la preuve d'assurance de responsabilité civile ;
- 2) avoir acquitté les frais annuels inhérents à la classification ;
- 3) accepter le rendez-vous fixé par le classificateur et se présenter à ce rendez-vous ; toute remise de rendez-vous sans raison valable et suffisante entraîne pour l'exploitant la facturation des frais réels découlant du report de cette visite ;

(b) L'exploitant doit, au moment de la visite :

recevoir le classificateur à l'heure prévue et collaborer avec lui afin de lui permettre de réaliser son mandat de classification dans les meilleures conditions (prise de mesures, prise de photographies, accès à toutes les pièces) ;

(c) L'exploitant doit, en tout temps :

- 1) fournir à la CITQ des renseignements exacts et complets ;
- 2) appliquer des mesures de contrôle et de surveillance de manière à assurer le maintien de la conformité aux conditions de la classification en vigueur pendant toute la durée de la classification ;
- 3) afficher le panneau équivalant au classement attribué, selon les prescriptions du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique ;
- 4) dans toute la mesure du possible, utiliser, reproduire et communiquer au public, par quelque moyen que ce soit, le panneau s'appliquant à son établissement ainsi classifié ;
- 5) s'engager à ne modifier ou altérer d'aucune façon le panneau attestant la classification de l'établissement, celui-ci demeurant l'entière propriété du ministère du Tourisme du Québec.

2. REFUS DE VISITER

La CITQ peut refuser d'effectuer une visite de classification :

- (a) si la santé, la sécurité ou le bien-être du public à qui l'établissement veut fournir des services d'hébergement sont menacés ;
- (b) si la sécurité ou l'intégrité du classificateur est menacée ou si sa compétence est mise en doute par l'exploitant ou son représentant ;
- (c) si l'exploitant refuse de respecter les obligations décrites ci-dessus ou si l'établissement ne remplit pas les conditions d'obtention d'une attestation de classification ;
- (d) si l'exploitant a fait une déclaration contenant des renseignements faux ou trompeurs ou s'il a dénaturé un fait important lors de la demande d'attestation de classification ;
- (e) si l'exploitant refuse de payer à la CITQ les frais annuels inhérents à la classification ;
- (f) si l'exploitant déroge aux prescriptions du Règlement portant sur l'affichage du panneau.

3. APPEL DU RÉSULTAT DE LA CLASSIFICATION

Il existe une procédure d'appel du résultat de la classification. Pour connaître cette procédure, les exploitants sont priés de consulter la zone réservée du site Web de la CITQ (www.citq.info) ou de s'informer auprès de l'agent responsable de leur dossier. Les exploitants ont 30 jours pour interjeter appel. Passé ce délai, ils sont réputés avoir accepté le classement attribué.

4. AUTORISATIONS

Aux fins d'application des présentes et d'exécution des actes afférents, l'exploitant donne à la CITQ l'autorisation d'obtenir des renseignements complémentaires et de vérifier les renseignements fournis. L'exploitant permet à la CITQ de faire les visites de l'établissement à la fréquence que la CITQ considère à propos. Cette autorisation ne réduit aucunement la portée des déclarations contenues aux présentes et elle est irrévocable tant que la demande de classification est en traitement ou que l'exploitant détient une attestation de classification.

5. COMMUNICATION

Les renseignements contenus dans le présent document et les documents s'y rapportant ou colligés en vertu des présentes pourront être communiqués au Ministre et à toute autre personne que la CITQ jugera à propos sans le consentement préalable et exprès de l'exploitant. L'exploitant reconnaît que la CITQ est le titulaire et propriétaire du présent document et des documents s'y rapportant.

6. GUIDE DE CLASSIFICATION

L'exploitant s'engage à prendre connaissance du guide de classification de la catégorie de l'établissement à classifier, qui donne l'ensemble des critères sur lesquels porte la classification. L'exploitant s'engage à ne pas le reproduire, par quelque moyen que ce soit et dans quelque version que ce soit, sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la CITQ.

7. IMMUNITÉ

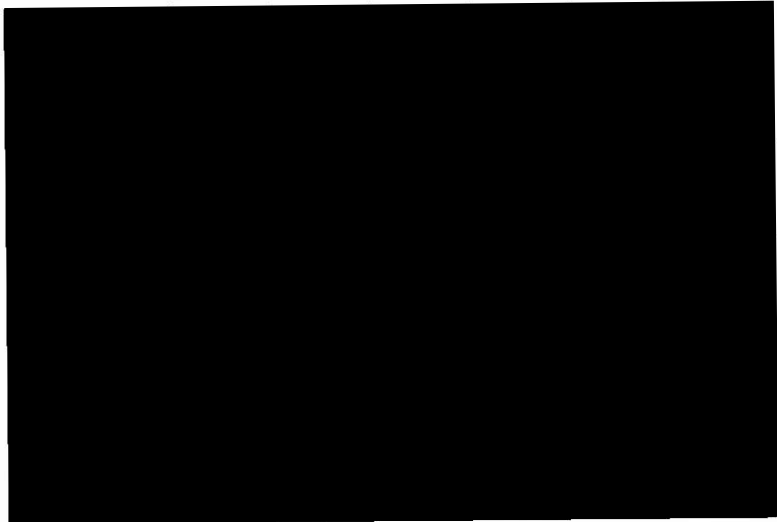
Aucun classificateur, employé, dirigeant, membre du comité de révision ou du conseil d'administration de la CITQ ne peut être poursuivi en justice pour un acte accompli de bonne foi dans l'exercice de ses fonctions.



Liste des unités
Résidence de tourisme

Identifiant de l'établissement :

NOM OU NUMÉRO ET ADRESSES DES UNITÉS (TOTAL DES UNITÉS : 3)
<i>La Pruche 420, chemin du Lac-à-la-Peinture</i>
<i>La Station 335, chemin du Lac-à-la-Peinture</i>
<i>Le Collin 415, chemin du Lac-à-la-Peinture</i>





Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 8 décembre 2020

LA STATION DES MÉLÈZES
MONSIEUR VINCENT GIGNAC

Art.54

Objet: Résultat de classification — Établissement 302443

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la fiche-résultat de la visite de classification de votre établissement. Votre établissement est classé **3 étoiles**.

Nous vous suggérons fortement d'entrer en contact avec la personne responsable de votre dossier afin de consolider votre résultat d'ici la prochaine visite de classification.

Vous pouvez interjeter appel de ce résultat dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous pouvez demander la marche à suivre à votre agent ou la consulter dans la zone réservée aux exploitants du www.citq.info.

Nous vous rappelons que pour vous prévaloir de la possibilité d'en appeler du résultat, vous ne devez avoir apporté aucune modification, amélioration ou rénovation tant que nous n'aurons pas effectué de contre-visite de votre établissement.

Pour toute information relative aux résultats, veuillez communiquer avec Marilyne Bernasconi, au poste 237. La CITQ offre également des services à valeur ajoutée, comme des lettres de détails, des visites intérimaires ou des visites de scénarisation. Veuillez-vous adresser à votre agent.

Si votre classement demeure le même et qu'il n'y a pas de modification au nom de votre établissement, votre panneau, tenant lieu d'attestation ministérielle, demeure valide et doit continuer d'être affiché à la vue du public. Sinon, un nouveau panneau vous sera transmis. Si votre établissement est visité pour la première fois, vous devrez afficher le panneau qui vous sera transmis prochainement à la vue du public. La prochaine visite de classification aura lieu moins de deux ans après la date de la présente visite.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

Jocelyn Dessureault

p.j.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

RÉSULTAT DE VISITE — RÉSIDENCE DE TOURISME

Nom de l'établissement: LA STATION DES MÉLÈZES
 Adresse de l'établissement: 335, chemin du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension (Québec) J0T 1W0
 Numéro de l'établissement: 302443
 Nombre d'unités: 3

CLASSEMENT

3 étoiles

Nous vous suggérons fortement d'entrer en contact avec la personne responsable de votre dossier afin de solidifier votre résultat d'ici la prochaine visite de classification.

GROUPES	UNITÉS	SECTIONS	NIVEAU SECTIONS	NIVEAU UNITÉS
LA PRUCHE 420	LA PRUCHE 420			3
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	1	
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	2	
		SECTION 3 : L'ESPACE REPAS	3	
		SECTION 4 : LE SALON	3	
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	3	
		SECTION 6 : LES SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	4	
LA STATION	LA STATION			3
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	2	
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	2	
		SECTION 3 : L'ESPACE REPAS	3	
		SECTION 4 : LE SALON	2	
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	3	
		SECTION 6 : LES SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	5	
LE COLLIN 425	LE COLLIN 425			3

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
 info@citq.qc.ca • www.citq.info
 1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

	SECTION 1 : LES CHAMBRES	2	
	SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	2	
	SECTION 3 : L'ESPACE REPAS	2	
	SECTION 4 : LE SALON	2	
	SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	3	
	SECTION 6 : LES SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	4	

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
 info@citq.qc.ca • www.citq.info
 1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

Rôle d'évaluation foncière

Municipalité de **L'Ascension**

en vigueur pour les exercices financiers **2018 - 2019 - 2020**

REÇU LE

07 JAN. 2019

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse : **335 - 545 CHEMIN DU LAC-A-LA-PEINTURE**
Arrondissement :
Cadastre(s) et numéro(s) de lot : **68 LYNCH 05, 67 LYNCH 05, 66 LYNCH 05, 74 LYNCH 05, 9-1 LYNCH 05, 6 LYNCH, 73 LYNCH 05, 70 LYNCH 05**
Numéro matricule : **0251-73-2020-0-000-0000**
Utilisation prédominante : **Chalet ou maison de villégiature**
Numéro d'unité de voisinage : **1210**
Dossier no : **134206**

2. Propriétaire

Nom : **QUEBEC 9294-9361 INC.**
Statut aux fins d'imposition scolaire : **Personne morale**
Adresse postale :
Date d'inscription au rôle : **02-06-2016**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale : **0,00 m**
Superficie : **587039,20 m²**

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages : **1**
Année de construction : **1960**
Aire d'étages : **0,00 m²**
Genre de construction :
Lien physique :
Nombre de logements : **3**
Nombre de locaux non résidentiels : **0**
Nombre de chambre locative : **0**

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence du marché : **01-07-2016**
Valeur du terrain : **182300 \$**
Valeur du bâtiment : **108200 \$**
Valeur de l'immeuble : **290500 \$**
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur : **215800 \$**

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variées de taxation : **Résiduelle**

Valeur imposable de l'immeuble : **290500 \$**

Valeur non imposable de l'immeuble : **0 \$**

ATTESTATION DE CLASSIFICATION PROVISOIRE

CHALET LA COURONNE BORÉALE

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT: Résidences de tourisme

DATE D'EXPIRATION: 6 mai 2022



La présente doit être affichée en tout temps à la vue du public durant sa période de validité et doit être remplacée aussitôt que l'exploitant reçoit le panneau permanent qui suit la visite de classification.

Tourisme
Québec 



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 06 mai 2021

Madame Julie Lambert
CHALET LA COURONNE BORÉALE

art.54

N/Réf. : Établissement n° 303943
Appellation : CHALET LA COURONNE BORÉALE
Adresse : 360, chemin des Pinsons, L'Ascension

Objet : Attestation de classification provisoire et trousse de bienvenue

Madame,

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) vous souhaite la bienvenue.

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour l'ouverture de votre dossier de classification.

Une attestation de classification provisoire de la catégorie « résidences de tourisme » vous est émise pour l'établissement mentionné ci-dessus.

Selon l'article 14 du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique, cette attestation doit être affichée à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement ou, s'il s'agit d'un ensemble mobilier ou immobilier, à l'endroit destiné à l'accueil ou à l'enregistrement de la clientèle touristique.

Également, Selon l'article 14.1 du Règlement sur les établissements touristiques, le titulaire d'une attestation de classification doit indiquer distinctement le numéro de son établissement d'hébergement (303943) sur toute publicité utilisée pour en faire la promotion, sur tout site Internet, qu'il soit ou non transactionnel, utilisé en lien avec l'exploitation de son établissement.

Notre **site Internet** (<http://citq.info>) comporte en outre un espace réservé exclusivement aux exploitants. Pour accéder à celui-ci, vous aurez besoin de

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

vosre numéro d'établissement (303943) et [REDACTED] comme mot de passe.

Nous vous invitons à vous y rendre pour consulter le **guide de classification de votre catégorie d'établissement**. Cet ouvrage de consultation contient tous les critères d'évaluation s'appliquant à votre établissement et des explications importantes sur le fonctionnement de la classification.

Nos guides sont le fruit des nombreuses recherches et consultations menées régulièrement auprès du milieu et du public voyageur. Voilà pourquoi nous aimerions vous rappeler que sa reproduction est interdite, en tout ou en partie, à moins d'une autorisation écrite et préalable de notre part.

Par ailleurs, la CITQ publie régulièrement **des bulletins *infoCITQ***, outils à valeur ajoutée qui offrent une foule de renseignements sur la classification et sur les enjeux liés à la gestion d'un établissement d'hébergement touristique. Vous pouvez les consulter dans la section *Publications* de notre site web.

La CITQ a également mis sur pied des services de scénarisation qui peuvent vous aider à atteindre le niveau de classement recherché. Pour en savoir davantage sur ces services, communiquez avec Mme Marilyne Bernasconi votre agente de relations avec les exploitants en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste 237. Elle sera heureuse de répondre à vos questions sur la classification de votre établissement.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

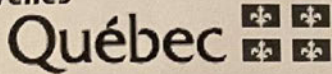
Dans l'espoir que vous obtiendrez tout le succès espéré, nous vous prions d'accepter, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.
Le directeur général,



Jocelyn Dessureault

JD/ mb

Énergie et Ressources
naturelles



**ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC**

Je certifie que la réquisition présentée le 2020-09-04 à 09:00 a été inscrite au Livre foncier de la circonscription foncière de Labelle sous le numéro 25 661 199.

Le fichier de signature électronique ECACL25_661_199.sig, qui accompagne ce document, émis par **M^e Stéphanie Cashman-Pelletier, L'Officier de la publicité foncière du Québec**, atteste que la transmission du document est sans altération et que celui-ci provient du Registre foncier.

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Acte
Forme :	Notariée en minute
Notaire instrumentant :	M ^e Josée CHAGNON
Numéro de minute :	3 895

Ci après nommé le « VENDEUR »

3895



VENTE

L'AN DEUX MILLE VINGT

Le trois septembre

DEVANT Me Josée CHAGNON, notaire en la Ville de Saint-Eustache, district judiciaire de Terrebonne, province de Québec, Canada.

COMPARAISSENT:

Louis VANIER, [REDACTED]
[REDACTED]

Ci-après nommé: le « VENDEUR »

ET

Dominic MARLEAU, [REDACTED]
[REDACTED]

Ci-après nommé: l'« ACHETEUR »

LESQUELS conviennent ce qui suit:

OBJET DU CONTRAT

Le vendeur vend à l'acheteur l'immeuble dont la désignation suit:

DÉSIGNATION

Un immeuble connu et désigné comme étant composé des lots suivants :

- le lot numéro QUATRE de la subdivision numéro UN du lot originaire numéro TRENTE-NEUF (39-1-4) du rang CINQ (RANG 5) du cadastre officiel du canton de Mousseau, dans la circonscription foncière de Labelle;
- et

- le lot numéro CINQ de la subdivision numéro UN du lot originaire numéro TRENTE-NEUF (39-1-5) du rang CINQ (RANG 5) du cadastre officiel du canton de Mousseau, dans la circonscription foncière de Labelle.

Avec toutes les bâtisses, circonstances et dépendances dessus construites, notamment une habitation portant le numéro 360 chemin des Pinsons, L'Ascension, province de Québec, J0T 1W0.

Ci-après nommé: l'« IMMEUBLE »

ORIGINE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ

Le vendeur est propriétaire de l'immeuble pour l'avoir acquis de Richard MARINIER et Lyse PRIMEAU, aux termes d'un acte de vente instrumenté par Me Pascale CORBIN, notaire, le dix-neuf janvier deux mille dix-huit (19 janvier 2018) et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Labelle sous le numéro 23 615 155.

GARANTIE

Cette vente est faite avec la garantie légale. Les biens meubles inclus dans la vente sont vendue sans garantie légale de qualité

DOSSIER DE TITRES

Le vendeur s'engage à remettre à l'acheteur tous les titres en sa possession ainsi qu'un certificat de localisation de date récente démontrant la situation actuelle des lieux.

POSSESSION

L'acheteur sera propriétaire de l'immeuble à compter de ce jour, avec possession juridique et occupation physique immédiates.

TRANSFERT DES RISQUES

Les parties conviennent que l'acheteur assumera les risques afférents à l'immeuble conformément à l'article 950 du *Code civil du Québec* à compter de la date des présentes.

DÉCLARATIONS DU VENDEUR

Le vendeur fait les déclarations suivantes et s'en porte garant:

1. L'immeuble est libre de toute hypothèque, redevance, priorité ou charge quelconque, compte tenu du fait qu'à même le prix de vente est acquittée aux frais du vendeur la seule dette hypothécaire grevant l'immeuble, savoir: Une sûreté réelle de premier rang en faveur de COMPUTERSHARE TRUST COMPANY OF CANADA, créée aux termes d'un acte de prêt hypothécaire par COMPUTERSHARE TRUST COMPANY OF CANADA à Louis VANIER, lequel fut instrumenté par Me Pascale CORBIN, notaire, le dix-sept janvier deux mille dix-huit (17 janvier 2018) et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Labelle sous le numéro 23 609 584.
2. Il n'y a aucune autre servitude que celle déjà mentionnée.
3. Tous les impôts fonciers échus ont été payés sans subrogation jusqu'au trente septembre deux mille vingt (30 septembre 2020) quant aux taxes municipales et jusqu'au trente juin deux mille vingt et un (30 juin 2021) quant aux taxes scolaires.
4. Tous les droits de mutation ont été acquittés.
5. Les appareils de chauffage se trouvant dans l'immeuble lui appartiennent et sont libres de tout droit.
6. Le certificat de localisation préparé par Denis ROBIDOUX, arpenteur-géomètre, le sept décembre deux mille dix-sept (7 décembre 2017) sous le numéro 12 961 de ses minutes, décrit l'état actuel de l'immeuble et aucune modification n'a été apportée à l'immeuble depuis cette date.
7. Il n'a reçu aucun avis provenant d'une autorité compétente à l'effet que l'immeuble n'est pas conforme aux règlements et lois en vigueur et à la suite duquel il n'aurait pas remédié au défaut qui y est dénoncé.

8. Il n'a reçu aucun avis à l'effet que l'immeuble n'est pas conforme aux lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement.

9. Aucune déclaration de résidence familiale n'affecte l'immeuble.

10. Il est un résident canadien au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et au sens de la *Loi sur les impôts* du Québec.

OBLIGATIONS

D'autre part, l'acheteur s'oblige à ce qui suit:

1. Prendre l'immeuble dans l'état où il se trouve, déclarant l'avoir vu et examiné à sa satisfaction et avoir vérifié lui-même auprès des autorités compétentes que la destination qu'il entend donner à l'immeuble est conforme aux lois et règlements en vigueur.

2. Payer tous les impôts fonciers à échoir, y compris la proportion de ceux-ci pour l'année courante à compter de la date de répartition ci-après mentionnée et aussi payer à compter de cette même date tous les versements à échoir tant en capital qu'en intérêts, sur toutes les taxes spéciales imposées avant ce jour dont le paiement est réparti sur plusieurs années.

3. Payer les frais et honoraires des présentes, de leur publicité et des copies pour toutes les parties.

4. Accepter le certificat de localisation préparé par Denis ROBIDOUX, arpenteur-géomètre, le sept décembre deux mille dix-sept (7 décembre 2017) sous le numéro 12 961 de ses minutes. L'acquéreur déclare avoir été informé que le certificat démontre que l'immeuble est affecté d'une bande de protection riveraine définie par règlement municipal et que l'entrée conduisant à la propriété empiète sur le lot 39-1-6.

RÉPARTITIONS

Les parties déclarent avoir fait entre elles les répartitions d'usage en date du trois septembre deux mille vingt (3 septembre 2020) suivant les états de compte fournis. Si d'autres répartitions s'avèrent nécessaires, elles seront effectuées à la même date.

DÉCLARATION RELATIVE À L'AVANT-CONTRAT

Cette vente est faite en exécution d'une promesse d'achat signée par l'acheteur et acceptée par le vendeur le trente juin deux mille vingt (30 juin 2020) (PA # 03281) et une modification le premier septembre deux mille vingt (1^{er} septembre 2020) (MO # 81292). Sauf incompatibilité, les parties confirment la survie des ententes de l'avant-contrat non reproduites aux présentes.

PRIX

Cette vente est faite pour le prix de [REDACTED] que le vendeur reconnaît avoir reçu de l'acheteur ce jour, dont et du tout quittance générale et finale.

ÉTATS CIVILS ET RÉGIMES MATRIMONIAUX

Dominic MARLEAU déclare qu'il est [REDACTED]

ET

Louis VANIER déclare qu'il est [REDACTED]

DÉCLARATIONS DES PARTIES RELATIVEMENT À LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES (T.P.S.) ET À LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC (T.V.Q.) POUR UN IMMEUBLE D'HABITATION

Le vendeur déclare que l'immeuble faisant l'objet de la présente vente est un immeuble occupé principalement à titre résidentiel, qu'il n'a effectué aucune rénovation majeure et n'a pas réclamé et ne réclamera pas de crédit de taxe sur les intrants relativement à l'acquisition ou à des

améliorations apportées à l'immeuble, le vendeur faisant cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force probante et le même effet que si elle était faite sous serment en vertu de la *Loi sur la preuve au Canada*. En conséquence, la présente vente est exonérée selon les dispositions de la *Loi sur la taxe d'accise* (L.C. 1990, ch. 45) et de la *Loi sur la taxe de vente du Québec* (L.Q. 1991, ch. 67).

CLAUSE INTERPRÉTATIVE

Chaque fois que le contexte l'exige, tout mot écrit au singulier comprend aussi le pluriel et vice versa, de même que tout mot écrit au genre masculin comprend aussi le genre féminin. Spécialement le mot "immeuble" ou "emplacement" ou "propriété", employé sans autre indication dans le présent acte, signifie tous et chacun des immeubles ci-dessus désignés.

Le mot "vendeur" ou "acheteur" peut signifier une ou plusieurs personnes de sexe féminin ou masculin ainsi qu'une ou plusieurs personnes morales ou physiques.

MENTIONS EXIGÉES EN VERTU DE L'ARTICLE 9, ALINÉA 1, DE LA LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

- A) Les noms, prénoms et résidences principales du cédant et du cessionnaire sont mentionnés à la rubrique désignation des parties.
- B) L'immeuble est situé sur le territoire de la Ville de l'Ascension.
- C) Le transfert ne concerne qu'un immeuble corporel.
- D) Selon le cédant et le cessionnaire, le montant de la contrepartie pour le transfert de l'immeuble est de [REDACTED]

E) Selon le cédant et le cessionnaire, le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de [REDACTED]

F) Le montant du droit de mutation est [REDACTED]

DONT ACTE en la Ville de Saint-Eustache, province de Québec, sous le numéro trois mille huit cent quatre-vingt quinze (3895) des minutes du notaire soussigné.

LECTURE FAITE, les parties signent en présence du notaire soussigné comme suit :

Dominic MARLEAU, le premier septembre deux mille vingt (1^{er} septembre 2020)

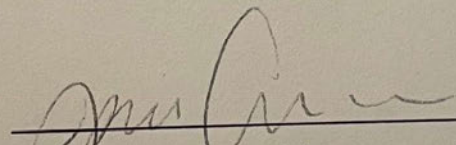
[REDACTED]

Dominic MARLEAU

Louis VANIER, à la date des présentes.

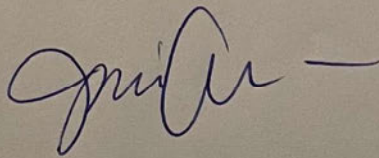
[REDACTED]

Louis VANIER



Josée CHAGNON, notaire

VRAIE COPIE de la minute des présentes demeurée en mon étude.



Le 3 septembre 2020

Minute 3895

ACTE DE VENTE

Par

Louis VANIER

À

Dominic MARLEAU

Publié à LABELLE

Le 04-09-2020

Numéro 25 661 199



Étude de Me JOSÉE CHAGNON, notaire

145 de la Prudence, Saint-Eustache (Québec) J7P 5A8
Téléphone : (450) 413-0599 Télécopieur : (450) 413-0598
josee.chagnon@notarius.net

Location en cours séjour pour le 360 ch Des pinsons à L'Ascension #303943

Richard Lanthier <urba2@municipalite-lascension.qc.ca>

Jeu 2021-03-18 14:58

À : Eric Chevrette <echevrette@citq.qc.ca>

Cc : [REDACTED] art.54

📎 1 pièces jointes (46 ko)

Regl.2000-346 art 4.17relatif au zonage.pdf;

Bonjour Monsieur

Voici une copie de l'article 4.17 du règlement 2000-348 relatif au zonage, qui autorise la location en cours séjour sur l'ensemble de notre territoire.

En espérant ces informations utile,

Cordialement



Richard Lanthier

préposé à l'urbanisme

Municipalité de L'Ascension

téléphone: 819.275.3027, poste 222 / télécopieur: 819.275.3489

courriel : urba2@municipalite-lascension.qc.ca



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

DÉLÉGATION D'AUTORITÉ

Je soussigné, propriétaire de l'établissement d'hébergement touristique situé à l'adresse ci-dessous, nomme
JULIE LAMBERT pour me représenter aux fins de discussion auprès de la Corporation de l'industrie
touristique du Québec (la CITOQ). J'accepte que la CITOQ se réserve le droit de ne faire affaire qu'avec mon
représentant pour des questions d'administration et de classification de cette unité si elle le juge à propos.

Nom du ou des exploitants :

Date : 22 mars 2021

DOMINIC MARLEAU

Appellation de l'établissement et coordonnées :

Numéro de référence : REF-56627

LE CHALET DE LA COURONNE BORÉALE
360, chemin des Pinsons
L'Ascension (Québec) J0T 1W0

Signature du propriétaire :

art.54

Date : 01-04-2021



Date de création du formulaire

12 janvier 2021 13h10

1. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Appellation

Le chalet de la Couronne Boréale

1.2 Adresse

360 Chemin des Pinsons

1.2.1 Appartement, bureau ou local

1.3 Ville

Blainville

1.4 Code postal

J7c 5s5

1.5 Téléphone principal (pour réservation)

514-962-1361

1.6 Téléphone secondaire

514-772-6579

1.7 Téléphone sans frais

1.8 Télécopieur

1.9 Courriel de l'établissement

1.10 Site Internet

2. CATÉGORIE / UNITÉS D'HÉBERGEMENT

2.1 Choisissez une catégorie d'établissement

Résidence de tourisme

Appartement(s)

Maison(s)

Chalet(s)

1

Est-ce que l'établissement offert en location est votre résidence principale?

Oui

Est-ce que votre établissement offert en location est située dans un immeuble en copropriété divise?

Non

3. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT

3.1 Type de détention (cocher)

Propriétaire

3.2 L'entité propriétaire ou locataire est une

Personne physique

3.3 Nombre de propriétaires

1

Propriétaire 1 - Genre

M.

Propriétaire 1 - Nom et prénom

Dominic Marleau

Adresse complète

[REDACTED]

Art.54

3.9 Téléphone principal

[REDACTED]

Art.54

3.10 Téléphone secondaire

[REDACTED]

Art.54

3.11 Télécopieur

3.12 Courriel de l'exploitant

[REDACTED]

Art.54

3.13 Possédez-vous un contrat de mandat émis par l'exploitant vous autorisant à présenter la présente demande d'attestation en son nom ?

Non

REPRÉSENTANT

3.25 Nom du représentant

Mme. julie Lambert

3.26 Courriel du représentant

[REDACTED]

Art.54

3.27 Téléphone du représentant

[REDACTED]

Art.54

3.28 Langue de correspondance

Français

3.29 Adresse de correspondance

Autre adresse (spécifiez)

Autre adresse de correspondance

[REDACTED]

Art.54

4.1 DATE DE DÉBUT DES ACTIVITÉS

29-01-2021

4.2 Comment avez-vous entendu parler de la CITQ?

Internet

Le formulaire d'ouverture a été rempli par (Inscrivez nom et prénom):

julie Lambert

Une confirmation du formulaire d'ouverture sera envoyée à cette adresse courriel:

[REDACTED]

Art.54

Numéro de référence

REF-56627



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-56627



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

Adresse de correspondance

Madame Julie Lambert
LE CHALET DE LA COURONNE BORÉALE
[REDACTED] Chalet La Couronne Boréale

1. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

1.1. Type de détention (cochez ✓)

- Propriétaire
- Locataire

1.2. NEQ

[Grid for NEQ]

1.3. Forme juridique (cochez ✓)

- Entreprise individuelle
- Association personnalisée
- Coopérative
- Mutuelle d'assurance
- Société de participation
- Société en commandite
- Société en nom collectif (S.E.N.C.)
- Société étrangère
- Société par actions (compagnie)
- Syndicat de copropriété
- Autre personne morale (spécifiez)

[Grid for 1.3]

1.4. Nom

DOMINIC MARLEAU

[Grid for 1.4]

1.5. Adresse

[REDACTED]
[Grid for 1.5]

1.6. Municipalité

[REDACTED]
[Grid for 1.6]

1.7. Code postal

[REDACTED]
[Grid for 1.7]

1.8. Province ou état

[REDACTED]
[Grid for 1.8]

1.9. Pays

[REDACTED]
[Grid for 1.9]

1.10. Téléphone principal

[REDACTED]
[Grid for 1.10]

1.11. Téléphone secondaire

[REDACTED]
[Grid for 1.11]

1.12. Télécopieur

[Grid for 1.12]

1.13. Courriel de l'exploitant

[REDACTED]
[Grid for 1.13]

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

PCFIM-05-11

Date de début d'exploitation prévue : 2021-01-29

ATR : 11

Agent : 244

Numéro d'exploitant : 731113

2021-03-22



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence : REF-56627

2. COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

2.4. Nom *Julie Lambert*

2.5. Adresse [Redacted]

2.6. Municipalité [Redacted] 2.7. Code postal [Redacted]

2.8. Province ou état [Redacted] 2.9. Pays [Redacted]

2.10. Téléphone principal [Redacted] 2.11. Téléphone secondaire [Redacted] 2.12. Télécopieur [Redacted]

2.13. Courriel du représentant [Redacted]



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence : REF-56627

3. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

3.1. Nom **LE CHALET DE LA COURONNE BORÉALE**
|C|h|a|l|e|t| |L|a| |C|o|u|r|o|n|n|e| |B|o|r|é|a|l|e|

(CETTE APPELLATION SERA AFFICHÉE SUR VOTRE PANONCEAU
DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES S'APPLIQUERONT POUR TOUT CHANGEMENT ULTÉRIEUR)

3.2. Adresse **360, chemin des Pinsons**

3.3. Municipalité **L'Ascension**

3.4. Code postal **J0T 1W0**

3.5. Téléphone principal (pour réservation) **(514) 962-1361**

3.6. Téléphone secondaire **(514) 772-6579**

3.7. Télécopieur

3.8. Téléphone sans frais

3.9. Courriel de l'établissement

3.10. Adresse de correspondance (cochez ✓)
 Identique à l'adresse de l'établissement
 Identique à l'adresse du représentant

3.11. Langue de correspondance (cochez ✓)
 Français
 Anglais

Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
56627

CONSEILS PRATIQUES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

ATR : 11 Tél. : 5149621361
LE CHALET DE LA COURONNE BORÉALE
360, chemin des Pinsons
L'Ascencion (Québec) J0T 1W0

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Cartes acceptées (cochez ✓)

- American Express
- Carte de débit
- Discover
- JCB
- MasterCard
- Visa
- Paypal
- Transfert bancaire électronique

1.2. Localisation (cochez ✓)

- À la campagne
- À la ferme
- À moins de 10 km d'un aéroport
- Au bord de la mer (golfe)
- Au bord d'une rivière, d'un lac ou du fleuve
- Au centre-ville
- En forêt

1.3. Période (s) d'exploitation (cochez ✓)

- Annuelle
- Saisonnière

Date d'ouverture Date de fermeture
jj-mm jj-mm

Date d'ouverture Date de fermeture
jj-mm jj-mm



Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
56627

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

● Configuration des unités

1.4. Nombre total d'unités
(appartements, maisons ou chalets)

● Commodités

Attention ! Le nombre d'unités par équipement ne peut être supérieur au nombre total d'unités déclaré à la question 1.4.

1.5. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil gratuit

1.13. Nombre d'unités
avec lecteur DVD

1.6. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil payant

1.14. Nombre d'unités avec salle de bains
privée

1.7. Nombre d'unités climatisées

1.15. Nombre d'unités avec téléphone

1.8. Nombre d'unités avec
baignoire à remous

1.16. Nombre d'unités avec téléviseur

1.9. Nombre d'unités avec cuisine*

1.17. Nombre d'unités pour fumeurs

1.10. Nombre d'unités avec cuisinette*

1.18. Nombre d'unités pour non-fumeurs

1.11. Nombre d'unités avec
four à micro-ondes

1.19. Nombre d'unités sans tapis

1.12. Nombre d'unités avec foyer

1.20. Nombre de salles
de bains partagées

* Le terme cuisine s'applique seulement lorsque tous les électroménagers présents sont de dimension standard.
Sinon, le terme cuisinette s'applique

Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
56627

2. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS SUR PLACE



Veillez cocher les services offerts SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Animaux de compagnie admis | <input type="checkbox"/> Location de voitures |
| <input type="checkbox"/> Animaux de compagnie payant | <input checked="" type="checkbox"/> Location d'embarcations |
| <input type="checkbox"/> Ascenseur | <input type="checkbox"/> Navette : aéroport |
| <input type="checkbox"/> Bar | <input type="checkbox"/> Navette : station de ski |
| <input type="checkbox"/> Belvédère | <input type="checkbox"/> Rampe de mise à l'eau |
| <input type="checkbox"/> Centre d'affaires | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour bicyclettes |
| <input type="checkbox"/> Centre de détente | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour motoneiges |
| <input type="checkbox"/> Consigne | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour skis |
| <input type="checkbox"/> Dépanneur | <input checked="" type="checkbox"/> Réservation obligatoire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Établissement entièrement non-fumeur | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : déjeuner |
| <input type="checkbox"/> Garde d'enfants | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : dîner |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en arbre | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : souper |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en igloo | <input type="checkbox"/> Salle(s) de réception, de réunion ou de congrès |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en tipi | <input type="checkbox"/> Sauna |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en yourte | <input checked="" type="checkbox"/> Stationnement extérieur gratuit |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laveuse et sècheuse | <input type="checkbox"/> Stationnement extérieur payant |
| <input type="checkbox"/> Literie en location | <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur gratuit |
| <input checked="" type="checkbox"/> Literie incluse | <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur payant |
| <input type="checkbox"/> Location de bicyclettes | <input type="checkbox"/> Tarif de groupe |
| <input type="checkbox"/> Location de motoneiges | <input type="checkbox"/> Téléphone public |
| <input type="checkbox"/> Location de planche à neige | <input type="checkbox"/> Transport en commun à proximité |
| <input type="checkbox"/> Location de skis alpins | <input type="checkbox"/> Voiturier obligatoire |
| <input type="checkbox"/> Location de skis de randonnée | |

3. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS DANS LES AIRES COMMUNES

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil gratuit | <input checked="" type="checkbox"/> Spa extérieur |
| <input type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil payant | <input type="checkbox"/> Spa intérieur |
| <input type="checkbox"/> Borne de recharge pour véhicule électrique | |

Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Numéro de référence : REF-56627

4. DÉCLARATION D'ACTIVITÉS OFFERTES SUR PLACE



Veillez cocher les activités offertes SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine extérieure | <input type="checkbox"/> Sentiers de motoneige |
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine intérieure | <input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de quad (VTT) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Baignade : plage | <input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de randonnée pédestre |
| <input type="checkbox"/> Chasse | <input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de raquettes |
| <input type="checkbox"/> Équitation | <input type="checkbox"/> Sentiers de vélo de montagne |
| <input type="checkbox"/> Escalade | <input type="checkbox"/> Ski alpin |
| <input type="checkbox"/> Glissoires d'hiver | <input type="checkbox"/> Ski de randonnée |
| <input type="checkbox"/> Golf | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : canot |
| <input checked="" type="checkbox"/> Observation de la faune | <input type="checkbox"/> Sport nautique : chaloupe |
| <input type="checkbox"/> Observation des mammifères marins | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : kayak |
| <input type="checkbox"/> Patinage sur glace | <input type="checkbox"/> Sport nautique : motomarine |
| <input type="checkbox"/> Pêche | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : pédalo |
| <input type="checkbox"/> Pêche blanche | <input type="checkbox"/> Sport nautique : planche à voile |
| <input type="checkbox"/> Piste cyclable | <input type="checkbox"/> Sport nautique : plongée sous-marine |
| <input type="checkbox"/> Plan d'eau sans baignade | <input type="checkbox"/> Sport nautique : rafting |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour adultes | <input type="checkbox"/> Sport nautique : voilier |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour enfants | <input type="checkbox"/> Tennis extérieur |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à cheval | <input type="checkbox"/> Tennis intérieur |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à chiens | <input type="checkbox"/> Terrain avec équipement sportif |
| <input type="checkbox"/> Salle de conditionnement physique | <input type="checkbox"/> Terrain de jeux pour enfants |
| <input type="checkbox"/> Salle de jeux intérieurs | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été |
| <input type="checkbox"/> Salle de spectacles | |



Veillez cocher les activités offertes À MOINS DE 10 KM de votre établissement. Celles-ci sont les seules activités pouvant être déclarées sans être offertes sur les lieux mêmes.

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Baignade : plage à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Ski alpin à moins de 10 km |
| <input type="checkbox"/> Golf à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Ski de randonnée à moins de 10 km |
| <input type="checkbox"/> Piste cyclable à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été à moins de 10 km |



Demande d'attestation de classification

Déclarations et consentement

Résidences de tourisme

Numéro de référence : REF-56627

1. RÉNOVATIONS MAJEURES

Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permettre d'optimiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :

Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du : -- au --.

La CITQ se réserve toutefois le droit d'effectuer une visite de classification à l'intérieur des dates susmentionnées.

2. DÉCLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN (Ces prix seront ceux diffusés.)



Les prix déclarés doivent être PAR NUITÉE, exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement. Si vos prix incluent plus d'une nuitée, veuillez diviser le prix par le nombre de nuitées incluses (ex. 700 \$/semaine = 100 \$/nuitée).

Prix par nuitée	Capacité
Prix maximal de l'unité la moins chère <input type="text"/>	de l'unité la plus petite <input type="text"/>
Prix maximal de l'unité la plus chère <input type="text"/>	de l'unité la plus grande <input type="text"/>

3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos différents partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (BonjourQuebec.com). (cochez ✓)

- J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.
- J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans BonjourQuebec.com.
- Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce document et l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.

Nom du représentant

JULIE LAMBERT

X 
Signature

21/04/21
Date



Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique

Numéro de référence : REF-56627

1. OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT

(a) L'exploitant doit, avant la visite :

- 1) avoir produit la preuve d'assurance de responsabilité civile ;
- 2) avoir acquitté les frais annuels inhérents à la classification ;
- 3) accepter le rendez-vous fixé par le classificateur et se présenter à ce rendez-vous ; toute remise de rendez-vous sans raison valable et suffisante entraîne pour l'exploitant la facturation des frais réels découlant du report de cette visite ;

(b) L'exploitant doit, au moment de la visite :

recevoir le classificateur à l'heure prévue et collaborer avec lui afin de lui permettre de réaliser son mandat de classification dans les meilleures conditions (prise de mesures, prise de photographies, accès à toutes les pièces) ;

(c) L'exploitant doit, en tout temps :

- 1) fournir à la CITQ des renseignements exacts et complets ;
- 2) appliquer des mesures de contrôle et de surveillance de manière à assurer le maintien de la conformité aux conditions de la classification en vigueur pendant toute la durée de la classification ;
- 3) afficher le panneau équivalant au classement attribué, selon les prescriptions du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique ;
- 4) dans toute la mesure du possible, utiliser, reproduire et communiquer au public, par quelque moyen que ce soit, le panneau s'appliquant à son établissement ainsi classifié ;
- 5) s'engager à ne modifier ou altérer d'aucune façon le panneau attestant la classification de l'établissement, celui-ci demeurant l'entière propriété du ministère du Tourisme du Québec.

2. REFUS DE VISITER

La CITQ peut refuser d'effectuer une visite de classification :

- (a) si la santé, la sécurité ou le bien-être du public à qui l'établissement veut fournir des services d'hébergement sont menacés ;
- (b) si la sécurité ou l'intégrité du classificateur est menacée ou si sa compétence est mise en doute par l'exploitant ou son représentant ;
- (c) si l'exploitant refuse de respecter les obligations décrites ci-dessus ou si l'établissement ne remplit pas les conditions d'obtention d'une attestation de classification ;
- (d) si l'exploitant a fait une déclaration contenant des renseignements faux ou trompeurs ou s'il a dénaturé un fait important lors de la demande d'attestation de classification ;
- (e) si l'exploitant refuse de payer à la CITQ les frais annuels inhérents à la classification ;
- (f) si l'exploitant déroge aux prescriptions du Règlement portant sur l'affichage du panneau.

3. APPEL DU RÉSULTAT DE LA CLASSIFICATION

Il existe une procédure d'appel du résultat de la classification. Pour connaître cette procédure, les exploitants sont priés de consulter la zone réservée du site Web de la CITQ (www.citq.info) ou de s'informer auprès de l'agent responsable de leur dossier. Les exploitants ont 30 jours pour interjeter appel. Passé ce délai, ils sont réputés avoir accepté le classement attribué.

4. AUTORISATIONS

Aux fins d'application des présentes et d'exécution des actes afférents, l'exploitant donne à la CITQ l'autorisation d'obtenir des renseignements complémentaires et de vérifier les renseignements fournis. L'exploitant permet à la CITQ de faire les visites de l'établissement à la fréquence que la CITQ considère à propos. Cette autorisation ne réduit aucunement la portée des déclarations contenues aux présentes et elle est irrévocable tant que la demande de classification est en traitement ou que l'exploitant détient une attestation de classification.

5. COMMUNICATION

Les renseignements contenus dans le présent document et les documents s'y rapportant ou colligés en vertu des présentes pourront être communiqués au Ministre et à toute autre personne que la CITQ jugera à propos sans le consentement préalable et exprès de l'exploitant. L'exploitant reconnaît que la CITQ est le titulaire et propriétaire du présent document et des documents s'y rapportant.

6. GUIDE DE CLASSIFICATION

L'exploitant s'engage à prendre connaissance du guide de classification de la catégorie de l'établissement à classer, qui donne l'ensemble des critères sur lesquels porte la classification. L'exploitant s'engage à ne pas le reproduire, par quelque moyen que ce soit et dans quelque version que ce soit, sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la CITQ.

7. IMMUNITÉ

Aucun classificateur, employé, dirigeant, membre du comité de révision ou du conseil d'administration de la CITQ ne peut être poursuivi en justice pour un acte accompli de bonne foi dans l'exercice de ses fonctions.

REÇU LE
16 JAN. 2019

OK
[Signature]

No 1235

Le 18 août 2016

VENTE

par

Denis CHARTRAND

à

9294-9361 Québec inc.

16AG0147

L'AN DEUX MILLE SEIZE,+

Le dix-huit août,

+

Devant **Me Amélie GÉLINAS**,
Notaire à Mont-Tremblant et à Rivière-Rouge,
Province de Québec,

COMPARAISSENT

Denis CHARTRAND

Art.54

ci-après nommé le «**VENDEUR**»,

AINSI QUE

9294-9361 Québec Inc., société constituée le vingt janvier deux mille quatorze (20-01-2014) sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions* (R.L.R.Q., c. S-31.1), immatriculée au registre des entreprises (Québec) le vingt et un janvier deux mille quatorze (21-01-2014) sous le numéro 1169767960, ayant son siège au 8541, rue Saint-Dominique, Montréal, province de Québec, H2P 2L6, ici représentée et agissant **par Vincent GIGNAC, son président, secrétaire et trésorier**, dûment autorisé aux termes d'une résolution du conseil d'administration en date du dix-sept août deux mille seize (17-08-2016) et dont extrait certifié conforme demeure annexé à l'original des présentes après avoir été reconnu véritable et signé pour identification par ledit représentant avec et en présence de la notaire soussignée,

ci-après nommée l' «**ACQUÉREUR**»,

LESQUELS conviennent de ce qui suit:

OBJET DU CONTRAT

Le vendeur vend à l'acquéreur acceptant l'immeuble dont la désignation suit:

DÉSIGNATION

Un immeuble vacant situé dans le municipalité de L'Ascension,

PILON GÉLINAS NOTAIRES

connu et désigné comme étant une PARTIE du lot CINQ (Ptie 5), dans le RANG QUATRE (Rg 4), au cadastre officiel du Canton de LYNCH, circonscription foncière de LABELLE. ²

Tel immeuble de figure régulière, est borné et décrit comme suit:

Partant de l'intersection que fait la ligne séparative des lots 5 et 6 avec la ligne séparative des rangs 4 et 5, correspondant à l'angle Est de ladite parcelle, étant le point d'origine; de là, bornée vers le Sud-Est, par le rang 5, mesurant le long de cette limite deux cent cinquante-neuf mètres et quarante-quatre centièmes (259,44 m), vers le Sud-Ouest, par une partie du lot 4, mesurant le long de cette limite deux cent cinquante-neuf mètres et quarante-quatre centièmes (259,44 m), vers le Nord-Ouest, par une autre partie du lot 5, mesurant le long de cette limite deux cent cinquante-neuf mètres et quarante-quatre centièmes (259,44 m), vers le Nord-Est, par une partie du lot 6, mesurant le long de cette limite deux cent cinquante-neuf mètres et quarante-quatre centièmes (259,44 m), jusqu'au point d'origine.

Tel immeuble contenant en superficie soixante-sept mille trois cent huit mètres carrés et six dixièmes (67 308,6 m²).

SERVITUDE

Le vendeur déclare que l'immeuble n'est l'objet d'aucune servitude, à l'exception de toutes servitudes d'utilité publique.

ÉTABLISSEMENT DE SERVITUDE

Dans le but d'établir une servitude de passage sur le lot présentement vendu à titre de fonds servant pour accéder au Lac-à-la-Peinture, l'acquéreur accorde au vendeur présent et acceptant tant en faveur de lui-même que pour ses invités et membres de sa famille, une servitude passive de passage personnelle, viagère et à titre gratuit, à pieds sur l'immeuble présentement vendu.

Cette servitude de passage devra également s'exercer en commun avec l'acquéreur ainsi qu'avec tout tiers y ayant droit présentement ou à l'avenir et sans obligation ni responsabilité de la part du présent acquéreur et de ses successeurs en titre quant à l'entretien, le déneigement, la réparation de même qu'à l'exercice du droit de passage. De plus, l'acquéreur et ses représentants en titre ne seront aucunement responsable de tout accident pouvant survenir de l'utilisation de cette servitude par le vendeur et ses mandataires.

ORIGINE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ

3

Le vendeur est propriétaire de l'immeuble présentement vendu pour l'avoir acquis aux termes des actes suivants :

- Acte de VENTE par Robert CHARTRAND intervenu devant Me Pierre CHARTRAND, notaire, le vingt-sept juillet mil neuf cent quatre-vingt-sept (27-07-1987) et dont copie fut publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de LABELLE sous le numéro 179 349, et

- Acte de VENTE par Lucette SYLVESTRE intervenu devant Me Pierre CHARTRAND, notaire, le douze juillet mil neuf cent quatre-vingt-trois (12-07-1983) et dont copie fut publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de LABELLE sous le numéro 157 271.

GARANTIE

Cette vente est faite sans aucune garantie et aux risques et périls de l'acquéreur, sauf quant à ce qu'expressément prévu aux présentes.

DOSSIER DE TITRES

Le vendeur s'engage à remettre à l'acquéreur que les titres en sa possession.

POSSESSION

L'acquéreur sera le propriétaire de tous les biens vendus à compter des présentes, avec possession et délivrance dès ce jour.

TRANSFERT DES RISQUES

Les parties conviennent que nonobstant la date de délivrance de l'immeuble, l'acheteur en assume les risques de perte à compter de la date des présentes. (Articles 950 et 1456 alinéa 2 C.c.Q.).

DÉCLARATIONS DU VENDEUR

Nonobstant toute stipulation à l'effet contraire, le vendeur fait les déclarations suivantes et s'en porte garant:

1. L'immeuble lui appartient par bons et valables titres dûment publiés et est libre de toute hypothèque, redevance, priorité ou charge quelconque. ⁴
2. Il n'y a aucune autre servitude que celles déjà mentionnées.
3. Toutes les taxes, cotisations et répartitions foncières, générales et spéciales, ainsi que toutes autres impositions foncières, tant municipales que scolaires échues ont été payées à date et sans subrogation.
4. Tous les droits de mutation ont été acquittés.
5. L'immeuble n'est pas assujéti à une clause d'option ou de préférence d'achat dans tout bail ou autre document.
6. L'immeuble n'a subi aucune réparation, amélioration, embellissement ou transformation qui n'a pas été payé en entier et s'il existe de tels contrats non complétés à la date des présentes, ils seront entièrement acquittés par le vendeur à ses frais.
7. Il n'a reçu aucun avis ou mise en demeure d'une autorité compétente, d'une quelconque autorité gouvernementale ou organisation ou corporation ayant légalement juridiction à l'effet que l'immeuble n'est pas conforme aux règlements et lois en vigueur ou lui demandant ou exigeant que des travaux de réparation ou de modification soient apportés sur l'immeuble présentement vendu, ses circonstances et dépendances.
8. Il n'a reçu aucun avis d'expropriation d'une quelconque autorité gouvernementale ou organisation publique ou parapublique ayant le pouvoir d'expropriation.
9. Il n'y a aucune cause pendante devant les tribunaux de la Province de Québec pouvant entraîner l'annulation d'un quelconque acte translatif de propriété antérieur aux présentes.
10. L'immeuble n'est pas situé dans une zone agricole.
11. L'immeuble n'est pas un bien culturel classé ou reconnu et n'est pas situé dans un arrondissement historique ou naturel, dans un site historique classé, ni dans une aire de protection selon la Loi sur les biens culturels.

12. Il est résident canadien au sens de la loi de l'impôt sur le revenu et au sens de la loi sur les Impôts. Le vendeur fait cette déclaration solennellement la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et effet que si elle était faite sous serment en vertu de la Loi sur la preuve au Canada. 5

OBLIGATIONS DE L'ACQUÉREUR

D'autre part, l'acquéreur s'oblige à ce qui suit:

1. Prendre l'immeuble vendu dans l'état où il se trouve actuellement, déclarant l'avoir vu et examiné à sa satisfaction et renoncer expressément à tout recours relatif à tout vice ou défaut apparent ou caché de quelque nature que ce soit. De plus, l'acquéreur déclare avoir vérifié lui-même auprès des autorités compétentes que la destination qu'il entend donner à l'immeuble est conforme aux lois et règlements en vigueur.
2. Payer relativement à tel immeuble à compter de la date des présentes, toutes les taxes, cotisations, impositions et répartitions foncières générales et spéciales, tant municipales que scolaires, incluant toutes taxes spéciales imposées avant ce jour dont le paiement est réparti sur plusieurs années.
3. Payer les frais et honoraires des présentes, des copies pour toutes les parties et de leur publicité.
4. Reconnaître les droits conférés à la Société Hydro-Québec, aux termes des conditions de service d'électricité (décision de la Régie de l'énergie D-2008-028, R 3535-2004, 6 mars 2008, articles 18.1 et 18.2), entrés en vigueur le premier avril deux mille huit (01-04-2008) et plus particulièrement les droits et obligations établis au chapitre 18 de tel texte de loi, notamment l'autorisation pour Hydro-Québec d'installer gratuitement sur la propriété à desservir, à des endroits faciles d'accès et sécuritaires et convenus avec le requérant, tous les équipements nécessaires au service, à la livraison, au contrôle et au mesurage de l'électricité, incluant les équipements de la ligne si une partie de celle-ci sert à l'alimentation électrique de cette propriété.

RÉPARTITIONS

Les parties déclarent ne désirer aucune répartition d'usage entre elles.

DÉCLARATION RELATIVE À L'AVANT-CONTRAT

6

Si cette vente est faite en exécution d'un avant-contrat, sauf incompatibilité, les parties confirment les ententes qui y sont contenues mais non reproduites aux présentes.

PRIX

La présente vente est faite pour le prix de [REDACTED] payé par l'acquéreur, DONT ET DU TOUT QUITTANCE TOTALE ET FINALE.

Art.54

DÉCLARATION DES PARTIES RELATIVEMENT À LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES (T.P.S.) ET À LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC (T.V.Q.) POUR UN TERRAIN

Le Vendeur déclare que l'immeuble n'était pas immédiatement avant la signature des présentes, une immobilisation du Vendeur utilisée principalement dans son entreprise, que la vente n'est pas effectuée dans le cadre de son entreprise, et qu'il n'a pas présenté et s'engage à ne pas présenter le choix suivant la forme prescrite par les autorités concernées, en vertu de l'alinéa 9 b) (ii), partie 1 de l'annexe V de la Loi sur la taxe d'accise, et de l'aliéna 103 2° b) de la Loi sur la taxe de vente du Québec.

En conséquence, la présente vente est exonérée selon les dispositions de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi sur la Taxe de Vente du Québec.

ÉTAT CIVIL ET RÉGIME MATRIMONIAL

Le vendeur Denis CHARTRAND déclare être [REDACTED]

Art.54

Le représentant de 9294-9361 Québec inc. certifie sous sa responsabilité personnelle que cette dernière est une société ayant existence légale et que tant lui-même que ladite société ont la capacité légale de consentir aux présentes.

7
Les parties font ces déclarations solennellement les croyant consciencieusement vraies et sachant qu'elles ont la même force et effet que si elles étaient faites sous serment en vertu de la Loi sur la preuve au Canada.

CLAUSES INTERPRÉTATIVES

Selon que le contexte le requiert, tout mot écrit au singulier comprend le pluriel et vice-versa; tout mot écrit au masculin comprend le féminin et vice-versa.

Les mots « VENDEUR » et « ACQUÉREUR » employés au masculin singulier dans la présente vente désigneront toutes les personnes nommées dans la comparution, qu'elles soient physiques ou morales ou du sexe féminin et s'il y a plusieurs acquéreurs ou vendeurs, ces derniers s'engagent et s'obligent conjointement et solidairement.

Le mot « IMMEUBLE » employé au singulier dans la présente vente signifiera le ou les «immeubles et/ou emplacements» décrits au chapitre « DÉSIGNATION », qu'il y en ait un ou plusieurs.

MENTIONS EXIGIBLES EN VERTU DE LA LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES (L.R.Q. c.D-15.1).

Le Vendeur, ci-après nommé le Cédant, ainsi que l'Acquéreur ci-après nommé le Cessionnaire, aux fins de la présente déclaration et dans le but de se conformer aux prescriptions de la Loi ci-dessus relatée, établissent et reconnaissent les faits et mentions suivants:

1. Aux termes du présent acte de VENTE, le cédant n'a pas transféré au cessionnaire à la fois, d'une part, un immeuble corporel et, d'autre part, des meubles qui sont, à demeure, matériellement attachés ou réunis à l'immeuble, sans perdre leur individualité et sans y être incorporés, et qui, dans l'immeuble, servent à l'exploitation d'une entreprise ou à la poursuite d'activités, le tout tel que stipulé à l'article 1.0.1 de telle Loi.
2. Les nom, prénom et adresse de la résidence principale du cédant et du cessionnaire sont tels que ci-haut indiqués dans le présent acte.
3. L'immeuble est situé dans la Municipalité de l'Ascension.
4. Le cédant et le cessionnaire ont établi le montant de la contrepartie pour le transfert de l'immeuble à la somme de [REDACTED]

Art.54

Art.54

[REDACTED] et le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation, et le cas échéant, la portion de cette base qui est visée au troisième alinéa de l'article 4 de la Loi à la somme de [REDACTED]

Art.54

5. Le montant du droit de mutation s'élève en conséquence à la somme de [REDACTED] Art.54

DONT ACTE à Rivière-Rouge sous le numéro MILLE DEUX CENT TRENTE-CINQ (1235) des minutes de la notaire soussignée.

LECTURE FAITE, les parties signent en présence de la notaire soussignée.

Denis CHARTRAND

9294-9361 Québec inc.

par : Vincent GIGNAC, président,
secrétaire et trésorier

Me Amélie GÉLINAS, NOTAIRE
Pour copie certifiée conforme.
Amélie GÉLINAS, NOTAIRE.

REÇU LE
16 JAN. 2019

OK

No 1150

Le 2 juin 2016

VENTE

par

Sylvain MARIANO

à

9294-9361 Québec Inc.

16AG0070

L'AN DEUX MILLE SEIZE,+

Le deux juin,

+

Devant Me Amélie GÉLINAS,

Notaire à Mont-Tremblant et à Rivière-Rouge,

Province de Québec.

COMPARAISSENT

Sylvain MARIANO

Art.54

ci-après appelé le « **VENDEUR** »,

AINSI QUE

9294-9361 Québec Inc., société constituée le vingt janvier deux mille quatorze (20-01-2014) sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions* (R.L.R.Q., c. S-31.1), immatriculée au registre des entreprises (Québec) le vingt et un janvier deux mille quatorze (21-01-2014) sous le numéro 1169767960, ayant son siège au 8541, rue Saint-Dominique, Montréal, province de Québec, H2P 2L6, ici représentée et agissant **par Vincent GIGNAC, son président, secrétaire et trésorier**, dûment autorisé aux termes d'une résolution du conseil d'administration en date du trente et un mai deux mille seize (31-05-2016) et dont extrait certifié conforme demeure annexé à l'original des présentes après avoir été reconnu véritable et signé pour identification par ledit représentant avec et en présence de la notaire soussignée,

ci-après appelée l' « **ACQUÉREUR** »,

LESQUELS conviennent de ce qui suit:

OBJET DU CONTRAT

Le vendeur vend à l'acquéreur acceptant l'immeuble dont la désignation suit:

IMMEUBLE 1 :

PREMIÈREMENT : Un immeuble connu et désigné comme étant une PARTIE du lot originaire numéro HUIT (Ptie 8), dans le RANG CINQ (Rg 5) du cadastre officiel Canton de LYNCH, dans la circonscription foncière de LABELLE.

Tel immeuble de figure irrégulière, commençant à l'intersection des lots 8 et 9 avec la ligne de division des rangs 4 et 5.

De là, suivant une direction de $136^{\circ}00'40''$, une distance de 29,42 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de $235^{\circ}45'50''$, une distance de 40,96 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de $248^{\circ}04'30''$, une distance de 14,71 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de $136^{\circ}28'10''$, une distance de 127,22 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de $225^{\circ}36'00''$, une distance de 55,02 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de $136^{\circ}00'40''$, une distance de 341,31 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une sinueuse le long d'un ruisseau, une distance de 386,6 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de $315^{\circ}59'20''$, une distance de 130,61 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une sinueuse le long du Lac à la Peinture, une distance de 531,9 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de $315^{\circ}59'20''$, une distance de 8,38 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de $45^{\circ}36'50''$, une distance de 261,73 mètres jusqu'au point de départ.

Tel immeuble étant borné vers le Nord-Est par une partie du lot 9, du rang 5; vers le Sud-Est, le Nord-Est et le Nord-Ouest par le lot 8-2, du rang 5; vers le Nord-Est par une partie du lot 9, du rang 5; vers l'Est, le Nord-Est, l'Est, le Sud-Est, le Sud, le Sud-Ouest, le Sud, le Sud-Est, le Sud, le Sud-Ouest, l'Ouest, le Sud, le Sud-Est, l'Est, le Nord-Est, le Sud-Est, le Nord-Est, l'Est, le Sud-Est, le Sud, l'Est et le Sud-Est par une autre partie du lot 8, du rang 5; vers le Sud-Ouest par une partie de territoire non cadastré; vers le Nord-Ouest, l'Ouest, le Sud-Ouest, le Sud, le Sud-Est, le Sud-Ouest, le Sud, le Sud-Est, le Sud et le Sud-Est par le Lac à la Peinture; vers le Sud-Ouest par une partie de territoire non cadastré; vers le Nord-Ouest par une partie des lots 7 et 8, du rang 4.

Tel immeuble contenant en superficie soixante et un mille deux cent quatre-vingt-dix-huit mètres carrés et cinq dixièmes (61 298,5 m²), distraction faite du lot 8-1 ci-dessous décrit sous «QUATRIÈMEMENT».

DEUXIÈMEMENT : Un immeuble connu et désigné comme étant une PARTIE du lot originaire numéro NEUF (Ptie 9), dans le RANG CINQ (Rg 5) du cadastre officiel Canton de LYNCH, dans la circonscription foncière de LABELLE.

Tel immeuble de figure irrégulière, commençant à l'intersection des lots 8 et 9 avec la ligne de division des rangs 4 et 5.

De là, suivant une direction de 45°36'50", une distance de 261,20 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de 136°01'00", une distance de 187,93 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant un arc de cercle de 90,00 mètres de rayon, une distance de 25,85 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de 225°17'00", une distance de 17,58 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de 217°50'50", une distance de 31,08 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de 224°16'50", une distance de 43,69 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de 239°15'30", une distance de 72,09 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de 246°38'00", une distance de 22,81 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de 286°17'20", une distance de 8,77 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de 313°36'00", une distance de 39,28 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de 321°13'20", une distance de 75,36 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant un arc de cercle de 7,00 mètres de rayon, une distance de 4,04 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant un arc de cercle de 15,00 mètres de rayon, une distance de 64,84 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de $251^{\circ}13'10''$, une distance de 7,82 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de $235^{\circ}45'50''$, une distance de 22,82 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de $316^{\circ}00'40''$, une distance de 29,42 mètres jusqu'au point de départ.

Tel immeuble étant borné vers le Nord-Ouest par une partie des lots 8 et 9, du rang 4; vers le Nord-Est par une partie du lot 10, du rang 5; vers le Sud-Est, le Sud, le Sud-Ouest, l'Ouest, le Sud-Ouest, le Sud, le Sud-Est, l'Est et le Nord-Est par le lot 9-1, du rang 5; vers le Sud et le Sud-Est par le lot 9-2, du rang 5; vers le Sud-Ouest par une partie du lot 8, du rang 5.

Tel immeuble contenant en superficie trente-neuf mille neuf cent vingt-quatre mètres carrés et six dixièmes ($39\,924,6\text{ m}^2$).

TROISIÈMEMENT: Un immeuble connu et désigné comme étant une PARTIE du lot originaire numéro NEUF (Ptie 9), dans le RANG CINQ (Rg 5) du cadastre officiel Canton de LYNCH, dans la circonscription foncière de LABELLE.

Tel immeuble figure irrégulière, commençant à un point situé à une distance de 143,78 mètres, mesurée suivant une direction de $136^{\circ}00'40''$, au Sud-Est de l'intersection des lots 8 et 9 avec la ligne de division des rangs 4 et 5, distance mesurée le long de la ligne séparant les lots 8 et 9.

De là, suivant une direction de $45^{\circ}36'00''$, une distance de 32,18 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de $133^{\circ}36'00''$, une distance de 17,26 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de $106^{\circ}17'20''$, une distance de 17,83 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de $66^{\circ}38'00''$, une distance de 29,19 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de $59^{\circ}15'30''$, une distance de 75,03 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de $44^{\circ}16'50''$, une distance de 46,50 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de $37^{\circ}50'50''$, une distance de 30,95 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de $45^{\circ}17'00''$, une distance de 16,61 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant un arc de cercle de 75,00 mètres de rayon, une distance de 25,80 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de $136^{\circ}01'00''$, une distance de 259,24 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une sinueuse le long d'un ruisseau, une distance de 472,4 mètres jusqu'à un point;

De là, suivant une direction de $316^{\circ}00'40''$, une distance de 341,31 mètres jusqu'au point de départ.

Tel immeuble étant borné vers le Nord-Ouest par le lot 9-2; vers le Nord-Est, le Nord et le Nord-Ouest par le lot 9-1; vers le Nord-Est par une partie du lot 10; vers le Sud-Est, l'Est, le Sud-Est, l'Est, le Nord-Est, l'Est, le Sud-Est, l'Est, le Sud, le Sud-Ouest, l'Ouest, le Sud-Ouest, le Sud, le Sud-Est, l'Est, le Nord-Est, l'Est, le Sud, le Sud-Est, l'Est, le Sud, le Sud-Est, le Sud, l'Ouest, le Sud-Ouest, le Sud, le Sud-Est, le Sud, le Sud-Est, l'Est, le Nord-Est et l'Est par une autre partie du lot 9; vers le Sud-Ouest par une partie du lot 8.

Tel immeuble contenant en superficie soixante-douze mille cinq cent soixante-six mètres carrés et sept dixièmes ($72\,566,7\text{ m}^2$).

QUATRIÈMEMENT : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro HUIT (8-1) dans le RANG CINQ (Rg 5), du cadastre officiel Canton de LYNCH, dans la circonscription foncière de LABELLE.

Tel immeuble contenant en superficie trois mille sept cent seize mètres carrés et un dixième ($3\,716,1\text{ m}^2$).

CINQUIÈMEMENT : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX de la subdivision officielle du lot originaire numéro HUIT (8-2) dans le RANG CINQ (Rg 5), du cadastre officiel Canton de LYNCH, dans la circonscription foncière de LABELLE.

Tel immeuble contenant en superficie six mille cinq cent vingt-deux mètres carrés et neuf dixièmes (6 522,9 m²).

SIXIÈMEMENT : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro NEUF (9-1) dans le RANG CINQ (Rg 5), du cadastre officiel Canton de LYNCH, dans la circonscription foncière de LABELLE.

Tel immeuble contenant en superficie cinq mille neuf cent quarante-trois mètres carrés et neuf dixièmes (5 943,9 m²).

SEPTIÈMEMENT : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX de la subdivision officielle du lot originaire numéro NEUF (9-2) dans le RANG CINQ (Rg 5), du cadastre officiel Canton de LYNCH, dans la circonscription foncière de LABELLE.

Tel immeuble contenant en superficie trois mille sept cent quatre mètres carrés et cinq dixièmes (3 704,5 m²).

Le tout avec bâtisse y dessus construite portant le numéro 390, chemin du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension, province de Québec, J0T 1W0, circonstances et dépendances.

Avec et sujet à toutes les servitudes actives, passives, apparentes ou occultes pouvant affecter ledit immeuble.

Le tout tel que montré à une description technique préparée par Gabriel LAPOINTE, arpenteur-géomètre, le vingt-sept mai deux mille seize (27-05-2016) sous le numéro 1844 de ses minutes concernant l'immeuble présentement hypothéqué.

IMMEUBLE 2

PREMIÈREMENT : Un immeuble connu et désigné comme étant une PARTIE du lot originaire numéro SIX (Ptie 6), dans le RANG QUATRE (Rg 4), du cadastre officiel Canton de LYNCH, dans la circonscription foncière de LABELLE.

Tel immeuble de figure rectangulaire étant borné vers le nord-ouest par une autre partie du lot 6, vers le nord-est par une partie du lot 7 (ci-après décrite en deuxièmement lieu), vers le sud-est par une partie des lots 6B et 7B du rang 5 et vers le sud-ouest par une partie du lot 5.

Tel immeuble mesurant deux cent soixante et un mètres et trente et un centièmes (261,31 m) au nord-ouest, six cent vingt-six mètres et cinquante-cinq centièmes (626,55 m) au nord-est, deux cent soixante et un mètres et trente et un

centièmes (261,31 m) au sud-est et six cent vingt-six mètres et vingt-cinq centièmes (626,25 m) au sud-ouest.

Tel immeuble contenant en superficie cent soixante-trois mille six cent quatre-vingt-cinq mètres carrés et cinq dixièmes (163 685,5 m²).

DEUXIÈMEMENT : Un immeuble connu et désigné comme étant une PARTIE du lot originaire numéro SEPT (Ptie 7), dans le RANG QUATRE (Rg 4), du cadastre officiel Canton de LYNCH, dans la circonscription foncière de LABELLE.

Tel immeuble de figure irrégulière étant borné vers le nord-ouest par une autre partie du lot 7, vers le nord-est par une partie du lot 8, vers le sud-est par une partie des lots 8 et 7B du rang 5, par le Lac-à-la-Peinture et par une autre partie du lot 7B du rang 5, vers le sud-ouest par une partie du lot 6 (ci-haut décrite en premier lieu).

Tel immeuble mesurant deux cent soixante et un mètres et quarante-quatre centièmes (261,44 m) au nord-ouest, six cent vingt-six mètres et soixante-quatre centièmes (626,64 m) au nord-est, cent vingt-trois mètres et trois centièmes (123,03 m) au sud-est, cinquante-six mètres et soixante-quatre centièmes (56,64 m) au sud-est le long d'une ligne sinueuse et quatre-vingt-trois mètres et quatre-vingt-quatre centièmes (83,84 m) de nouveau au sud-est et six cent vingt-six mètres et cinquante-cinq centièmes (626,55 m) au sud-ouest.

Tel immeuble contenant en superficie cent soixante-trois mille cinq cent quatre-vingt-quinze mètres carrés et quatre dixièmes (163 595,4 m²).

Le tout avec les bâtisses y dessus érigées portant les numéros 460-480, chemin du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension, province de Québec, J0T 1W0, circonstances et dépendances.

Le tout ci-après appelé l' « **IMMEUBLE** ».

Sont également inclus et/ou exclus de la présente vente tous les effets mobiliers stipulés à l'avant-contrat ci-après relaté aux présentes ainsi que de ses addendums et modifications s'il y a lieu.

SERVITUDE

Le vendeur déclare que l'immeuble 1 n'est l'objet d'aucune servitude, à l'exception de toutes servitudes d'utilité publique, ainsi qu'une servitude active de passage telle que stipulée à l'acte dont copie fut publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Labelle sous les numéros 30 637 et 24 622 et le vendeur déclare que l'immeuble 2 n'est l'objet d'aucune servitude, à l'exception de toutes servitudes d'utilité publique, ainsi qu'une servitude active de passage telle que

stipulée à l'acte dont copie fut publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Labelle sous le numéro 239 790 et une renonciation partielle à cette servitude telle que stipulée à l'acte dont copie fut publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Labelle sous le numéro 21 258 632, le tout à la connaissance et satisfaction de l'acquéreur et ce dernier ne renonçant aucunement au bénéfice de la prescription ou à tous autres droits et recours qu'il pourrait être habilité à faire valoir à l'encontre de toutes servitudes et autres charges.

ORIGINE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ

Le vendeur est propriétaire de l'immeuble 1 présentement vendu pour l'avoir acquis aux termes des actes suivants :

- Acte de VENTE par Yves MARIANO intervenu devant Me Michel PILON, notaire, le deux novembre mil neuf cent quatre-vingt-neuf (02-11-1989) et dont copie fut publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de LABELLE sous le numéro 193 032, et

- Acte de VENTE par Isidore BISAILLON intervenu devant Me François DESLANDES, notaire, le trois avril mil neuf cent quatre-vingt-neuf (03-04-1989) et dont copie fut publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de LABELLE sous le numéro 189 042.

Le vendeur est propriétaire de l'immeuble 2 présentement vendu pour l'avoir acquis aux termes des actes suivants :

- Acte de VENTE par Diane LIMOGES intervenu devant Me Gislain POUDRIER, notaire, le dix février deux mille dix (10-02-2010) et dont copie fut publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de LABELLE sous le numéro 16 927 928, et

- Acte de VENTE par Jocelyne DUGAS intervenu devant Me Gislain POUDRIER, notaire, le treize octobre mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit (13-10-1998) et dont copie fut publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de LABELLE sous le numéro 239 790.

GARANTIE

Cette vente est faite avec la garantie légale.

De plus, dans l'éventualité où, du consentement unanime des parties, certains biens meubles appartenant au vendeur et présentement situés sur l'immeuble ci-dessus décrit seraient exclus de la présente vente et laissés

sur ce dernier pendant une certaine période de temps, tel dépôt temporaire est consenti à titre gratuit, sans aucune responsabilité de la part de l'acquéreur et aux risques et périls du vendeur.

DOSSIER DE TITRES

Le vendeur ne s'engage à remettre à l'acquéreur que les titres en sa possession.

POSSESSION

L'acquéreur sera le propriétaire de tous les biens vendus à compter des présentes, avec possession et délivrance dès ce jour.

TRANSFERT DES RISQUES

Les parties conviennent que nonobstant la date de délivrance de l'immeuble, l'acheteur en assume les risques de perte à compter de la date des présentes. (Articles 950 et 1456 alinéa 2 C.c.Q.).

DÉCLARATIONS DU VENDEUR

Le vendeur fait les déclarations suivantes et s'en porte garant:

1. L'immeuble lui appartient par bons et valables titres dûment publiés et est libre de toute hypothèque, redevance, priorité ou charge quelconque, compte tenu du fait qu'à même le prix de vente sera acquittée et supprimée aux frais du vendeur toute dette hypothécaire grevant l'immeuble, savoir:
 - Hypothèque en faveur de la CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE RIVIÈRE-ROUGE par Sylvain MARIANO aux termes d'un acte de GARANTIE HYPOTHÉCAIRE IMMOBILIÈRE reçu devant Me Gislain POUDRIER, notaire, le dix février deux mille dix (10-02-2010) et dont copie fut publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de LABELLE sous le numéro 16 927 927.
2. Il n'y a aucune autre servitude que celles déjà mentionnées.
3. Toutes les taxes, cotisations et répartitions foncières, générales et spéciales, ainsi que toutes autres impositions foncières, tant municipales que scolaires échues ont été payées à date et sans subrogation.

4. Tous les droits de mutation ont été acquittés.
5. Il n'a reçu aucun avis d'un locataire ou du conjoint d'un locataire déclarant qu'un logement sert de résidence familiale. Aucune déclaration de résidence familiale n'affecte l'immeuble.
6. L'immeuble n'est pas assujéti à une clause d'option ou de préférence d'achat dans tout bail ou autre document.
7. Les appareils de chauffage, tout autre objet mobilier incorporé ou attaché à l'immeuble et, s'il y a lieu, tout effet inclus dans la présente vente lui appartiennent et sont libres de tout droit, dette ou charge.
8. L'immeuble n'a subi aucune réparation, amélioration, embellissement ou transformation qui n'a pas été payé en entier et s'il existe de tels contrats non complétés à la date des présentes, ils seront entièrement acquittés par le vendeur à ses frais.
9. Il n'a reçu aucun avis ou mise en demeure d'une autorité compétente, d'une quelconque autorité gouvernementale ou organisation ou corporation ayant légalement juridiction à l'effet que l'immeuble n'est pas conforme aux règlements et lois en vigueur ou lui demandant ou exigeant que des travaux de réparation ou de modification soient apportés sur l'immeuble présentement vendu, ses circonstances et dépendances. De plus, le vendeur certifie n'avoir reçu aucun avis d'une telle autorité à l'effet que les installations septiques ainsi que le système en alimentation d'eau localisées sur l'immeuble présentement vendu ne sont point conformes en tous points aux exigences présentement en vigueur.
10. Il n'a reçu aucun avis d'expropriation d'une quelconque autorité gouvernementale ou organisation publique ou parapublique ayant le pouvoir d'expropriation.
11. Il n'y a aucune cause pendante devant les tribunaux de la Province de Québec pouvant entraîner l'annulation d'un quelconque acte translatif de propriété antérieur aux présentes.
12. L'immeuble présentement vendu ne contient aucune substance toxique, dangereuse ou nocive pouvant affecter la santé des occupants ou influencer à la baisse la valeur marchande de tel immeuble.
13. Au meilleur de sa connaissance, l'immeuble ainsi que son utilisation et exploitation antérieures et actuelles respectent, et ont respecté à tout moment, en tout point, toutes les lois, les règlements, les décrets, les conventions et les politiques applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité, adoptés jusqu'à ce jour par le gouvernement fédéral, le

gouvernement provincial et les administrations municipales et, notamment mais sans limitation, les dispositions des articles 31.42 et suivants de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q., c. Q-2. Plus spécifiquement, il ne se déroule et ne s'est jamais déroulé sur l'immeuble quelque activité industrielles ou commerciales visées par l'annexe 3 du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains*, Q-2, r.18.1.01.

14. L'immeuble n'est pas situé dans une zone agricole.
15. L'immeuble ne fait pas partie d'un ensemble immobilier et n'a pas fait partie d'un ensemble immobilier dont il se trouverait détaché par suite d'une aliénation depuis la mise en vigueur des dispositions de la loi prohibant telle aliénation.
16. L'immeuble n'est pas un bien culturel classé ou reconnu et n'est pas situé dans un arrondissement historique ou naturel, dans un site historique classé, ni dans une aire de protection selon la Loi sur les biens culturels.
17. Il est résident canadien au sens de la loi de l'impôt sur le revenu et au sens de la loi sur les Impôts. Le vendeur fait cette déclaration solennellement la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et effet que si elle était faite sous serment en vertu de la Loi sur la preuve au Canada.

OBLIGATIONS DE L'ACQUÉREUR

D'autre part, l'acquéreur s'oblige à ce qui suit:

1. Prendre l'immeuble vendu dans l'état où il se trouve actuellement, déclarant l'avoir vu et examiné à sa satisfaction et avoir vérifié lui-même auprès des autorités compétentes que la destination qu'il entend donner à l'immeuble est conforme aux lois et règlements en vigueur.
2. Payer relativement à tel immeuble à compter de la date des présentes, toutes les taxes, cotisations, impositions et répartitions foncières générales et spéciales, tant municipales que scolaires, incluant toutes taxes spéciales imposées avant ce jour dont le paiement est réparti sur plusieurs années.
3. Payer les frais et honoraires des présentes, des copies pour toutes les parties et de leur publicité.
4. Reconnaître les droits conférés à la Société Hydro-Québec, aux termes des conditions de service d'électricité (décision de la Régie de l'énergie D-2008-028, R 3535-2004, 6 mars 2008, articles 18.1 et 18.2), entrés en vigueur le premier avril deux mille huit (01-04-2008) et plus particulièrement

les droits et obligations établis au chapitre 18 de tel texte de loi, notamment l'autorisation pour Hydro-Québec d'installer gratuitement sur la propriété à desservir, à des endroits faciles d'accès et sécuritaires et convenus avec le requérant, tous les équipements nécessaires au service, à la livraison, au contrôle et au mesurage de l'électricité, incluant les équipements de la ligne si une partie de celle-ci sert à l'alimentation électrique de cette propriété.

RÉPARTITIONS

Les parties déclarent avoir fait entre elles les répartitions d'usage en date des présentes à leur satisfaction mutuelle suivant les états de compte fournis. Si d'autres répartitions s'avèrent nécessaires, elles seront effectuées à la même date.

DÉCLARATION RELATIVE À L'AVANT-CONTRAT

Cette vente étant faite en exécution d'un avant-contrat, (notamment et sans limitation PA 11779, CP 81952, MO 71020, AS 44857 et DV 70662), sauf incompatibilité, les parties confirment les ententes qui y sont contenues mais non reproduites aux présentes.

PRIX

La présente vente est faite pour le prix de [REDACTED] payé par l'acquéreur, DONT ET DU TOUT QUITTANCE TOTALE ET FINALE.

Art.54

DÉCLARATION DES PARTIES RELATIVEMENT À LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES (T.P.S.) ET À LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC (T.V.Q.) POUR UN IMMEUBLE D'HABITATION

Le vendeur déclare que ledit immeuble ne comprend aucune partie occupée à titre résidentiel.

En conséquence, la présente vente est taxable selon les dispositions de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi sur la taxe de vente du Québec.

Les parties déclarent que la valeur de la contrepartie aux fins de la Loi sur la taxe d'accise et aux fins de la Loi sur la taxe de vente du Québec est de [REDACTED]

Art.54

La T.P.S. représente une somme de [REDACTED]
et la T.V.Q. représente une somme [REDACTED]

Art.54

Les parties déclarent que leurs numéros d'inscription sont les suivants:

	T.P.S.	T.V.Q.
Acquéreur	829441179RT0001	1221090701TQ0001
Vendeur	818299851RT0001	1076615752TQ0001

Ces inscriptions n'ont pas été annulées, ni ne sont en voie de l'être.

En conséquence, la responsabilité relative à la perception de la T.P.S. et de la T.V.Q. est supportée par l'acquéreur.

ÉTAT CIVIL ET RÉGIME MATRIMONIAL

Le vendeur Sylvain MARIANO déclare être [REDACTED]

Art.54

Le représentant de 9294-9361 Québec inc. certifie que cette dernière est une société ayant existence légale et que tant lui-même que ladite société ont la capacité légale de consentir aux présentes.

Les parties font ces déclarations solennellement les croyant consciencieusement vraies et sachant qu'elles ont la même force et effet que si elles étaient faites sous serment en vertu de la Loi sur la preuve au Canada.

CLAUSES INTERPRÉTATIVES

Selon que le contexte le requiert, tout mot écrit au singulier comprend le pluriel et vice-versa; tout mot écrit au masculin comprend le féminin et vice-versa.

Les mots « VENDEUR » et « ACQUÉREUR » employés au masculin singulier dans la présente vente désigneront toutes les personnes nommées dans la comparution, qu'elles soient physiques ou morales ou du sexe féminin et s'il y a plusieurs acquéreurs ou vendeurs, ces derniers s'engagent et s'obligent conjointement et solidairement.

Le mot « IMMEUBLE » employé au singulier dans la présente vente signifiera le ou les « immeubles et/ou emplacements » décrits au chapitre « DÉSIGNATION », qu'il y en ait un ou plusieurs.

MENTIONS EXIGIBLES EN VERTU DE LA LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES (L.R.Q. c.D-15.1).

Le Vendeur, ci-après nommé le Cédant, ainsi que l'Acquéreur ci-après nommé le Cessionnaire, aux fins de la présente déclaration et dans le but de se conformer aux prescriptions de la Loi ci-dessus relatée, établissent et reconnaissent les faits et mentions suivants:

1. Aux termes du présent acte de VENTE, le cédant n'a pas transféré au cessionnaire à la fois, d'une part, un immeuble corporel et, d'autre part, des meubles qui sont, à demeure, matériellement attachés ou réunis à l'immeuble, sans perdre leur individualité et sans y être incorporés, et qui, dans l'immeuble, servent à l'exploitation d'une entreprise ou à la poursuite d'activités, le tout tel que stipulé à l'article 1.0.1 de telle Loi.

2. Les nom, prénom et adresse de la résidence principale du cédant et du cessionnaire sont tels que ci-haut indiqués dans le présent acte.

3. L'immeuble est situé dans la Municipalité de l'Ascension.

4. Le cédant et le cessionnaire ont établi le montant de la contrepartie pour le transfert de l'immeuble à la somme de [REDACTED] et le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation, et le cas échéant, la portion de cette base qui est visée au troisième alinéa de l'article 4 de la Loi, à la somme de [REDACTED]

Art.54

Art.54

5. Le montant du droit de mutation s'élève en conséquence à la somme de [REDACTED]

Art.54

DONT ACTE à Rivière-Rouge sous le numéro MILLE CENT CINQUANTE (1150) des minutes de la notaire soussignée.

LECTURE FAITE, les parties signent en présence de la notaire soussignée.

Sylvain MARIANO

9294-9361 Québec Inc.

par : Vincent GIGNAC, président,
secrétaire et trésorier

Me Amélie GÉLINAS, NOTAIRE
Pour copie certifiée conforme
Amélie Gélinas, notaire



REÇU LE
21 DEC. 2018
OK



ASSURANCE DES ENTREPRISES

297875



TOUTE RÉFÉRENCE ICI À LA "COMPAGNIE" DEVRA ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME ÉTANT "L'ASSUREUR" CONDITIONS PARTICULIÈRES

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT	RÉF.-CLIENT	ANCIEN N°	CONTRAT N°	PAGE
Renouvellement	069366		GAP07406	1

AGENT OU COURTIER	SITUATION DU RISQUE		N°
Courtiers Multi Plus Inc. - GA 5650 rue d'Iberville, Bureau: 630 Montréal Québec H2G 2B3	1 Bâtiment 1		

NOM DE L'ASSURÉ ET ADRESSE POSTALE	SITUATION DU RISQUE
9294-9361 Québec Inc. (FASRS Chalets de la Forêt du Cerf), Vincent Gignac, Claudine St-Pierre	425 ch du Lac-à-la-Peinture L'ascension, Québec J0T 1W0



Art.54

PÉRIODE D'ASSURANCE	CONSTRUCTION					
À 0 h 01, HEURE NORMALE À LA "SITUATION DU RISQUE" CI-DESSUS	DU			AU		
	JOUR	MOIS	ANNÉE	JOUR	MOIS	ANNÉE
	02	06	2018	02	06	2019

DESCRIPTION DES OPÉRATIONS	PROTECTION CONTRE L'INCENDIE (PRIVÉ)
Habitations à un/deux ménages-risque du prop.	Aucune
AFFECTATION PAR AUTRUI	PROTECTION CONTRE LE VOL
Aucune	Aucune

AFFECTATION PAR L'ASSURÉ	CODE D'ACTIVITÉ
Chalet 4 saisons loué court terme	6631

EN CAS DE SINISTRE, L'INDEMNITÉ GARANTIE EST PAYABLE À: (SELON LEURS INTÉRÊTS) CLAUSE HYPOTHÉCAIRE APPLICABLE? APPLICABLE AU FORMULAIRE N°

(L'ABSENCE D'INDICATION SIGNIFIE QUE L'INDEMNITÉ EST PAYABLE À L'ASSURÉ DÉSIGNÉ) VOIR LA CLAUSE DE GARANTIE HYPOTHÉCAIRE EN DOCUMENT JOINT
SEULES SONT ACCORDÉES LES GARANTIES EN REGARD DESQUELLES IL EST STIPULÉ UN MONTANT DE GARANTIE, ET UNIQUEMENT AUX CONDITIONS ÉNONCÉES À LEUR ÉGARD.

FORMULAIRE N°	FRANCHISE	GARANTIE	RÈGLE PROP. %	MONTANT DE GARANTIE	PRIME OU RISTOURNE (CR)
13300		DISPOSITIONS GÉNÉRALES			
13400-3		Objet de l'assurance			
13301		Exclusion des données			
S10012-1		Exclusions communes			
13425		Avenant de franchise unique			
13493		Exclusion des activités illégales reliées à la drogue			
GA10005		Table de résiliation courte durée			
13402	\$1,000	Bâtiment à usage profes. (Risques désignés)	80%	\$50,000	\$520
13442		Permission d'inoccupation			
GA0014		Avenant pour établissement saisonnier			
GA091.0		Exclusions additionnelles RCG Intact			
GA70000-9		Resp. Civile Générale des Entreprises			
GA70000-9		Limitations de Garantie			
GA70000-9	\$1,000	Montant par Sinistre		\$2,000,000	\$650
GA70000-9		Montant Préjudice Personnel / Publicité		\$2,000,000	
GA70000-9		Montant Global Général		\$5,000,000	
GA70000-9	\$1,000	Montant pour la Responsabilité Locative		\$250,000	
GA70000-9		Montant pour Frais Médicaux		\$2,500	
S70127-3		Exclusion du risque Produits/Après Travaux			
S73104		Exclusion absolue de la Pollution			
S70118-3		Limitation de la garantie aux lieux désignés			
S71001-5E	\$1,000	Police d' Assurance Automobile FPQ6		\$2,000,000	

CE CONTRAT CONTIENT DES CLAUSES POUVANT LIMITER LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ

EN FOI DE QUOI CE DOCUMENT A ÉTÉ SIGNÉ, AVEC L'AUTORISATION DE L'ASSUREUR PAR	PRIME (OU RISTOURNE) CETTE PAGE	\$1,170
GroupAssur	PRIME (OU RISTOURNE) TOTALE	\$7,030

PAR

ASSURANCE DES ENTREPRISES



CONDITIONS PARTICULIÈRES

TOUTE RÉFÉRENCE ICI À LA "COMPAGNIE" DEVRA ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME ÉTANT "L'ASSUREUR"

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT	RÉF.-CLIENT	ANCIEN N°	CONTRAT N°	PAGE
Renouvellement	069366		GAP07406	3

AGENT OU COURTIER	SITUATION DU RISQUE	N°
Courtiers Multi Plus Inc. - GA 5650 rue d'Iberville, Bureau: 630 Montréal Québec H2G 2B3	425 ch du Lac-à-la-Peinture L'ascension, Québec J0T 1W0	1 Bâtiment 2

NOM DE L'ASSURÉ ET ADRESSE POSTALE	SITUATION DU RISQUE
9294-9361 Québec Inc. (FASRS Chalets de la Forêt du Cerf), Vincent Gignac, Claudine St-Pierre	425 ch du Lac-à-la-Peinture L'ascension, Québec J0T 1W0

Art.54	425 ch du Lac-à-la-Peinture L'ascension, Québec J0T 1W0
--------	---

PÉRIODE D'ASSURANCE	CONSTRUCTION
À 0 h 01. HEURE NORMALE À LA "SITUATION DU RISQUE" CI-DESSUS	Bois et autres lambris

DESCRIPTION DES OPÉRATIONS	PROTECTION CONTRE L'INCENDIE (PRIVÉ)
Habitations à un/deux ménages-risque du prop.	Aucune

AFFECTATION PAR AUTRUI	PROTECTION CONTRE LE VOL
Aucune	Aucune

AFFECTATION PAR L'ASSURÉ	CODE D'ACTIVITÉ
Chalet 3 saison loué court terme	6631

EN CAS DE SINISTRE, L'INDEMNITÉ GARANTIE EST PAYABLE À: (SELON LEURS INTÉRÊTS) CLAUSE HYPOTHÉCAIRE APPLICABLE? APPLICABLE AU FORMULAIRE N°

(L'ABSENCE D'INDICATION SIGNIFIE QUE L'INDEMNITÉ EST PAYABLE À L'ASSURÉ DÉSIGNÉ) VOIR LA CLAUSE DE GARANTIE HYPOTHÉCAIRE EN DOCUMENT JOINT
SEULES SONT ACCORDÉES LES GARANTIES EN REGARD DESQUELLES IL EST STIPULÉ UN MONTANT DE GARANTIE, ET UNIQUEMENT AUX CONDITIONS ÉNONCÉES À LEUR ÉGARD.

FORMULAIRE N°	FRANCHISE	GARANTIE	RÈGLE PROP. %	MONTANT DE GARANTIE	PRIME OU RISTOURNE (CR)
13300		DISPOSITIONS GÉNÉRALES			
13400-3		Objet de l'assurance			
13301		Exclusion des données			
S10012-1		Exclusions communes			
13425		Avenant de franchise unique			
13493		Exclusion des activités illégales reliées à la drogue			
GA10005		Table de résiliation courte durée			
13402	\$1,000	Bâtiment à usage profes. (Risques désignés)	80%	\$50,000	\$520
13442		Permission d'inoccupation			
GA0014		Avenant pour établissement saisonnier			
GA091.0		Exclusions additionnelles RCG Intact			
GA70000-9		Resp. Civile Générale des Entreprises			
GA70000-9		Limitations de Garantie			
GA70000-9	\$1,000	Montant par Sinistre		\$2,000,000	Inclus
GA70000-9		Montant Préjudice Personnel / Publicité		\$2,000,000	
GA70000-9		Montant Global Général		\$5,000,000	
GA70000-9	\$1,000	Montant pour la Responsabilité Locative		\$250,000	
GA70000-9		Montant pour Frais Médicaux		\$2,500	
S70135-4		Restriction à l'étendue territoriale de la garantie			
S70127-3		Exclusion du risque Produits/Après Travaux			
S73104		Exclusion absolue de la Pollution			
S70118-3		Limitation de la garantie aux lieux désignés			

CE CONTRAT CONTIENT DES CLAUSES POUVANT LIMITER LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ

EN FOI DE QUOI CE DOCUMENT A ÉTÉ SIGNÉ, AVEC L'AUTORISATION DE L'ASSUREUR PAR GroupAssur	PRIME (OU RISTOURNE) CETTE PAGE ▶	\$520
PAR <i>Michel...</i>	PRIME (OU RISTOURNE) TOTALE ▶	\$7,030

ASSURANCE DES ENTREPRISES



TOUTE RÉFÉRENCE ICI À LA "COMPAGNIE" DEVRA ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME ÉTANT "L'ASSUREUR"

CONDITIONS PARTICULIÈRES

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT	RÉF.-CLIENT	ANCIEN N°	CONTRAT N°	PAGE
Renouvellement	069366		GAP07406	8

AGENT OU COURTIER

Courtiers Multi Plus Inc. - GA

5650 rue d'Iberville, Bureau: 630
Montréal Québec H2G 2B3

Téléphone: (514) 376-0313
Télécopieur: (514) 376-0957

NOM DE L'ASSURÉ ET ADRESSE POSTALE	SITUATION DU RISQUE	N°
------------------------------------	---------------------	----

9294-9361 Québec Inc. (FASRS Chalets de la Forêt du Cerf), Vincent Gignac, Claudine St-Pierre

1 Bâtiment 4

Art.54

425 ch du Lac-à-la-Peinture
L'ascension, Québec
J0T 1W0

PÉRIODE D'ASSURANCE	CONSTRUCTION
---------------------	--------------

À 0 h 01, HEURE NORMALE À LA "SITUATION DU RISQUE" CI-DESSUS	DU			AU		
	JOUR	MOIS	ANNÉE	JOUR	MOIS	ANNÉE
	02	06	2018	02	06	2019

Bois et autres lambris

DESCRIPTION DES OPÉRATIONS	PROTECTION CONTRE L'INCENDIE (PRIVÉ)
----------------------------	--------------------------------------

Habitations à un/deux ménages-risque du prop.

Aucune

AFFECTATION PAR AUTRUI	PROTECTION CONTRE LE VOL
------------------------	--------------------------

Aucune

AFFECTATION PAR L'ASSURÉ	CODE D'ACTIVITÉ
--------------------------	-----------------

Chalet 6631

EN CAS DE SINISTRE, L'INDEMNITÉ GARANTIE EST PAYABLE À: (SELON LEURS INTÉRÊTS)	CLAUSE HYPOTHÉCAIRE APPLICABLE?	APPLICABLE AU FORMULAIRE N°
--	---------------------------------	-----------------------------

Caisse Desjardins de la Rouge 550 rue l'Annonciation N Rivière-Rouge Québec J0T 1T0 Non 13401

(L'ABSENCE D'INDICATION SIGNIFIE QUE L'INDEMNITÉ EST PAYABLE À L'ASSURÉ DÉSIGNÉ)

VOIR LA CLAUSE DE GARANTIE HYPOTHÉCAIRE EN DOCUMENT JOINT

SEULES SONT ACCORDÉES LES GARANTIES EN REGARD DESQUELLES IL EST STIPULÉ UN MONTANT DE GARANTIE, ET UNIQUEMENT AUX CONDITIONS ÉNONCÉES À LEUR ÉGARD.

FORMULAIRE N°	FRANCHISE	GARANTIE	RÈGLE PROP. %	MONTANT DE GARANTIE	PRIME OU RISTOURNE (CR)
13300		DISPOSITIONS GÉNÉRALES			
13400-3		Objet de l'assurance			
13301		Exclusion des données			
S10012-1		Exclusions communes			
13425		Avenant de franchise unique			
13493		Exclusion des activités illégales reliées à la drogue			
GA10005		Table de résiliation courte durée			
13402	\$1,000	Bâtiment à usage profes. (Risques désignés)	80%	\$200,000	\$2,080
13442		Permission d'inoccupation			
GA0014		Avenant pour établissement saisonnier			
GA091.0		Exclusions additionnelles RCG Intact			
GA70000-9		Resp. Civile Générale des Entreprises			Inclus
GA70000-9		Limitations de Garantie			
GA70000-9	\$1,000	Montant par Sinistre		\$2,000,000	
GA70000-9		Montant Préjudice Personnel / Publicité		\$2,000,000	
GA70000-9		Montant Global Général		\$5,000,000	
GA70000-9	\$1,000	Montant pour la Responsabilité Locative		\$250,000	
GA70000-9		Montant pour Frais Médicaux		\$2,500	
S70135-4		Restriction à l'étendue territoriale de la garantie			
S70127-3		Exclusion du risque Produits/Après Travaux			
S73104		Exclusion absolue de la Pollution			
S70118-3		Limitation de la garantie aux lieux désignés			

Avenant(s) ci-joint(s) : 1

CE CONTRAT CONTIENT DES CLAUSES POUVANT LIMITER LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ

EN FOI DE QUOI CE DOCUMENT A ÉTÉ SIGNÉ, AVEC L'AUTORISATION DE L'ASSUREUR PAR		PRIME (OU RISTOURNE) CETTE PAGE ▶	\$2,080
GroupAssur		PRIME (OU RISTOURNE) TOTALE ▶	\$7,030
PAR			

ASSURANCE DES ENTREPRISES



TOUTE RÉFÉRENCE ICI À LA "COMPAGNIE" DEVRA ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME ÉTANT "L'ASSUREUR"

CONDITIONS PARTICULIÈRES

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT	RÉF.-CLIENT	ANCIEN N°	CONTRAT N°	PAGE
Renouvellement	069366		GAP07406	10

AGENT OU COURTIER	NOM DE L'ASSURÉ ET ADRESSE POSTALE	SITUATION DU RISQUE	Téléphone:	Télécopieur:
Courtiers Multi Plus Inc. - GA	9294-9361 Québec Inc. (FASRS Chalets de la Forêt du Cerf), Vincent Gignac, Claudine St-Pierre	425 ch du Lac-à-la-Peinture L'ascension, Québec J0T 1W0	(514) 376-0313	(514) 376-0957

NOM DE L'ASSURÉ ET ADRESSE POSTALE	SITUATION DU RISQUE	N°
9294-9361 Québec Inc. (FASRS Chalets de la Forêt du Cerf), Vincent Gignac, Claudine St-Pierre	425 ch du Lac-à-la-Peinture L'ascension, Québec J0T 1W0	1 Bâtiment 5

Art.54

425 ch du Lac-à-la-Peinture L'ascension, Québec J0T 1W0

PÉRIODE D'ASSURANCE	CONSTRUCTION																		
<table border="1"> <tr> <th colspan="3">DU</th> <th colspan="3">AU</th> </tr> <tr> <th>JOUR</th> <th>MOIS</th> <th>ANNÉE</th> <th>JOUR</th> <th>MOIS</th> <th>ANNÉE</th> </tr> <tr> <td>02</td> <td>06</td> <td>2018</td> <td>02</td> <td>06</td> <td>2019</td> </tr> </table>	DU			AU			JOUR	MOIS	ANNÉE	JOUR	MOIS	ANNÉE	02	06	2018	02	06	2019	Aucune
DU			AU																
JOUR	MOIS	ANNÉE	JOUR	MOIS	ANNÉE														
02	06	2018	02	06	2019														

DESCRIPTION DES OPÉRATIONS	PROTECTION CONTRE L'INCENDIE (PRIVÉ)
Habitations à un/deux ménages-risque du prop.	Aucune

AFFECTATION PAR AUTRUI	PROTECTION CONTRE LE VOL
Aucune	Aucune

AFFECTATION PAR L'ASSURÉ	CODE D'ACTIVITÉ
Chalet 4 saisons loué court terme	6631

EN CAS DE SINISTRE, L'INDEMNITÉ GARANTIE EST PAYABLE À: (SELON LEURS INTÉRÊTS)	CLAUSE HYPOTHÉCAIRE APPLICABLE?	APPLICABLE AU FORMULAIRE N°
1 Caisse Desjardins De La Route 550 rue l'Annonciation N Rivière-Rouge Québec J0T 1T0	Oui	13402

(L'ABSENCE D'INDICATION SIGNIFIE QUE L'INDEMNITÉ EST PAYABLE À L'ASSURÉ DÉSIGNÉ) VOIR LA CLAUSE DE GARANTIE HYPOTHÉCAIRE EN DOCUMENT JOINT SEULES SONT ACCORDÉES LES GARANTIES EN REGARD DESQUELLES IL EST STIPULÉ UN MONTANT DE GARANTIE, ET UNIQUEMENT AUX CONDITIONS ÉNONCÉES À LEUR ÉGARD.

FORMULAIRE N°	FRANCHISE	GARANTIE	RÈGLE PROP. %	MONTANT DE GARANTIE	PRIME OU RISTOURNE (CR)
13300		DISPOSITIONS GÉNÉRALES			
13400-3		Objet de l'assurance			
13301		Exclusion des données			
S10012-1		Exclusions communes			
13425		Avenant de franchise unique			
13493		Exclusion des activités illégales reliées à la drogue			
GA10005		Table de résiliation courte durée			
13402	\$1,000	Bâtiment à usage profes. (Risques désignés)	80%	\$100,000	\$1,040
13442		Permission d'inoccupation			
GA0014		Avenant pour établissement saisonnier			
13609	\$1,000	Pertes de loyers (formule étendue)	100%	\$30,900	\$305
GA091.0		Exclusions additionnelles RCG Intact			
GA70000-9		Resp. Civile Générale des Entreprises			
GA70000-9		Limitations de Garantie			
GA70000-9	\$1,000	Montant par Sinistre		\$2,000,000	
GA70000-9		Montant Préjudice Personnel / Publicité		\$2,000,000	
GA70000-9		Montant Global Général		\$5,000,000	
GA70000-9	\$1,000	Montant pour la Responsabilité Locative		\$250,000	
GA70000-9		Montant pour Frais Médicaux		\$2,500	
S70135-4		Restriction à l'étendue territoriale de la garantie			
S70127-3		Exclusion du risque Produits/Après Travaux			
S73104		Exclusion absolue de la Pollution			

CE CONTRAT CONTIENT DES CLAUSES POUVANT LIMITER LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ

EN FOI DE QUOI CE DOCUMENT A ÉTÉ SIGNÉ, AVEC L'AUTORISATION DE L'ASSUREUR PAR	PRIME (OU RISTOURNE) CETTE PAGE	\$1,345
GroupAssur	PRIME (OU RISTOURNE) TOTALE	\$7,030
PAR		

ASSURANCE DES ENTREPRISES



TOUTE RÉFÉRENCE ICI À LA "COMPAGNIE" DEVRA ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME ÉTANT "L'ASSUREUR"

CONDITIONS PARTICULIÈRES

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT	RÉF.-CLIENT	ANCIEN N°	CONTRAT N°	PAGE
Renouvellement	069366		GAP07406	12

AGENT OU COURTIER

Courtiers Multi Plus Inc. - GA

5650 rue d'Iberville, Bureau: 630
Montréal Québec H2G 2B3

Téléphone: (514) 376-0313
Télexcopieur: (514) 376-0957

NOM DE L'ASSURÉ ET ADRESSE POSTALE	SITUATION DU RISQUE	N°
9294-9361 Québec Inc. (FASRS Chalets de la Forêt du Cerf), Vincent Gignac, Claudine St-Pierre	420 ch du Lac-à-la-Peinture L'ascension, Québec J0T 1W0	2 Bâtiment 1

Art.54

PÉRIODE D'ASSURANCE	CONSTRUCTION
À 0 h 01, HEURE NORMALE À LA "SITUATION DU RISQUE" CI-DESSUS DU: JOUR 02 MOIS 06 ANNÉE 2018 AU: JOUR 02 MOIS 06 ANNÉE 2019	Bois et autres lambris

DESCRIPTION DES OPÉRATIONS	PROTECTION CONTRE L'INCENDIE (PRIVÉ)
Habitations à un/deux ménages-risque du prop.	Aucune

AFFECTATION PAR AUTRUI	PROTECTION CONTRE LE VOL
Aucune	Aucune

AFFECTATION PAR L'ASSURÉ	CODE D'ACTIVITÉ
Chalet 4 saisons	6631

EN CAS DE SINISTRE, L'INDEMNITÉ GARANTIE EST PAYABLE À: (SELON LEURS INTÉRÊTS) CLAUSE HYPOTHÉCAIRE APPLICABLE? APPLICABLE AU FORMULAIRE N°

(L'ABSENCE D'INDICATION SIGNIFIE QUE L'INDEMNITÉ EST PAYABLE À L'ASSURÉ DÉSIGNÉ)

VOIR LA CLAUSE DE GARANTIE HYPOTHÉCAIRE EN DOCUMENT JOINT

SEULES SONT ACCORDÉES LES GARANTIES EN REGARD DESQUELLES IL EST STIPULÉ UN MONTANT DE GARANTIE, ET UNIQUEMENT AUX CONDITIONS ÉNONCÉES À LEUR ÉGARD.

FORMULAIRE N°	FRANCHISE	GARANTIE	RÈGLE PROP. %	MONTANT DE GARANTIE	PRIME OU RISTOURNE (CR)
13300		DISPOSITIONS GÉNÉRALES			
13400-3		Objet de l'assurance			
13301		Exclusion des données			
S10012-1		Exclusions communes			
13425		Avenant de franchise unique			
13493		Exclusion des activités illégales reliées à la drogue			
GA10005		Table de résiliation courte durée			
13402	\$1,000	Bâtiment à usage profes. (Risques désignés)	80%	\$70,000	\$728
13442		Permission d'inoccupation			
GA0014		Avenant pour établissement saisonnier			
GA091.0		Exclusions additionnelles RCG Intact			
GA70000-9		Resp. Civile Générale des Entreprises			
GA70000-9		Limitations de Garantie			
GA70000-9	\$1,000	Montant par Sinistre		\$2,000,000	
GA70000-9		Montant Préjudice Personnel / Publicité		\$2,000,000	
GA70000-9		Montant Global Général		\$5,000,000	
GA70000-9	\$1,000	Montant pour la Responsabilité Locative		\$250,000	
GA70000-9		Montant pour Frais Médicaux		\$2,500	
S70127-3		Exclusion du risque Produits/Après Travaux			
S73104		Exclusion absolue de la Pollution			
S70118-3		Limitation de la garantie aux lieux désignés			
S71001-65	\$1,000	Police d' Assurance Automobile FPQ6		\$2,000,000	

CE CONTRAT CONTIENT DES CLAUSES POUVANT LIMITER LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ

EN FOI DE QUOI CE DOCUMENT A ÉTÉ SIGNÉ, AVEC L'AUTORISATION DE L'ASSUREUR PAR GroupAssur	PRIME (OU RISTOURNE) CETTE PAGE ▶	\$728
PAR	PRIME (OU RISTOURNE) TOTALE ▶	\$7,030

AVENANT N° 1

POLICE N°: GAP07406
PRISE D'EFFET: 02/06/2018
ASSURÉ : 9294-9361 Québec Inc. (FASRS Chalets de la Forêt du Cerf), Vincent Gignac, Claudine St-Pierre
COURTIER : GroupAssur
ASSUREUR : Intact assurances

GAPP

Avenant de Conditions Particulière applicable à la police

Il est entendu et convenu que les adresses des batiments 2 -3-4-5 sur l'emplacement 1 doivent lire comme ci-dessous :

Bâtiment 2 : Chalet 3 saisons -545 chemin du Lac à la Peinture

Bâtiment 3 : Garage- 400 chemin du Lac à la Peinture

Bâtiment 4 : Chalet -:400 chemin du Lac à la Peinture

Bâtiment 5 : Chalet 4 saisons - 415 chemin de Lac à la Peinture

Tous les autres termes et conditions de cette police demeurent inchangés

Le 18 mars 2019

Monsieur Vincent Gignac

Art.54

N/Réf. : Établissement n° 297875
Appellation : LA STATION DES MELEZES
Adresse : 400, chemin du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension

Objet : Attestation de classification provisoire et trousse de bienvenue

Monsieur,

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) vous souhaite la bienvenue.

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour l'ouverture de votre dossier de classification.

Une attestation de classification provisoire de la catégorie « résidence de tourisme » vous est émise pour l'établissement mentionné ci-dessus.

Selon l'article 14 du Règlement sur les établissements touristiques, cette attestation doit être affichée à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement ou, s'il s'agit d'un ensemble mobilier ou immobilier, à l'endroit destiné à l'accueil ou à l'enregistrement de la clientèle touristique.

Veuillez trouver également dans la trousse ci-jointe :

le guide de classification de votre catégorie d'établissement,
cet ouvrage de consultation contient tous les critères d'évaluation s'appliquant à votre établissement et des explications importantes sur le fonctionnement de la classification.

Nos guides sont le fruit des nombreuses recherches et consultations menées régulièrement auprès du milieu et du public voyageur. Voilà pourquoi nous

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

aimerions vous rappeler que sa reproduction est interdite, en tout ou en partie, à moins d'une autorisation écrite et préalable de notre part.

des bulletins *info CITQ*,

outils à valeur ajoutée qui offrent une foule de renseignements sur la classification et sur les enjeux reliés à la gestion d'un établissement d'hébergement touristique. Notre site Internet comporte en outre un espace réservé exclusivement aux exploitants. Pour accéder à celui-ci, vous aurez besoin de votre numéro d'établissement (297875) et [REDACTED] comme mot de passe.

Art.54

La CITQ a également mis sur pied des services de scénarisation qui peuvent vous aider à atteindre le niveau de classement recherché. Pour en savoir davantage sur ces services, communiquez avec Mme Marilynne Bernasconi votre agente de relations avec les exploitants en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste 237. Elle sera heureuse de répondre à vos questions sur la classification de votre établissement.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

Dans l'espoir que vous obtiendrez tout le succès espéré, nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général par intérim,



Jocelyn Dessureault

JD/mc

ATTESTATION DE CLASSIFICATION PROVISOIRE

LA STATION DES MELEZES

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT: Résidences de tourisme

DATE D'EXPIRATION: 31 décembre 2020



La présente doit être affichée en tout temps à la vue du public durant sa période de validité et doit être remplacée aussitôt que l'exploitant reçoit le panneau permanent qui suit la visite de classification.

Tourisme
Québec 

AVIS D'EXPLOITATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

En vertu de l'article 6.1 de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique, nous désirons vous informer qu'une demande a été reçue pour l'obtention d'une attestation de classification dans le but d'exploiter un établissement d'hébergement touristique à l'adresse inscrite dans la section 1 du présent formulaire.

En vertu du même article, la municipalité doit, dans les 45 jours de l'avis, informer le ministre si l'usage projeté n'est pas conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages.

« Constitue un établissement d'hébergement touristique tout établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement est offerte en location contre rémunération, pour une période n'excédant pas 31 jours, à des touristes sur une base régulière lors d'une même année civile, et dont la disponibilité de l'unité est rendue publique. »

SECTION 1 — INFORMATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT ET SON EXPLOITANT		No. d'ÉTABLISSEMENT : 297875
Nom de l'établissement :	LA STATION DES MELEZES	
Adresse :	A 400, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension / B 400, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension / C 400, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension / D 400, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension	Code postal : J0T 1W0
Arrondissement, municipalité, municipalité régionale de comté :	L'Ascension Antoine-Labelle	
Nombre d'unités offertes :	4	
Catégorie de l'établissement (vous pouvez vous référer aux définitions situées au verso de ce formulaire) :	<input type="checkbox"/> Établissements hôteliers <input type="checkbox"/> Gîtes <input checked="" type="checkbox"/> Résidences de tourisme <input type="checkbox"/> Établissements de camping <input type="checkbox"/> Établissements de pourvoirie <input type="checkbox"/> Établissements d'enseignement <input type="checkbox"/> Auberges de jeunesse <input type="checkbox"/> Centres de vacances <input type="checkbox"/> Autres établissements d'hébergement	
Nom de l'exploitant :	9294-9361 QUÉBEC INC.	
Nom de son représentant :	Vincent Gignac	
Téléphone principal :	[REDACTED] Art.54	
Adresse courriel :	[REDACTED] Art.54	

SECTION 2 — À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ	
L'usage projeté de l'établissement d'hébergement touristique inscrit dans la section 1 du formulaire est-il conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages?	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Officier municipal :	<i>BERGÈ COFFEAU</i> (Nom en lettres moulées du fonctionnaire municipal autorisé)
Signature :	Date : 3 AOÛT 2018

Veuillez retourner ce formulaire dans les délais prévus par la Loi soit par courrier, courriel ou télécopieur, à :


Corporation de l'industrie touristique du Québec
Adresse : 1010, rue de Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7
Courriel : avisdexploitation@cito.gc.ca
Télécopieur : 450 679-1489

AVIS D'EXPLOITATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

En vertu de l'article 6.1 de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique, nous désirons vous informer qu'une demande a été reçue pour l'obtention d'une attestation de classification dans le but d'exploiter un établissement d'hébergement touristique à l'adresse inscrite dans la section 1 du présent formulaire.

En vertu du même article, la municipalité doit, dans les 45 jours de l'avis, informer le ministre si l'usage projeté n'est pas conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages.

« Constitue un établissement d'hébergement touristique tout établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement est offerte en location contre rémunération, pour une période n'excédant pas 31 jours, à des touristes sur une base régulière lors d'une même année civile, et dont la disponibilité de l'unité est rendue publique. »

SECTION 1 – INFORMATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT ET SON EXPLOITANT		No. d'ÉTABLISSEMENT : 297875
Nom de l'établissement : LA STATION DES MELEZES		
Adresse : A 335, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension / B 415, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension / C 420, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension / D 425, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension / E 545, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension		Code postal : J0T 1W0
Arrondissement, municipalité, municipalité régionale de comté : L'Ascension Antoine-Labelle		
Nombre d'unités offertes : 5		
Catégorie de l'établissement (vous pouvez vous référer aux définitions situées au verso de ce formulaire) :		
<input type="checkbox"/> Établissements hôteliers	<input type="checkbox"/> Gîtes	<input checked="" type="checkbox"/> Résidences de tourisme
<input type="checkbox"/> Établissements de camping	<input type="checkbox"/> Établissements de pourvoirie	<input type="checkbox"/> Établissements d'enseignement
<input type="checkbox"/> Auberges de jeunesse	<input type="checkbox"/> Centres de vacances	<input type="checkbox"/> Autres établissements d'hébergement
Nom de l'exploitant : 9294-9361 QUÉBEC INC.		
Nom de son représentant : Vincent Gignac		
Téléphone principal : [redacted] Art.54		
Adresse courriel : [redacted] Art.54		

SECTION 2 – À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ	
L'usage projeté de l'établissement d'hébergement touristique inscrit dans la section 1 du formulaire est-il conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages?	
<input type="checkbox"/> Oui	
<input type="checkbox"/> Non	
Officier municipal : _____ (Nom en lettres moulées du fonctionnaire municipal autorisé)	
Signature : _____	Date : _____

Veuillez retourner ce formulaire dans les délais prévus par la Loi soit par courrier, courriel ou télécopieur, à :

Corporation de l'industrie touristique du Québec
Adresse : 1010, rue de Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7
Courriel : avisdexploitation@citq.qc.ca
Télécopieur : 450 679-1489

Conformément aux dispositions prévues par la Loi sur l'accès à l'information... Avis d'évaluation de la valeur foncière ou locative de votre propriété...

AVIS D'ÉVALUATION FONCIÈRE OU LOCATIVE POUR L'ANNÉE 2018 MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

Form containing property details: PROPRIÉTAIRE (QUEBEC 9294-9361 INC.), UNITÉ D'ÉVALUATION (NUMÉRO MATRICULE, ADRESSE, SUPERFICIE DU TERRAIN), ÉVALUATION (VALEUR INSCRITE AU RÔLE D'ÉVALUATION, VALEUR DU TERRAIN, VALEUR DES BÂTIMENTS), and EXPLOITATION AGRICOLE ENREGISTRÉE.



POUR DEMANDER UNE RÉVISION: Jusqu'à la date limite ci-dessous indiquée, vous pouvez demander une révision relativement à toute inscription ou omission qui concerne le rôle d'évaluation visé par le présent avis.

Form for requesting a revision: DATE LIMITE (Voir verso article 4), MONTANT À JOINDRE (75.00), RÉFÉRENCE AU RÈGLEMENT (431), and ADRESSE DE L'ENDROIT DÉTERMINÉ POUR DÉPOSER UNE DEMANDE DE RÉVISION.

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES N° FACTURE TPF1801126 POUR L'ANNÉE 2018

Form for tax account details: MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION, DATE DU COMPTE (2018/02/20), NUMÉRO MATRICULE (0251 73 2020 0 000 0000), PÉRIODE D'IMPOSITION (2018/01/01 au 2018/12/31), and ADRESSE DE L'UNITÉ D'ÉVALUATION INSCRITE AU RÔLE (335 à 545 chemin du Lac-a-la-Peinture).

Form for debtor details: DÉBITEUR DU COMPTE (QUEBEC 9294-9361 INC.), DATES D'ÉCHÉANCE (VERS 1: 2018/03/23, 2: 2018/05/23, 3: 2018/07/23, 4: 2018/09/21, 5: , 6:), and S.I.P.C.: 00877.

Table titled 'DÉTAIL DES TAXES' with columns: E.A.E., TAXE, RÉFÉRENCE, CD, ASSIETTE DE LA TAXE, BASE D'IMPOSITION, %, TAUX, MONTANT. Lists various taxes like TAXE FONC. GÉNÉRALE, MAT. RÉSIDUELLES CHALET LO, etc.

Table titled 'AUTRES INFORMATIONS SUR LES TAXES' with columns: APRES L'ÉCHÉANCE PÉNALITÉ (4.00%), TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL (6.00%), and MONTANT TOTAL (3 148.42).

IMPORTANT: JOINDRE A CHAQUE VERSEMENT LE COUPON APPROPRIÉ VOIR VERSO

Payment coupons for 6, 5, 4, 3, and 2 months. Each coupon includes: Nom, Matricule, S.I.P.C., Échéance, N° Facture, and TOTAL amount.

NOTES EXPLICATIVES SUR LA DEMANDE DE RÉVISION DU RÔLE DE LA VALEUR FONCIÈRE

La loi sur la fiscalité municipale (articles 124 à 138.4) prévoit une révision de la valeur d'évaluation des inscriptions contenues au rôle d'évaluation. Tout demandeur de révision conforme conduit à une réponse écrite du demandeur. Ceuvel peut soumettre une demande de révision.

Définitions
 Unité d'évaluation: Immeuble ou groupe d'immeubles qui sont inscrits au rôle d'évaluation sous un seul numéro matriciel.
 Rôle d'évaluation: Document public contenant certaines inscriptions prescrites par la réglementation, pour chacune des unités d'évaluation situées sur le territoire d'une municipalité.
 Date de marché: Date à laquelle sont considérées les conditions de marché pour établir la valeur réelle de tous les immeubles inscrits au rôle d'évaluation d'une municipalité.
 Facteur comparatif: Facteur qui, multiplié par la valeur inscrite au rôle, permet d'établir une valeur uniformisée (Valeur 100%) à la date du marché.
Droit de demander une révision
 A la première année d'application du rôle d'évaluation, vous pouvez contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle relative à l'unité d'évaluation visée par le présent avis, en déposant une demande de révision à cet effet. Cette demande sera valable pour les trois années d'application du rôle. Pour les deux années subséquentes, vous avez 60 jours suivant l'expédition de l'avis de modification à ce sujet auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle d'évaluation relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer une demande de révision. Vous pouvez également, ainsi que toute personne qui a un intérêt à le faire, déposer une demande de révision lorsque l'évaluateur n'a pas modifié le rôle alors qu'un événement l'oblige à le faire en vertu de la loi.

Une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la municipalité ou à la commission scolaire qui utilise le rôle d'évaluation est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision.
Origine de la demande de révision et délai à respecter
 La loi prévoit 3 situations qui donnent le droit de demander une révision, et fixe des délais pour chacune d'elles:
 Situation qui peut entraîner une demande de révision:
 1. Dépôt du rôle d'évaluation, suivi de l'expédition d'un avis d'évaluation au propriétaire.
 2. Modification du rôle effectuée par certificat, suivi de l'expédition d'un avis de modification.
 3. Avis de correction d'office adressé par l'évaluateur au propriétaire, pour l'informer d'une correction projetée.
Motifs à invoquer
 La loi stipule que la demande de révision doit exposer succinctement les motifs qui sont invoqués à son soutien. Il s'agit des arguments que le demandeur doit invoquer pour démontrer que l'évaluateur considère au moment de la révision, le montant des taxes à payer n'est pas un motif qui justifie une modification au rôle d'évaluation.

Le montant des taxes à payer n'est pas un motif qui justifie une modification au rôle d'évaluation. Si l'espace prévu au formulaire est insuffisant, des documents supplémentaires peuvent être joints pour expliquer les motifs invoqués.
Conditions exigées
 Pour qu'une demande de révision soit recevable par l'organisme municipal responsable de l'évaluation, elle doit remplir, outre les délais ci-dessus mentionnés, les conditions suivantes:
 Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin, disponible au bureau de l'organisme municipal responsable de l'évaluation et dans tous les cas, des documents explicatifs supplémentaires peuvent être joints au formulaire dûment rempli.
 Être accompagnée de la somme d'argent déterminée et applicable à l'unité d'évaluation visée, selon un règlement de l'organisme municipal responsable de l'évaluation.
 N.B. Le personnel en fonction à la faveur de votre présence, si vous le demandeur, pour remplir le formulaire ou pour calculer le montant de la somme d'argent qui doit être jointe.
Dépôt de la demande par courrier recommandé
 La loi permet qu'une demande de révision soit déposée par courrier recommandé, selon les mêmes délais et modalités que le dépôt en personne. Les précisions et consignes suivantes sont toutefois importantes:
 Les copies 1 et 2 du formulaire de demande doivent être expédiées.
 Le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.
 Le demandeur conserve la copie 3.
 Il importe donc pour le demandeur de conserver sa preuve d'envoi en cas de litige.

Réponse de l'évaluateur
 L'évaluateur de l'organisme municipal responsable de l'évaluation concernée est tenu de vérifier le bien-fondé de toute demande de révision qui lui est soumise et d'adresser une réponse écrite au demandeur.
 Dans les autres cas, une telle réponse peut être consultée, selon la dernière des échéances, soit au plus tard le 1er septembre qui suit l'entrée en vigueur du rôle, soit dans les quatre mois qui suivent le dépôt de la demande de révision à une date pouvant varier jusqu'en avril suivant.
 N.B. L'organisme municipal responsable de l'évaluation peut, avant le 15 août de l'année qui suit l'entrée en vigueur du rôle, reporter l'échéance du 1er septembre au 1er novembre suivant ou, dans le cas où la municipalité locale y consent, à une date pouvant varier jusqu'en avril suivant.

Montant à joindre
 L'organisme municipal responsable de l'évaluation a adopté, conformément à l'article 236.2, un règlement pour rendre obligatoire le versement d'une somme en même temps que le dépôt d'une demande de révision. Cette somme d'argent déterminée par le règlement doit être jointe, conformément à l'article 135, à la formule de demande de révision, déposée pour chacune des unités d'évaluation contestées, à défaut de quoi la demande est réputée ne pas avoir été déposée.
Recours possible
 Toute personne qui a fait une demande de révision et qui n'a pas conclu d'entente avec l'évaluateur peut exercer un recours devant la Section des affaires immobilières du Tribunal administratif du Québec, portant sur les mêmes objets que la demande de révision. Pour être valide, un tel recours doit être exercé:
 - dans un délai de 30 jours à compter de la date d'expédition de la réponse de l'évaluateur ou, si l'évaluateur n'a produit aucune réponse, dans un délai de 30 jours après la date limite fixée par la loi.
 N.B. - En attendant, dans les cas prévus par la loi, la modification résultant d'une entente conclue entre l'évaluateur et le demandeur peut être contestée devant ce tribunal par d'autres personnes directement concernées par l'effet de la modification.

Les unités d'évaluation peuvent être imposées selon un pourcentage des taxes à utiliser qui correspond, dans le tableau qui suit, à la classe dans laquelle se situe le pourcentage qui représente la valeur "non résidentielle" par rapport à la valeur totale de l'unité.
Tableau des classes d'immeubles non résidentiels

Classe	% de valeur non résidentielle / valeur totale	% du taux N.R.	Taux de base
1A	Moins de 0,5 %	0,1 %	99,9 %
1B	0,5 % ou plus et moins de 1 %	0,5 %	99,5 %
1C	1 % ou plus et moins de 2 %	1 %	99 %
2	2 % ou plus et moins de 4 %	2 %	98 %
3	4 % ou plus et moins de 8 %	4 %	96 %
4	8 % ou plus et moins de 15 %	6 %	94 %
5	15 % ou plus et moins de 30 %	12 %	88 %
6	30 % ou plus et moins de 50 %	22 %	78 %
7	50 % ou plus et moins de 70 %	40 %	60 %
8	70 % ou plus et moins de 95 %	60 %	40 %
9	95 % (unité entièrement "non résidentielle")	85 %	15 %
10	100 %	100 %	0 %
11	100 % (unité entièrement "non résidentielle")	100 %	0 %
12	100 %	40 %	60 %
	CHSLD visé à l'article 244.52 de la Loi sur la fiscalité municipale	20 %	80 %

Caractéristiques des immeubles industriels - renseignements relatifs aux classes
 Les unités d'évaluation peuvent être imposées selon un pourcentage des taxes à utiliser qui correspond, dans le tableau qui suit, à la classe dans laquelle se situe le pourcentage qui représente la superficie principalement utilisée ou destinée des fins de "production industrielle" par rapport à la superficie totale non résidentielle de l'unité.
Tableau des classes d'immeubles industriels

Classe	% de superficie ind. / valeur non résidentielle	% du taux ind.	% autre taux N.R.
1	Moins de 25 %	0 %	100 %
2	25 % ou plus et moins de 75 %	50 %	50 %
3	75 % ou plus	100 %	0 %
4	1 seul occupant	100 %	0 %

Renseignements relatifs à la taxe foncière générale
 ARTICLE 244.29: Pour l'application de la présente section, les catégories d'immeubles sont: 1. celle des immeubles non résidentiels; 2. celle des immeubles industriels; 3. celle des immeubles de ses logements et plus; 4. celle des terrains vagues.
 Une unité d'évaluation peut appartenir à plusieurs catégories. Notez bien: Un seul, une sélection ou la totalité des cinq taxes de la taxe foncière générale peuvent être appliqués.

COMPTÉ DE TAXES MUNICIPALES
 MUNICIPALITÉ LOCALE
 MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION
 59, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE
 L'ASCENSION (QUÉBEC) J0T 1W0
 Tél.: (819)-275-3027

DÉBITEUR DU COMPTE

QUEBEC 9294-9361 INC.
 A/S VINCENT GIGNAC

RESUMÉ DES PRINCIPALES DISPOSITIONS LEGISLATIVES RÉGISSANT LE MODE DE PAIEMENT

Le débiteur peut dans tous les cas payer ou se faire verser.
 Aucun recours ou recouvrement ne peut être exercé contre un débiteur qui fait les versements selon les échéances prévues. Le solde doit être exigible lorsque un versement n'est pas fait à son échéance. L'intérêt et le délai de prescription applicables aux taxes foncières municipales s'appliquent alors à ce solde.
 L'alge l'année précédente, le conseil de la corporation municipale peut, par règlement, prévoir les règles applicables en cas de défaut par le débiteur d'effectuer un versement à son échéance.

SIGNIFICATIONS DES CODES APPARAISSANT AVANT LES MONTANTS

1 - taxe foncière pouvant être acquittée en plusieurs versements, selon la Loi
 2 - taxe autre que foncière ou compensations pouvant être acquittées selon un règlement local en plusieurs versements.
 3 - taxe s'appliquant à tous les immeubles imposables de la municipalité.
 4 - taxe s'appliquant aux immeubles d'un secteur de la municipalité.
 5 - taxe s'appliquant aux bénéficiaires des services pour lesquels cette taxe est imposée.

Notes explicatives: Dans le cas "VALEUR INSCRITE" est indiquée la valeur à laquelle l'immeuble est inscrit au rôle; dans le cas "PROPORTION MÉDIANE" est indiquée à quelle proportion des valeurs réelles se situent dans l'ensemble, les valeurs inscrites au rôle; dans le cas "FACTEUR COMPARATIF" est indiquée le chiffre par lequel il faut multiplier la valeur inscrite au rôle pour déterminer la valeur réelle approximative de l'immeuble; le résultat de cette multiplication est inscrit dans le cas "VALEUR UNIFORMISÉE"; la date à laquelle elle est considérée les conditions de marché sert à l'établissement de la valeur uniformisée est inscrite dans le cas "DATE DU MARCHÉ".

Remis : Dossier CITQ # 297875 - LA STATION DES MELEZES

postmaster@municipalite-lascension.qc.ca <postmaster@municipalite-lascension.qc.ca>

Ven 2020-07-17 11:44

À : directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca <directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca>

 1 pièces jointes (54 ko)

Dossier CITQ # 297875 - LA STATION DES MELEZES;

Votre message a été remis aux destinataires suivants :

[directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca \(directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca\)](mailto:directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca)

Objet : Dossier CITQ # 297875 - LA STATION DES MELEZES

Le 3 mars 2020

Monsieur Vincent Gignac

Art.54

N/Réf. : Établissement n° 297875

Objet : Modification du nombre d'unités

Monsieur,

Nous avons pris connaissance **de la demande de modification au nombre d'unités offertes** de votre établissement , passant de 4 à 1 unité(s).

Afin d'effectuer cette modification, veuillez nous retourner le plus rapidement possible, par courriel, par courrier ou par télécopieur au 450 679-1489, le ou les document(s) suivant(s) :

Formulaire *Demande d'attestation de classification* rempli et signé (ci-joint)

Sur réception de ce(ces) document(s), nous transmettrons à votre municipalité un avis d'exploitation en vertu de l'article 6.1 de la Loi.

« La municipalité, l'arrondissement ou la municipalité régionale de comté doit, dans les 45 jours de l'avis, informer le ministre si l'usage projeté n'est pas conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages adoptée en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1). »

Suite à la réception du document indiquant l'usage projeté conforme, la CITQ procédera à **modification du nombre d'unités** à votre dossier.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires relatifs à votre dossier, n'hésitez pas à me joindre en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste . Il me fera plaisir de vous aider.

Nous comptons sur votre diligente collaboration et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Eric Chevette

Eric Chevette
Agent d'administration

Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

Adresse de correspondance

Monsieur Vincent Gignac
LA STATION DES MELEZES

Art.54



Utilisez les cases ci-dessous
pour effectuer vos changements
et vos corrections.

1. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

**1.1. Type de détention
(cochez ✓)**

- X Propriétaire
 Locataire

1.3. Forme juridique (cochez ✓)

- Entreprise individuelle
 Association personnifiée
 Coopérative
 Mutuelle d'assurance
 Société de participation
 Société en commandite

- Société en nom collectif (S.E.N.C.)
 Société étrangère
X Société par actions (compagnie)
 Syndicat de copropriété
 Autre personne morale (spécifiez)

1.2. NEQ

1169767960

1.4. Nom 9294-9361 QUÉBEC INC.

1.5. Adresse

Art.54

1.6. Municipalité

Art.54

Art.54

1.7. Code postal

**1.8. Province
ou état**

Art.54

1.9. Pays

Art.54

1.10. Téléphone principal

Art.54

1.11. Téléphone secondaire

1.12. Télécopieur

1.13. Courriel de l'exploitant

Art.54

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

PCFIM-05-11

ATR : 11

Agent : Eric Chevette
Poste : 244

Numéro d'exploitant : 724280

2020-03-03



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

2. COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

2.4. Nom *Vincent Gignac*

2.5. Adresse [Redacted] Art.54

2.6. Municipalité [Redacted] Art.54

Art.54 [Redacted] 2.7. Code postal [Redacted]

2.8. Province ou état [Redacted] Art.54

2.9. Pays [Redacted] Art.54

2.10. Téléphone principal [Redacted] Art.54

2.11. Téléphone secondaire [Redacted]

2.12. Télécopieur [Redacted]

2.13. Courriel du représentant [Redacted] Art.54



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

3. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

3.1. Nom LA STATION DES MELEZES

(CETTE APPELLATION SERA AFFICHÉE SUR VOTRE PANONCEAU
DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES S'APPLIQUERONT POUR TOUT CHANGEMENT ULTÉRIEUR)

3.2. Adresse 400, chemin du Lac-à-la-Peinture

3.3. Municipalité Montréal

3.4. Code postal J0T 1W0

3.5. Téléphone principal (pour réservation) (514) 918-4378

3.6. Téléphone secondaire

3.7. Télécopieur

3.8. Téléphone sans frais

3.9. Courriel de l'établissement excelvg@hotmail.com

3.10. Adresse de correspondance (cochez ✓)
 Identique à l'adresse de l'établissement
 Identique à l'adresse du représentant

3.11. Langue de correspondance (cochez ✓)
 Français
 Anglais

4. COORDONNÉES MULTIMÉDIA (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

4.1.1 Site Web
(français)

https://stationdesmelezes.com/

4.1.2 Site Web
(anglais)

Identique au site Web en français (voir 4.1.1)

4.2.1 Adresse
Facebook
(français)

*fr-ca.facebook.com/pages/category/Hotel--Lodging/La-station-des-
m%C3%A9lezes-2054058521531517/*

4.2.2 Adresse
Facebook (anglais)

Identique à l'adresse Facebook en français (voir 4.3.1)

4.3.1 Blogue
(français)

4.3.2 Blogue
(anglais)

Identique au blogue en français (voir 4.4.1)

4.4.1 Adresse
Twitter (français)

4.4.2 Adresse
Twitter (anglais)

Identique à l'adresse Twitter en français (voir 4.5.1)

4.5.1 Adresse
Instagram
(français)

4.5.2 Adresse
Instagram (anglais)

Identique à l'adresse Instagram en français (voir 3.5.1)

Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement :

CONSEILS PRATIQUES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

ATR : 11 Tél. : 5149184378
LA STATION DES MELEZES
 400, chemin du Lac-à-la-Peinture
 L'Ascension (Québec) J0T 1W0

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

● Configuration des unités

1.1. Nombre total d'unités (appartements, maisons ou chalets)

● Commodités

Attention ! Le nombre d'unités par équipement ne peut être supérieur au nombre total d'unités déclaré à la question 1.1.

1.2	Nombre d'unités avec accès à Internet sans fil gratuit	3	1.10	Nombre d'unités avec lecteur DVD	<input type="text"/>
1.3	Nombre d'unités avec accès à Internet sans fil payant	4	1.11	Nombre de salle de bains partagées	<input type="text" value="1"/>
1.4	Nombre d'unités climatisées		1.12	Nombre d'unités avec salle de bains privée	<input type="text" value="3"/>
1.5	Nombre d'unités avec baignoire à remous		1.13	Nombre d'unités avec téléphone	<input type="text"/>
1.6	Nombre d'unités avec cuisine*	3	1.14	Nombre d'unités avec téléviseur	<input type="text" value="3"/>
1.7	Nombre d'unités avec cuisinette*	1	1.15	Nombre d'unités pour fumeurs	<input type="text"/>
1.8	Nombre d'unités avec four à micro-ondes	3	1.16	Nombre d'unités pour non-fumeurs	<input type="text" value="4"/>
1.9	Nombre d'unités avec foyer	4	1.17	Nombre d'unités sans tapis	<input type="text" value="4"/>

* Le terme s'applique seulement lorsque tous les électroménagers présents sont de dimension standard. Sinon, le terme cuisinette s'applique.

Demande d'attestation de classification

Déclarations et consentement

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

1. RÉNOVATIONS MAJEURES

Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permettre d'optimiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :

Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du :

a	a	a	a	a

 -

m	m

 -

j	j

 au

a	a	a	a	a

 -

m	m

 -

j	j

.

La CITQ se réserve toutefois le droit d'effectuer une visite de classification à l'intérieur des dates susmentionnées.

2. DÉCLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN (Ces prix seront ceux diffusés.)



Les prix déclarés doivent être PAR NUITÉE, exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement. Si vos prix incluent plus d'une nuitée, veuillez diviser le prix par le nombre de nuitées incluses (ex. 700 \$/semaine = 100 \$/nuitée).

Prix	
Prix maximal de L'unité la moins chère	\$ 80,00
Prix maximal de l'unité la plus chère	500
Capacité	
Capacité maximale de l'unité la plus petite	4
Capacité maximale de l'unité la plus grande	20

3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos différents partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (QuebecOriginal.com). (cochez ✓)

- J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.
- J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans QuebecOriginal.com.
- Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce document et l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.

Nom du représentant

VINCENT GIGNAC

X

Signature

Art.54

Date



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

REÇU LE

14 MARS 2019

Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875



Utilisez les cases ci-dessous
pour effectuer vos changements
et vos corrections.

Adresse de correspondance

Monsieur Vincent Gignac
LA STATION DES MELEZES



Art.54

1. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

1.1. Type de détention (cochez ✓)

- X Propriétaire
 Locataire

1.2. NEQ

1169767960

1.3. Forme juridique (cochez ✓)

- Entreprise individuelle
 Association personnifiée
 Coopérative
 Mutuelle d'assurance
 Société de participation
 Société en commandite
- Société en nom collectif (S.E.N.C.)
 Société étrangère
X Société par actions (compagnie)
 Syndicat de copropriété
 Autre personne morale (spécifiez)

1.4. Nom

9294-9361 QUÉBEC INC.

1.5. Adresse

Art.54

1.6. Municipalité

Art.54

1.7. Code postal

Art.54

1.8. Province ou état

Art.54

1.9. Pays

Art.54

1.10. Téléphone principal

Art.54

1.11. Téléphone secondaire

1.12. Télécopieur

1.13. Représentant (cochez ✓)

- Madame X Monsieur

Vincent Gignac

1.14. Courriel de l'exploitant ou de son représentant

Art.54

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

PCFIM-05-11

Date de début d'exploitation prévue : 2018-06-29

ATR : 11

Agent : 244

Numéro d'exploitant : 724280

2019-03-11

Corporation de l'industrie touristique du Québec
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Téléphone : 450 679-3737
Aucuns frais : 1 866 499-0550
Télécopie : 450 679-1489

Courriel : info@citq.qc.ca
Internet : www.citq.info

Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

2. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

2.1. Nom **LA STATION DES MELEZES**

(CETTE APPELLATION SERA AFFICHÉE SUR VOTRE PANONCEAU
DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES S'APPLIQUERONT POUR TOUT CHANGEMENT ULTÉRIEUR)

2.2. Adresse **400, chemin du Lac-à-la-Peinture**

2.3. Municipalité **L'Ascension**

2.4. Code postal **J0T 1W0** | 2.5. Municipalité avant fusion

2.6. Téléphone principal (pour réservation) **514 918-4378** | 2.7. Téléphone secondaire

2.8. Télécopieur

2.9. Téléphone sans frais

2.10. Courriel de l'établissement **excelvg@hotmail.com**

- 2.11. Adresse de correspondance (cochez ✓)
- Identique à l'adresse de l'établissement
 - Identique à l'adresse de l'exploitant
 - Autre (voir et corriger l'encadré à la page 1)

- 2.12. Langue de correspondance (cochez ✓)
- Français
 - Anglais

2.13. Est-ce que l'une des unités offertes en location est votre résidence principale? (cochez ✓)

- Oui
- Non



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

3. COORDONNÉES MULTIMÉDIA (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

3.1.1 Site Web
(français)

la station des Melezes.com

3.1.2 Site Web
(anglais)

X Identique au site Web en français (voir 3.1.1)

3.2.1 Adresse
Facebook (français)

3.2.2 Adresse
Facebook (anglais)

X Identique à l'adresse Facebook en français (voir 3.2.1)

3.3.1 Blogue
(français)

3.3.2 Blogue
(anglais)

X Identique au blogue en français (voir 3.3.1)

3.4.1 Adresse
Twitter (français)

3.4.2 Adresse
Twitter (anglais)

X Identique à l'adresse Twitter en français (voir 3.4.1)

3.5.1 Adresse
Instagram
(français)

3.5.2 Adresse
Instagram (anglais)

X Identique à l'adresse Instagram en français (voir 3.5.1)

3.6.1 Adresse
Réservation en
ligne (français)

3.6.2 Adresse
Réservation en
ligne (anglais)

excalug@hotmail.com

X Identique à l'adresse de Réservation en ligne en français (voir 3.6.1)

Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement :

CONSEILS PRATIQUES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

ATR : 11

Tél. : 514 918-4378

LA STATION DES MELEZES

400, chemin du Lac-à-la-Peinture

L'Ascension

J0T 1W0

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Cartes acceptées (cochez ✓)

- American Express
- Carte de débit
- Discover
- JCB
- MasterCard
- Visa
- Paypal

1.2. Localisation (cochez ✓)

- À la campagne
- À la ferme
- À moins de 10 km d'un aéroport
- Au bord de la mer (golfe)
- Au bord d'une rivière, d'un lac ou du fleuve
- Au centre-ville
- En forêt

1.3. Période (s) d'exploitation (cochez ✓)

- Annuelle
- Saisonnière

Date d'ouverture: jj-mm Date de fermeture: jj-mm

Date d'ouverture: jj-mm Date de fermeture: jj-mm



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

● Configuration des unités

1.4. Nombre total d'unités
(appartements, maisons ou chalets)

● Commodités

Attention : Le nombre d'unités par équipement ne peut être supérieur au nombre total d'unités déclaré à la question 1.4.

1.5. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil gratuit

1.13. Nombre d'unités
avec lecteur DVD

1.6. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil payant

1.14. Nombre d'unités avec salle de bains
privée

1.7. Nombre d'unités climatisées

1.15. Nombre d'unités avec téléphone

1.8. Nombre d'unités avec
baignoire à remous

1.16. Nombre d'unités avec téléviseur

1.9. Nombre d'unités avec cuisine*

1.17. Nombre d'unités pour fumeurs

1.10. Nombre d'unités avec cuisinette*

1.18. Nombre d'unités pour non-fumeurs

1.11. Nombre d'unités avec
four à micro-ondes

1.19. Nombre d'unités sans tapis

1.12. Nombre d'unités avec foyer

1.20. Nombre de salles
de bains partagées

* Le terme cuisine s'applique seulement lorsque tous les électroménagers présents sont de dimension standard.
Sinon, le terme cuisinette s'applique

Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

2. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS SUR PLACE



Veillez cocher les services offerts SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Animaux de compagnie admis | <input type="checkbox"/> Location de voitures |
| <input type="checkbox"/> Animaux de compagnie payant | <input checked="" type="checkbox"/> Location d'embarcations |
| <input type="checkbox"/> Ascenseur | <input type="checkbox"/> Navette : aéroport |
| <input type="checkbox"/> Bar | <input checked="" type="checkbox"/> Navette : station de ski |
| <input type="checkbox"/> Belvédère | <input type="checkbox"/> Rampe de mise à l'eau |
| <input type="checkbox"/> Centre d'affaires | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour bicyclettes |
| <input type="checkbox"/> Centre de détente | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour motoneiges |
| <input type="checkbox"/> Consigne | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour skis |
| <input type="checkbox"/> Dépanneur | <input type="checkbox"/> Réservation obligatoire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Établissement entièrement non-fumeur | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : déjeuner |
| <input type="checkbox"/> Garde d'enfants | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : dîner |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en arbre | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : souper |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en igloo | <input checked="" type="checkbox"/> Salle(s) de réception, de réunion ou de congrès |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en tipi | <input type="checkbox"/> Sauna |
| <input checked="" type="checkbox"/> Hébergement en yourte | <input checked="" type="checkbox"/> Stationnement extérieur gratuit |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laveuse et sècheuse | <input type="checkbox"/> Stationnement extérieur payant |
| <input checked="" type="checkbox"/> Literie en location | <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur gratuit |
| <input type="checkbox"/> Literie incluse | <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur payant |
| <input type="checkbox"/> Location de bicyclettes | <input checked="" type="checkbox"/> Tarif de groupe |
| <input type="checkbox"/> Location de motoneiges | <input type="checkbox"/> Téléphone public |
| <input type="checkbox"/> Location de planche à neige | <input type="checkbox"/> Transport en commun à proximité |
| <input type="checkbox"/> Location de skis alpins | <input type="checkbox"/> Voiturier obligatoire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Location de skis de randonnée | |

3. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS DANS LES AIRES COMMUNES

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil gratuit | <input type="checkbox"/> Spa extérieur |
| <input type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil payant | <input type="checkbox"/> Spa intérieur |
| <input type="checkbox"/> Borne de recharge pour véhicule électrique | |

Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

4. DÉCLARATION D'ACTIVITÉS OFFERTES SUR PLACE



Veillez cocher les activités offertes **SUR LES LIEUX MÊMES** de votre établissement.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine extérieure | <input type="checkbox"/> Sentiers de motoneige |
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine intérieure | <input type="checkbox"/> Sentiers de quad (VTT) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Baignade : plage | <input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de randonnée pédestre |
| <input checked="" type="checkbox"/> Chasse | <input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de raquettes |
| <input type="checkbox"/> Équitation | <input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de vélo de montagne |
| <input type="checkbox"/> Escalade | <input type="checkbox"/> Ski alpin |
| <input checked="" type="checkbox"/> Glissoires d'hiver | <input checked="" type="checkbox"/> Ski de randonnée |
| <input type="checkbox"/> Golf | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : canot |
| <input checked="" type="checkbox"/> Observation de la faune | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : chaloupe |
| <input type="checkbox"/> Observation des mammifères marins | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : kayak |
| <input checked="" type="checkbox"/> Patinage sur glace | <input type="checkbox"/> Sport nautique : motomarine |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pêche | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : pédalo |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pêche blanche | <input type="checkbox"/> Sport nautique : planche à voile |
| <input type="checkbox"/> Piste cyclable | <input type="checkbox"/> Sport nautique : plongée sous-marine |
| <input type="checkbox"/> Plan d'eau sans baignade | <input type="checkbox"/> Sport nautique : rafting |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour adultes | <input type="checkbox"/> Sport nautique : voilier |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour enfants | <input type="checkbox"/> Tennis extérieur |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à cheval | <input type="checkbox"/> Tennis intérieur |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à chiens | <input type="checkbox"/> Terrain avec équipement sportif |
| <input type="checkbox"/> Salle de conditionnement physique | <input checked="" type="checkbox"/> Terrain de jeux pour enfants |
| <input type="checkbox"/> Salle de jeux intérieurs | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été |
| <input type="checkbox"/> Salle de spectacles | |



Veillez cocher les activités offertes **À MOINS DE 10 KM** de votre établissement. Celles-ci sont les seules activités pouvant être déclarées sans être offertes sur les lieux mêmes.

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Baignade : plage à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Ski alpin à moins de 10 km |
| <input checked="" type="checkbox"/> Golf à moins de 10 km | <input checked="" type="checkbox"/> Ski de randonnée à moins de 10 km |
| <input checked="" type="checkbox"/> Piste cyclable à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été à moins de 10 km |



Demande d'attestation de classification

Déclarations et consentement

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

1. RÉNOVATIONS MAJEURES

Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permettre d'optimiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :

Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du : 2019 - 03 - 01 au 2019 - 06 - 30.

La CITQ se réserve toutefois le droit d'effectuer une visite de classification à l'intérieur des dates susmentionnées.

2. DÉCLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN (Ces prix seront ceux diffusés.)



Les prix déclarés doivent être PAR NUITÉE, exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement. Si vos prix incluent plus d'une nuitée, veuillez diviser le prix par le nombre de nuitées incluses (ex. 700 \$/semaine = 100 \$/nuitée).

Prix par nuitée	Capacité
Prix maximal de l'unité la moins chère <input type="text" value="80,00"/>	de l'unité la plus petite <input type="text" value="4"/>
Prix maximal de l'unité la plus chère <input type="text" value="500,00"/>	de l'unité la plus grande <input type="text" value="20"/>

3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos différents partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (QuebecOriginal.com). (cochez ✓)

- J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.
- J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans QuebecOriginal.com.
- Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce document et l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.

Nom du représentant

VINCENT GIGNAC

X

art.54

Date

11 Mars 2019

Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique

Identifiant de l'établissement : 297875

1. OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT

(a) L'exploitant doit, avant la visite :

- 1) avoir produit la preuve d'assurance de responsabilité civile ;
- 2) avoir acquitté les frais annuels inhérents à la classification ;
- 3) accepter le rendez-vous fixé par le classificateur et se présenter à ce rendez-vous ; toute remise de rendez-vous sans raison valable et suffisante entraîne pour l'exploitant la facturation des frais réels découlant du report de cette visite ;

(b) L'exploitant doit, au moment de la visite :

recevoir le classificateur à l'heure prévue et collaborer avec lui afin de lui permettre de réaliser son mandat de classification dans les meilleures conditions (prise de mesures, prise de photographies, accès à toutes les pièces) ;

(c) L'exploitant doit, en tout temps :

- 1) fournir à la CITQ des renseignements exacts et complets ;
- 2) appliquer des mesures de contrôle et de surveillance de manière à assurer le maintien de la conformité aux conditions de la classification en vigueur pendant toute la durée de la classification ;
- 3) afficher le panonceau équivalant au classement attribué, selon les prescriptions du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique ;
- 4) dans toute la mesure du possible, utiliser, reproduire et communiquer au public, par quelque moyen que ce soit, le panonceau s'appliquant à son établissement ainsi classifié ;
- 5) s'engager à ne modifier ou altérer d'aucune façon le panonceau attestant la classification de l'établissement, celui-ci demeurant l'entière propriété du ministère du Tourisme du Québec.

2. REFUS DE VISITER

La CITQ peut refuser d'effectuer une visite de classification :

- (a) si la santé, la sécurité ou le bien-être du public à qui l'établissement veut fournir des services d'hébergement sont menacés ;
- (b) si la sécurité ou l'intégrité du classificateur est menacée ou si sa compétence est mise en doute par l'exploitant ou son représentant ;
- (c) si l'exploitant refuse de respecter les obligations décrites ci-dessus ou si l'établissement ne remplit pas les conditions d'obtention d'une attestation de classification ;
- (d) si l'exploitant a fait une déclaration contenant des renseignements faux ou trompeurs ou s'il a dénaturé un fait important lors de la demande d'attestation de classification ;
- (e) si l'exploitant refuse de payer à la CITQ les frais annuels inhérents à la classification ;
- (f) si l'exploitant déroge aux prescriptions du Règlement portant sur l'affichage du panonceau.

3. APPEL DU RÉSULTAT DE LA CLASSIFICATION

Il existe une procédure d'appel du résultat de la classification. Pour connaître cette procédure, les exploitants sont priés de consulter la zone réservée du site Web de la CITQ (www.citq.info) ou de s'informer auprès de l'agent responsable de leur dossier. Les exploitants ont 30 jours pour interjeter appel. Passé ce délai, ils sont réputés avoir accepté le classement attribué.

4. AUTORISATIONS

Aux fins d'application des présentes et d'exécution des actes afférents, l'exploitant donne à la CITQ l'autorisation d'obtenir des renseignements complémentaires et de vérifier les renseignements fournis. L'exploitant permet à la CITQ de faire les visites de l'établissement à la fréquence que la CITQ considère à propos. Cette autorisation ne réduit aucunement la portée des déclarations contenues aux présentes et elle est irrévocable tant que la demande de classification est en traitement ou que l'exploitant détient une attestation de classification.

5. COMMUNICATION

Les renseignements contenus dans le présent document et les documents s'y rapportant ou colligés en vertu des présentes pourront être communiqués au Ministre et à toute autre personne que la CITQ jugera à propos sans le consentement préalable et exprès de l'exploitant. L'exploitant reconnaît que la CITQ est le titulaire et propriétaire du présent document et des documents s'y rapportant.

6. GUIDE DE CLASSIFICATION

L'exploitant s'engage à prendre connaissance du guide de classification de la catégorie de l'établissement à classifier, qui donne l'ensemble des critères sur lesquels porte la classification. L'exploitant s'engage à ne pas le reproduire, par quelque moyen que ce soit et dans quelque version que ce soit, sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la CITQ.

7. IMMUNITÉ

Aucun classificateur, employé, dirigeant, membre du comité de révision ou du conseil d'administration de la CITQ ne peut être poursuivi en justice pour un acte accompli de bonne foi dans l'exercice de ses fonctions.

Liste des unités Résidence de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

NOM OU NUMERO ET ADRESSES DES UNITES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

335, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension

la station.

415, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension

le colin.

420, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension

la pruche

425, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension

pin rouge

545, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension

le Mores

Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

REÇU LE

30 JAN, 2019

Adresse de correspondance

Monsieur Vincent Gignac
LA STATION DES MELÈZES

Art.54



Utilisez les cases ci-dessous
pour effectuer vos changements
et vos corrections.

1. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

1.1. Type de détention
(cochez ✓)

- X Propriétaire
 Locataire

1.2. NEQ

1169767960

1.3. Forme juridique (cochez ✓)

- ~~Entreprise individuelle~~
 Association personifiée
 Coopérative
 Mutuelle d'assurance
 Société de participation
 Société en commandite

- Société en nom collectif (S.E.N.C.)
 Société étrangère
X Société par actions (compagnie)
 Syndicat de copropriété
 Autre personne morale (spécifiez)

1.4. Nom 9294-9361 QUÉBEC INC.

1.5. Adresse

Art.54

1.6. Municipalité

Art.54

1.8. Province
ou état

Art.54

1.7. Code postal

Art.54

1.9. Pays

1.10. Téléphone principal

Art.54

1.11. Téléphone secondaire

1.12. Télécopieur

1.13. Représentant
(cochez ✓)

Madame

X Monsieur

Vincent Gignac

1.14. Courriel de l'exploitant
ou de son représentant

Art.54

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

2. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

2.1. Nom LA STATION DES MELEZES

(CETTE APPELLATION SERA AFFICHÉE SUR VOTRE PANONCEAU
DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES S'APPLIQUERONT POUR TOUT CHANGEMENT ULTÉRIEUR)

2.2. Adresse 400, chemin du Lac-à-la-Peinture
Neuphém (38415, 420, 425, 545) ch06/-

2.3. Municipalité L'Ascension

2.4. Code postal J0T 1W0 | 2.5. Municipalité avant fusion

2.6. Téléphone principal (pour réservation) 514 918-4378 | 2.7. Téléphone secondaire

2.8. Télécopieur

2.9. Téléphone sans frais

2.10. Courriel de l'établissement excelvg@hotmail.com

2.11. Adresse de correspondance (cochez ✓)

- Identique à l'adresse de l'établissement
- Identique à l'adresse de l'exploitant
- Autre (voir et corriger l'encadré à la page 1)

2.12. Langue de correspondance (cochez ✓)

- Français
- Anglais

2.13. Est-ce que l'une des unités offertes en location est votre résidence principale? (cochez ✓)

- Oui
- Non

Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

3. COORDONNÉES MULTIMÉDIA (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

3.1.1 Site Web
(français)

à venir, en construction

3.1.2 Site Web
(anglais)

Identique au site Web en français (voir 3.1.1)

3.2.1 Adresse
Facebook (français)

3.2.2 Adresse
Facebook (anglais)

Identique à l'adresse Facebook en français (voir 3.2.1)

3.3.1 Blogue
(français)

3.3.2 Blogue
(anglais)

Identique au blogue en français (voir 3.3.1)

3.4.1 Adresse
Twitter (français)

3.4.2 Adresse
Twitter (anglais)

Identique à l'adresse Twitter en français (voir 3.4.1)

3.5.1 Adresse
Instagram
(français)

3.5.2 Adresse
Instagram (anglais)

Identique à l'adresse Instagram en français (voir 3.5.1)

3.6.1 Adresse
Réservation en
ligne (français)

3.6.2 Adresse
Réservation en
ligne (anglais)

Identique à l'adresse de Réservation en ligne en français (voir 3.6.1)

Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

CONSEILS PRATIQUES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

ATR : 11
LA STATION DES MELEZES
400, chemin du Lac-à-la-Peinture
L'Ascension
J0T 1W0
Tél. : 514 918-4378

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Cartes acceptées (cochez ✓)

- American Express
- Carte de débit
- Discover
- JCB
- MasterCard
- Visa
- Paypal

1.2. Localisation (cochez ✓)

- A la campagne
- À la ferme
- À moins de 10 km d'un aéroport
- Au bord de la mer (golfe)
- Au bord d'une rivière, d'un lac ou du fleuve
- Au centre-ville
- En forêt

1.3. Période (s) d'exploitation (cochez ✓)

- Annuelle
- Saisonnière

Date d'ouverture Date de fermeture
jj-mm jj-mm

Date d'ouverture Date de fermeture
jj-mm jj-mm

Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

● Configuration des unités

1.4. Nombre total d'unités
(appartements, maisons ou chalets) | | | | ~~6~~ 5

● Commodités

Attention ! Le nombre d'unités par équipement ne peut être supérieur au nombre total d'unités déclaré à la question 1.4.

1.5. Nombre d'unités avec accès à Internet sans fil gratuit | | | 3

1.13. Nombre d'unités avec lecteur DVD | 0 | | |

1.6. Nombre d'unités avec accès à Internet sans fil payant | | | 3

1.14. Nombre d'unités avec salle de bains privée | 3 | | |

1.7. Nombre d'unités climatisées | | | 0

1.15. Nombre d'unités avec téléphone | 0 | | |

1.8. Nombre d'unités avec baignoire à remous | | | 0

1.16. Nombre d'unités avec téléviseur | 3 | | |

1.9. Nombre d'unités avec cuisine* | | | 5

1.17. Nombre d'unités pour fumeurs | 0 | | |

1.10. Nombre d'unités avec cuisinette* | | | 1

1.18. Nombre d'unités pour non-fumeurs | 6 5 | | |

1.11. Nombre d'unités avec four à micro-ondes | 3 | | |

1.19. Nombre d'unités sans tapis | 6 5 | | |

1.12. Nombre d'unités avec foyer | 6 5 | | |

1.20. Nombre de salles de bains partagées | 1 | | |

* Le terme cuisine s'applique seulement lorsque tous les électroménagers présents sont de dimension standard. Sinon, le terme cuisinette s'applique

Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

2. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS SUR PLACE



Veillez cocher les services offerts SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Animaux de compagnie admis | <input type="checkbox"/> Location de voitures |
| <input type="checkbox"/> Animaux de compagnie payant | <input type="checkbox"/> Location d'embarcations |
| <input type="checkbox"/> Ascenseur | <input type="checkbox"/> Navette : aéroport |
| <input type="checkbox"/> Bar | <input type="checkbox"/> Navette : station de ski |
| <input type="checkbox"/> Belvédère | <input type="checkbox"/> Rampe de mise à l'eau |
| <input checked="" type="checkbox"/> Centre d'affaires | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour bicyclettes |
| <input type="checkbox"/> Centre de détente | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour motoneiges |
| <input type="checkbox"/> Consigne | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour skis |
| <input type="checkbox"/> Dépanneur | <input checked="" type="checkbox"/> Réservation obligatoire |
| <input type="checkbox"/> Établissement entièrement non-fumeur | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : déjeuner |
| <input type="checkbox"/> Garde d'enfants | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : dîner |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en arbre | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : souper |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en igloo | <input checked="" type="checkbox"/> Salle(s) de réception, de réunion ou de congrès |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en tipi | <input type="checkbox"/> Sauna |
| <input checked="" type="checkbox"/> Hébergement en yourte <i>1 prêt à camper</i> | <input type="checkbox"/> Stationnement extérieur gratuit |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laveuse et sècheuse | <input type="checkbox"/> Stationnement extérieur payant |
| <input checked="" type="checkbox"/> Literie en location | <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur gratuit |
| <input type="checkbox"/> Literie incluse | <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur payant |
| <input type="checkbox"/> Location de bicyclettes | <input checked="" type="checkbox"/> Tarif de groupe |
| <input type="checkbox"/> Location de motoneiges | <input type="checkbox"/> Téléphone public |
| <input type="checkbox"/> Location de planche à neige | <input type="checkbox"/> Transport en commun à proximité |
| <input type="checkbox"/> Location de skis alpins | <input type="checkbox"/> Voiturier obligatoire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Location de skis de randonnée | |

3. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS DANS LES AIRES COMMUNES

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil gratuit | <input type="checkbox"/> Spa extérieur |
| <input type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil payant | <input type="checkbox"/> Spa intérieur |
| <input type="checkbox"/> Borne de recharge pour véhicule électrique | |

Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

4. DÉCLARATION D'ACTIVITÉS OFFERTES SUR PLACE



Veillez cocher les activités offertes SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine extérieure | <input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de motoneige |
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine intérieure | <input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de quad (VTT) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Baignade : plage | <input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de randonnée pédestre |
| <input checked="" type="checkbox"/> Chasse | <input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de raquettes |
| <input type="checkbox"/> Équitation | <input type="checkbox"/> Sentiers de vélo de montagne |
| <input type="checkbox"/> Escalade | <input checked="" type="checkbox"/> Ski alpin |
| <input type="checkbox"/> Glissoires d'hiver | <input checked="" type="checkbox"/> Ski de randonnée |
| <input checked="" type="checkbox"/> Golf | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : canot |
| <input checked="" type="checkbox"/> Observation de la faune | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : chaloupe |
| <input type="checkbox"/> Observation des mammifères marins | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : kayak |
| <input type="checkbox"/> Patinage sur glace | <input type="checkbox"/> Sport nautique : motomarine |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pêche | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : pédalo |
| <input type="checkbox"/> Pêche blanche | <input type="checkbox"/> Sport nautique : planche à voile |
| <input type="checkbox"/> Piste cyclable | <input type="checkbox"/> Sport nautique : plongée sous-marine |
| <input type="checkbox"/> Plan d'eau sans baignade | <input type="checkbox"/> Sport nautique : rafting |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour adultes | <input type="checkbox"/> Sport nautique : voilier |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour enfants | <input type="checkbox"/> Tennis extérieur |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à cheval | <input type="checkbox"/> Tennis intérieur |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à chiens | <input type="checkbox"/> Terrain avec équipement sportif |
| <input type="checkbox"/> Salle de conditionnement physique | <input checked="" type="checkbox"/> Terrain de jeux pour enfants |
| <input type="checkbox"/> Salle de jeux intérieurs | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été |
| <input type="checkbox"/> Salle de spectacles | |



Veillez cocher les activités offertes À MOINS DE 10 KM de votre établissement. Celles-ci sont les seules activités pouvant être déclarées sans être offertes sur les lieux mêmes.

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Baignade : plage à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Ski alpin à moins de 10 km |
| <input type="checkbox"/> Golf à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Ski de randonnée à moins de 10 km |
| <input type="checkbox"/> Piste cyclable à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été à moins de 10 km |

Demande d'attestation de classification

Déclarations et consentement

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

1. RÉNOVATIONS MAJEURES

Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permettre d'optimiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :

Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du : 2019 - 01 - 08 au 2019 - 04 - 30.

a a a a m m j j a a a a m m j j

La CITQ se réserve toutefois le droit d'effectuer une visite de classification à l'intérieur des dates susmentionnées.

2. DÉCLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN (Ces prix seront ceux diffusés.)



Les prix déclarés doivent être PAR NUITÉE, exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement. Si vos prix incluent plus d'une nuitée, veuillez diviser le prix par le nombre de nuitées incluses (ex. 700 \$/semaine = 100 \$/nuitée).

Prix par nuitée	Capacité
Prix maximal de l'unité la moins chère 100\$	de l'unité la plus petite 5
Prix maximal de l'unité la plus chère 500	de l'unité la plus grande 20

3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos différents partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (QuebecOriginal.com). (cochez ✓)

- J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.
- J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans QuebecOriginal.com.
- Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce document et l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.

Nom du représentant

VINCENT GIGNAC

Art.54
Signature

15 Janvier 2019
Date

Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique

Identifiant de l'établissement : 297875

1. OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT

(a) L'exploitant doit, avant la visite :

- 1) avoir produit la preuve d'assurance de responsabilité civile ;
- 2) avoir acquitté les frais annuels inhérents à la classification ;
- 3) accepter le rendez-vous fixé par le classificateur et se présenter à ce rendez-vous ; toute remise de rendez-vous sans raison valable et suffisante entraîne pour l'exploitant la facturation des frais réels découlant du report de cette visite ;

(b) L'exploitant doit, au moment de la visite :

recevoir le classificateur à l'heure prévue et collaborer avec lui afin de lui permettre de réaliser son mandat de classification dans les meilleures conditions (prise de mesures, prise de photographies, accès à toutes les pièces) ;

(c) L'exploitant doit, en tout temps :

- 1) fournir à la CITQ des renseignements exacts et complets ;
- 2) appliquer des mesures de contrôle et de surveillance de manière à assurer le maintien de la conformité aux conditions de la classification en vigueur pendant toute la durée de la classification ;
- 3) afficher le panneau équivalant au classement attribué, selon les prescriptions du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique ;
- 4) dans toute la mesure du possible, utiliser, reproduire et communiquer au public, par quelque moyen que ce soit, le panneau s'appliquant à son établissement ainsi classifié ;
- 5) s'engager à ne modifier ou altérer d'aucune façon le panneau attestant la classification de l'établissement, celui-ci demeurant l'entière propriété du ministère du Tourisme du Québec.

2. REFUS DE VISITER

La CITQ peut refuser d'effectuer une visite de classification :

- (a) si la santé, la sécurité ou le bien-être du public à qui l'établissement veut fournir des services d'hébergement sont menacés ;
- (b) si la sécurité ou l'intégrité du classificateur est menacée ou si sa compétence est mise en doute par l'exploitant ou son représentant ;
- (c) si l'exploitant refuse de respecter les obligations décrites ci-dessus ou si l'établissement ne remplit pas les conditions d'obtention d'une attestation de classification ;
- (d) si l'exploitant a fait une déclaration contenant des renseignements faux ou trompeurs ou s'il a dénaturé un fait important lors de la demande d'attestation de classification ;
- (e) si l'exploitant refuse de payer à la CITQ les frais annuels inhérents à la classification ;
- (f) si l'exploitant déroge aux prescriptions du Règlement portant sur l'affichage du panneau.

3. APPEL DU RÉSULTAT DE LA CLASSIFICATION

Il existe une procédure d'appel du résultat de la classification. Pour connaître cette procédure, les exploitants sont priés de consulter la zone réservée du site Web de la CITQ (www.citq.info) ou de s'informer auprès de l'agent responsable de leur dossier. Les exploitants ont 30 jours pour interjeter appel. Passé ce délai, ils sont réputés avoir accepté le classement attribué.

4. AUTORISATIONS

Aux fins d'application des présentes et d'exécution des actes afférents, l'exploitant donne à la CITQ l'autorisation d'obtenir des renseignements complémentaires et de vérifier les renseignements fournis. L'exploitant permet à la CITQ de faire les visites de l'établissement à la fréquence que la CITQ considère à propos. Cette autorisation ne réduit aucunement la portée des déclarations contenues aux présentes et elle est irrévocable tant que la demande de classification est en traitement ou que l'exploitant détient une attestation de classification.

5. COMMUNICATION

Les renseignements contenus dans le présent document et les documents s'y rapportant ou colligés en vertu des présentes pourront être communiqués au Ministre et à toute autre personne que la CITQ jugera à propos sans le consentement préalable et exprès de l'exploitant. L'exploitant reconnaît que la CITQ est le titulaire et propriétaire du présent document et des documents s'y rapportant.

6. GUIDE DE CLASSIFICATION

L'exploitant s'engage à prendre connaissance du guide de classification de la catégorie de l'établissement à classifier, qui donne l'ensemble des critères sur lesquels porte la classification. L'exploitant s'engage à ne pas le reproduire, par quelque moyen que ce soit et dans quelque version que ce soit, sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la CITQ.

7. IMMUNITÉ

Aucun classificateur, employé, dirigeant, membre du comité de révision ou du conseil d'administration de la CITQ ne peut être poursuivi en justice pour un acte accompli de bonne foi dans l'exercice de ses fonctions.

Liste des unités Résidence de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

NOM OU NUMERO ET ADRESSES DES UNITES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.



400, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension

(reception)

~~400, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension~~

~~400, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension~~

400, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension

335

415

420

425

545

chemin du lac à la peinture
l'ascension 501 140.

Déclaration de services et d'activités

REÇU LE

Résidences de tourisme

30 SEP. 2019

Identifiant de l'établissement : 297875

CONSEILS PRATIQUES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

ATR : 11 Tél. : 514 918-4378

LA STATION DES MELEZES
400, chemin du Lac-à-la-Peinture
L'Ascension ()
J0T 1W0

Personne-ressource : Monsieur Vincent Gignac

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Cartes acceptées (cochez ✓)

- American Express
- Carte de débit
- Discover
- En Route
- JCB
- MasterCard
- Visa
- Paypal

1.2. Localisation (cochez ✓)

- À la campagne
- À la ferme
- À moins de 10 km d'un aéroport
- Au bord de la mer (golfe)
- Au bord d'une rivière, d'un lac ou du fleuve
- Au centre-ville
- En forêt
- Sur un terrain de camping

1.3. Est-ce que l'une des unités offertes en location est la résidence principale? (cochez ✓)

- Oui
- Non

1.4. Période (s) d'exploitation (cochez ✓)

- Annuelle
- Saisonnière

Date d'ouverture Date de fermeture

Date d'ouverture Date de fermeture

Diane Racine
24 Sept 2019

Déclaration de services et d'activités

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

● Configuration des unités

1.5. Nombre total d'unités
(appartements, maisons ou chalets) 54

● Commodités

Attention ! Le nombre d'unités par équipement ne peut être supérieur au nombre total d'unités déclaré à la question 1.4.

- | | |
|---|---|
| <p>1.6. Nombre d'unités avec accès à Internet sans fil gratuit 3</p> <p>1.7. Nombre d'unités avec accès à Internet sans fil payant 54</p> <p>1.8. Nombre d'unités climatisées </p> <p>1.9. Nombre d'unités avec baignoire à remous </p> <p>1.10. Nombre d'unités avec cuisine* 34</p> <p>1.11. Nombre d'unités avec cuisinette* 2</p> <p>1.12. Nombre d'unités avec four à micro-ondes 3</p> <p>1.13. Nombre d'unités avec foyer 54</p> | <p>1.14. Nombre d'unités avec lecteur DVD </p> <p>1.15. Nombre d'unités avec salle de bains privée 3</p> <p>1.16. Nombre d'unités avec téléphone </p> <p>1.17. Nombre d'unités avec téléviseur 3</p> <p>1.18. Nombre d'unités pour fumeurs </p> <p>1.19. Nombre d'unités pour non-fumeurs 54</p> <p>1.20. Nombre d'unités sans tapis 54</p> <p>1.21. Nombre de salles de bains partagées 1</p> |
|---|---|

* Le terme cuisine s'applique seulement lorsque tous les électroménagers présents sont de dimension standard. Sinon, le terme cuisinette s'applique

Déclaration de services et d'activités

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

2. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS SUR PLACE



Si le service est offert SUR LES LIEUX MÊMES DE VOTRE ÉTABLISSEMENT, veuillez cocher ✓ celui-ci dans la case appropriée si elle n'est pas déjà précédée d'un « X ». Par contre, si le service n'est pas offert sur place, veuillez inscrire « R » dans la case déjà précédée d'un « X ».

- | | |
|---|--|
| <p>X <input type="checkbox"/> Animaux de compagnie admis</p> <p><input type="checkbox"/> Animaux de compagnie payant</p> <p><input type="checkbox"/> Ascenseur</p> <p><input type="checkbox"/> Bar</p> <p><input type="checkbox"/> Belvédère</p> <p><input type="checkbox"/> Centre d'affaires</p> <p><input type="checkbox"/> Centre de détente</p> <p><input type="checkbox"/> Consigne</p> <p><input type="checkbox"/> Dépanneur</p> <p>X <input type="checkbox"/> Établissement entièrement non-fumeur</p> <p><input type="checkbox"/> Garde d'enfants</p> <p><input type="checkbox"/> Hébergement en arbre</p> <p><input type="checkbox"/> Hébergement en igloo</p> <p><input type="checkbox"/> Hébergement en tipi</p> <p>X <input type="checkbox"/> Hébergement en yourte</p> <p>X <input type="checkbox"/> Laveuse et sècheuse</p> <p>X <input type="checkbox"/> Literie en location</p> <p><input type="checkbox"/> Literie incluse</p> <p><input type="checkbox"/> Location de bicyclettes</p> <p><input type="checkbox"/> Location de motoneiges</p> <p><input type="checkbox"/> Location de planche à neige</p> <p><input type="checkbox"/> Location de skis alpins</p> <p>X <input type="checkbox"/> Location de skis de randonnée</p> | <p><input type="checkbox"/> Location de voitures</p> <p>X <input type="checkbox"/> Location d'embarcations</p> <p><input type="checkbox"/> Navette : aéroport</p> <p>X <input type="checkbox"/> Navette : station de ski</p> <p><input type="checkbox"/> Rampe de mise à l'eau</p> <p><input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour bicyclettes</p> <p><input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour motoneiges</p> <p><input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour skis</p> <p><input type="checkbox"/> Réservation obligatoire</p> <p><input type="checkbox"/> Restauration sur place : déjeuner</p> <p><input type="checkbox"/> Restauration sur place : dîner</p> <p><input type="checkbox"/> Restauration sur place : souper</p> <p>X <input type="checkbox"/> Salle(s) de réception, de réunion ou de congrès</p> <p><input type="checkbox"/> Sauna</p> <p>X <input type="checkbox"/> Stationnement extérieur gratuit</p> <p><input type="checkbox"/> Stationnement extérieur payant</p> <p><input type="checkbox"/> Stationnement intérieur gratuit</p> <p><input type="checkbox"/> Stationnement intérieur payant</p> <p>X <input type="checkbox"/> Tarif de groupe</p> <p><input type="checkbox"/> Téléphone public</p> <p><input type="checkbox"/> Transport en commun à proximité</p> <p><input type="checkbox"/> Voiturier obligatoire</p> |
|---|--|

3. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS DANS LES AIRES COMMUNES

- | | |
|---|---|
| <p>X <input type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil gratuit</p> <p><input type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil payant</p> <p><input type="checkbox"/> Borne de recharge pour véhicule électrique</p> | <p><input type="checkbox"/> Spa extérieur</p> <p><input type="checkbox"/> Spa intérieur</p> |
|---|---|

Déclaration de services et d'activités

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

4. DÉCLARATION D'ACTIVITÉS OFFERTES SUR PLACE



Si l'activité est offerte **SUR LES LIEUX MÊMES DE VOTRE ÉTABLISSEMENT**, veuillez cocher ✓ celle-ci dans la case appropriée si elle n'est pas déjà précédée d'un « X ». Par contre, si l'activité n'est pas offerte sur place, veuillez inscrire « R » dans la case déjà précédée d'un « X ».

- | | | | |
|-------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Baignade : piscine extérieure | <input type="checkbox"/> | Sentiers de motoneige |
| <input type="checkbox"/> | Baignade : piscine intérieure | <input type="checkbox"/> | Sentiers de quad (VTT) |
| <input type="checkbox"/> | Baignade : plage | <input checked="" type="checkbox"/> | Sentiers de randonnée pédestre |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Chasse | <input checked="" type="checkbox"/> | Sentiers de raquettes |
| <input type="checkbox"/> | Équitation | <input checked="" type="checkbox"/> | Sentiers de vélo de montagne |
| <input type="checkbox"/> | Escalade | <input type="checkbox"/> | Ski alpin |
| <input type="checkbox"/> | Glissoires d'hiver | <input type="checkbox"/> | Ski de randonnée |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Golf | <input checked="" type="checkbox"/> | Sport nautique : canot |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Observation de la faune | <input checked="" type="checkbox"/> | Sport nautique : chaloupe |
| <input type="checkbox"/> | Observation des mammifères marins | <input checked="" type="checkbox"/> | Sport nautique : kayak |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Patinage sur glace | <input type="checkbox"/> | Sport nautique : motomarine |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Pêche | <input checked="" type="checkbox"/> | Sport nautique : pédalo |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Pêche blanche | <input type="checkbox"/> | Sport nautique : planche à voile |
| <input type="checkbox"/> | Piste cyclable | <input type="checkbox"/> | Sport nautique : plongée sous-marine |
| <input type="checkbox"/> | Plan d'eau sans baignade | <input type="checkbox"/> | Sport nautique : rafting |
| <input type="checkbox"/> | Programme d'animation pour adultes | <input type="checkbox"/> | Sport nautique : voilier |
| <input type="checkbox"/> | Programme d'animation pour enfants | <input type="checkbox"/> | Tennis extérieur |
| <input type="checkbox"/> | Randonnée en traîneau à cheval | <input type="checkbox"/> | Tennis intérieur |
| <input type="checkbox"/> | Randonnée en traîneau à chiens | <input type="checkbox"/> | Terrain avec équipement sportif |
| <input type="checkbox"/> | Salle de conditionnement physique | <input checked="" type="checkbox"/> | Terrain de jeux pour enfants |
| <input type="checkbox"/> | Salle de jeux intérieurs | <input type="checkbox"/> | Théâtre d'été |
| <input type="checkbox"/> | Salle de spectacles | | |



Si l'activité est offerte **À MOINS DE 10 KM** de votre établissement, veuillez cocher ✓ celle-ci dans la case appropriée si elle n'est pas déjà précédée d'un « X ». Par contre, si l'activité n'est pas offerte à moins de 10 Km, veuillez inscrire « R » dans la case déjà précédée d'un « X ».

- | | | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Baignade : plage à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> | Ski alpin à moins de 10 km |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Golf à moins de 10 km | <input checked="" type="checkbox"/> | Ski de randonnée à moins de 10 km |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Piste cyclable à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> | Théâtre d'été à moins de 10 km |

Liste des unités Résidence de tourisme

Identifiant de l'établissement : 297875

NOM OU NUMERO ET ADRESSES DES UNITES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

A || 335, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension

B || 415, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension

C || 420, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension

→ D || 425, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension

E || 545, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension

OK

OK



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 8 décembre 2020

LE MÉLÈZE
MONSIEUR VINCENT GIGNAC

Art.54

Objet: Résultat de classification — Établissement 297875

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la fiche-résultat de la visite de classification de votre établissement. Votre établissement est classé **1 étoile**.

Vous pouvez interjeter appel de ce résultat dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous pouvez demander la marche à suivre à votre agent ou la consulter dans la zone réservée aux exploitants du www.citq.info.

Nous vous rappelons que pour vous prévaloir de la possibilité d'en appeler du résultat, vous ne devez avoir apporté aucune modification, amélioration ou rénovation tant que nous n'aurons pas effectué de contre-visite de votre établissement.

Pour toute information relative aux résultats, veuillez communiquer avec Marilyne Bernasconi, au poste 237. La CITQ offre également des services à valeur ajoutée, comme des lettres de détails, des visites intérimaires ou des visites de scénarisation. Veuillez-vous adresser à votre agent.

Si votre classement demeure le même et qu'il n'y a pas de modification au nom de votre établissement, votre panneau, tenant lieu d'attestation ministérielle, demeure valide et doit continuer d'être affiché à la vue du public. Sinon, un nouveau panneau vous sera transmis. Si votre établissement est visité pour la première fois, vous devrez afficher le panneau qui vous sera transmis prochainement à la vue du public. La prochaine visite de classification aura lieu moins de deux ans après la date de la présente visite.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

Jocelyn Dessureault
p.j.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

RÉSULTAT DE VISITE — RÉSIDENCE DE TOURISME

Nom de l'établissement: LE MÉLÈZE
 Adresse de l'établissement: 400, chemin du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension (Québec) J0T 1W0
 Numéro de l'établissement: 297875
 Nombre d'unités: 1

CLASSEMENT

1 étoile

GROUPES	UNITÉS	SECTIONS	NIVEAU SECTIONS	NIVEAU UNITÉS
LE MÉLÈZE				
	Le Mélèze			1
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	0	
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	1	
		SECTION 3 : L'ESPACE REPAS	1	
		SECTION 4 : LE SALON	1	
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	2	
		SECTION 6 : LES SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	3	



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 21 février 2020

LA STATION DES MELEZES
MONSIEUR VINCENT GIGNAC

Art.54

Objet : Résultat de classification – Établissement 297875

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la fiche-résultat de la visite de classification de votre établissement. Votre établissement est classé **1 étoile**.

Ce classement fait suite à une directive ministérielle exigeant que le résultat de classification corresponde à celui de l'unité la plus faible. Cependant, comme trois de vos unités sont d'un niveau supérieur à votre classement global, nous vous offrons la possibilité de faire des demandes d'attestations distinctes regroupant les unités de même niveau. Les consommateurs seraient ainsi mieux informés sur la qualité de chacune des installations que vous mettez en location.

Vous pouvez interjeter appel de ce résultat dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous pouvez demander la marche à suivre à votre agent ou la consulter dans la zone réservée aux exploitants du www.citq.info.

Nous vous rappelons que pour vous prévaloir de la possibilité d'en appeler du résultat, vous ne devez avoir apporté aucune modification, amélioration ou rénovation tant que nous n'aurons pas effectué de contre-visite de votre établissement.

Pour toute information relative aux résultats, veuillez communiquer avec Marilyne Bernasconi, au poste 237. La CITOQ offre également des services à valeur ajoutée, comme des lettres de détails, des visites intérimaires ou des visites de scénarisation. Veuillez vous adresser à votre agent.

Un panonceau tenant lieu d'attestation ministérielle vous sera transmis et vous devrez l'afficher à la vue du public. La prochaine visite de classification aura lieu dans moins de deux ans de la date de la présente visite.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Karine Gendron
Directrice de la classification

Gestionnaire officiel de la classification de l'hébergement



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

RÉSULTAT DE VISITE — RÉSIDENCE DE TOURISME

Nom de l'établissement:
Adresse de l'établissement:
Numéro de l'établissement:
Nombre d'unités:

LA STATION DES MELEZES
400, chemin du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension (Québec) J0T 1W0
297875
4

CLASSEMENT

1 étoile

GROUPES	UNITÉS	SECTIONS	NIVEAU SECTIONS	NIVEAU UNITÉS
LA PRUCHE 420	LA PRUCHE 420			3
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	1	
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	2	
		SECTION 3 : L'ESPACE REPAS	3	
		SECTION 4 : LE SALON	3	
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	3	
		SECTION 6 : LES SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	4	
LA STATION	LA STATION			3
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	2	
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	2	
		SECTION 3 : L'ESPACE REPAS	3	
		SECTION 4 : LE SALON	2	
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	3	
		SECTION 6 : LES SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	5	
LE COLLIN 425	LE COLLIN 425			3

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1000, rue de la Capitale, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

		SECTION 1 : LES CHAMBRES	2	
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	2	
		SECTION 3 : L'ESPACE REPAS	2	
		SECTION 4 : LE SALON	2	
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	3	
		SECTION 6 : LES SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	4	
LE MÉLÈZE				
	Le Mélèze			1
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	0	
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	1	
		SECTION 3 : L'ESPACE REPAS	1	
		SECTION 4 : LE SALON	1	
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	2	
		SECTION 6 : LES SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	3	

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
 info@citq.qc.ca • www.citq.info



Date de création du formulaire

30-May-2018 14:56

1. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Appellation

La station des melezes

Adresse complète

400 chemin du lac a la peinture
L'ascension Jot1wo
Canada

1.5 Téléphone principal (pour réservation)

5149184378

1.6 Téléphone secondaire

1.7 Téléphone sans frais

1.8 Télécopieur

1.9 Courriel de l'établissement

excelvg@hotmail.com

1.10 Site Internet

2. CATÉGORIE / UNITÉS D'HÉBERGEMENT

2.1 Choisissez une catégorie d'établissement

Résidence de tourisme

Appartement(s)

Maison(s)

Chalet(s)

4

Est-ce que l'unité (ou l'une des unités) offerte en location est votre résidence principale?

Non

3. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT

3.1 Type de détention (cocher)

Propriétaire

3.2 L'entité propriétaire ou locataire est une

Personne morale (une entreprise)

3.2a Nom de la personne morale

92949361qc inc

3.2b NEQ (Doit contenir 10 chiffres débutant par 11, 22, 33 ou 88)

1169767960

Adresse complète

[REDACTED]

Art.54

3.9 Téléphone principal

[REDACTED]

Art.54

3.10 Téléphone secondaire

[REDACTED]

Art.54

3.11 Télécopieur

[REDACTED]

Art.54

3.12 Courriel de l'exploitant

[REDACTED]

Art.54

3.13 Possédez-vous un contrat de mandat émis par l'exploitant vous autorisant à présenter la présente demande d'attestation en son nom ?

Oui

3.14 COORDONNÉES DU MANDATAIRE

3.15 L'entité mandataire est une

Personne physique

3.15a Nom de la personne mandataire

Vincent gignac

Adresse complète

[REDACTED]

Art.54

3.21 Téléphone principal

[REDACTED]

Art.54

3.22 Téléphone secondaire

3.23 Télécopieur

3.24 Courriel du mandataire

[REDACTED]

Art.54

REPRÉSENTANT

3.25 Nom du représentant

M. Vincent gignac

3.26 Courriel du représentant

[REDACTED]

Art.54

3.27 Téléphone du représentant

[REDACTED]

Art.54

3.28 Langue de correspondance

Français

3.29 Adresse de correspondance

Identique à l'adresse du mandataire

4.1 DATE DE DÉBUT DES ACTIVITÉS

05-09-2018

4.2 Comment avez-vous entendu parler de la CITQ?

Organisme (municipalité, ATR, etc.)

Le formulaire d'ouverture a été rempli par (Inscrivez nom et prénom):

Vincent gignac

Une confirmation du formulaire d'ouverture sera envoyée à cette adresse courriel:

[REDACTED]

Art.54

Rôle d'évaluation foncièreMunicipalité de **L'Ascension**en vigueur pour les exercices financiers **2018 - 2019 - 2020****1. Identification de l'unité d'évaluation**

Adresse : **335 - 545 CHEMIN DU LAC-A-LA-PEINTURE**
 Arrondissement :
 Cadastre(s) et numéro(s) de lot : **68 LYNCH 05, 67 LYNCH 05, 66 LYNCH 05, 74 LYNCH 05, 9-1 LYNCH 05, 6 LYNCH, 73 LYNCH 05, 70 LYNCH 05**
 Numéro matricule : **0251-73-2020-0-000-0000**
 Utilisation prédominante : **Chalet ou maison de villégiature**
 Numéro d'unité de voisinage : **1210**
 Dossier no : **134206**

2. Propriétaire

Nom : **QUEBEC 9294-9361 INC.**
 Statut aux fins d'imposition scolaire : **Personne morale**
 Adresse postale : **[REDACTED]** Art.54
 Date d'inscription au rôle : **02-06-2016**

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain		Caractéristiques du bâtiment principal	
Mesure frontale :	0,00 m	Nombre d'étages :	1
Superficie :	587039,20 m²	Année de construction :	1960
		Aire d'étages :	0,00 m²
		Genre de construction :	
		Lien physique :	
		Nombre de logements :	3
		Nombre de locaux non résidentiels :	0
		Nombre de chambre locative :	0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence du marché : **01-07-2016**
 Valeur du terrain : **182300 \$**
 Valeur du bâtiment : **108200 \$**
 Valeur de l'immeuble : **290500 \$**
 Valeur de l'immeuble au rôle antérieur : **215800 \$**

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variées de taxation : **Résiduelle**
 Valeur imposable de l'immeuble : **290500 \$** Valeur non imposable de l'immeuble : **0 \$**

AVIS D'EXPLOITATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

En vertu de l'article 6.1 de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique, nous désirons vous informer qu'une demande a été reçue pour l'obtention d'une attestation de classification dans le but d'exploiter un établissement d'hébergement touristique à l'adresse inscrite dans la section 1 du présent formulaire.

En vertu du même article, la municipalité doit, dans les 45 jours de l'avis, informer le ministre si l'usage projeté n'est pas conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages.

« Constitue un établissement d'hébergement touristique tout établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement est offerte en location contre rémunération, pour une période n'excédant pas 31 jours, à des touristes sur une base régulière lors d'une même année civile, et dont la disponibilité de l'unité est rendue publique. »

REÇU
07 OCT. 2019
OK
[Signature]

SECTION 1 — INFORMATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT ET SON EXPLOITANT		No. d'ÉTABLISSEMENT : 297875
Nom de l'établissement : LA STATION DES MELEZES		
Adresse : A 335, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension / B 415, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension / C 420, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension / E 545, ch. du Lac-à-la-Peinture, L'Ascension		Code postal : J0T 1W0
Arrondissement, municipalité, municipalité régionale de comté : L'Ascension Antoine-Labelle		ATR : 11
Nombre d'unités offertes : 4		
Catégorie de l'établissement (vous pouvez vous référer aux définitions situées au verso de ce formulaire) :		
<input type="checkbox"/> Établissements hôteliers	<input type="checkbox"/> Gîtes	<input checked="" type="checkbox"/> Résidences de tourisme
<input type="checkbox"/> Établissements de camping	<input type="checkbox"/> Établissements de pourvoirie	<input type="checkbox"/> Établissements d'enseignement
<input type="checkbox"/> Auberges de jeunesse	<input type="checkbox"/> Centres de vacances	<input type="checkbox"/> Autres établissements d'hébergement
Nom de l'exploitant : 9294-9361 QUÉBEC INC.		
Nom de son représentant : Vincent Gignac		
Téléphone principal : [REDACTED]		Art.54
Adresse courriel : [REDACTED]		Art.54

SECTION 2 — À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ	
L'usage projeté de l'établissement d'hébergement touristique inscrit dans la section 1 du formulaire est-il conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages?	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui	
<input type="checkbox"/> Non	
Officier municipal : <u>Katherine Paulin</u> (Nom en lettres moulées du fonctionnaire municipal autorisé)	
Signature : <u>Katherine Paulin</u>	Date : <u>7 octobre 2019</u>

Veuillez retourner ce formulaire dans les délais prévus par la Loi soit par courrier, courriel ou télécopieur, à :

Corporation de l'industrie touristique du Québec
Adresse : 1010, rue de Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7
Courriel : avisdexploitation@citq.qc.ca
Télécopieur : 450 679-1489

POLICENo **R05-0635**

DURÉE DU CONTRAT

À 0h01, heure normale, à l'adresse stipulée aux présentes.

jour	mois	an	jour	mois	an
25	02	2020	25	02	2021

PRISE D'EFFET DU CHANGEMENT

jour	mois	an
25	02	2020

SYNCHRO AUTOMOBILE F12-2401

LES DÉCLARATIONS DE L'ASSURÉ RELATIVES À CHACUNE DE VOS SITUATIONS SONT DÉCRITES AU VERSO.

SITUATION 02

C. MUN.: 765800

ADRESSE 738 CH TOUR DU LAC BLANC LOT 45 RG LYNCH
L'ASCENSION, QC J0T 1W0

NOM DES ASSURÉS MELANIE OUELLET

No	DESCRIPTION DES GARANTIES	FORMULAIRE	FRANCHISE	MONTANT D'ASSURANCE	PRIME ANNUELLE	PRIME 12 MOIS
ASSURANCE DES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS SECONDAIRE PROTECTION SUPÉRIEURE						
01	BATIMENT D'HABITATION PROTECTION CONTRE L'INFLATION À UN TAUX MENSUEL DE 0.25% RABAIS POUR NON-FUMEUR	438.0-2	1 500	191 000	1,086	1 086
02	BIENS MEUBLES CÔÛT DE RÉPARATION OU DE REMPLACEMENT SANS DÉDUCTION POUR LA DÉPRÉCIATION	438.0-2	1 500	133 700		
03	DEPENDANCES	438.0-2	1 500	19 100		
04	FRAIS SUPPLEMENTAIRES DE SUBSISTANCE	438.0-2	1 500	38 200		
0614	INCENDIE,EXPLOSION,FUMEE SUITE TREMBL.DE TERRE	335.1-4	1 500		21	21
0643	EAU SOL,EGOUTS,DEBORDEMENT COURS D'EAU (DE BASE)	458.3-2	1 500	5 000	83	83
0645	DOMMAGES D'EAU - EAU DU SOL ET EGOUTS - DE BASE			Résiliée		
0647	DOMMAGES D'EAU - EAU AU-DESSUS DU SOL	458.7-3	1 500		42	42
0650	DOMMAGES CAUSES PAR LA GRELE OU LE VENT		1 500			
10	RESPONSABILITE CIVILE DES PARTICULIERS	438.0-2		2 000 000	29	29

PRIME TOTALE DE LA SITUATION : 1 261 \$

POURCENTAGE(S) APPLIQUÉ(S): CAPPING -2%

INTÉRÊT ADDITIONNEL: GARANTIE 01 ASSUJETTIE À LA CLAUSE HYPOTHÉCAIRE

BANQUE ROYALE

375, MANSEAU JOLIETTE QC J6E 3C9

PRIME TOTALE POUR LA DURÉE DE CE CONTRAT : 3 078 \$

MESSAGE

L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS. POUR EN SAVOIR PLUS À CE SUJET ET PROFITER DE JUDICIEUX CONSEILS POUR PROTÉGER VOS BIENS ET VOTRE MAISON, VISITEZ ASSURANCEEVOLUE.COM.



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 27 février 2020

Madame Mélanie Ouellet
CHALET ZÉNITUDE AU LAC-LAURENTIDES

Art.54

N/Réf. : Établissement n° 300510
Appellation : CHALET ZÉNITUDE AU LAC-LAURENTIDES
Adresse : 738, chemin du Tour-du-Lac-Blanc, L'Ascension

Objet : Attestation de classification provisoire et trousse de bienvenue

Madame,

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) vous souhaite la bienvenue.

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour l'ouverture de votre dossier de classification.

Une attestation de classification provisoire de la catégorie « résidences de tourisme » vous est émise pour l'établissement mentionné ci-dessus.

Selon l'article 14 du Règlement sur les établissements touristiques, cette attestation doit être affichée à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement ou, s'il s'agit d'un ensemble mobilier ou immobilier, à l'endroit destiné à l'accueil ou à l'enregistrement de la clientèle touristique.

Veillez trouver également dans la trousse ci-jointe :

le guide de classification de votre catégorie d'établissement,
cet ouvrage de consultation contient tous les critères d'évaluation s'appliquant à votre établissement et des explications importantes sur le fonctionnement de la classification.

Nos guides sont le fruit des nombreuses recherches et consultations menées régulièrement auprès du milieu et du public voyageur. Voilà pourquoi nous

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

aimerions vous rappeler que sa reproduction est interdite, en tout ou en partie, à moins d'une autorisation écrite et préalable de notre part.

des bulletins *info CITQ*,

outils à valeur ajoutée qui offrent une foule de renseignements sur la classification et sur les enjeux reliés à la gestion d'un établissement d'hébergement touristique. Notre site Internet comporte en outre un espace réservé exclusivement aux exploitants. Pour accéder à celui-ci, vous aurez besoin de votre numéro d'établissement (300510) et [REDACTED] [REDACTED] comme mot de passe. Art.54

La CITQ a également mis sur pied des services de scénarisation qui peuvent vous aider à atteindre le niveau de classement recherché. Pour en savoir davantage sur ces services, communiquez avec Mme Marilyne Bernasconi votre agente de relations avec les exploitants en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste 237. Elle sera heureuse de répondre à vos questions sur la classification de votre établissement.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

Dans l'espoir que vous obtiendrez tout le succès espéré, nous vous prions d'accepter, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Jocelyn Dessureault

JD/ tg

Marilyne Bernasconi

De: postmaster@municipalite-lascension.qc.ca
À: directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca
Envoyé: 11 novembre 2019 14:05
Objet: Delivered: Dossier CITQ # 300510 - CHALET ZÉNITUDE AU LAC-LAURENTIDES

Votre message a été remis aux destinataires suivants :

directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca (directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca)

Objet : Dossier CITQ # 300510 - CHALET ZÉNITUDE AU LAC-LAURENTIDES

Demande d'attestation de classification

REÇU LE

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

04 FEV. 2020

Identifiant de l'établissement : 300510



Adresse de correspondance

Madame Mélanie Ouellet
CHALET ZÉNITUDE AU LAC LAURENTIDES

art.54



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

1. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

1.1. Type de détention (cochez ✓)

- Propriétaire
- Locataire

1.3. Forme juridique (cochez ✓)

- Entreprise individuelle
- Association personnifiée
- Coopérative
- Mutuelle d'assurance
- Société de participation
- Société en commandite
- Société en nom collectif (S.E.N.C.)
- Société étrangère
- Société par actions (compagnie)
- Syndicat de copropriété
- Autre personne morale (spécifiez)

1.2. NEQ

1.4. Nom *Mélanie Ouellet*

1.5. Adresse

1.6. Municipalité

1.8. Province ou état

1.10. Téléphone principal

1.11. Téléphone secondaire

1.12. Télécopieur

1.13. Représentant (cochez ✓)

- Madame
- Monsieur

Mélanie Ouellet

1.14. Courriel de l'exploitant ou de son représentant

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 300510

2. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

2.1. Nom CHALET ZÉNITUDE AU LAC-LAURENTIDES

*(CETTE APPELLATION SERA AFFICHÉE SUR VOTRE PANONCEAU
DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES S'APPLIQUERONT POUR TOUT CHANGEMENT ULTÉRIEUR)*

2.2. Adresse 738, chemin du Tour-du-Lac-Blanc

2.3. Municipalité L'Ascension

2.4. Code postal J0T 1W0 | 2.5. Municipalité avant fusion

2.6. Téléphone principal (pour réservation) 514 261-0102 | 2.7. Téléphone secondaire

2.8. Télécopieur

2.9. Téléphone sans frais

2.10. Courriel de l'établissement massotherapie-melanieouellet-lsq@hotmail.com
chaletzenitudeaulac-laurentide@hotmail.com OK

2.11. Adresse de correspondance (cochez ✓)

Identique à l'adresse de l'établissement

Identique à l'adresse de l'exploitant

Autre (voir et corriger l'encadré à la page 1)

2.12. Langue de correspondance (cochez ✓)

Français

Anglais

Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 300510

3. COORDONNÉES MULTIMÉDIA (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

3.1.1 Site Web
(français)

3.1.2 Site Web
(anglais)

X Identique au site Web en français (voir 3.1.1)

3.2.1 Adresse
Facebook (français)

https://www.facebook.com/chaletzenitudeau lac OK

3.2.2 Adresse
Facebook (anglais)

X Identique à l'adresse Facebook en français (voir 3.2.1)

laurentides.

3.3.1 Blogue
(français)

3.3.2 Blogue
(anglais)

X Identique au blogue en français (voir 3.3.1)

3.4.1 Adresse
Twitter (français)

3.4.2 Adresse
Twitter (anglais)

X Identique à l'adresse Twitter en français (voir 3.4.1)

3.5.1 Adresse
Instagram
(français)

3.5.2 Adresse
Instagram (anglais)

X Identique à l'adresse Instagram en français (voir 3.5.1)

3.6.1 Adresse
Réservation en
ligne (français)

chaletzenitudeau lac - laurentides@hotmail.com

3.6.2 Adresse
Réservation en
ligne (anglais)

X Identique à l'adresse de Réservation en ligne en français (voir 3.6.1)

Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement :

CONSEILS PRATIQUES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

ATR : 11 Tél. : 514 261-0102
CHALET ZÉNITUDE AU LAC-LAURENTIDES
 738, chemin du Tour-du-Lac-Blanc
 L'Ascension
 J0T 1W0

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Cartes acceptées (cochez ✓)

- American Express
- Carte de débit
- Discover
- JCB
- MasterCard
- Visa
- Paypal

1.2. Localisation (cochez ✓)

- À la campagne
- À la ferme
- À moins de 10 km d'un aéroport
- Au bord de la mer (golfe)
- Au bord d'une rivière, d'un lac ou du fleuve
- Au centre-ville
- En forêt

1.3. Période (s) d'exploitation (cochez ✓)

- Annuelle
- Saisonnière

Date d'ouverture Date de fermeture

Date d'ouverture Date de fermeture

Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement :

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

● Configuration des unités

1.4. Nombre total d'unités
(appartements, maisons ou chalets)

● Commodités

Attention ! Le nombre d'unités par équipement ne peut être supérieur au nombre total d'unités déclaré à la question 1.4.

1.5. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil gratuit

1.13. Nombre d'unités
avec lecteur DVD

1.6. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil payant

1.14. Nombre d'unités avec salle de bains
privée

1.7. Nombre d'unités climatisées

1.15. Nombre d'unités avec téléphone

1.8. Nombre d'unités avec
baignoire à remous

1.16. Nombre d'unités avec téléviseur

1.9. Nombre d'unités avec cuisine*

1.17. Nombre d'unités pour fumeurs

1.10. Nombre d'unités avec cuisinette*

1.18. Nombre d'unités pour non-fumeurs

1.11. Nombre d'unités avec
four à micro-ondes

1.19. Nombre d'unités sans tapis

1.12. Nombre d'unités avec foyer

1.20. Nombre de salles
de bains partagées

* Le terme cuisine s'applique seulement lorsque tous les électroménagers présents sont de dimension standard.
Sinon, le terme cuisinette s'applique

Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 300510

2. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS SUR PLACE



Veuillez cocher les services offerts SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Animaux de compagnie admis | <input type="checkbox"/> Location de voitures |
| <input checked="" type="checkbox"/> Animaux de compagnie payant | <input type="checkbox"/> Location d'embarcations |
| <input type="checkbox"/> Ascenseur | <input type="checkbox"/> Navette : aéroport |
| <input type="checkbox"/> Bar | <input type="checkbox"/> Navette : station de ski |
| <input type="checkbox"/> Belvédère | <input type="checkbox"/> Rampe de mise à l'eau |
| <input type="checkbox"/> Centre d'affaires | <input checked="" type="checkbox"/> Remise sécurisée pour bicyclettes |
| <input type="checkbox"/> Centre de détente | <input checked="" type="checkbox"/> Remise sécurisée pour motoneiges |
| <input type="checkbox"/> Consigne | <input checked="" type="checkbox"/> Remise sécurisée pour skis |
| <input type="checkbox"/> Dépanneur | <input checked="" type="checkbox"/> Réservation obligatoire |
| <input type="checkbox"/> Établissement entièrement non-fumeur | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : déjeuner |
| <input type="checkbox"/> Garde d'enfants | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : dîner |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en arbre | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : souper |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en igloo | <input type="checkbox"/> Salle(s) de réception, de réunion ou de congrès |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en tipi | <input type="checkbox"/> Sauna |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en yourte | <input checked="" type="checkbox"/> Stationnement extérieur gratuit |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laveuse et sècheuse | <input type="checkbox"/> Stationnement extérieur payant |
| <input type="checkbox"/> Literie en location | <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur gratuit |
| <input checked="" type="checkbox"/> Literie incluse | <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur payant |
| <input type="checkbox"/> Location de bicyclettes | <input type="checkbox"/> Tarif de groupe |
| <input type="checkbox"/> Location de motoneiges | <input type="checkbox"/> Téléphone public |
| <input type="checkbox"/> Location de planche à neige | <input type="checkbox"/> Transport en commun à proximité |
| <input type="checkbox"/> Location de skis alpins | <input type="checkbox"/> Voiturier obligatoire |
| <input type="checkbox"/> Location de skis de randonnée | |

3. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS DANS LES AIRES COMMUNES

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil gratuit | <input type="checkbox"/> Spa extérieur |
| <input type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil payant | <input type="checkbox"/> Spa intérieur |
| <input type="checkbox"/> Borne de recharge pour véhicule électrique | |

4. DÉCLARATION D'ACTIVITÉS OFFERTES SUR PLACE



Veillez cocher les activités offertes SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine extérieure | <input type="checkbox"/> Sentiers de motoneige (tout près) |
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine intérieure | <input type="checkbox"/> Sentiers de quad (VTT) (tout près) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Baignade : plage | <input type="checkbox"/> Sentiers de randonnée pédestre (tout près) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Chasse | <input type="checkbox"/> Sentiers de raquettes (tout près) |
| <input type="checkbox"/> Équitation | <input type="checkbox"/> Sentiers de vélo de montagne |
| <input type="checkbox"/> Escalade | <input type="checkbox"/> Ski alpin |
| <input type="checkbox"/> Glissoires d'hiver | <input type="checkbox"/> Ski de randonnée (tout près) |
| <input type="checkbox"/> Golf | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : canot |
| <input checked="" type="checkbox"/> Observation de la faune | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : chaloupe |
| <input type="checkbox"/> Observation des mammifères marins | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : kayak |
| <input type="checkbox"/> Patinage sur glace | <input type="checkbox"/> Sport nautique : motomarine |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pêche | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : pédalo |
| <input type="checkbox"/> Pêche blanche | <input type="checkbox"/> Sport nautique : planche à voile |
| <input type="checkbox"/> Piste cyclable ^{petit} train du Nord (tout près) | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : plongée sous-marine |
| <input type="checkbox"/> Plan d'eau sans baignade | <input type="checkbox"/> Sport nautique : rafting |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour adultes | <input type="checkbox"/> Sport nautique : voilier |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour enfants | <input type="checkbox"/> Tennis extérieur |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à cheval | <input type="checkbox"/> Tennis intérieur |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à chiens | <input type="checkbox"/> Terrain avec équipement sportif |
| <input type="checkbox"/> Salle de conditionnement physique | <input type="checkbox"/> Terrain de jeux pour enfants |
| <input type="checkbox"/> Salle de jeux intérieurs | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été |
| <input type="checkbox"/> Salle de spectacles | |



Veillez cocher les activités offertes À MOINS DE 10 KM de votre établissement. Celles-ci sont les seules activités pouvant être déclarées sans être offertes sur les lieux mêmes.

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Baignade : plage à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Ski alpin à moins de 10 km |
| <input type="checkbox"/> Golf à moins de 10 km | <input checked="" type="checkbox"/> Ski de randonnée à moins de 10 km |
| <input checked="" type="checkbox"/> Piste cyclable à moins de 10 km | <input checked="" type="checkbox"/> Théâtre d'été à moins de 10 km |

Demande d'attestation de classification

Déclarations et consentement

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 300510

1. RÉNOVATIONS MAJEURES

Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permettre d'optimiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :

Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du : - au - .
a a a a m m j j a a a a m m j j

La CITQ se réserve toutefois le droit d'effectuer une visite de classification à l'intérieur des dates susmentionnées.

2. DÉCLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN (Ces prix seront ceux diffusés.)



Les prix déclarés doivent être PAR NUITÉE, exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement. Si vos prix incluent plus d'une nuitée, veuillez diviser le prix par le nombre de nuitées incluses (ex. 700 \$/semaine = 100 \$/nuitée).

Prix par nuitée	Capacité
Prix maximal de l'unité la moins chère <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	de l'unité la plus petite <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Prix maximal de l'unité la plus chère <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	de l'unité la plus grande <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos différents partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (QuebecOriginal.com). (cochez ✓)

- J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.
- J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans QuebecOriginal.com.
- Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce document et l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.

Nom du représentant

art.54

MELANIE OUELLET

Signature

21-01-2020

Date



Date de création du formulaire

29 octobre 2019 15h26

1. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Appellation

Chalet Zénitude au lac -Laurentides

Adresse complète

738 Tour du Lac Blanc
L'Ascension J0T 1W0
Canada

1.5 Téléphone principal (pour réservation)

514-261-0102

1.7 Téléphone sans frais

1.9 Courriel de l'établissement

massotherapie-melanieouellet-lsq@hotmail.com

1.6 Téléphone secondaire

1.8 Télécopieur

1.10 Site Internet

2. CATÉGORIE / UNITÉS D'HÉBERGEMENT

2.1 Choisissez une catégorie d'établissement

Résidence de tourisme

Appartement(s)

Maison(s)

Chalet(s)

1

Est-ce que l'établissement offert en location est votre résidence principale?

Non

3. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT

3.1 Type de détention (cocher)

Propriétaire

3.2 L'entité propriétaire ou locataire est une

Personne physique

3.3 Nombre de propriétaires

1

Propriétaire 1 - Genre

Mlle.

Propriétaire 1 - Nom et prénom

Ouellet Mélanie

Adresse complète

[REDACTED]

Art.54

3.9 Téléphone principal

[REDACTED]

Art.54

3.10 Téléphone secondaire

[REDACTED]

Art.54

3.11 Télécopieur

3.12 Courriel de l'exploitant

[REDACTED]

Art.54

3.13 Possédez-vous un contrat de mandat émis par l'exploitant vous autorisant à présenter la présente demande d'attestation en son nom ?

Non

REPRÉSENTANT

3.25 Nom du représentant

Mlle. Ouellet Mélanie

3.26 Courriel du représentant

[REDACTED]

Art.54

3.27 Téléphone du représentant

[REDACTED]

Art.54

3.28 Langue de correspondance

Français

3.29 Adresse de correspondance

Identique à l'adresse de l'exploitant

4.1 DATE DE DÉBUT DES ACTIVITÉS

01-01-2020

4.2 Comment avez-vous entendu parler de la CITQ?

Bouche à oreille

Le formulaire d'ouverture a été rempli par (Inscrivez nom et prénom):

Ouellet Mélanie

Une confirmation du formulaire d'ouverture sera envoyée à cette adresse courriel:

[REDACTED]

Art.54

ATTESTATION DE CLASSIFICATION PROVISOIRE

CHALET ZÉNITUDE AU LAC-LAURENTIDES

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT: Résidences de tourisme

DATE D'EXPIRATION: 25 février 2021



La présente doit être affichée en tout temps à la vue du public durant sa période de validité et doit être remplacée aussitôt que l'exploitant reçoit le panneau permanent qui suit la visite de classification.

Tourisme
Québec 



COMMISSION SCOLAIRE PIERRE-NEVEU
525, RUE DE LA MADONE
MONT-LAURIER (Québec) J9L 1S4
Tél. : (819) 440-5000
1-866-334-4114 poste 5000

REÇU LE

0 4 FEV. 2020

COMPTE DE TAXE SCOLAIRE

CONSERVEZ POUR USAGE FISCAL

2019-2020

N° DE DOSSIER 00014909	N° DE RÉFÉRENCE 0057 3000 0001 4909 0115	DATE DE FACTURE AAAA MM JJ 2019-07-05	PÉRIODE DU AAAA MM JJ 2019-07-01	AU AAAA MM JJ 2020-06-30
---------------------------	---	---	--	--------------------------------

PROPRIÉTAIRE(S) 36044 1F 2398 OUELLET MELANIE	Art.54	N° MATRICULE 79050-0249-34-4595-00000000
		EMPLACEMENT DE LA PROPRIÉTÉ 738 CHEMIN DU TOUR-DU-LAC-BLANC L'ASCENSION

CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE	CADASTRE(S) - SUBDIVISION(S) E-45																					
N° D'HYPOTHÈQUE :																						
<table border="1"> <thead> <tr> <th>RÔLE</th> <th>VALEUR AU RÔLE</th> <th>FACTEUR D'UNIFORMISATION</th> <th>VALEUR UNIFORMISÉE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PRÉCÉDENT (2015-2017)</td> <td>127 400</td> <td>X 1,0000</td> <td>= 127 400</td> </tr> <tr> <td>COURANT (2018-2020)</td> <td>100 800</td> <td>X 1,0000</td> <td>= 100 800</td> </tr> </tbody> </table>	RÔLE	VALEUR AU RÔLE	FACTEUR D'UNIFORMISATION	VALEUR UNIFORMISÉE	PRÉCÉDENT (2015-2017)	127 400	X 1,0000	= 127 400	COURANT (2018-2020)	100 800	X 1,0000	= 100 800	<table border="1"> <tr> <td>VALEUR AJUSTÉE APRÈS EXEMPTION</td> <td>2019</td> <td>84 667</td> </tr> <tr> <td>FACTEUR DES NEUTRES</td> <td>X</td> <td>1,0000</td> </tr> <tr> <td>VALEUR IMPOSABLE</td> <td></td> <td>84 667</td> </tr> </table>	VALEUR AJUSTÉE APRÈS EXEMPTION	2019	84 667	FACTEUR DES NEUTRES	X	1,0000	VALEUR IMPOSABLE		84 667
RÔLE	VALEUR AU RÔLE	FACTEUR D'UNIFORMISATION	VALEUR UNIFORMISÉE																			
PRÉCÉDENT (2015-2017)	127 400	X 1,0000	= 127 400																			
COURANT (2018-2020)	100 800	X 1,0000	= 100 800																			
VALEUR AJUSTÉE APRÈS EXEMPTION	2019	84 667																				
FACTEUR DES NEUTRES	X	1,0000																				
VALEUR IMPOSABLE		84 667																				

VALEURS AJUSTÉES			
2019	EXEMPTION	2019	2020
109 667	25 000		100 800

DESCRIPTION	VALEUR IMPOSABLE	TAUX /100 \$	MONTANT IMPOSÉ
TAXE ANNUELLE	84 667	0,10540	89,24

MESSAGES

LE SERVICE DE LA TAXATION SCOLAIRE NE PERÇOIT AUCUN PAIEMENT À SES BUREAUX. VEUILLEZ PAYER À VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE (COMPTOIR, GUICHET, INTERNET) OU PAR LA POSTE.

NOS BUREAUX SERONT FERMÉS DU 22 JUILLET AU 2 AOÛT 2019.

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONCERNANT LA TAXE SCOLAIRE, CONSULTEZ LE VERSO DE VOTRE COMPTE OU VISITEZ NOTRE SITE INTERNET AU : www.cspn.qc.ca

SOUS-TOTAL					89,24
Soldes dus	Frais	Capital	Intérêts	Total	
2019-2020	0,00	89,24	0,00	89,24	
ÉCHÉANCE			MONTANT DU VERSEMENT	TOTAL À PAYER	
AAAA MM JJ					
2019-08-05			89,24	89,24	

(2018-2019 - Taux net / 100\$ 0,10540) Montant de l'exemption : 26,35\$ en 2019
Taux d'intérêt : 7,00 % - Ce taux d'intérêt peut être modifié conformément à l'article 316 de la L.I.P.



COMMISSION SCOLAIRE PIERRE-NEVEU
525, RUE DE LA MADONE
MONT-LAURIER (Québec) J9L 1S4
Tél. : (819) 440-5000
1-866-334-4114 poste 5000

VERSEMENT 2

COMPTE DE TAXE SCOLAIRE

VEUILLEZ DÉTACHER ET JOINDRE CETTE PARTIE À VOTRE PAIEMENT
2019-2020

N° INTERVENANT EXTERNE	N° DE DOSSIER	ÉCHÉANCE AAAA MM JJ
	N° DE RÉFÉRENCE	MONTANT À PAYER
	N° MATRICULE	MONTANT DU PAIEMENT

NUL

0064430000

96

VERSEMENT 1

COMPTE DE TAXE SCOLAIRE

Conformément aux dispositions prévues par la Loi sur la fiscalité municipale (art. 81) cet avis a pour but de vous informer des principaux renseignements qui concernent la propriété et qui sont inscrits aux rôles d'évaluation de la valeur foncière ou locative de la municipalité. Il vise également à vous informer des modalités qui s'appliquent si vous désirez faire corriger ou omission ou une inexactitude que dans ces inscriptions, qui sont en vigueur pendant les trois années d'application du rôle.

AVIS D'ÉVALUATION FONCIÈRE OU LOCATIVE POUR L'ANNÉE 2019 MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

RÔLE TRIENNAL: 2018 2019 2020 EXERCICE FINANCIER: 2019 DATE DE L'AVIS: 2019/02/15

OUELLET MELANIE
 [REDACTED] Art.54
REÇU LE
0 4 FEV. 2020

Cet avis s'adresse à la fois au(x) propriétaire(s) identifié(s) ci-contre et à d'autres personnes également inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation.

OK

UNITÉ D'ÉVALUATION
 NUMÉRO MATRICULE: 0249 34 4595 0 000 0000 UTILISATION 1100 VOISINAGE 1113
 ADRESSE: 738 chemin du Tour-du-Lac-Blanc
 DÉSIGNATION CADASTRALE: 45
 SUPERFICIE DU TERRAIN: 2 832.00 M² FRONTAGE: 51.20 Mètre PROFONDEUR: 59.43

EXPLOITATION AGRICOLE ENREGISTRÉE
 COMPRISE EN ZONE AGRICOLE: Non applicable
 SUPERFICIE TOTALE DE L'E.A.E.: Non applicable
 SUPERFICIE ZONÉE DE L'E.A.E.: Non applicable
 VALEUR TERRAIN E.A.E. ZONÉ: Non applicable
 VALEUR BÂTIMENT E.A.E. ZONÉ: Non applicable
 VALEUR IMPOSABLE AU SCOLAIRE: Non applicable

EVALUATION
 NOM DE L'ORGANISME MUNICIPAL RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION: M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE

RÉPARTITION FISCALE
 (Ne concerne que les immeubles existants ou faisant l'objet d'un régime fiscal particulier)

VALEUR INSCRITE AU RÔLE D'ÉVALUATION

VALEUR DU TERRAIN:	25 800	DATE DU MARCHÉ:	2016/07/01
VALEUR DU(DES) BÂTIMENT(S):	75 000	FACTEUR COMPARATIF:	1.00
VALEUR TOTALE INSCRITE:	100 800	PROPORTION MÉDIANE:	100
		VALEUR UNIFORMISÉE:	100 800

SOURCE LÉGISLATIVE			PARTIE D'IMMEUBLE		TERRAIN	BÂTIMENT	1-IMMOBILISABLE	2-NON IMMOBILISABLE
LOI	ARTICLE	AL-PAR	MONTANT					

CATÉGORIES D'IMMEUBLES
 TERRAINS VAGUES DÉSERVIR: Non Non RÉSIDENTIEL: Non Non
 6 LOGEMENTS OU PLUS: Non Non INDUSTRIEL: Non Non
 AUTRES INFORMATIONS: [REDACTED]
 CLASSE: [REDACTED] SOUS-CATÉGORIE IMM. NR.: [REDACTED]
 (Code de classe voir explications au verso)

POUR DEMANDER UNE RÉVISION
 Jusqu'à la date limite ci-dessous indiquée, vous pouvez demander une révision relativement à toute inscription ou omission qui concerne le rôle d'évaluation visé par le présent avis. Votre demande sera traitée par l'évaluateur de l'organisme municipal responsable de l'évaluation et vous recevrez une réponse écrite aux motifs que vous y aurez invoqués. Pour être recevable, votre demande de révision devra:

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin (voir verso);
- Être déposée à l'endroit ci-dessous indiqué ou y être envoyée par courrier recommandé;
- Être accompagnée de la somme d'argent indiquée ci-dessous.

DATE LIMITE: **Expirée**
 MONTANT À JOINDRE: **A moins**
 RÉFÉRENCE AU RÉGLEMENT: **d'un avis de**
 AUTRES INFORMATIONS: **modification contraire récemment émis.**

ADRESSE DE L'ENDROIT DÉTERMINÉ POUR DÉPOSER UNE DEMANDE DE RÉVISION
738 chemin du Tour-du-Lac-Blanc

Lors du deuxième et du troisième exercices financiers auxquels s'applique le rôle d'évaluation triennal en vigueur, aucune demande de révision ne peut être logée contre les inscriptions effectuées lors du dépôt du rôle et valables pour les trois exercices financiers en cause.
 Par contre, une demande de révision peut être logée, dans les délais prescrits par la loi, si une modification au rôle concernant la valeur déjà inscrite a été opérée par certificat de l'évaluateur ou au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu des règles de la tenue à jour.

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

MUNICIPALITÉ LOCALE MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION
 59, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE L'ASCENSION (QUÉBEC) J0T 1W0
 N° FACTURE: **TPF1901029** POUR L'ANNÉE: **2019**
 DATE DU COMPTE: 2019/02/15 MUNICIPALITÉ: 79050 NUMÉRO MATRICULE: **0249 34 4595 0 000 0000**
 PÉRIODE D'IMPOSITION: 2019/01/01 au 2019/12/31
 ADRESSE DE L'UNITÉ D'ÉVALUATION INSCRITE AU RÔLE: **738 chemin du Tour-du-Lac-Blanc**

DÉBITEUR DU COMPTE

OUELLET MELANIE
 [REDACTED] Art.54

Ce compte s'adresse à la fois au(x) débiteur(s) identifié(s) ci-contre et à d'autres co-débiteurs également inscrits comme propriétaires au rôle d'évaluation.

DATES D'ÉCHÉANCE
 VERS. 1: 2019/03/22 2: 2019/05/22
 3: 2019/07/22 4: 2019/09/20
 5: 6:

S.I.P.C.: 00877

DÉTAIL DES TAXES

E.A.E.	TAXE	RÉFÉRENCE	CD	ASSIETTE DE LA TAXE	BASE D'IMPOSITION	%	TAUX	MONTANT
	TAXE FONC. GÉNÉRALE	12-344	G	100\$ Eval. imposable	100800.00		0.870000	876.96
	SÉCURITÉ PUBLIQUE	18-511	R	Fixe	1.00		45.000000	45.00
	MATIÈRES RÉSIDUELLES LOG.	18-511	R	Fixe	1.00		125.000000	125.00
	CAMION AUTOPOMPE 2008	07-416	E	Fixe	1.00		11.000000	11.00
	SÛRETÉ DU QUÉBEC LOG.	18-511	E	Fixe	1.00		79.400000	79.40

AUTRES INFORMATIONS SUR LES TAXES:
 Paiement accepté aux caisses Desjardins, aux banques Scotia, de Montréal, Nationale, Laurentienne et RBC.
 Paiement par cartes débit, mastercard et visa accepté à nos bureaux. Possibilité de paiement par débit préautorisé.

APRÈS L'ÉCHÉANCE PÉNALITÉ	4.00 %	TOTAL DU COMPTE ARRÉRAGES INTÉRÊTS ARRÉRAGES CRÉDIT PÉNALITÉ	1 137.36
TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL	6.00 %		-0.10
		MONTANT TOTAL	1 137.26

Conditions particulières
Client

 LEVESQUE MARTIN ET
 GAUTHIER JULIE ET
 AUDET DIANA

Renouvellement de votre police

Numéro de police	17772419
-------------------------	-----------------

 Police en vigueur du 2021-06-12* au 2022-06-12*
Année Mois Jour Année Mois Jour
 exclusivement (*à 0 h 01, heure normale à l'adresse indiquée ci-contre.)

Assujettie aux Dispositions générales

Art.54

Emplacement 01 : Perspective habitation, propriétaire occupant

Assuré(s)	LEVESQUE MARTIN ET GAUTHIER JULIE ET AUDET DIANA
------------------	--

Adresse	750, CH DU TOUR-DU-LAC-LYNCH N L'ASCENSION
----------------	--

Description	- Habitation secondaire occupée par tous les assurés - Chauffage électrique - Autre source de chaleur : Aucun - Année de la toiture : 2003 - Revêtement de la toiture : Bardeaux d'asphalte - Autre affectation : Présence de location à des tiers sur les lieux (y compris la location de chambres) - Système d'alarme vol non relié à une centrale - Créancier(s) hypothécaire (s) - Clause type relative aux garanties hypothécaires incluse : BANQUE NATIONALE DU CANADA 13675, BOUL. CURE LABELLE MIRABEL (0006-13351)	- 1 logis - Construit en 2003 - 1 étage
--------------------	---	---

Franchise	500 \$
------------------	--------

Franchise pour l'avenant Dommages d'eau – eau du sol et égouts (excluant l'inondation causée par le débordement d'une étendue d'eau) : 500 \$ (applicable en tout temps).

Franchise pour l'avenant Inondation causée par le débordement d'une étendue d'eau : 500 \$ (applicable en tout temps).

Garanties	Montant d'assurance	Prime
Garanties pour les dommages aux biens		
Montant global pour A, B, C et D	438 000 \$	987 \$
A - Bâtiment d'habitation (219 000 \$)		include
B - Dépendances		include
C - Biens meubles (contenu)		include
Coût de réparation ou de remplacement des Biens meubles		include
D - Frais de subsistance supplémentaires et valeur locative		include
- Augmentation liée à l'inflation		include
- Limitation du montant payable pour certains biens de la Garantie C - Biens meubles (contenu) (avenant 37)		include
- Frais de subsistance supplémentaires et perte de la valeur locative (avenant 41)		include
Période maximale d'indemnisation : 30 jours		
- Incendie, explosion et fumée à la suite d'un tremblement de terre (excluant tout autre dommage) (avenant 22b)		include
- Coût de réparation ou de reconstruction garanti (avenant 17)		include
- Coût de reconstruction sans obligation de reconstruire en cas de perte totale (avenant 50)		include

Suite au verso →

Numéro de police

17772419

Emplacement 01

(suite)

Garanties	Montant d'assurance	Prime
- Dommages d'eau - eau au-dessus du sol et poids de la neige, de la glace ou d'un mélange de pluie, de neige ou de glace (avenant 42)		46 \$
- Dommages d'eau - eau du sol et égouts (excluant l'inondation causée par le débordement d'une étendue d'eau) (avenant 16c)	10 000 \$	64 \$
- Inondation causée par le débordement d'une étendue d'eau (avenant 16d)	10 000 \$	8 \$
- Extensions de garanties - Genium360 (avenant 25b)		include
Garanties pour la Responsabilité civile		
E - Responsabilité civile	2 000 000 \$	include
F - Remboursement volontaire des frais médicaux ou d'obsèques	5 000 \$	include
G - Règlement volontaire des dommages matériels	1 000 \$	include
H - Indemnisation volontaire des employés de maison		include
Garanties pour les dommages aux biens et pour la Responsabilité civile		
- Exclusion des maladies transmissibles (avenant 80)		include

Important**Autre(s) avenant(s) présent(s) :**

- Modification aux modalités de règlement en cas de dommages causés à la toiture par le vent ou la grêle (avenant 53)

Pour votre information, nous vous rappelons que votre contrat d'assurance ne couvre pas, notamment :

- le bris d'entrée d'eau. Demeurent toutefois couverts les dommages aux biens assurés en résultant.
- le tremblement de terre sauf l'incendie, l'explosion ou la fumée en résultant

Prime pour cet emplacement (taxes en sus)	1 105 \$
--	-----------------

Prime totale pour cette police (taxe en sus)	1 105 \$
---	-----------------

Puisque vous détenez aussi une assurance auto avec nous, cette prime inclut le rabais « Double contrat ».

Numéro de police

17772419

Clauses complémentaires

Rémunération et exclusivité de l'agent en assurances de dommages

Nos agents en assurances de dommages offrent exclusivement les produits de La Personnelle, assurances générales inc. Leur rémunération leur est versée sous forme d'un salaire fixe.

Résiliation de la police

Pour résilier votre police, veuillez communiquer avec votre agent d'assurances. Vous pouvez également signer le présent document et le poster à l'adresse indiquée ci-après. Pour plus de détails sur les modalités de résiliation, veuillez consulter la section 6 des Dispositions générales.

Je, soussigné(e), désire résilier la présente police d'assurance habitation, en date du :

____ - ____ - ____
Année Mois Jour

Assuré(e)

Assuré(e)

Traitement des contrats d'assurance
La Personnelle, assurances générales inc.
6300, boul. Guillaume-Couture
Lévis (Québec)
G6V 6P9

Confidentialité

Les renseignements que vous nous avez confiés, ainsi que tout renseignement complémentaire obtenu d'organismes publics, nous permettent de vous offrir des services financiers d'assurance de dommages adaptés à votre situation et au meilleur coût possible.

Il en est de même pour les renseignements en provenance d'organismes privés telles les agences de crédits, si vous nous avez donné votre consentement pour les obtenir.

Tous vos renseignements sont conservés à notre siège social, et l'accès à votre dossier y est contrôlé et limité aux personnes avec lesquelles vous êtes en contact

pour le service. Vous pouvez consulter votre dossier ou le rectifier si nécessaire. Pour ce faire, veuillez écrire à notre service à la clientèle.

Le présent contrat est régi par le Code civil du Québec (L.R.Q. Chapitre C-1991) et a été approuvé conformément aux règlements de la compagnie.



Valérie Lavoie
Chef de la direction

Produit le : 2021-04-20

243 062 (2016-11)



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 27 septembre 2021

Monsieur Martin Levesque
LE BELLE VUE

Art.54

N/Réf. : Établissement n° 304706
Appellation : LE BELLE VUE
Adresse : 750, chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord, L'Ascension

Objet : Attestation de classification provisoire et trousse de bienvenue

Monsieur,

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) vous souhaite la bienvenue.

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour l'ouverture de votre dossier de classification.

Une attestation de classification provisoire de la catégorie « résidences de tourisme » vous est émise pour l'établissement mentionné ci-dessus.

Selon l'article 14 du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique, cette attestation doit être affichée à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement ou, s'il s'agit d'un ensemble mobilier ou immobilier, à l'endroit destiné à l'accueil ou à l'enregistrement de la clientèle touristique.

Également, Selon l'article 14.1 du Règlement sur les établissements touristiques, le titulaire d'une attestation de classification doit indiquer distinctement le numéro de son établissement d'hébergement (304706) sur toute publicité utilisée pour en faire la promotion, sur tout site Internet, qu'il soit ou non transactionnel, utilisé en lien avec l'exploitation de son établissement.

Notre **site Internet** (<http://citq.info>) comporte en outre un espace réservé exclusivement aux exploitants. Pour accéder à celui-ci, vous aurez besoin de

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

votre numéro d'établissement (304706) et [REDACTED] comme mot de passe.

Art.54

Nous vous invitons à vous y rendre pour consulter le **guide de classification de votre catégorie d'établissement**. Cet ouvrage de consultation contient tous les critères d'évaluation s'appliquant à votre établissement et des explications importantes sur le fonctionnement de la classification.

Nos guides sont le fruit des nombreuses recherches et consultations menées régulièrement auprès du milieu et du public voyageur. Voilà pourquoi nous aimerions vous rappeler que sa reproduction est interdite, en tout ou en partie, à moins d'une autorisation écrite et préalable de notre part.

Par ailleurs, la CITQ publie régulièrement **des bulletins *infoCITQ***, outils à valeur ajoutée qui offrent une foule de renseignements sur la classification et sur les enjeux reliés à la gestion d'un établissement d'hébergement touristique. Vous pouvez les consulter dans la section *Publications* de notre site web.

La CITQ a également mis sur pied des services de scénarisation qui peuvent vous aider à atteindre le niveau de classement recherché. Pour en savoir davantage sur ces services, communiquez avec Mme Marilyne Bernasconi votre agente de relations avec les exploitants en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste 237. Elle sera heureuse de répondre à vos questions sur la classification de votre établissement.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

Dans l'espoir que vous obtiendrez tout le succès espéré, nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.
Le directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jocelyn Dessureault', with a large, stylized flourish at the end.

Jocelyn Dessureault

JD/ mb

Remis : Dossier CITQ # REF-57856 - LE BELLE VUE

postmaster@municipalite-lascension.qc.ca <postmaster@municipalite-lascension.qc.ca>

Lun 2021-05-10 16:31

À : directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca <directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca>

 1 pièces jointes (62 ko)

Dossier CITQ # REF-57856 - LE BELLE VUE;

Votre message a été remis aux destinataires suivants :

[directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca \(directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca\)](mailto:directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca)

Objet : Dossier CITQ # REF-57856 - LE BELLE VUE



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

DÉLÉGATION D'AUTORITÉ

Nous soussignés, copropriétaires de l'établissement d'hébergement touristique situé à l'adresse ci-dessous, nommons **MARTIN LEVESQUE** pour nous représenter aux fins de discussion auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (la CITQ). Nous acceptons que la CITQ se réserve le droit de ne faire affaire qu'avec notre représentant pour des questions d'administration et de classification de cette unité si elle le juge à propos.

Nom du ou des exploitants :

Date : 01 juillet 2021

MARTIN LÉVESQUE, DIANA AUDET ET JULIE GAUTHIER

Appellation de l'établissement et coordonnées :

Numéro de référence : REF-57856

LE BELLE VUE

750, chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord

L'Ascension (Québec) J0T 1W0

Signature des propriétaires (min. 2 signatures requises) :

Art.54

Art.54

Date :

31/08/21



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-57856

Adresse de correspondance

Monsieur Martin Levesque
LE BELLE VUE

Art.54



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

1. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

1.1. Type de détention (cochez ✓)

- Propriétaire
- Locataire

1.2. NEQ

1.3. Forme juridique (cochez ✓)

- Entreprise individuelle
- Association personnifiée
- Coopérative
- Mutuelle d'assurance
- Société de participation
- Société en commandite
- Société en nom collectif (S.E.N.C.)
- Société étrangère
- Société par actions (compagnie)
- Syndicat de copropriété
- Autre personne morale (spécifiez)

1.4. Nom

MARTIN LÉVESQUE, DIANA AUDET ET JULIE GAUTHIER

1.5. Adresse

_____ Art.54

1.6. Municipalité

_____ Art.54

1.7. Code postal

_____ Art.54

1.8. Province ou état

_____ Art.54

1.9. Pays

_____ Art.54

1.10. Téléphone principal

_____ Art.54

1.11. Téléphone secondaire

1.12. Télécopieur

1.13. Courriel de l'exploitant

_____ Art.54

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

PCFIM-05-11

Date de début d'exploitation prévue : 2021-09-06

ATR : 11

Agent : 244

Numéro d'exploitant : 732017

2021-07-01



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-57856

2. COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

2.4. Nom *Martin Levesque*

2.5. Adresse [Redacted] Art.54

2.6. Municipalité [Redacted] Art.54 2.7. Code postal [Redacted] Art.54

2.8. Province ou état [Redacted] Art.54 2.9. Pays [Redacted] Art.54

2.10. Téléphone principal [Redacted] Art.54 2.11. Téléphone secondaire [Redacted] 2.12. Télécopieur [Redacted]

2.13. Courriel du représentant [Redacted] Art.54



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
57856

3. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

3.1. Nom LE BELLE VUE

*(CETTE APPELLATION SERA AFFICHÉE SUR VOTRE PANONCEAU
DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES S'APPLIQUERONT POUR TOUT CHANGEMENT ULTÉRIEUR)*

3.2. Adresse 750, chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord

3.3. Municipalité L'Ascension

3.4. Code postal J0T 1W0

3.5. Téléphone principal
(pour réservation) (438) 998-1432

3.6. Téléphone
secondaire

3.7. Télécopieur

3.8. Téléphone sans frais

3.9. Courriel de
l'établissement 750.lebellevue@gmail.com

3.10. Adresse de correspondance (cochez ✓)

Identique à l'adresse de l'établissement

Identique à l'adresse du représentant

3.11. Langue de correspondance (cochez ✓)

Français

Anglais



Demande d'attestation de classification
Inscription et modifications
Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-57856

4. COORDONNÉES MULTIMÉDIA (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

4.1.1 Site Web (français)

chateaufortquebec.com

4.1.2 Site Web (anglais)

Identique au site Web en français (voir 4.1.1)

4.2.1 Adresse Facebook (français)

4.2.2 Adresse Facebook (anglais)

Identique à l'adresse Facebook en français (voir 4.3.1)

4.3.1 Blogue (français)

4.3.2 Blogue (anglais)

Identique au blogue en français (voir 4.4.1)

4.4.1 Adresse Twitter (français)

4.4.2 Adresse Twitter (anglais)

Identique à l'adresse Twitter en français (voir 4.5.1)

4.5.1 Adresse Instagram (français)

4.5.2 Adresse Instagram (anglais)

Identique à l'adresse Instagram en français (voir 3.5.1)



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Numéro de référence : REF-57856

CONSEILS PRATIQUES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

ATR : 11 Tél. : 4389981432
LE BELLE VUE
750, chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord
L'Ascension (Québec) J0T 1W0

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Cartes acceptées (cochez ✓)

- American Express
 Carte de débit
 Discover
 JCB
 MasterCard
 Visa
 Paypal
 Transfert bancaire électronique

1.2. Localisation (cochez ✓)

- À la campagne
 À la ferme
 À moins de 10 km d'un aéroport
 Au bord de la mer (golfe)
 Au bord d'une rivière, d'un lac ou du fleuve
 Au centre-ville
 En forêt

1.3. Période (s) d'exploitation (cochez ✓)

- Annuelle Saisonnière

Date d'ouverture Date de fermeture
jj-mm jj-mm

Date d'ouverture Date de fermeture
jj-mm jj-mm



Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
57856

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

● Configuration des unités

1.4. Nombre total d'unités
(appartements, maisons ou chalets)

● Commodités

Attention ! Le nombre d'unités par équipement ne peut être supérieur au nombre total d'unités déclaré à la question 1.4.

1.5. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil gratuit

1.13. Nombre d'unités
avec lecteur DVD

1.6. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil payant

1.14. Nombre d'unités avec salle de bains
privée

1.7. Nombre d'unités climatisées

1.15. Nombre d'unités avec téléphone

1.8. Nombre d'unités avec
baignoire à remous

1.16. Nombre d'unités avec téléviseur

1.9. Nombre d'unités avec cuisine*

1.17. Nombre d'unités pour fumeurs

1.10. Nombre d'unités avec cuisinette*

1.18. Nombre d'unités pour non-fumeurs

1.11. Nombre d'unités avec
four à micro-ondes

1.19. Nombre d'unités sans tapis

1.12. Nombre d'unités avec foyer

1.20. Nombre de salles
de bains partagées

* Le terme cuisine s'applique seulement lorsque tous les électroménagers présents sont de dimension standard.
Sinon, le terme cuisinette s'applique

Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Numéro de référence : REF-57856

2. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS SUR PLACE



Veuillez cocher les services offerts SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Animaux de compagnie admis | <input type="checkbox"/> Location de voitures |
| <input type="checkbox"/> Animaux de compagnie payant | <input type="checkbox"/> Location d'embarcations |
| <input type="checkbox"/> Ascenseur | <input type="checkbox"/> Navette : aéroport |
| <input type="checkbox"/> Bar | <input type="checkbox"/> Navette : station de ski |
| <input type="checkbox"/> Belvédère | <input checked="" type="checkbox"/> Rampe de mise à l'eau |
| <input type="checkbox"/> Centre d'affaires | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour bicyclettes |
| <input type="checkbox"/> Centre de détente | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour motoneiges |
| <input type="checkbox"/> Consigne | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour skis |
| <input type="checkbox"/> Dépanneur | <input type="checkbox"/> Réservation obligatoire |
| <input type="checkbox"/> Établissement entièrement non-fumeur | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : déjeuner |
| <input type="checkbox"/> Garde d'enfants | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : dîner |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en arbre | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : souper |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en igloo | <input type="checkbox"/> Salle(s) de réception, de réunion ou de congrès |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en tipi | <input type="checkbox"/> Sauna |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en yourte | <input checked="" type="checkbox"/> Stationnement extérieur gratuit |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laveuse et sècheuse | <input type="checkbox"/> Stationnement extérieur payant |
| <input type="checkbox"/> Lingerie en location | <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur gratuit |
| <input checked="" type="checkbox"/> Lingerie incluse | <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur payant |
| <input type="checkbox"/> Location de bicyclettes | <input type="checkbox"/> Tarif de groupe |
| <input type="checkbox"/> Location de motoneiges | <input type="checkbox"/> Téléphone public |
| <input type="checkbox"/> Location de planche à neige | <input type="checkbox"/> Transport en commun à proximité |
| <input type="checkbox"/> Location de skis alpins | <input type="checkbox"/> Voiturier obligatoire |
| <input type="checkbox"/> Location de skis de randonnée | |

3. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS DANS LES AIRES COMMUNES

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil gratuit | <input type="checkbox"/> Spa extérieur |
| <input type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil payant | <input type="checkbox"/> Spa intérieur |
| <input type="checkbox"/> Borne de recharge pour véhicule électrique | |



Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Numéro de référence : REF-57856

4. DÉCLARATION D'ACTIVITÉS OFFERTES SUR PLACE



Veillez cocher les activités offertes SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine extérieure | <input type="checkbox"/> Sentiers de motoneige |
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine intérieure | <input type="checkbox"/> Sentiers de quad (VTT) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Baignade : plage | <input type="checkbox"/> Sentiers de randonnée pédestre |
| <input type="checkbox"/> Chasse | <input type="checkbox"/> Sentiers de raquettes |
| <input type="checkbox"/> Équitation | <input type="checkbox"/> Sentiers de vélo de montagne |
| <input type="checkbox"/> Escalade | <input type="checkbox"/> Ski alpin |
| <input type="checkbox"/> Glissoires d'hiver | <input type="checkbox"/> Ski de randonnée |
| <input type="checkbox"/> Golf | <input type="checkbox"/> Sport nautique : canot |
| <input type="checkbox"/> Observation de la faune | <input type="checkbox"/> Sport nautique : chaloupe |
| <input type="checkbox"/> Observation des mammifères marins | <input type="checkbox"/> Sport nautique : kayak |
| <input type="checkbox"/> Patinage sur glace | <input type="checkbox"/> Sport nautique : motomarine |
| <input type="checkbox"/> Pêche | <input type="checkbox"/> Sport nautique : pédalo |
| <input type="checkbox"/> Pêche blanche | <input type="checkbox"/> Sport nautique : planche à voile |
| <input type="checkbox"/> Piste cyclable | <input type="checkbox"/> Sport nautique : plongée sous-marine |
| <input type="checkbox"/> Plan d'eau sans baignade | <input type="checkbox"/> Sport nautique : rafting |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour adultes | <input type="checkbox"/> Sport nautique : voilier |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour enfants | <input type="checkbox"/> Tennis extérieur |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à cheval | <input type="checkbox"/> Tennis Intérieur |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à chiens | <input type="checkbox"/> Terrain avec équipement sportif |
| <input type="checkbox"/> Salle de conditionnement physique | <input type="checkbox"/> Terrain de jeux pour enfants |
| <input type="checkbox"/> Salle de jeux intérieurs | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été |
| <input type="checkbox"/> Salle de spectacles | |



Veillez cocher les activités offertes À MOINS DE 10 KM de votre établissement. Celles-ci sont les seules activités pouvant être déclarées sans être offertes sur les lieux mêmes.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Baignade : plage à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Ski alpin à moins de 10 km |
| <input type="checkbox"/> Golf à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Ski de randonnée à moins de 10 km |
| <input type="checkbox"/> Piste cyclable à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été à moins de 10 km |



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande d'attestation de classification

Déclarations et consentement

Résidences de tourisme

Numéro de référence : REF-57856

1. RÉNOVATIONS MAJEURES

Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permettre d'optimiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :

Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du : -- au --.

La CITQ se réserve toutefois le droit d'effectuer une visite de classification à l'intérieur des dates susmentionnées.

2. DÉCLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN (Ces prix seront ceux diffusés.)



Les prix déclarés doivent être PAR NUITÉE, exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement. Si vos prix incluent plus d'une nuitée, veuillez diviser le prix par le nombre de nuitées incluses (ex. 700 \$/semaine = 100 \$/nuitée).

Prix par nuitée	Capacité
Prix maximal de l'unité la moins chère <input type="text"/>	de l'unité la plus petite <input type="text"/>
Prix maximal de l'unité la plus chère \$175 <input type="text"/>	de l'unité la plus grande <input type="text"/>

3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos différents partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (BonjourQuebec.com). (cochez ✓)

- J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.
- J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans BonjourQuebec.com.
- Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce document et l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.

Nom du représentant

MARTIN LEVESQUE

Art.54

Date

Signature



Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique

Numéro de référence : REF-57856

1. OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT

(a) L'exploitant doit, avant la visite :

- 1) avoir produit la preuve d'assurance de responsabilité civile ;
- 2) avoir acquitté les frais annuels inhérents à la classification ;
- 3) accepter le rendez-vous fixé par le classificateur et se présenter à ce rendez-vous ; toute remise de rendez-vous sans raison valable et suffisante entraîne pour l'exploitant la facturation des frais réels découlant du report de cette visite ;

(b) L'exploitant doit, au moment de la visite :

recevoir le classificateur à l'heure prévue et collaborer avec lui afin de lui permettre de réaliser son mandat de classification dans les meilleures conditions (prise de mesures, prise de photographies, accès à toutes les pièces) ;

(c) L'exploitant doit, en tout temps :

- 1) fournir à la CITQ des renseignements exacts et complets ;
- 2) appliquer des mesures de contrôle et de surveillance de manière à assurer le maintien de la conformité aux conditions de la classification en vigueur pendant toute la durée de la classification ;
- 3) afficher le panneau équivalant au classement attribué, selon les prescriptions du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique ;
- 4) dans toute la mesure du possible, utiliser, reproduire et communiquer au public, par quelque moyen que ce soit, le panneau s'appliquant à son établissement ainsi classifié ;
- 5) s'engager à ne modifier ou altérer d'aucune façon le panneau attestant la classification de l'établissement, celui-ci demeurant l'entière propriété du ministère du Tourisme du Québec.

2. REFUS DE VISITER

La CITQ peut refuser d'effectuer une visite de classification :

- (a) si la santé, la sécurité ou le bien-être du public à qui l'établissement veut fournir des services d'hébergement sont menacés ;
- (b) si la sécurité ou l'intégrité du classificateur est menacée ou si sa compétence est mise en doute par l'exploitant ou son représentant ;
- (c) si l'exploitant refuse de respecter les obligations décrites ci-dessus ou si l'établissement ne remplit pas les conditions d'obtention d'une attestation de classification ;
- (d) si l'exploitant a fait une déclaration contenant des renseignements faux ou trompeurs ou s'il a dénaturé un fait important lors de la demande d'attestation de classification ;
- (e) si l'exploitant refuse de payer à la CITQ les frais annuels inhérents à la classification ;
- (f) si l'exploitant déroge aux prescriptions du Règlement portant sur l'affichage du panneau.

3. APPEL DU RÉSULTAT DE LA CLASSIFICATION

Il existe une procédure d'appel du résultat de la classification. Pour connaître cette procédure, les exploitants sont priés de consulter la zone réservée du site Web de la CITQ (www.citq.info) ou de s'informer auprès de l'agent responsable de leur dossier. Les exploitants ont 30 jours pour interjeter appel. Passé ce délai, ils sont réputés avoir accepté le classement attribué.

4. AUTORISATIONS

Aux fins d'application des présentes et d'exécution des actes afférents, l'exploitant donne à la CITQ l'autorisation d'obtenir des renseignements complémentaires et de vérifier les renseignements fournis. L'exploitant permet à la CITQ de faire les visites de l'établissement à la fréquence que la CITQ considère à propos. Cette autorisation ne réduit aucunement la portée des déclarations contenues aux présentes et elle est irrévocable tant que la demande de classification est en traitement ou que l'exploitant détient une attestation de classification.

5. COMMUNICATION

Les renseignements contenus dans le présent document et les documents s'y rapportant ou colligés en vertu des présentes pourront être communiqués au Ministre et à toute autre personne que la CITQ jugera à propos sans le consentement préalable et exprès de l'exploitant. L'exploitant reconnaît que la CITQ est le titulaire et propriétaire du présent document et des documents s'y rapportant.

6. GUIDE DE CLASSIFICATION

L'exploitant s'engage à prendre connaissance du guide de classification de la catégorie de l'établissement à classifier, qui donne l'ensemble des critères sur lesquels porte la classification. L'exploitant s'engage à ne pas le reproduire, par quelque moyen que ce soit et dans quelque version que ce soit, sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la CITQ.

7. IMMUNITÉ

Aucun classificateur, employé, dirigeant, membre du comité de révision ou du conseil d'administration de la CITQ ne peut être poursuivi en justice pour un acte accompli de bonne foi dans l'exercice de ses fonctions.



Date de création du formulaire

07 avril 2021 10h31

1. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Appellation

Le Belle Vue

1.2 Adresse

750 Chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord

1.2.1 Appartement, bureau ou local

1.3 Ville

L'Ascension

1.4 Code postal

J0T 1W0

1.5 Téléphone principal (pour réservation)

4389981432

1.6 Téléphone secondaire

1.7 Téléphone sans frais

1.8 Télécopieur

1.9 Courriel de l'établissement

750.lebellevue@gmail.com

1.10 Site Internet

2. CATÉGORIE / UNITÉS D'HÉBERGEMENT

2.1 Choisissez une catégorie d'établissement

Résidence de tourisme

Appartement(s)

Maison(s)

Chalet(s)

1

Est-ce que l'établissement offert en location est votre résidence principale?

Non

Est-ce que votre établissement offert en location est située dans un immeuble en copropriété divise?

Non

3. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT

3.1 Type de détention (cocher)

Propriétaire

3.2 L'entité propriétaire ou locataire est une

Personne physique

3.3 Nombre de propriétaires

3

Propriétaire 1 - Genre

M.

Propriétaire 1 - Prénom et Nom

Martin Lévesque

Propriétaire 2 - Genre

Mme.

Propriétaire 2 - Prénom et Nom

Diana Audet

Propriétaire 3 - Genre

Mme.

Propriétaire 3 - Prénom et Nom

Julie Gauthier

Adresse complète

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] Art.54

3.9 Téléphone principal

[REDACTED] Art.54

3.10 Téléphone secondaire

3.11 Télécopieur

3.12 Courriel de l'exploitant

[REDACTED]

3.13 Possédez-vous un contrat de mandat émis par l'exploitant vous autorisant à présenter la présente demande d'attestation en son nom ?

Non

REPRÉSENTANT

3.25 Nom du représentant

M. Martin Levesque

3.26 Courriel du représentant

[REDACTED] Art.54

3.27 Téléphone du représentant

3.28 Langue de correspondance

Français

3.29 Adresse de correspondance

Identique à l'adresse de l'exploitant

4.1 DATE DE DÉBUT DES ACTIVITÉS

06-09-2021

4.2 Comment avez-vous entendu parler de la CITQ?

Médias traditionnels

Le formulaire d'ouverture a été rempli par (Inscrivez nom et prénom):

Martin Lévesque

Une confirmation du formulaire d'ouverture sera envoyée à cette adresse courriel:

[REDACTED]

Art.54

Numéro de référence

REF-57856

ATTESTATION DE CLASSIFICATION PROVISOIRE

LE BELLE VUE

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT: Résidences de tourisme

DATE D'EXPIRATION: 24 septembre 2022



La présente doit être affichée en tout temps à la vue du public durant sa période de validité et doit être remplacée aussitôt que l'exploitant reçoit le panneau permanent qui suit la visite de classification.

Tourisme
Québec 

Conformément aux dispositions prévues par la Loi sur la fiscalité municipale (art. 81) cet avis a pour but de vous informer des principaux renseignements qui concernent votre propriété et qui sont inscrits aux rôles d'évaluation de la valeur foncière ou locative de la municipalité identifiée sur le présent avis. Il vise également à vous informer des modalités qui s'appliquent si vous désirez faire corriger en omission ou une inexactitude contenue dans ces inscriptions, qui sont en vigueur pendant les trois années d'application du rôle triennal.

AVIS D'ÉVALUATION FONCIÈRE OU LOCATIVE POUR L'ANNÉE		2021	MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION		ROLE TRIENNAL	EXERCICE FINANCIER	DATE DE L'AVIS
					2021 2022 2023	2021	2021/02/12
PROPRIÉTAIRE							
LEVESQUE MARTIN AUDET DIANA [REDACTED] Art.54					<input checked="" type="checkbox"/> Cet avis s'adresse à la fois au(x) propriétaire(s) identifié(s) ci-contre et à d'autres personnes également inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation.		
EXPLOITATION AGRICOLE ENREGISTRÉE							
UNITE D'ÉVALUATION					COMPRISE EN ZONE AGRICOLE: Non applicable		
NUMÉRO MATRICULE: 0953 32 0525 0 000 0000 UTILISATION 1100 VOISINAGE 1109					SUPERFICIE TOTALE DE L'E.A.E.: Non applicable		
ADRESSE: 750 chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord					SUPERFICIE ZONÉE DE L'E.A.E.: Non applicable		
DÉSIGNATION CADASTRALE: 128					SUPERFICIE VISÉE PAR UNE IMPOSITION MAX.: Non applicable		
SUPERFICIE DU TERRAIN: 2 266.24 M ² FRONTAGE: 35.03 Mètre PROFONDEUR: 0.00					VALEUR TERRAIN E.A.E. ZONÉ: Non applicable		
					VALEUR BÂTIMENT E.A.E. ZONÉ: Non applicable		
RÉPARTITION FISCALE <small>(Ne concerne que les immeubles exemptés ou faisant l'objet d'un régime fiscal particulier)</small>							
SOURCE LÉGISLATIVE				PARTIE D'IMMEUBLE			
LOI				ARTICLE		AL-PAR	
						MONTANT	
						1 - IMPO-SABLE	
						2 - NON IMPO-SABLE	
						3 - EXEMPT DE TOUTE TAXE IMPOSÉE SUR L'EN-SEMBLE DU TERRITOIRE (EAE)	
ÉVALUATION							
NOM DE L'ORGANISME MUNICIPAL RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION: M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE							
VALEUR INSCRITE AU RÔLE D'ÉVALUATION				CALCUL DE LA VALEUR UNIFORMISÉE			
VALEUR DU TERRAIN: 44 300				DATE DU MARCHÉ: 2019/07/01			
VALEUR DU(DES) BÂTIMENT(S): 206 900				FACTEUR COMPARATIF PROPORTION MÉDIANE: 100			
VALEUR TOTALE INSCRITE: 251 200				VALEUR UNIFORMISÉE: 251 200			
CATÉGORIES D'IMMEUBLES							
TERRAIN VAGUE							
DESSERVI: <input type="checkbox"/> AGRICOLE: <input type="checkbox"/> NON RÉSIDENTIEL: <input type="checkbox"/> CLASSE: SOUS-CATÉGORIE IMM. NR:							
6 LOGEMENTS OU PLUS: <input type="checkbox"/> FORESTIER: <input type="checkbox"/> INDUSTRIEL: <input type="checkbox"/>							
AUTRES INFORMATIONS: (Code de classe voir explications au verso)							
POUR DEMANDER UNE RÉVISION							
Jusqu'à la date limite ci-dessous indiquée, vous pouvez demander une révision relativement à toute inscription ou omission qui concerne le rôle d'évaluation visé par le présent avis. Votre demande sera traitée par l'évaluateur de l'organisme municipal responsable de l'évaluation et vous recevrez une réponse écrite aux motifs que vous y aurez invoqués. Pour être recevable, votre demande de révision devra:							
1- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin (voir verso); 2- Être déposée à l'endroit ci-dessous indiqué ou y être envoyée par courrier recommandé; 3- Être accompagnée de la somme d'argent indiquée ci-dessous.							
DATE LIMITE: Voir verso article 4		ADRESSE DE L'ENDROIT DÉTERMINÉ POUR DÉPOSER UNE DEMANDE DE RÉVISION					
MONTANT À JOINDRE: 79.00		M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE					
RÉFÉRENCE AU RÉGLEMENT: 489		259, RUE L'ANNONCIATION SUD					
AUTRES INFORMATIONS:		RIVIÈRE-ROUGE (QUÉBEC) J0T 1T0					
		Tél.: (819)-275-3232					
		VOIR VERSO					

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES		N° FACTURE	TPF2100863	POUR L'ANNÉE	2021
MUNICIPALITÉ LOCALE		DATE DU COMPTE	MUNICIPALITÉ	NUMÉRO MATRICULE	
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION		2021/02/12	79050	0953 32 0525 0 000 0000	
59, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE		PÉRIODE D'IMPOSITION: 2021/01/01 au 2021/12/31			
L'ASCENSION (QUÉBEC) J0T 1W0		ADRESSE DE L'UNITÉ D'ÉVALUATION INSCRITE AU RÔLE			
Tél.: (819)-275-3027		750 chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord			

DÉBITEUR DU COMPTE		DATES D'ÉCHÉANCE	
LEVESQUE MARTIN AUDET DIANA [REDACTED] Art.54		<input checked="" type="checkbox"/> Ce compte s'adresse à la fois au(x) débiteur(s) identifié(s) ci-contre et à d'autres co-débiteurs également inscrits comme propriétaires au rôle d'évaluation.	
		VERS. 1 : 2021/03/19 2 : 2021/05/19	
		3 : 2021/07/19 4 : 2021/09/20	
		5 : 6 :	
		S.I.P.C.: 00877	

DÉTAIL DES TAXES								
E.A.E.	TAXE	REFERENCE	CD	ASSIETTE DE LA TAXE	BASE D'IMPOSITION	%	TAUX	MONTANT
	TAXE FONC. GÉNÉRALE	12-259	G	100\$ Eval. imposable	251200.00		0.860000	2 160.32
	SÉCURITÉ PUBLIQUE	20-524	R	Fixe	1.00		55.000000	55.00
	MATIÈRES RÉSIDUELLES LOG.	20-524	R	Fixe	1.00		174.600000	174.60
	CAMION AUTO-POMPE 2008	07-416	E	Fixe	1.00		11.000000	11.00
	SÛRETÉ DU QUÉBEC LOG.	20-524	E	Fixe	1.00		92.130000	92.13
	FIBRE OPTIQUE BATIMENT	20-524	R	Fixe	1.00		103.000000	103.00
	CAMION 6 ROUES REGL.508	18-508	E	Fixe	1.00		13.000000	13.00
AUTRES INFORMATIONS SUR LES TAXES:					APRÈS L'ÉCHÉANCE PÉNALITÉ		TOTAL DU COMPTE	
Paiement accepté aux caisses Desjardins, banques Scotia, Montréal, Nationale, Laurentienne et RBC.					4.00 %		ARRÉRAGES	
Paiement par cartes débit, mastercard et visa accepté à nos bureaux. Possibilité de paiement par débit préautorisé.					TAX D'INTÉRÊT ANNUEL		INTÉRÊTS ARRÉRAGES	
					6.00 %		CRÉDIT	
							PÉNALITÉ	
							MONTANT TOTAL	
							2 609.05	
Ce compte est payable:							2 609.01	

IMPORTANT: JOINDRE A CHAQUE VERSEMENT LE COUPON APPROPRIÉ **VOIR VERSO**

Nom: [REDACTED] Matricule: [REDACTED] S.I.P.C.: [REDACTED]		Nom: LEVESQUE MARTIN Matricule: 0953 32 0525 0 000 0000 S.I.P.C.: 00877		Nom: LEVESQUE MARTIN Matricule: 0953 32 0525 0 000 0000 S.I.P.C.: 00877	
Échéance: [REDACTED] N° Facture: [REDACTED]		Échéance: [REDACTED] N° Facture: [REDACTED]		Échéance: 2021/09/20 N° Facture: 2100863	
Nom: LEVESQUE MARTIN Matricule: 0953 32 0525 0 000 0000 S.I.P.C.: 00877		Nom: LEVESQUE MARTIN Matricule: 0953 32 0525 0 000 0000 S.I.P.C.: 00877		Nom: LEVESQUE MARTIN Matricule: 0953 32 0525 0 000 0000 S.I.P.C.: 00877	
Taxe G: 540.08 Taxe R: 112.18		Taxe G: 540.08 Taxe R: 112.18		Taxe G: 540.08 Taxe R: 112.18	
Échéance: 2021/07/19 N° Facture: 2100863		Échéance: 2021/05/19 N° Facture: 2100863		Int & Arr Pénalité: 0.00 Échéance: 2021/03/19 N° Facture: 2100863	

NOTES EXPLICATIVES SUR LA DEMANDE DE RÉVISION DU RÔLE DE LA VALEUR FONCIÈRE

La loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1, s. 124 à 138.4) prévoit une révision administrative relative au contenu du rôle d'évaluation. Sur demande conforme de toute personne ayant un intérêt à cet effet, cette procédure oblige l'évaluateur à donner une réponse écrite au demandeur. Ceux-ci peuvent conclure une entente et ainsi convenir de modifications au rôle. En l'absence d'entente, la loi accorde, devant le Tribunal adm. du Québec, à toute personne ayant déposée une demande de révision.

Définitions

- **Unité d'évaluation:** Immeuble ou groupe d'immeubles qui est inscrit au rôle d'évaluation sous un seul numéro matricule.
- **Rôle d'évaluation:** Document public renfermant certaines inscriptions prescrites par la réglementation, pour chacune des unités d'évaluation situées sur le territoire d'une municipalité.
- **Date du marché:** Date à laquelle sont considérées les conditions du marché pour établir la valeur réelle de tous les immeubles inscrits au rôle d'évaluation d'une municipalité.
- **Facteur comparatif:** Facteur qui, multiplié par la valeur inscrite au rôle, permet d'établir une valeur uniformisée (Valeur 100%) à la date du marché.

Droit de demander une révision

- À la première année d'application du rôle d'évaluation, vous pouvez contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle relative à l'unité d'évaluation visée par le présent avis, en déposant une demande de révision à cet effet. Cette demande sera valable pour les trois années subséquentes, vous avez 60 jours suivant l'expédition de l'avis de modification.
- Toute personne qui a un intérêt à le faire peut également déposer une demande de révision relativement à cette même unité d'évaluation. Vous pouvez aussi déposer une demande de révision à l'égard de toute autre unité d'évaluation, si vous avez un intérêt à le faire.
- Vous pouvez également, ainsi que toute personne qui a un intérêt à le faire, déposer une demande de révision lorsque l'évaluateur n'a pas modifié le rôle alors qu'un événement l'oblige à le faire en vertu de la loi.
- Une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la commission scolaire qui utilise le rôle d'évaluation est réputée avoir intérêt requis pour déposer une demande de révision.

Si une demande de révision porte sur plusieurs unités d'évaluation, il est réputé y avoir une demande par unité.

Délai fixe pour déposer la demande

- La plus tardive des échéances entre:
 - avant le 1er mai qui suit l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation -60 jours suivant l'expédition de l'avis d'évaluation (120 jours s'il s'agit d'une unité évaluée à 3 000 000 \$ ou plus)
 - La plus tardive des échéances entre:
 - avant le 1er mai qui suit l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation -60 jours suivant l'expédition de l'avis de modification
 - La plus tardive des échéances entre:
 - avant le 1er mai qui suit l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation -60 jours suivant l'expédition de l'avis de correction d'office
 - Avant la fin de l'exercice financier qui suit celui au cours duquel est survenu l'événement justifiant la modification

Origine de la demande de révision et délai à respecter

La loi prévoit 4 situations qui donne le droit de demander une révision, et fixe des délais pour chacune d'elles:

Situation qui peut entraîner une demande de révision

1. Dépôt du rôle d'évaluation, suivi de l'expédition d'un avis d'évaluation au propriétaire
2. Modification du rôle effectuée par certificat, suivie de l'expédition d'un avis de modification
3. Avis de correction d'office adressé par l'évaluateur au propriétaire, pour l'information d'une correction projetée
4. Modification du rôle non effectuée par l'évaluateur, malgré un événement qui aurait dû entraîner une telle modification

Motifs à invoquer

- La loi stipule que la demande de révision doit exposer succinctement les motifs qui sont invoqués à son soutien. Il s'agit des arguments que le demandeur désire que l'évaluateur considère au moment de la révision.
- À titre d'exemples, les déficiences d'un immeuble (bris, vice de construction, etc.), les nuisances (bruit, pollution, inondation, etc.) ainsi que sa situation économique (perte de loyers, dépenses élevées, vente de propriétés comparables), sont des motifs valables pouvant être invoqués à l'appui de la demande de révision.
- **Le montant des taxes à payer n'est pas un motif qui justifie une modification au rôle d'évaluation.**
- Si l'espace prévu au formulaire est insuffisant, des documents supplémentaires peuvent y être joints pour expliquer les motifs invoqués.

Conditions exigées

- Si vous désirez demander une révision, vous devez, pour que votre demande soit recevable:
 - Remplir le formulaire intitulé "DEMANDE DE RÉVISION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE" et disponible à l'endroit déterminé pour déposer une telle demande.
 - Remettre le formulaire dûment rempli à l'endroit déterminé à cette fin ou l'envoyer par poste recommandée.
 - Joindre au formulaire la somme déterminée par un règlement de l'organisme municipal responsable de l'évaluation aux fins de la révision administrative et applicable à l'unité d'évaluation visée (si un tel règlement existe, le présent avis l'identifie).
- **N.B.** Le personnel en fonction a le devoir de vous prêter assistance, si vous le demandez, pour remplir le formulaire ou pour calculer le montant de la somme d'argent qui doit être jointe.

Dépôt de la demande par courrier recommandé

- La loi permet qu'une demande de révision soit déposée par courrier recommandé, selon les mêmes délais et modalités que le dépôt en personne. Les précisions et consignes suivantes sont toutefois importantes:
 - **Les copies 1 et 2 du formulaire de demande doivent être expédiées.** La première sera schématisée à l'évaluateur, alors que la seconde sera retournée au demandeur, après attestation du fonctionnaire chargé de recevoir les demandes de révision. Le demandeur conserve la copie 3.
 - **Le jour de l'envoi de la demande est considéré comme la date de son dépôt.** Il importe donc pour le demandeur de conserver sa preuve d'envoi en cas de litige.

Réponse de l'évaluateur

- L'évaluateur de l'organisme municipal responsable de l'évaluation concernée est tenu de vérifier le bien-fondé de toute demande de révision qui lui est soumise et d'adresser une réponse écrite au demandeur.
- **138.3. Dans les cas où la demande de révision n'a pas été déposée avant le 1er mai qui suit l'entrée en vigueur du rôle, le demandeur a l'option de présenter une demande de révision au rôle au plus tard le 1er septembre de la même année.**
- Dans les autres cas, une telle entente peut être conclue, selon la dernière des échéances, soit au plus tard le 1er septembre qui suit l'entrée en vigueur du rôle, soit dans les quatre mois qui suivent le dépôt de la demande de révision.
- **N.B.** L'organisme municipal responsable de l'évaluation peut, avant le 15 août de l'année qui suit l'entrée en vigueur du rôle, reporter l'échéance du 1er septembre au 1er novembre suivant ou, dans le cas où la municipalité locale y consent, à une date pouvant aller jusqu'au 1er avril suivant.

Montant à joindre

L'organisme municipal responsable de l'évaluation a adopté, conformément à l'article 236.2, un règlement pour rendre obligatoire le versement d'une somme en même temps que le dépôt d'une demande de révision. Cette somme d'argent déterminée par le règlement doit être jointe, conformément à l'article 135, à la formule de demande de révision, déposée pour chacune des unités d'évaluation contestées, à défaut de quoi la demande est réputée ne pas avoir été déposée.

Recours possible

- Toute personne qui a fait une demande de révision et qui n'a pas conclu d'entente avec l'évaluateur peut exercer un recours devant la Section des affaires immobilières du Tribunal administratif du Québec, portant sur les mêmes objets que la demande de révision. Pour être valide, un tel recours doit être exercé:
 - par le dépôt d'une requête au secrétaire du Tribunal administratif du Québec (une copie de la demande de révision préalablement déposée peut être alors exigée);
 - dans un délai de 30 jours à compter de la date d'expédition de la réponse de l'évaluateur ou, si l'évaluateur n'a produit aucune réponse, dans un délai de 30 jours après la date limite fixée par la loi.
- **N.B.** - Par ailleurs, dans les cas prévus par la loi, une modification résultant d'une entente conclue entre l'évaluateur et le demandeur peut être contestée devant ce tribunal par d'autres personnes directement concernées par l'effet de la modification.

Catégorie des immeubles non résidentiels - renseignements relatifs aux classes

Les unités d'évaluation peuvent être imposées selon un pourcentage des taxes à utiliser qui correspond, dans le tableau qui suit, à la classe dans laquelle se situe le pourcentage que représente la valeur "non résidentielle" par rapport à la valeur totale de l'unité.

Tableau des classes d'immeubles non résidentiels

Classe	% de valeur non résidentielle / valeur totale	% du taux N.R.	Taux de base
1A	Moins de 0,5 %	0,1 %	99,9 %
1B	0,5 % ou plus et moins de 1 %	0,5 %	99,5 %
1C	1 % ou plus et moins de 2 %	1 %	99 %
2	2 % ou plus et moins de 4 %	3 %	97 %
3	4 % ou plus et moins de 8 %	6 %	94 %
4	8 % ou plus et moins de 15 %	12 %	88 %
5	15 % ou plus et moins de 30 %	22 %	78 %
6	30 % ou plus et moins de 50 %	40 %	60 %
7	50 % ou plus et moins de 70 %	60 %	40 %
8	70 % ou plus et moins de 95 %	85 %	15 %
9	95 % ou plus et moins de 100 %	100 %	0 %
10	100 % (unité entièrement "non résidentielle")	100 %	0 %
11	100 % (assiette d'une voie ferrée située dans une cour visée à l'article 244.51 de la Loi sur la fiscalité municipale)	40 %	60 %
12	100 % (CHSLD visé à l'article 244.52 de la Loi sur la fiscalité municipale)	20 %	80 %

Exemple de détermination de la classe

Caractéristiques de l'unité d'évaluation		Valeur		Pourcentage de la valeur	
-	Valeur impossible totale de l'unité	500 000 \$			
-	Moins - valeur impossible de la partie autre que "non résidentielle"	- 275 000 \$			
-	Valeur impossible "non résidentielle"	225 000 \$			
-	Pourcentage de la valeur non résidentielle / valeur totale				
	Valeur impossible non résidentielle	+	Valeur impossible totale de l'unité d'évaluation	=	Pourcentage de la valeur impossible non résidentielle
	225 000 \$	+	500 000 \$	=	45 %
-	Classe selon le pourcentage de la valeur impossible non résidentielle				
-	Au tableau des classes d'immeubles non résidentiels, le pourcentage de 45 % de la valeur impossible non résidentielle correspond à la classe 6, puisque ce pourcentage se situe à 30 % ou plus et à moins de 50 %.				

Catégorie des immeubles industriels - renseignements relatifs aux classes

Les unités d'évaluation peuvent être imposées selon un pourcentage des taxes à utiliser qui correspond, dans le tableau qui suit, à la classe dans laquelle se situe le pourcentage que représente la superficie principalement utilisée ou destinée à des fins de "production industrielle" par rapport à la superficie totale non résidentielle de l'unité.

Tableau des classes d'immeubles industriels

Classe	% de superficie ind. / valeur non résidentielle	% du taux ind.	% autre taux N.R.
1	Moins de 25 %	0 %	100 %
2	25 % ou plus et moins de 75 %	50 %	50 %
3	75 % ou plus	100 %	0 %
4	1 seul occupant	100 %	0 %

Exemple de détermination de la classe

Caractéristiques de l'unité d'évaluation		Superficie		Pourcentage	
-	Superficie totale à usage non résidentiel	500 m2			
-	Superficie des locaux destinés à des fins de "production industrielle"	300 m2			
-	Pourcentage de la superficie industrielle				
	300	+	500	=	60 %
-	Classe selon le pourcentage à usage industriel				
-	Au tableau des classes d'immeubles industriels, le pourcentage de 60 % à usage industriel correspond à la classe 2, puisque ce pourcentage se situe à 25 % ou plus et à moins de 75 %.				

Renseignements relatifs à la taxe foncière générale

ARTICLE 244.29. Toute municipalité locale peut, conformément aux dispositions de la présente section, fixer pour son exercice financier, plus que les taux de la taxe foncière générale en fonction des catégories au vu desquelles appartiennent les unités d'évaluation.

ARTICLE 244.30. Pour l'application de la présente section, les catégories d'immeubles sont: 1. celle des immeubles non résidentiels; 2. celle des immeubles industriels; 3. celle des immeubles de six logements et plus; 4. celle des terrains vagues desservis; 5. celle qui est résidentielle (maisons résidentielles, terrains vagues, chalets et autres).

Une unité d'évaluation peut appartenir à plusieurs catégories. Notez bien: Un seul, une sélection ou la totalité des cinq taux de la taxe foncière générale peuvent être appliqués.

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

MUNICIPALITÉ LOCALE
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION
59, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE
L'ASCENSION (QUÉBEC) J0T 1W0

Tél.: (819)-275-3027

DÉBITEUR DU COMPTE

LEVESQUE MARTIN
AUDET DIANA

Art.54

Notes explicatives: Dans la case "VALEUR INSCRITE" est indiquée la valeur à laquelle l'immeuble est inscrit au rôle; dans la case "PROPORTION MÉDIANE" est indiquée la quelle proportion des valeurs réelles se situent dans l'ensemble, les valeurs inscrites au rôle; dans la case "FACTEUR COMPARATIF" est indiquée le chiffre par lequel il faut multiplier la valeur inscrite au rôle pour déterminer la valeur réelle approximative de l'immeuble; le résultat de cette multiplication est inscrit dans la case "VALEUR UNIFORMISÉE"; la date à laquelle ont été considérées les conditions du marché servant à l'établissement de la valeur uniformisée est inscrite dans la case "DATE DU MARCHÉ".

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES RÉGISSANT LE MODE DE PAIEMENT

Le débiteur peut dans tous les cas payer en un seul versement.
Aucun recours en recouvrement ne peut être exercé contre un débiteur qui fait les versements selon les échéances prescrites. Le solde devient exigible lorsqu'un versement n'est pas fait à son échéance. L'intérêt et le délai de prescription applicables aux taxes foncières municipales s'appliquent alors à ce solde.
Malgré l'alinéa précédent, le conseil de la corporation municipale peut, par règlement, prévoir les règles applicables en cas de défaut par le débiteur d'effectuer un versement à son échéance.

SIGNIFICATIONS DES CODES APPARAISSANT AVANT LES MONTANTS

- G - taxe foncière pouvant être acquittée en plusieurs versements, selon la Loi.
- R - taxe autre que foncière ou compensation pouvant être acquittée selon un règlement local en plusieurs versements.
- U - taxe ou compensation ne pouvant être payée en plusieurs versements.
- E - taxe s'appliquant à tous les immeubles imposables de la municipalité.
- S - taxe s'appliquant aux immeubles d'un secteur de la municipalité.
- B - taxe s'appliquant aux bénéficiaires des travaux pour lesquels cette taxe est imposée.



3 septembre 2020

MATTHIAS GEISSLER

Art.54

N/Réf. : Assurance des particuliers

Numéro de police : 46011541-001, Biens personnels

Adresse concernée : 766 CH DU TOUR DU LAC LYNCH NORD , L'ASCENSION J0T1W0

Objet : Note de couverture

Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir choisis comme assureur et espérons que notre service est à la hauteur de vos attentes, car la satisfaction de nos clients est notre priorité.

Nous désirons vous confirmer que le bâtiment situé à l'adresse mentionnée en référence est assuré pour la période du 17 juillet 2020 au 6 juillet 2021.

La police d'assurance comprend les garanties suivantes :

- Bâtiment d'habitation :	162 000 \$
- Biens meubles (contenu) :	30 000 \$
- Responsabilité civile :	2 000 000 \$

Une clause de franchise de 500 \$ est incluse dans cette police d'assurance.

En cas de sinistre couvert, l'indemnité prévue sera payable selon les intérêts du créancier inscrit sur le contrat, soit :

- BANQUE ROYALE, 141 BOUL MORTAGNE, BOUCHERVILLE J4B6G4

N'hésitez pas à nous contacter au numéro ci-dessous mentionné pour tout renseignement supplémentaire.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Fidèle Ngoya Nkongolo
Agente en assurance de dommages des particuliers
581 628-7264 / 1 877 277-8232 poste 87264
particuliers@dm.capitale.qc.ca



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 28 septembre 2020

Monsieur Matthias Geissler
MAISON PAN-ABODE

Art.54

N/Réf. : Établissement n° 301904
Appellation : MAISON PAN-ABODE
Adresse : 766, chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord, L'Ascension

Objet : Attestation de classification provisoire et trousse de bienvenue

Monsieur,

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) vous souhaite la bienvenue.

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour l'ouverture de votre dossier de classification.

Une attestation de classification provisoire de la catégorie « résidences de tourisme » vous est émise pour l'établissement mentionné ci-dessus.

Selon l'article 14 du Règlement sur les établissements touristiques, cette attestation doit être affichée à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement ou, s'il s'agit d'un ensemble mobilier ou immobilier, à l'endroit destiné à l'accueil ou à l'enregistrement de la clientèle touristique.

Également, Selon l'article 14.1 du Règlement sur les établissements touristiques, le titulaire d'une attestation de classification doit indiquer distinctement le numéro de son établissement d'hébergement (301904) sur toute publicité utilisée pour en faire la promotion, sur tout site Internet, qu'il soit ou non transactionnel, utilisé en lien avec l'exploitation de son établissement.

Notre **site Internet** (<http://citq.info>) comporte en outre un espace réservé exclusivement aux exploitants. Pour accéder à celui-ci, vous aurez besoin de

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

votre numéro d'établissement (301904) et [REDACTED] comme mot de passe.

Art.54

Nous vous invitons à vous y rendre pour consulter le **guide de classification de votre catégorie d'établissement**. Cet ouvrage de consultation contient tous les critères d'évaluation s'appliquant à votre établissement et des explications importantes sur le fonctionnement de la classification.

Nos guides sont le fruit des nombreuses recherches et consultations menées régulièrement auprès du milieu et du public voyageur. Voilà pourquoi nous aimerions vous rappeler que sa reproduction est interdite, en tout ou en partie, à moins d'une autorisation écrite et préalable de notre part.

Par ailleurs, la CITQ publie régulièrement **des bulletins *infoCITQ***, outils à valeur ajoutée qui offrent une foule de renseignements sur la classification et sur les enjeux reliés à la gestion d'un établissement d'hébergement touristique. Vous pouvez les consulter dans la section *Publications* de notre site web.

La CITQ a également mis sur pied des services de scénarisation qui peuvent vous aider à atteindre le niveau de classement recherché. Pour en savoir davantage sur ces services, communiquez avec Mme Marilyne Bernasconi votre agente de relations avec les exploitants en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste 237. Elle sera heureuse de répondre à vos questions sur la classification de votre établissement.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

Dans l'espoir que vous obtiendrez tout le succès espéré, nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Jocelyn Dessureault

JD/ mc

AVIS D'EXPLOITATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

En vertu de l'article 6.1 de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique, nous désirons vous informer qu'une demande a été reçue pour l'obtention d'une attestation de classification dans le but d'exploiter un établissement d'hébergement touristique à l'adresse inscrite dans la section 1 du présent formulaire.

En vertu du même article, la municipalité doit, dans les 45 jours de l'avis, informer le ministre si l'usage projeté n'est pas conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages.

« Constitue un établissement d'hébergement touristique tout établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement est offerte en location contre rémunération, pour une période n'excédant pas 31 jours, à des touristes sur une base régulière lors d'une même année civile, et dont la disponibilité de l'unité est rendue publique. »

SECTION 1 — INFORMATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT ET SON EXPLOITANT		No. d'ÉTABLISSEMENT : 301904
Nom de l'établissement :	MAISON PAN-ABODE	
Adresse :	1 766, chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord	Code postal : J0T1W0
Arrondissement, municipalité, municipalité régionale de comté :	L'Ascension, Antoine-Labelle	
Nombre d'unités offertes :	1	
Catégorie de l'établissement (vous pouvez vous référer aux définitions situées au verso de ce formulaire) :	<input type="checkbox"/> Établissements hôteliers <input type="checkbox"/> Gîtes <input checked="" type="checkbox"/> Résidences de tourisme <input type="checkbox"/> Établissements de camping <input type="checkbox"/> Établissements de pourvoirie <input type="checkbox"/> Établissements d'enseignement <input type="checkbox"/> Auberges de jeunesse <input type="checkbox"/> Centres de vacances <input type="checkbox"/> Autres établissements d'hébergement	
Nom de l'exploitant :	MATTHIAS GEISSLER	
Nom de son représentant :	Matthias Geissler	
Téléphone principal :		
Adresse courriel :	[REDACTED] Art.54	

SECTION 2 — À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ	
L'usage projeté de l'établissement d'hébergement touristique inscrit dans la section 1 du formulaire est-il conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages?	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Officier municipal :	RICHARD LANTHIER PRÉPOSÉ À L'URBANISME (Nom en lettres moulées du fonctionnaire municipal autorisé)
Signature :	[Signature] Date : 22 JUIN 2020

Veillez retourner ce formulaire dans les délais prévus par la Loi soit par courrier, courriel ou télécopieur, à :

Corporation de l'industrie touristique du Québec
Adresse : 1010, rue de Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7
Courriel : avisdexploitation@citq.qc.ca
Télécopieur : 450 679-1489



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

DÉLÉGATION D'AUTORITÉ

Nous soussignés, copropriétaires de l'établissement d'hébergement touristique situé à l'adresse ci-dessous, nommons **MATTHIAS GEISSLER** pour nous représenter aux fins de discussion auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (la CITQ). Nous acceptons que la CITQ se réserve le droit de ne faire affaire qu'avec notre représentant pour des questions d'administration et de classification de cette unité si elle le juge à propos.

Nom du ou des exploitants :

Date : 27 août 2020

MATTHIAS GEISSLER ET KATY GEISSLER HOFMANN

Appellation de l'établissement et coordonnées :

Numéro d'établissement : 301904

MAISON PAN-ABODE
766, chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord
L'Ascension (Québec) J0T 1W0

Signature des propriétaires (min. 2 signatures requises) :

Matthias Geissler

art.54

Art.54

Date : 02/09/2020

Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 301904

REÇU LE

24 AOUT 2020

OK
[Signature]



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

Adresse de correspondance

Monsieur Matthias Geissler
MAISON PAN-ABODE

Art.54

1. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

1.1. Type de détention (cochez ✓)

- Propriétaire
 Locataire

1.3. Forme juridique (cochez ✓)

- Entreprise individuelle
 Association personnifiée
 Coopérative
 Mutuelle d'assurance
 Société de participation
 Société en commandite

- Société en nom collectif (S.E.N.C.)
 Société étrangère
 Société par actions (compagnie)
 Syndicat de copropriété
 Autre personne morale (spécifiez)

1.2. NEQ

[Grid for NEQ]

[Grid for NEQ]

1.4. Nom

MATTHIAS GEISSLER

[Grid for Name]

1.5. Adresse

Art.54

[Grid for Address]

1.6. Municipalité

Art.54

[Grid for Municipality]

1.8. Province ou état

Art.54

[Grid for Province]

1.9. Pays

Art.54

[Grid for Country]

1.7. Code postal

Art.54

[Grid for Postal Code]

1.10. Téléphone principal

Art.54

[Grid for Main Phone]

1.11. Téléphone secondaire

[Grid for Secondary Phone]

1.12. Télécopieur

[Grid for Facsimile]

1.13. Courriel de l'exploitant

Art.54

[Grid for Email]

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 301904

2. COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

2.4. Nom *Matthias Geissler*

2.5. Adresse [Redacted] Art.54

2.6. Municipalité [Redacted] Art.54

2.7. Code postal [Redacted]

2.8. Province ou état [Redacted] Art.54

2.9. Pays [Redacted] Art.54

2.10. Téléphone principal [Redacted] Art.54

2.11. Téléphone secondaire [Redacted] Art.54

2.12. Télécopieur [Redacted]

2.13. Courriel du représentant [Redacted] Art.54



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 301904

3. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

3.1. Nom **MAISON PAN-ABODE**

(CETTE APPELLATION SERA AFFICHÉE SUR VOTRE PANONCEAU
DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES S'APPLIQUERONT POUR TOUT CHANGEMENT ULTÉRIEUR)

3.2. Adresse **766, chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord**

3.3. Municipalité **L'Ascension**

3.4. Code postal **J0T 1W0**

3.5. Téléphone principal (pour réservation) **(450) 449-0629**

3.6. Téléphone secondaire

3.7. Télécopieur

3.8. Téléphone sans frais

3.9. Courriel de l'établissement **maison.panabode@gmail.com**

3.10. Adresse de correspondance (cochez ✓)
 Identique à l'adresse de l'établissement
 Identique à l'adresse du représentant

3.11. Langue de correspondance (cochez ✓)
 Français
 Anglais



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 301904

4. COORDONNÉES MULTIMÉDIA (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

4.1.1 Site Web (français)

Grid for 4.1.1 Site Web (français)

4.1.2 Site Web (anglais)

Identique au site Web en français (voir 4.1.1)

Grid for 4.1.2 Site Web (anglais)

4.2.1 Adresse Facebook (français)

Grid for 4.2.1 Adresse Facebook (français)

4.2.2 Adresse Facebook (anglais)

Identique à l'adresse Facebook en français (voir 4.3.1)

Grid for 4.2.2 Adresse Facebook (anglais)

4.3.1 Blogue (français)

Grid for 4.3.1 Blogue (français)

4.3.2 Blogue (anglais)

Identique au blogue en français (voir 4.4.1)

Grid for 4.3.2 Blogue (anglais)

4.4.1 Adresse Twitter (français)

Grid for 4.4.1 Adresse Twitter (français)

4.4.2 Adresse Twitter (anglais)

Identique à l'adresse Twitter en français (voir 4.5.1)

Grid for 4.4.2 Adresse Twitter (anglais)

4.5.1 Adresse Instagram (français)

Grid for 4.5.1 Adresse Instagram (français)

4.5.2 Adresse Instagram (anglais)

Identique à l'adresse Instagram en français (voir 3.5.1)

Grid for 4.5.2 Adresse Instagram (anglais)

Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 301904

CONSEILS PRATIQUES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

ATR : 11 Tél. : 4504490629
 MAISON PAN-ABODE
 766, chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord
 L'Ascension (Québec) J0T 1W0

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Cartes acceptées (cochez ✓)

- American Express
- Carte de débit
- Discover
- JCB
- MasterCard
- Visa
- Paypal
- Transfert bancaire électronique

1.2. Localisation (cochez ✓)

- À la campagne
- À la ferme
- À moins de 10 km d'un aéroport
- Au bord de la mer (golfe)
- Au bord d'une rivière, d'un lac ou du fleuve
- Au centre-ville
- En forêt

1.3. Période (s) d'exploitation (cochez ✓)

- Annuelle
- Saisonnière

Date d'ouverture 01/01 Date de fermeture 31/12
jj-mm jj-mm

Date d'ouverture | | | | Date de fermeture | | | |
jj-mm jj-mm



Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 301904

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

● Configuration des unités

1.4. Nombre total d'unités (appartements, maisons ou chalets)

● Commodités

Attention ! Le nombre d'unités par équipement ne peut être supérieur au nombre total d'unités déclaré à la question 1.4.

1.5. Nombre d'unités avec accès à Internet sans fil gratuit

1.13. Nombre d'unités avec lecteur DVD

1.6. Nombre d'unités avec accès à Internet sans fil payant

1.14. Nombre d'unités avec salle de bains privée

1.7. Nombre d'unités climatisées

1.15. Nombre d'unités avec téléphone

1.8. Nombre d'unités avec baignoire à remous

1.16. Nombre d'unités avec téléviseur

1.9. Nombre d'unités avec cuisine*

1.17. Nombre d'unités pour fumeurs

1.10. Nombre d'unités avec cuisinette*

1.18. Nombre d'unités pour non-fumeurs

1.11. Nombre d'unités avec four à micro-ondes

1.19. Nombre d'unités sans tapis

1.12. Nombre d'unités avec foyer

1.20. Nombre de salles de bains partagées

* Le terme cuisine s'applique seulement lorsque tous les électroménagers présents sont de dimension standard. Sinon, le terme cuisinette s'applique

Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement :

2. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS SUR PLACE



Veillez cocher les services offerts SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Animaux de compagnie admis | <input type="checkbox"/> Location de voitures |
| <input type="checkbox"/> Animaux de compagnie payant | <input type="checkbox"/> Location d'embarcations |
| <input type="checkbox"/> Ascenseur | <input type="checkbox"/> Navette : aéroport |
| <input type="checkbox"/> Bar | <input type="checkbox"/> Navette : station de ski |
| <input type="checkbox"/> Belvédère | <input type="checkbox"/> Rampe de mise à l'eau |
| <input type="checkbox"/> Centre d'affaires | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour bicyclettes |
| <input type="checkbox"/> Centre de détente | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour motoneiges |
| <input type="checkbox"/> Consigne | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour skis |
| <input type="checkbox"/> Dépanneur | <input checked="" type="checkbox"/> Réservation obligatoire |
| <input type="checkbox"/> Établissement entièrement non-fumeur | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : déjeuner |
| <input type="checkbox"/> Garde d'enfants | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : dîner |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en arbre | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : souper |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en igloo | <input type="checkbox"/> Salle(s) de réception, de réunion ou de congrès |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en tipi | <input type="checkbox"/> Sauna |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en yourte | <input checked="" type="checkbox"/> Stationnement extérieur gratuit |
| <input type="checkbox"/> Laveuse et sècheuse | <input type="checkbox"/> Stationnement extérieur payant |
| <input type="checkbox"/> Literie en location | <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur gratuit |
| <input checked="" type="checkbox"/> Literie incluse | <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur payant |
| <input type="checkbox"/> Location de bicyclettes | <input type="checkbox"/> Tarif de groupe |
| <input type="checkbox"/> Location de motoneiges | <input type="checkbox"/> Téléphone public |
| <input type="checkbox"/> Location de planche à neige | <input type="checkbox"/> Transport en commun à proximité |
| <input type="checkbox"/> Location de skis alpins | <input type="checkbox"/> Voiturier obligatoire |
| <input type="checkbox"/> Location de skis de randonnée | |

3. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS DANS LES AIRES COMMUNES

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil gratuit | <input type="checkbox"/> Spa extérieur |
| <input type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil payant | <input type="checkbox"/> Spa intérieur |
| <input type="checkbox"/> Borne de recharge pour véhicule électrique | |

Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 301904

4. DÉCLARATION D'ACTIVITÉS OFFERTES SUR PLACE



Veillez cocher les activités offertes SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine extérieure | <input type="checkbox"/> Sentiers de motoneige |
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine intérieure | <input type="checkbox"/> Sentiers de quad (VTT) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Baignade : plage | <input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de randonnée pédestre |
| <input type="checkbox"/> Chasse | <input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de raquettes |
| <input type="checkbox"/> Équitation | <input type="checkbox"/> Sentiers de vélo de montagne |
| <input type="checkbox"/> Escalade | <input type="checkbox"/> Ski alpin |
| <input type="checkbox"/> Glissoires d'hiver | <input checked="" type="checkbox"/> Ski de randonnée |
| <input type="checkbox"/> Golf | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : canot |
| <input checked="" type="checkbox"/> Observation de la faune | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : chaloupe |
| <input type="checkbox"/> Observation des mammifères marins | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : kayak |
| <input checked="" type="checkbox"/> Patinage sur glace | <input type="checkbox"/> Sport nautique : motomarine |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pêche | <input type="checkbox"/> Sport nautique : pédalo |
| <input type="checkbox"/> Pêche blanche | <input type="checkbox"/> Sport nautique : planche à voile |
| <input type="checkbox"/> Piste cyclable | <input type="checkbox"/> Sport nautique : plongée sous-marine |
| <input type="checkbox"/> Plan d'eau sans baignade | <input type="checkbox"/> Sport nautique : rafting |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour adultes | <input type="checkbox"/> Sport nautique : voilier |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour enfants | <input type="checkbox"/> Tennis extérieur |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à cheval | <input type="checkbox"/> Tennis intérieur |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à chiens | <input type="checkbox"/> Terrain avec équipement sportif |
| <input type="checkbox"/> Salle de conditionnement physique | <input type="checkbox"/> Terrain de jeux pour enfants |
| <input type="checkbox"/> Salle de jeux intérieurs | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été |
| <input type="checkbox"/> Salle de spectacles | |



Veillez cocher les activités offertes À MOINS DE 10 KM de votre établissement. Celles-ci sont les seules activités pouvant être déclarées sans être offertes sur les lieux mêmes.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Baignade : plage à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Ski alpin à moins de 10 km |
| <input type="checkbox"/> Golf à moins de 10 km | <input checked="" type="checkbox"/> Ski de randonnée à moins de 10 km |
| <input checked="" type="checkbox"/> Piste cyclable à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été à moins de 10 km |



Demande d'attestation de classification

Déclarations et consentement

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 301904

1. RÉNOVATIONS MAJEURES

Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permettre d'optimiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :

Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du : -- au --.

La CITQ se réserve toutefois le droit d'effectuer une visite de classification à l'intérieur des dates susmentionnées.

2. DÉCLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN (Ces prix seront ceux diffusés.)



Les prix déclarés doivent être PAR NUITÉE, exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement. Si vos prix incluent plus d'une nuitée, veuillez diviser le prix par le nombre de nuitées incluses (ex. 700 \$/semaine = 100 \$/nuitée).

Prix par nuitée	Capacité
Prix maximal de l'unité la moins chère <input type="text"/>	de l'unité la plus petite <input type="text"/>
Prix maximal de l'unité la plus chère <input type="text"/>	de l'unité la plus grande <input type="text"/>

3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos différents partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (QuebecOriginal.com). (cochez ✓)

- J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.
- J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans QuebecOriginal.com.
- Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce document et l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.

Nom du représentant

MATTHIAS GEISLER

Signature

Art.54

Date

14 août 2020



Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique

Identifiant de l'établissement :

1. OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT

(a) L'exploitant doit, avant la visite :

- 1) avoir produit la preuve d'assurance de responsabilité civile ;
- 2) avoir acquitté les frais annuels inhérents à la classification ;
- 3) accepter le rendez-vous fixé par le classificateur et se présenter à ce rendez-vous ; toute remise de rendez-vous sans raison valable et suffisante entraîne pour l'exploitant la facturation des frais réels découlant du report de cette visite ;

(b) L'exploitant doit, au moment de la visite :

recevoir le classificateur à l'heure prévue et collaborer avec lui afin de lui permettre de réaliser son mandat de classification dans les meilleures conditions (prise de mesures, prise de photographies, accès à toutes les pièces) ;

(c) L'exploitant doit, en tout temps :

- 1) fournir à la CITQ des renseignements exacts et complets ;
- 2) appliquer des mesures de contrôle et de surveillance de manière à assurer le maintien de la conformité aux conditions de la classification en vigueur pendant toute la durée de la classification ;
- 3) afficher le panneau équivalant au classement attribué, selon les prescriptions du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique ;
- 4) dans toute la mesure du possible, utiliser, reproduire et communiquer au public, par quelque moyen que ce soit, le panneau s'appliquant à son établissement ainsi classifié ;
- 5) s'engager à ne modifier ou altérer d'aucune façon le panneau attestant la classification de l'établissement, celui-ci demeurant l'entière propriété du ministère du Tourisme du Québec.

2. REFUS DE VISITER

La CITQ peut refuser d'effectuer une visite de classification :

- (a) si la santé, la sécurité ou le bien-être du public à qui l'établissement veut fournir des services d'hébergement sont menacés ;
- (b) si la sécurité ou l'intégrité du classificateur est menacée ou si sa compétence est mise en doute par l'exploitant ou son représentant ;
- (c) si l'exploitant refuse de respecter les obligations décrites ci-dessus ou si l'établissement ne remplit pas les conditions d'obtention d'une attestation de classification ;
- (d) si l'exploitant a fait une déclaration contenant des renseignements faux ou trompeurs ou s'il a dénaturé un fait important lors de la demande d'attestation de classification ;
- (e) si l'exploitant refuse de payer à la CITQ les frais annuels inhérents à la classification ;
- (f) si l'exploitant déroge aux prescriptions du Règlement portant sur l'affichage du panneau.

3. APPEL DU RÉSULTAT DE LA CLASSIFICATION

Il existe une procédure d'appel du résultat de la classification. Pour connaître cette procédure, les exploitants sont priés de consulter la zone réservée du site Web de la CITQ (www.citq.info) ou de s'informer auprès de l'agent responsable de leur dossier. Les exploitants ont 30 jours pour interjeter appel. Passé ce délai, ils sont réputés avoir accepté le classement attribué.

4. AUTORISATIONS

Aux fins d'application des présentes et d'exécution des actes afférents, l'exploitant donne à la CITQ l'autorisation d'obtenir des renseignements complémentaires et de vérifier les renseignements fournis. L'exploitant permet à la CITQ de faire les visites de l'établissement à la fréquence que la CITQ considère à propos. Cette autorisation ne réduit aucunement la portée des déclarations contenues aux présentes et elle est irrévocable tant que la demande de classification est en traitement ou que l'exploitant détient une attestation de classification.

5. COMMUNICATION

Les renseignements contenus dans le présent document et les documents s'y rapportant ou colligés en vertu des présentes pourront être communiqués au Ministre et à toute autre personne que la CITQ jugera à propos sans le consentement préalable et exprès de l'exploitant. L'exploitant reconnaît que la CITQ est le titulaire et propriétaire du présent document et des documents s'y rapportant.

6. GUIDE DE CLASSIFICATION

L'exploitant s'engage à prendre connaissance du guide de classification de la catégorie de l'établissement à classifier, qui donne l'ensemble des critères sur lesquels porte la classification. L'exploitant s'engage à ne pas le reproduire, par quelque moyen que ce soit et dans quelque version que ce soit, sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la CITQ.

7. IMMUNITÉ

Aucun classificateur, employé, dirigeant, membre du comité de révision ou du conseil d'administration de la CITQ ne peut être poursuivi en justice pour un acte accompli de bonne foi dans l'exercice de ses fonctions.



Date de création du formulaire

02 mai 2020 21h35

1. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Appellation

Maison Pan-Abode

1.2 Adresse

766 Chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord

1.2.1 Appartement, bureau ou local

1.3 Ville

L'Ascension

1.4 Code postal

J0T 1W0

1.5 Téléphone principal (pour réservation)

450 449-0629

1.6 Téléphone secondaire

1.7 Téléphone sans frais

1.8 Télécopieur

1.9 Courriel de l'établissement

maison.panabode@gmail.com

1.10 Site Internet

2. CATÉGORIE / UNITÉS D'HÉBERGEMENT

2.1 Choisissez une catégorie d'établissement

Résidence de tourisme

Appartement(s)

Maison(s)

Chalet(s)

1

Est-ce que l'établissement offert en location est votre résidence principale?

Non

3. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT

3.1 Type de détention (cocher)

Propriétaire

3.2 L'entité propriétaire ou locataire est une

Personne physique

3.3 Nombre de propriétaires

1

Propriétaire 1 - Genre

M.

Propriétaire 1 - Nom et prénom

Matthias Geissler

Adresse complète

[REDACTED]

3.9 Téléphone principal

[REDACTED]

art.54

3.10 Téléphone secondaire

3.11 Télécopieur

3.12 Courriel de l'exploitant

[REDACTED]

Art.54

3.13 Possédez-vous un contrat de mandat émis par l'exploitant vous autorisant à présenter la présente demande d'attestation en son nom ?

Non

REPRÉSENTANT

3.25 Nom du représentant

M. Matthias Geissler

3.26 Courriel du représentant

[REDACTED]

Art.54

3.27 Téléphone du représentant

3.28 Langue de correspondance

Français

3.29 Adresse de correspondance

Identique à l'adresse de l'exploitant

4.1 DATE DE DÉBUT DES ACTIVITÉS

02-06-2020

4.2 Comment avez-vous entendu parler de la CITQ?

Internet

Le formulaire d'ouverture a été rempli par (Inscrivez nom et prénom):

Matthias Geissler

Une confirmation du formulaire d'ouverture sera envoyée à cette adresse courriel:

[REDACTED]

Art.54

ATTESTATION DE CLASSIFICATION PROVISOIRE

MAISON PAN-ABODE

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT: Résidences de tourisme

DATE D'EXPIRATION: 16 septembre 2021



La présente doit être affichée en tout temps à la vue du public durant sa période de validité et doit être remplacée aussitôt que l'exploitant reçoit le panneau permanent qui suit la visite de classification.

Tourisme
Québec 

Conformément aux dispositions prévues par la Loi sur la fiscalité municipale (art. 81) cet avis a pour but de vous informer des principaux renseignements qui concernent le rôle d'évaluation de la valeur foncière ou locative de la municipalité. Il vise également à vous informer des modalités qui s'appliquent si vous désirez faire corriger une omission ou une inexactitude tenue dans ces inscriptions, qui sont en vigueur pendant les trois années d'application du rôle.

AVIS D'ÉVALUATION FONCIÈRE OU LOCATIVE POUR L'ANNÉE 2020 MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION PROPRIÉTAIRE

ROLE TRIENNAL: 2018 2019 2020 EXERCICE FINANCIER: 2020 DATE DE L'AVIS: 2020/02/17

GEISSLER MATTHIAS
GEISSLER HOFMANN KATY

Art.54

Cet avis s'adresse à la fois au(x) propriétaire(s) identifié(s) ci-contre et à d'autres personnes également inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation.

UNITÉ D'ÉVALUATION

NUMÉRO MATRICULE: 0953 11 8540 0 000 0000 UTILISATION 1100 VOISINAGE 1109
 ADRESSE: 766 chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord
 DÉSIGNATION CADASTRALE: 132
 SUPERFICIE DU TERRAIN: 2 624.40 M² FRONTAGE: 41.44 Mètre PROFONDEUR: 64.16

EXPLOITATION AGRICOLE ENREGISTRÉE

COMPRISE EN ZONE AGRICOLE: Non applicable
 SUPERFICIE TOTALE DE L'E.A.E.: Non applicable
 SUPERFICIE ZONÉE DE L'E.A.E.: Non applicable
 VALEUR TERRAIN E.A.E. ZONÉ: Non applicable
 VALEUR BÂTIMENT E.A.E. ZONÉ: Non applicable
 VALEUR IMPOSABLE AU SCOLAIRE: Non applicable

EVALUATION

NOM DE L'ORGANISME MUNICIPAL RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION: M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE

REPARTITION FISCALE
(Ne concerne que les immeubles exemptés ou faisant l'objet d'un régime fiscal particulier)

SOURCE LÉGISLATIVE			PARTIE D'IMMEUBLE		TERRAIN		BÂTIMENT	
LOI	ARTICLE	AL-PAR	MONTANT		P/1	IMPOSABILITÉ		

1- IMPOSABLE
2- NON IMPOSABLE

VALEUR INSCRITE AU RÔLE D'ÉVALUATION

VALEUR DU TERRAIN: 47 500 DATE DU MARCHÉ: 2016/07/01
 VALEUR DU(DES) BÂTIMENT(S): 96 300 FACTEUR COMPARATIF: 1.00 PROPORTION MÉDIANE: 100
 VALEUR TOTALE INSCRITE: 143 800 X VALEUR UNIFORMISÉE: 143 800

CATÉGORIES D'IMMEUBLES

TERRAINS VAGUES DÉSSERVI: Non NON RÉSIDENTIEL: Non
 6 LOGEMENTS OU PLUS: Non INDUSTRIEL: Non

AUTRES INFORMATIONS: (Code de classe voir explications au verso)

POUR DEMANDER UNE RÉVISION

Jusqu'à la date limite ci-dessous indiquée, vous pouvez demander une révision relativement à toute inscription ou omission qui concerne le rôle d'évaluation visé par le présent avis. Votre demande sera traitée par l'évaluateur de l'organisme municipal responsable de l'évaluation et vous recevrez une réponse écrite aux motifs que vous y aurez invoqués. Pour être recevable, votre demande de révision devra:

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin (voir verso);
- Être déposée à l'endroit ci-dessous indiqué ou y être envoyée par courrier recommandé;
- Être accompagnée de la somme d'argent indiquée ci-dessous.

DATE LIMITE: Expirée

MONTANT À JOINDRE: A moins

RÉFÉRENCE AU RÈGLEMENT: d'un avis de

AUTRES INFORMATIONS: modification contraire récemment émis.

ADRESSE DE L'ENDROIT DÉTERMINÉ POUR DÉPOSER UNE DEMANDE DE RÉVISION: **766 chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord**

Lors du deuxième et du troisième exercices financiers auxquels s'applique le rôle d'évaluation triennal en vigueur, aucune demande de révision ne peut être logée contre les inscriptions effectuées lors du dépôt du rôle et valables pour les trois exercices financiers en cause.

Par contre, une demande de révision peut être logée, dans les délais prescrits par la loi, si une modification au rôle concernant la valeur déjà inscrite a été opérée par certificat de l'évaluateur ou au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu des règles de la tenue à jour.

VOIR VERSO

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

N° FACTURE: TPF2001065 POUR L'ANNÉE: 2020

MUNICIPALITÉ LOCALE: MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION
 59, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE
 L'ASCENSION (QUÉBEC) J0T 1W0

DATE DU COMPTE: 2020/02/17 MUNICIPALITÉ: 79050 NUMÉRO MATRICULE: 0953 11 8540 0 000 0000

PÉRIODE D'IMPOSITION: 2020/01/01 au 2020/12/31

Tél.: (819)-275-3027

ADRESSE DE L'UNITÉ D'ÉVALUATION INSCRITE AU RÔLE: **766 chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord**

DÉBITEUR DU COMPTE

GEISSLER MATTHIAS
GEISSLER HOFMANN KATY

Art.54

Ce compte s'adresse à la fois au(x) débiteur(s) identifié(s) ci-contre et à d'autres co-débiteurs également inscrits comme propriétaires au rôle d'évaluation.

DATES D'ÉCHÉANCE

VERS. 1: 2020/03/20 2: 2020/05/20
 3: 2020/07/20 4: 2020/09/21
 5: 6:

S.I.P.C.: 00877

DÉTAIL DES TAXES

E.A.E.	TAXE	RÉFÉRENCE	CD	ASSIETTE DE LA TAXE	BASE D'IMPOSITION	%	TAUX	MONTANT
	TAXE FONC. GÉNÉRALE	12-337	G	100\$ Eval. imposable	143800.00		0.880000	1 265.44
	MATIÈRES RÉSIDUELLES LOG.	19-519	R	Fixe	1.00		161.000000	161.00
	SÉCURITÉ PUBLIQUE	19-519	R	Fixe	1.00		55.000000	55.00
	CAMION AUTOPOMPE 2008	07-416	E	Fixe	1.00		11.000000	11.00
	SÛRETÉ DU QUÉBEC LOG.	19-519	E	Fixe	1.00		87.600000	87.60
	FIBRE OPTIQUE BATIMENT	19-519	R	Fixe	1.00		103.000000	103.00

AUTRES INFORMATIONS SUR LES TAXES: Paiement accepté aux caisses Desjardins, aux banques Scotia, de Montréal, Nationale, Laurentienne et RBC. Paiement par cartes débit, mastercard et visa accepté à nos bureaux. Possibilité de paiement par débit préautorisé.

APRÈS L'ÉCHÉANCE PÉNALITÉ: 4.00 %

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL: 6.00 %

TOTAL DU COMPTE ARRÉRAGES INTÉRÊTS ARRÉRAGES CRÉDIT PÉNALITÉ: 1 683.04

MONTANT TOTAL: 1 683.10

Le 3 mai 2017

Madame Geneviève Guay

Art.54

N/Réf. : Établissement n° 295419
Appellation : CHALET BLANC
Adresse : 776, chemin du Tour-du-Lac-Blanc, L'Ascension

Objet : Attestation de classification provisoire et trousse de bienvenue

Madame,

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) vous souhaite la bienvenue.

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour l'ouverture de votre dossier de classification.

En attente de recevoir la visite du classificateur, une attestation de classification provisoire de la catégorie « résidences de tourisme vous est émise pour l'établissement mentionné ci-dessus.

Selon l'article 14 du Règlement sur les établissements touristiques, cette attestation doit être affichée à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement ou, s'il s'agit d'un ensemble mobilier ou immobilier, à l'endroit destiné à l'accueil ou à l'enregistrement de la clientèle touristique.

Veillez trouver également dans la trousse ci-jointe :

le guide de classification de votre catégorie d'établissement,
cet ouvrage de consultation contient tous les critères d'évaluation s'appliquant à votre établissement et des explications importantes sur le fonctionnement de la classification.

Nos guides sont le fruit des nombreuses recherches et consultations menées régulièrement auprès du milieu et du public voyageur. Voilà pourquoi nous

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

aimerions vous rappeler que sa reproduction est interdite, en tout ou en partie, à moins d'une autorisation écrite et préalable de notre part.

des bulletins *info CITQ*,

outils à valeur ajoutée qui offrent une foule de renseignements sur la classification et sur les enjeux reliés à la gestion d'un établissement d'hébergement touristique. Notre site Internet comporte en outre un espace réservé exclusivement aux exploitants. Pour accéder à celui-ci, vous aurez besoin de votre numéro d'établissement (295419) et [REDACTED] comme mot de passe.

Art.54

La CITQ a également mis sur pied des services de scénarisation qui peuvent vous aider à atteindre le niveau de classement recherché. Pour en savoir davantage sur ces services, communiquez avec Mme Julie Tremblay votre agente de relations avec les exploitants en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste 232. Elle sera heureuse de répondre à vos questions sur la classification de votre établissement.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

Dans l'espoir que vous obtiendrez tout le succès espéré, nous vous prions d'accepter, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Michel Rheault

MR/ca

ATTESTATION DE CLASSIFICATION PROVISOIRE

CHALET BLANC

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT: Résidences de tourisme

DATE D'EXPIRATION: 31 décembre 2018



La présente doit être affichée en tout temps à la vue du public durant sa période de validité et doit être remplacée aussitôt que l'exploitant reçoit le panneau permanent qui suit la visite de classification.

Tourisme
Québec 

Marilyne Bernasconi

De: Microsoft Outlook
À: urbanisme@municipalite-lascension.qc.ca
Envoyé: 27 février 2017 15:42
Objet: Relayé : Dossier CITQ # 295419 - CHALET BLANC

Delivery to these recipients or groups is complete, but no delivery notification was sent by the destination server:

urbanisme@municipalite-lascension.qc.ca (urbanisme@municipalite-lascension.qc.ca)

Subject: Dossier CITQ # 295419 - CHALET BLANC



Corporation de l'industrie touristique du Québec

RECU LE

01 MAI 2017

DÉLÉGATION D'AUTORITÉ



Nous soussignés, copropriétaires de l'établissement d'hébergement touristique situé à l'adresse ci-dessous, nommons **GENEVIEVE GUAY** pour nous représenter aux fins de discussion auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (la CITQ). Nous acceptons que la CITQ se réserve le droit de ne faire affaire qu'avec notre représentant pour des questions d'administration et de classification de cette unité si elle le juge à propos.

Nom du ou des exploitants :

Date : 19 avril 2017

GENEVIÈVE GUAY ET VINCENT OUELLET

Appellation de l'établissement et coordonnées :

Numéro d'établissement : 295419

CHALET BLANC
776, chemin du Tour-du-Lac-Blanc
L'Ascension, (Québec) J0T 1W0

Signature des propriétaires (min. 2 signatures requises) :

[Redacted Signature] Art.54

[Redacted Signature] Art.54

Date : 26 avril 2017

Inscription et modifications

Fichier des établissements d'hébergement touristique

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 295419

Adresse de correspondance

Madame Geneviève Guay
CHALET BLANC



Art.54

REÇU LE

01 MAI 2017



Utilisez les cases ci-dessous
pour effectuer vos changements
et vos corrections.

1. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

1.1. Type de détention (cochez ✓)

- X Propriétaire
 Locataire

1.3. Forme juridique (cochez ✓)

- Entreprise individuelle
 Association personnifiée
 Coopérative
 Mutuelle d'assurance
X Société de participation
 Société en commandite
 Société en nom collectif (S.E.N.C.)
 Société étrangère
 Société par actions (compagnie)
 Syndicat de copropriété
 Fichier des autorités publiques
 Autre personne morale (spécifiez)

1.2. NEQ

33724211829

1.4. Nom GENEVIÈVE GUAY ET VINCENT OUELLET

1.5. Adresse



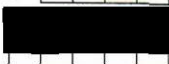
Art.54

1.6. Municipalité



Art.54

1.8. Province ou état



art.54

1.7. Code postal



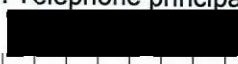
Art.54

1.9. Pays



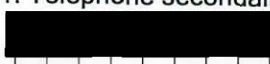
art.54

1.10. Téléphone principal



Art.54

1.11. Téléphone secondaire



art.54

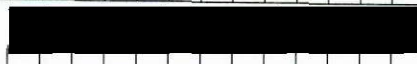
1.12. Télécopieur

1.13. Représentant (cochez ✓)

- X Madame Monsieur

Geneviève Guay

1.14. Courriel de l'exploitant ou de son représentant



Art.54

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION



Inscription et modifications
Fichier des établissements d'hébergement touristique
Résidences de tourisme
Identifiant de l'établissement : 295419

2. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

2.1. Nom CHALET BLANC

(CETTE APPELLATION SERA AFFICHÉE SUR VOTRE PANONCEAU
DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES S'APPLIQUERONT POUR TOUT CHANGEMENT ULTÉRIEUR)

2.2. Adresse 776, chemin du Tour-du-Lac-Blanc

2.3. Municipalité L'Ascension

2.4. Code postal J0T 1W0 | 2.5. Municipalité avant fusion

2.6. Téléphone principal (pour réservation) 514 824-9897 | 2.7. Téléphone secondaire [redacted] Art.54

2.8. Télécopieur

2.9. Téléphone sans frais | Territoire(s) d'accès

2.10. Courriel de l'établissement leschaletsblog@gmail.com (OK)

2.11. Adresse de correspondance (cochez ✓)
[] Identique à l'adresse de l'établissement
[✓] Identique à l'adresse de l'exploitant
[] Autre (voir et corriger l'encadré à la page 1)

2.12. Langue de correspondance (cochez ✓)
[✓] Français
[] Anglais



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Déclaration de services et d'activités

Fichier des établissements d'hébergement touristique

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 295419

CONSEILS PRATIQUES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

ATR : 11
CHALET BLANC
776, chemin du Tour-du-Lac-Blanc
L'Ascension
J0T 1W0

Tél. : 514 824-9897

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Cartes acceptées (cochez ✓)

- American Express
 Carte de débit
 Discover
 JCB
 MasterCard
 Visa
 Paypal

1.2. Localisation (cochez ✓)

- À la campagne
 À la ferme
 À moins de 10 km d'un aéroport
 Au bord de la mer (golfe)
 Au bord d'une rivière, d'un lac ou du fleuve
 Au centre-ville
 En forêt

1.3. Accès à votre établissement

N° de route ou d'autoroute 1117 N° de sortie 1162

1.4. Période (s) d'exploitation (cochez ✓)

- Annuelle Saisonnière

Date d'ouverture Date de fermeture
 jj-mm jj-mm

Date d'ouverture Date de fermeture
 jj-mm jj-mm

Déclaration de services et d'activités

Fichier des établissements d'hébergement touristique

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 295419

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

● Configuration des unités

1.5. Nombre total d'unités
(appartements, maisons ou chalets) 1

● Commodités

Attention ! Le nombre d'unités par équipement ne peut être supérieur au nombre total d'unités déclaré à la question 1.5.

1.6. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil gratuit

1.14. Nombre d'unités avec salle de bains
privée

1.7. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil payant

1.15. Nombre d'unités avec téléphone

1.8. Nombre d'unités climatisées

1.16. Nombre d'unités avec téléviseur

1.9. Nombre d'unités avec
baignoire à remous

1.17. Nombre d'unités pour fumeurs

1.10. Nombre d'unités avec cuisinette*

1.18. Nombre d'unités pour non-fumeurs

1.11. Nombre d'unités avec
four à micro-ondes

1.19. Nombre d'unités sans tapis

1.12. Nombre d'unités avec foyer

1.20. Nombre de salles de bains partagées

1.13. Nombre d'unités avec lecteur
DVD

* Le terme cuisinette comprend les notions de cuisinette et de cuisine

Déclaration de services et d'activités

Fichier des établissements d'hébergement touristique

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 295419

2. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS SUR PLACE



Veillez cocher les services offerts SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Animaux de compagnie admis <input type="checkbox"/> Animaux de compagnie payant <input type="checkbox"/> Ascenseur <input type="checkbox"/> Bar <input type="checkbox"/> Belvédère <input type="checkbox"/> Centre d'affaires <input type="checkbox"/> Centre de détente <input type="checkbox"/> Consigne <input type="checkbox"/> Dépanneur <input checked="" type="checkbox"/> Établissement entièrement non-fumeur <input type="checkbox"/> Garde d'enfants <input type="checkbox"/> Hébergement en arbre <input type="checkbox"/> Hébergement en igloo <input type="checkbox"/> Hébergement en tipi <input type="checkbox"/> Hébergement en yourte <input checked="" type="checkbox"/> Laveuse et sècheuse <input type="checkbox"/> Literie en location <input checked="" type="checkbox"/> Literie incluse <input type="checkbox"/> Location de bicyclettes <input type="checkbox"/> Location de motoneiges <input type="checkbox"/> Location de planche à neige <input type="checkbox"/> Location de skis alpins <input type="checkbox"/> Location de skis de randonnée | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Location de voitures <input checked="" type="checkbox"/> Location d'embarcations <input type="checkbox"/> Navette : aéroport <input type="checkbox"/> Navette : station de ski <input type="checkbox"/> Rampe de mise à l'eau <input checked="" type="checkbox"/> Remise sécurisée pour bicyclettes <input checked="" type="checkbox"/> Remise sécurisée pour motoneiges <input checked="" type="checkbox"/> Remise sécurisée pour skis <input checked="" type="checkbox"/> Réservation obligatoire <input type="checkbox"/> Restauration sur place : déjeuner <input type="checkbox"/> Restauration sur place : dîner <input type="checkbox"/> Restauration sur place : souper <input type="checkbox"/> Salle(s) de réception, de réunion ou de congrès <input type="checkbox"/> Sauna <input checked="" type="checkbox"/> Stationnement extérieur gratuit <input type="checkbox"/> Stationnement extérieur payant <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur gratuit <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur payant <input type="checkbox"/> Tarif de groupe <input type="checkbox"/> Téléphone public <input type="checkbox"/> Transport en commun à proximité <input type="checkbox"/> Voiturier obligatoire |
|---|---|

3. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS DANS LES AIRES COMMUNES

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil gratuit <input type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil payant <input type="checkbox"/> Borne de recharge pour véhicule électrique | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Spa extérieur <input type="checkbox"/> Spa intérieur |
|---|--|

Déclaration de Services et d'activités

Fichier des établissements d'hébergement touristique

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 295419

4. DÉCLARATION D'ACTIVITÉS OFFERTES SUR PLACE



Veillez cocher les activités offertes SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine extérieure | <input type="checkbox"/> Sentiers de motoneige |
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine intérieure | <input type="checkbox"/> Sentiers de quad (VTT) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Baignade : plage | <input type="checkbox"/> Sentiers de randonnée pédestre |
| <input type="checkbox"/> Chasse | <input type="checkbox"/> Sentiers de raquettes |
| <input type="checkbox"/> Équitation | <input type="checkbox"/> Sentiers de vélo de montagne |
| <input type="checkbox"/> Escalade | <input type="checkbox"/> Ski alpin |
| <input checked="" type="checkbox"/> Glissoires d'hiver | <input type="checkbox"/> Ski de randonnée |
| <input type="checkbox"/> Golf | <input type="checkbox"/> Sport nautique : canot |
| <input checked="" type="checkbox"/> Observation de la faune | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : chaloupe |
| <input type="checkbox"/> Observation des mammifères marins | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : kayak |
| <input type="checkbox"/> Patinage sur glace | <input type="checkbox"/> Sport nautique : motomarine |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pêche | <input type="checkbox"/> Sport nautique : pédalo |
| <input type="checkbox"/> Pêche blanche | <input type="checkbox"/> Sport nautique : planche à voile |
| <input type="checkbox"/> Piste cyclable | <input type="checkbox"/> Sport nautique : plongée sous-marine |
| <input type="checkbox"/> Plan d'eau sans baignade | <input type="checkbox"/> Sport nautique : rafting |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour adultes | <input type="checkbox"/> Sport nautique : voilier |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour enfants | <input type="checkbox"/> Tennis extérieur |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à cheval | <input type="checkbox"/> Tennis intérieur |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à chiens | <input type="checkbox"/> Terrain avec équipement sportif |
| <input type="checkbox"/> Salle de conditionnement physique | <input type="checkbox"/> Terrain de jeux pour enfants |
| <input type="checkbox"/> Salle de jeux intérieurs | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été |
| <input type="checkbox"/> Salle de spectacles | |



Veillez cocher les activités offertes À MOINS DE 10 KM de votre établissement. Celles-ci sont les seules activités pouvant être déclarées sans être offertes sur les lieux mêmes.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Baignade : plage à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Ski alpin à moins de 10 km |
| <input type="checkbox"/> Golf à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Ski de randonnée à moins de 10 km |
| <input type="checkbox"/> Piste cyclable à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été à moins de 10 km |

Déclarations et consentement

Fichier des établissements d'hébergement touristique

Résidences de tourisme

Identifiant de l'établissement : 295419

1. RÉNOVATIONS MAJEURES

Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permettre d'optimiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :

Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du : - - au - - .

a a a a m m j j a a a a m m j j

La CITQ se réserve toutefois le droit d'effectuer une visite de classification à l'intérieur des dates susmentionnées.

2. DÉCLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN (Ces prix seront ceux diffusés.)



Les prix déclarés doivent être PAR NUITÉE, exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement. Si vos prix incluent plus d'une nuitée, veuillez diviser le prix par le nombre de nuitées incluses (ex. 700 \$/semaine = 100 \$/nuitée).

Prix par nuitée	Capacité
Prix maximal de l'unité la moins chère 350 	de l'unité la plus petite 1 1 1 1
Prix maximal de l'unité la plus chère 	de l'unité la plus grande

une seule unité

Je refuse que les prix par nuitée et/ou les capacités soient diffusés.

3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos différents partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (QuebecOriginal.com). (cochez ✓)

- J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.
- J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans QuebecOriginal.com.
- Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce document et l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.

Nom du représentant

G E N E V I E V E G U A Y

X [Signature]
Signature

Art.54

26 avril 2017
Date



Date de création du formulaire

10 novembre 2020 06h42

1. Numéro d'établissement / numéro de référence

295419

2. Numéro d'exploitant

721615

3.1 Appellation

Chalet Blanc

3.2 Adresse

776 Chemin du Tour-du-Lac-Blanc

3.4 Ville

L'Ascension

3.5 Code postal

J0T 1W0

4. Confirmation de cessation d'exploitation

10-11-2020

5. Raison de la fermeture (Exemple : Maladie, vente, location à long terme, etc.)

Vente de l'immeuble.

6. Nom de l'exploitant ou de son représentant

Les Chalets L.O.G.

Je m'engage à enlever mes enseignes, cesser toute publicité démontrant que j'exploite un établissement d'hébergement touristique et, le cas échéant, détruire mon attestation de classification (panonceau) ainsi que ses copies s'il y a lieu.

- Oui, je m'engage

Formulaire rempli par:

Vincent Ouellet

*** Votre courriel:**

[REDACTED]

Art.54



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 11 décembre 2017

CHALET BLANC
MADAME GENEVIÈVE GUAY

Art.54

Objet: Résultat de classification — Établissement 295419

Madame,

Vous trouverez ci-joint la fiche-résultat de la visite de classification de votre établissement. Votre établissement est classé **3 étoiles**.

Vous pouvez interjeter appel de ce résultat dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous pouvez demander la marche à suivre à votre agent ou la consulter dans la zone réservée aux exploitants du www.citq.info.

Nous vous rappelons que pour vous prévaloir de la possibilité d'en appeler du résultat, vous ne devez avoir apporté aucune modification, amélioration ou rénovation tant que nous n'aurons pas effectué de contre-visite de votre établissement.

Pour toute information relative aux résultats, veuillez communiquer avec Julie Tremblay, au poste 232. La CITQ offre également des services à valeur ajoutée, comme des lettres de détails, des visites intérimaires ou des visites de scénarisation. Veuillez-vous adresser à votre agent.

Si votre classement demeure le même et qu'il n'y a pas de modification au nom de votre établissement, votre panneau, tenant lieu d'attestation ministérielle, demeure valide et doit continuer d'être affiché à la vue du public. Sinon, un nouveau panneau vous sera transmis. Si votre établissement est visité pour la première fois, vous devrez afficher le panneau fourni à la vue du public. La prochaine visite de classification aura lieu moins de deux ans après la date de la présente visite.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

Michel Rheault
p.j.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

RÉSULTAT DE VISITE — RÉSIDENCE DE TOURISME

Nom de l'établissement: CHALET BLANC
Adresse de l'établissement: 776, chemin du Tour-du-Lac-Blanc, L'Ascension (Québec) J0T 1W0
Numéro de l'établissement: 295419
Nombre d'unités: 1

CLASSEMENT

3 étoiles

GROUPES	UNITÉS	SECTIONS	NIVEAU SECTIONS	NIVEAU UNITÉS
Chalet Blanc				
	Chalet Blanc			3
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	3	
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	3	
		SECTION 3 : L'ESPACE REPAS	4	
		SECTION 4 : LE SALON	3	
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	3	
		SECTION 6 : LES SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	5	

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

Le 3 octobre 2019

CHALET BLANC
MADAME GENEVIÈVE GUAY

Art.54

Objet: Résultat de classification — Établissement 295419

Madame,

Vous trouverez ci-joint la fiche-résultat de la visite de classification de votre établissement. Votre établissement est classé **3 étoiles**.

Vous pouvez interjeter appel de ce résultat dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous pouvez demander la marche à suivre à votre agent ou la consulter dans la zone réservée aux exploitants du www.citq.info.

Nous vous rappelons que pour vous prévaloir de la possibilité d'en appeler du résultat, vous ne devez avoir apporté aucune modification, amélioration ou rénovation tant que nous n'aurons pas effectué de contre-visite de votre établissement.

Pour toute information relative aux résultats, veuillez communiquer avec Marilyne Bernasconi, au poste 237. La CITQ offre également des services à valeur ajoutée, comme des lettres de détails, des visites intérimaires ou des visites de scénarisation. Veuillez-vous adresser à votre agent.

Si votre classement demeure le même et qu'il n'y a pas de modification au nom de votre établissement, votre panneau, tenant lieu d'attestation ministérielle, demeure valide et doit continuer d'être affiché à la vue du public. Sinon, un nouveau panneau vous sera transmis. Si votre établissement est visité pour la première fois, vous devrez afficher le panneau qui vous sera transmis prochainement à la vue du public. La prochaine visite de classification aura lieu moins de deux ans après la date de la présente visite.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Jocelyn Dessureault
p.j.



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

RÉSULTAT DE VISITE — RÉSIDENCE DE TOURISME

Nom de l'établissement: CHALET BLANC
Adresse de l'établissement: 776, chemin du Tour-du-Lac-Blanc, L'Ascension (Québec) J0T 1W0
Numéro de l'établissement: 295419
Nombre d'unités: 1

CLASSEMENT

3 étoiles

GROUPES	UNITÉS	SECTIONS	NIVEAU SECTIONS	NIVEAU UNITÉS
CHALET BLANC				
	CHALET BLANC			3
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	3	
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	3	
		SECTION 3 : L'ESPACE REPAS	3	
		SECTION 4 : LE SALON	3	
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	3	
		SECTION 6 : LES SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	5	

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7



Date de création du formulaire

11 octobre 2021 09h08

1. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Appellation

Le beau chalet blanc

1.2 Adresse

776 Chemin du Tour-du-Lac-Blanc

1.2.1 Appartement, bureau ou local

1.3 Ville

L'Ascension

1.4 Code postal

J0T 1W0

1.5 Téléphone principal (pour réservation)

514 651 2061

1.6 Téléphone secondaire

514 895 2061

1.7 Téléphone sans frais

1.8 Télécopieur

1.9 Courriel de l'établissement

lebeauchaletblanc@gmail.com

1.10 Site Internet

2. CATÉGORIE / UNITÉS D'HÉBERGEMENT

2.1 Choisissez une catégorie d'établissement

Résidence de tourisme

Appartement(s)

0

Maison(s)

0

Chalet(s)

1

Est-ce que les chambres sont séparées de la cuisine?

Oui

Est-ce que l'établissement offert en location est votre résidence principale?

Non

Est-ce que votre établissement offert en location est située dans un immeuble en copropriété divisé?

Non

3. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT

3.1 Type de détention (cocher)

Propriétaire

3.2 L'entité propriétaire ou locataire est une

Personne physique

3.3 Nombre de propriétaires

4

Propriétaire 1 - Genre

M.

Propriétaire 1 - Prénom et Nom

ahmed harchaoui

Propriétaire 2 - Genre

M.

Propriétaire 2 - Prénom et Nom

taou mobarek

Propriétaire 3 - Genre

M.

Propriétaire 3 - Prénom et Nom

farida mobarek

Propriétaire 4 - Genre

M.

Propriétaire 4 - Prénom et Nom

mohamed mobarek

Adresse complète

ahmed harchaoui

[REDACTED]

Art.54

3.9 Téléphone principal

[REDACTED]

Art.54

3.10 Téléphone secondaire

3.11 Télécopieur

3.12 Courriel de l'exploitant

[REDACTED]

Art,54

3.13 Possédez-vous un contrat de mandat émis par l'exploitant vous autorisant à présenter la présente demande d'attestation en son nom ?

Non

REPRÉSENTANT

3.25 Nom du représentant

M. ahmed harchaoui

3.26 Courriel du représentant

[REDACTED]

Art.54

3.27 Téléphone du représentant

[REDACTED]

Art.54

3.28 Langue de correspondance

Français

3.29 Adresse de correspondance

Identique à l'adresse de l'exploitant (voir 3.4)

4.1 DATE DE DÉBUT DES ACTIVITÉS

30-10-2021

4.2 Comment avez-vous entendu parler de la CITQ?

Internet

Le formulaire d'ouverture a été rempli par (Inscrivez nom et prénom):

ahmed harchaoui

Une confirmation du formulaire d'ouverture sera envoyée à cette adresse courriel:

[REDACTED]

Art.54

Numéro de référence

REF-61350



Date de création du formulaire

17-02-2017 11:06

1. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Appellation

Chalet Blanc

Adresse complète

776 Chemin Tour du Lac Blanc
L'Ascension J0T 1W0
Canada

1.5 Téléphone principal (pour réservation)

514-824-9897

1.6 Téléphone secondaire

514-293-5152

2. CATÉGORIE / UNITÉS D'HÉBERGEMENT

2.1 Choisissez une catégorie d'établissement

Résidence de tourisme

Chalet(s)

1

3. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT

3.1 Type de détention (cocher)

Propriétaire

3.2 L'entité propriétaire ou locataire est une

Personne physique

3.3 Nombre de propriétaires

2

Propriétaire 1 - Genre

Mme.

Propriétaire 1 - Nom et prénom

Guay Geneviève

Propriétaire 2 - Genre

M.

Propriétaire 2 - Nom et prénom

Ouellet Vincent

Adresse complète

[REDACTED] Art.54

3.9 Téléphone principal

[REDACTED] Art.54

3.10 Téléphone secondaire

[REDACTED] Art.54

3.12 Courriel de l'exploitant

[REDACTED] Art.54

3.13 Possédez-vous un contrat de mandat émis par l'exploitant vous autorisant à présenter la présente demande d'attestation en son nom ?

Non

REPRÉSENTANT

3.25 Nom du représentant

Mme. Guay Geneviève

3.26 Courriel du représentant

[REDACTED] Art.54

3.28 Langue de correspondance

Français

4.1 DATE DE DÉBUT DES ACTIVITÉS

12-05-2017

4.2 Comment avez-vous entendu parler de la CITQ?

Internet

Le formulaire d'ouverture a été rempli par (Inscrivez nom et prénom):

Guay Geneviève

3.27 Téléphone du représentant

[REDACTED] Art.54

3.29 Adresse de correspondance

Identique à l'adresse de l'exploitant

Une confirmation du formulaire d'ouverture sera envoyée à cette adresse courriel:

[REDACTED] Art.54



Date de création du formulaire

17 décembre 2020 17h22

1. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Appellation

Chalet Blanc

1.2 Adresse

776 Chemin du Tour-du-Lac-Blanc

1.2.1 Appartement, bureau ou local

1.3 Ville

Lorraine

1.4 Code postal

J6Z3r5

1.5 Téléphone principal (pour réservation)

5149798353

1.6 Téléphone secondaire

1.7 Téléphone sans frais

1.8 Télécopieur

1.9 Courriel de l'établissement

themilabm@gmail.com

1.10 Site Internet

<https://www.chaletblanc.ca/>

2. CATÉGORIE / UNITÉS D'HÉBERGEMENT

2.1 Choisissez une catégorie d'établissement

Résidence de tourisme

Appartement(s)

Maison(s)

Chalet(s)

1

Est-ce que l'établissement offert en location est votre résidence principale?

Non

Est-ce que votre établissement offert en location est située dans un immeuble en copropriété divise?

Non

3. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT

3.1 Type de détention (cocher)

Propriétaire

3.2 L'entité propriétaire ou locataire est une

Personne physique

3.3 Nombre de propriétaires

4

Propriétaire 1 - Genre

M.

Propriétaire 1 - Nom et prénom

Mohammed Mobarek

Propriétaire 2 - Genre

M.

Propriétaire 2 - Nom et prénom

Ahmed Harchaoui

Propriétaire 3 - Genre

Mme.

Propriétaire 3 - Nom et prénom

Taous Mobarek

Propriétaire 4 - Genre

Mme.

Propriétaire 4 - Nom et prénom

Farida Mobarek

Adresse complète

[REDACTED]

Art.54

3.9 Téléphone principal

[REDACTED]

Art.54

3.10 Téléphone secondaire

[REDACTED]

Art.54

3.11 Télécopieur

3.12 Courriel de l'exploitant

[REDACTED]

Art.54

3.13 Possédez-vous un contrat de mandat émis par l'exploitant vous autorisant à présenter la présente demande d'attestation en son nom ?

Non

REPRÉSENTANT

3.25 Nom du représentant

Mme. themila Boussoualem

3.26 Courriel du représentant

[REDACTED]

Art.54

3.27 Téléphone du représentant

[REDACTED]

Art,54

3.28 Langue de correspondance

Français

3.29 Adresse de correspondance

Autre adresse (spécifiez)

Autre adresse de correspondance



Art.54

4.1 DATE DE DÉBUT DES ACTIVITÉS

15-01-2021

4.2 Comment avez-vous entendu parler de la CITQ?

Exploitant déjà un établissement à la CITQ

Le formulaire d'ouverture a été rempli par (Inscrivez nom et prénom):

themila Boussoalem

Une confirmation du formulaire d'ouverture sera envoyée à cette adresse courriel:



Numéro de référence

REF-56384

Art.54



Le 16 août 2021

Madame Themila Boussoualem

Art.54

N/Réf. : REF-56384 - CHALET BLANC

Adresse : 776, chemin du Tour-du-Lac-Blanc, L'Ascension (Québec)

Catégorie : Résidences de tourisme

Objet : Préavis de refus de délivrer une attestation de classification

Madame,

Vous avez présenté une demande de délivrance d'attestation de classification pour l'établissement dont le numéro, le nom et la catégorie se trouvent en référence

À la suite de cette demande, nous vous avons fait parvenir un avis de non-conformité le **20 juillet 2021** suivi d'un dernier avis de non-conformité le **5 août 2021**, vous enjoignant de produire les renseignements et documents manquants pour rendre votre demande conforme aux exigences de la *Loi sur les établissements d'hébergement touristique* (RLRQ, chapitre E-14.2, telle que modifiée par la *Loi visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique et à définir une nouvelle gouvernance en ce qui a trait à la promotion internationale*, LQ 2015, chapitre 31 – ci-après la « Loi ») et du *Règlement sur les établissements d'hébergement touristique* (RLRQ, chapitre E-14.2, r.1, tel que modifié par le décret 162-2016 [2016] G.O. II1638 – ci-après le « Règlement »).

Plus particulièrement, vous avez refusé ou négligé de produire les documents et de payer les frais suivants :

- Preuve d'assurance responsabilité civile d'au moins 2 000 000 \$ par événement (articles 10.1, al.1, par.3° et 11.1 du Règlement)
- Copie du titre de propriété ou du compte de taxes municipales (article 10.1, al.1, par.2° du Règlement)
- Document autorisant le représentant de la personne qui exploite à présenter la demande d'attestation de classification (article 10.1, al.1, par.1° du Règlement)
- Demande d'attestation de classification dûment remplie et signée (article 10 du Règlement)
- Frais exigibles pour la demande d'attestation de classification d'un montant de \$ 300,86 (article 10.3 du Règlement).

À ce jour, votre dossier n'est toujours pas conforme. En vertu de l'article 11 de la Loi, la ministre du Tourisme refuse de délivrer une attestation de classification lorsque la personne qui en fait la demande ne remplit pas les conditions prescrites par la Loi et ses règlements.

En tant qu'organisme auquel la ministre du Tourisme a délégué, en vertu de l'article 14.1 de la Loi, l'exercice du pouvoir de délivrance d'une attestation de classification, nous vous informons de notre intention de refuser de vous délivrer une attestation de classification.

En vertu de l'article 12 de la Loi, vous disposez d'un délai de **dix jours de la notification de la présente** pour nous faire parvenir vos observations et, s'il y a lieu, produire les renseignements et documents manquants et de frais impayés avant que nous ne rendions notre décision. Le cas échéant, nous vous demandons de faire parvenir le tout à :

Nom du responsable : Eric Chevrette
Courriel : echevrette@citq.qc.ca

Nous comptons sur votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Le directeur général,



Jocelyn Dessureault

Le 30 août 2021

RECOMMANDÉ

PG 572 415 880 CA

Madame Themila Boussoualem

Art.54

N/Réf. : REF-56384 - CHALET BLANC

Adresse : 776, chemin du Tour-du-Lac-Blanc, L'Ascension (Québec)

Catégorie : Résidences de tourisme

Objet : Refus de délivrer une attestation de classification

Madame,

En date du **16 août 2021**, nous vous avons fait parvenir un préavis vous informant de notre intention de refuser votre demande d'attestation de classification pour l'établissement dont le numéro, le nom et la catégorie se trouvent en référence. Un délai de dix jours vous a été accordé pour faire état de vos observations.

Votre dossier n'étant toujours pas conforme à la *Loi sur les établissements d'hébergement touristique* (RLRQ chapitre E-14.2, telle que modifiée par la *Loi visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique et à définir une nouvelle gouvernance en ce qui a trait à la promotion internationale*, LQ 2015, chapitre 31, ci-après la « Loi ») et à son règlement, par la présente, nous refusons de vous délivrer l'attestation de classification que vous avez demandée pour l'établissement en référence.

En conséquence, vous devez cesser toute exploitation de l'établissement d'hébergement touristique visée par votre demande et retirer tout affichage publicitaire s'y rattachant.

Veillez noter que si vous exploitez un établissement d'hébergement touristique alors qu'une attestation de classification vous a été refusée, vous commettrez l'infraction prévue à l'article 38 de la Loi et serez passible de l'amende qui y est prévue :

38. « *Quiconque exploite un établissement d'hébergement touristique, ou donne lieu de croire qu'il exploite un tel établissement, à l'égard duquel la délivrance de l'attestation de classification a été refusée, ou dont l'attestation de classification est suspendue ou a été annulée, commet une infraction et est passible d'une amende de 5 000 \$ et 50 000 \$, s'il s'agit d'une personne physique, et de 10 000 \$ et 100 000 \$, dans les autres cas.* »

Si vous n'êtes pas d'accord avec cette décision, vous pouvez la contester en faisant une demande au Tribunal administratif du Québec. Vous avez 30 jours à partir de la réception de cette lettre de décision.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

Vous pouvez faire votre demande en ligne sur le site Internet du Tribunal au www.taq.gouv.qc.ca. Votre numéro de référence est indiqué ci-haut.

Si vous avez des questions, vous pouvez appeler au Tribunal du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 à l'un des numéros suivants :

514 873-7154 (Montréal)
418 643-3418 (Québec)
1 800 567-0278 (ailleurs au Québec)

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Le directeur général,



Jocelyn Dessureault


p. j. Préavis de refus de délivrance d'une attestation de classification

Remis : Dossier CITQ # REF-56384 - CHALET BLANC

postmaster@municipalite-lascension.qc.ca <postmaster@municipalite-lascension.qc.ca>

Ven 2021-02-05 08:38

À : directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca <directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca>

 1 pièces jointes (61 ko)

Dossier CITQ # REF-56384 - CHALET BLANC;

Votre message a été remis aux destinataires suivants :

directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca (directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca)

Objet : Dossier CITQ # REF-56384 - CHALET BLANC

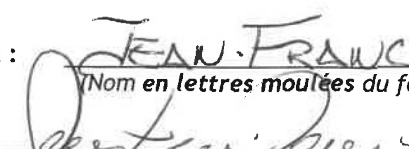
AVIS D'EXPLOITATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

En vertu de l'article 6.1 de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique, nous désirons vous informer qu'une demande a été reçue pour l'obtention d'une attestation de classification dans le but d'exploiter un établissement d'hébergement touristique à l'adresse inscrite dans la section 1 du présent formulaire.

En vertu du même article, la municipalité doit, dans les 45 jours de l'avis, informer le ministre si l'usage projeté n'est pas conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages.

« Constitue un établissement d'hébergement touristique tout établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement est offerte en location contre rémunération, pour une période n'excédant pas 31 jours, à des touristes sur une base régulière lors d'une même année civile, et dont la disponibilité de l'unité est rendue publique. »

SECTION 1 — INFORMATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT ET SON EXPLOITANT		No. DE RÉFÉRENCE : REF-61350
Nom de l'établissement :	LE BEAU CHALET BLANC	
Adresse :	1 776, chemin du Tour-du-Lac-Blanc	Code postal : J0T1W0
Arrondissement, municipalité, municipalité régionale de comté :	L'Ascension, Antoine-Labelle	
Nombre d'unités offertes :	1	Configuration: 1 chalet(s)
Catégorie de l'établissement (vous pouvez vous référer aux définitions situées au verso de ce formulaire) :	<input type="checkbox"/> Établissements hôteliers <input type="checkbox"/> Gîtes <input checked="" type="checkbox"/> Résidences de tourisme <input type="checkbox"/> Établissements de camping <input type="checkbox"/> Établissements de pourvoirie <input type="checkbox"/> Établissements d'enseignement <input type="checkbox"/> Auberges de jeunesse <input type="checkbox"/> Centres de vacances <input type="checkbox"/> Autres établissements d'hébergement	
Nom de l'exploitant :	MOHAMMED MOBAREK, AHMED HARCHAOUI, TAOUS MOBAREK ET FARIDA MOBAREK	
Nom de son représentant :	Ahmed Harchaoui	
Téléphone principal :	██████████	Art.54
Adresse courriel :	██████████	Art.54

SECTION 2 — À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ	
L'usage projeté de l'établissement d'hébergement touristique inscrit dans la section 1 du formulaire est-il conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages?	
<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
Officier municipal :	JEAN-FRANÇOIS GERMAIN (Nom en lettres moulées du fonctionnaire municipal autorisé)
Signature :	 Date : 18-11-2021

Veuillez retourner ce formulaire dans les délais prévus par la Loi soit par courrier, courriel ou télécopieur, à :

Corporation de l'industrie touristique du Québec
Adresse : 1010, rue de Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7
Courriel : avisdexploitation@citq.qc.ca
Télécopieur : 450 679-1489

Le 22 novembre 2021

Monsieur Ahmed Harchaoui

Art.54

N/Réf. : REF-61350 - LE BEAU CHALET BLANC
Adresse : 776, chemin du Tour-du-Lac-Blanc, L'Ascension Québec
Catégorie : Résidences de tourisme

Objet : Préavis de refus de délivrer une attestation de classification

Monsieur,

Vous avez présenté une demande de délivrance d'attestation de classification pour l'établissement dont le numéro, le nom et la catégorie se trouvent en référence.

À la suite de cette demande et en vertu de l'article 6.1 de la *Loi sur les établissements d'hébergement touristique* (RLRQ, chapitre E-14.2, telle que modifiée par la *Loi visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique et à définir une nouvelle gouvernance en ce qui a trait à la promotion internationale*, LQ 2015, chapitre 31 – ci-après la « Loi »), nous avons avisé la municipalité de votre intention d'exploiter un établissement d'hébergement touristique sur son territoire. La municipalité nous a informé que l'usage projeté de votre établissement n'est pas conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages. Pour plus de détails concernant la non-conformité de cet usage, nous vous invitons à contacter votre municipalité, votre arrondissement ou votre municipalité régionale de comté.

En vertu de l'article 11 de la Loi, la ministre du Tourisme refuse de délivrer une attestation de classification lorsque la municipalité, l'arrondissement ou la municipalité régionale de comté, l'informe que l'usage projeté de l'établissement d'hébergement touristique n'est pas conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages.

Conséquemment, en tant qu'organisme auquel la ministre du Tourisme a délégué, en vertu de l'article 14.1 de la Loi, l'exercice du pouvoir de délivrance d'une attestation de classification, nous vous informons de notre intention de refuser de vous délivrer une attestation de classification.

En vertu de l'article 12 de la Loi, vous disposez d'un délai de **dix jours de la notification de la présente** pour nous faire parvenir vos observations.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le directeur général,



Jocelyn Dessureault

Le 08 décembre 2021

RECOMMANDÉ

PG 595 249 179 CA

Monsieur Ahmed Harchaoui

Art.54

N/Réf. : REF-61350 - LE BEAU CHALET BLANC

Adresse : 776, chemin du Tour-du-Lac-Blanc, L'Ascension Québec

Catégorie : Résidences de tourisme

Objet : Refus de délivrer une attestation de classification

Monsieur,

En date du 22 novembre 2021, nous vous avons fait parvenir un préavis vous informant de notre intention de refuser votre demande d'attestation de classification pour l'établissement dont le numéro, le nom et la catégorie se trouvent en référence. Un délai de dix jours vous a été accordé pour faire état de vos observations.

Votre dossier n'étant toujours pas conforme à la *Loi sur les établissements d'hébergement touristique* (RLRQ chapitre E-14.2, telle que modifiée par la *Loi visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique et à définir une nouvelle gouvernance en ce qui a trait à la promotion internationale*, LQ 2015, chapitre 31, ci-après la « Loi ») et à son règlement, par la présente, nous refusons de vous délivrer l'attestation de classification que vous avez demandée pour l'établissement en référence.

En conséquence, vous devez cesser toute exploitation de l'établissement d'hébergement touristique visée par votre demande et retirer tout affichage publicitaire s'y rattachant.

Veillez noter que si vous exploitez un établissement d'hébergement touristique alors qu'une attestation de classification vous a été refusée, vous commettrez l'infraction prévue à l'article 38 de la Loi et serez passible de l'amende qui y est prévue :

38. « *Quiconque exploite un établissement d'hébergement touristique, ou donne lieu de croire qu'il exploite un tel établissement, à l'égard duquel la délivrance de l'attestation de classification a été refusée, ou dont l'attestation de classification est suspendue ou a été annulée, commet une infraction et est passible d'une amende de 5 000 \$ et 50 000 \$, s'il s'agit d'une personne physique, et de 10 000 \$ et 100 000 \$, dans les autres cas.* »

Si vous n'êtes pas d'accord avec cette décision, vous pouvez la contester en faisant une demande au Tribunal administratif du Québec. Vous avez 30 jours à partir de la réception de cette lettre de décision.

Vous pouvez faire votre demande en ligne sur le site Internet du Tribunal au www.taq.gouv.qc.ca. Votre numéro de référence est indiqué ci-haut.

Si vous avez des questions, vous pouvez appeler au Tribunal du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 à l'un des numéros suivants :

514 873-7154 (Montréal)

418 643-3418 (Québec)

1 800 567-0278 (ailleurs au Québec)

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le directeur général,



Jocelyn Dessureault

p. j. Préavis de refus de délivrance d'une attestation de classification

En vertu des dispositions prévues par la Loi sur la fiscalité municipale (art. 81) cet avis a pour but de vous informer des principaux renseignements qui concernent votre propriété et qui sont inscrits aux rôles d'évaluation de la valeur foncière ou locative de la municipalité inscrite sur le présent avis.

Il vise également à vous informer des modalités qui s'appliquent si vous s'appliquez faire une omission ou une inexactitude contenue dans ces inscriptions, qui sont en vigueur pendant les trois années d'application du rôle triennal.

AVIS D'ÉVALUATION FONCIÈRE OU LOCATIVE POUR L'ANNÉE	2017	MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION	RÔLE TRIENNAL 2015 2016 2017	EXERCICE FINANCIER 2017	DATE DE L'AVIS 2017/02/08
--	-------------	------------------------------------	--	-----------------------------------	-------------------------------------

PROPRIÉTAIRE		<input checked="" type="checkbox"/> Cet avis s'adresse à la fois au(x) propriétaire(s) identifié(s) ci-contre et à d'autres personnes également inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation.
GUAY GENEVIEVE OUELLET VINCENT	Art.54	

UNITÉ D'ÉVALUATION			EXPLOITATION AGRICOLE ENREGISTRÉE		
NUMÉRO MATRICULE: 0249 67 0520 0 000 0000	UTILISATION 1000	VOISINAGE 1113	COMPRISE EN ZONE AGRICOLE:	Non applicable	
ADRESSE: 776 chemin du Tour-du-Lac-Blanc			SUPERFICIE TOTALE DE L'E.A.E.:	Non applicable	
DÉSIGNATION CADASTRALE: 54-2, 55			SUPERFICIE ZONÉE DE L'E.A.E.:	Non applicable	
SUPERFICIE DU TERRAIN: 2 252.00 M ²	FRONTAGE: 46.42 Mètre	PROFONDEUR: 51.20	VALEUR TERRAIN E.A.E. ZONÉ:	Non applicable	
			VALEUR BÂTIMENT E.A.E. ZONÉ:	Non applicable	
			VALEUR IMPOSABLE AU SCOLAIRE:	Non applicable	

EVALUATION			RÉPARTITION FISCALE (Ne concerne que les immeubles exemptés ou faisant l'objet d'un régime fiscal particulier)		
NOM DE L'ORGANISME MUNICIPAL RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION: M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE			SOURCE LÉGISLATIVE		
VALEUR INSCRITE AU RÔLE D'ÉVALUATION			PARTIE D'IMMEUBLE		
VALEUR DU TERRAIN: 33 800			TERRAIN 1 - IMMEUBLE		
DATE DU MARCHÉ: 2013/07/01			BÂTIMENT 1 - IMMEUBLE		
VALEUR DU(DES) BÂTIMENT(S): 167 800			2 - NON IMPO. SABLE		
FACTEUR COMPARATIF: 1.00					
PROPORTION MÉDIANE: 100					
VALEUR TOTALE INSCRITE: 201 600			VALEUR UNIFORMISÉE: 201 600		
CATÉGORIES D'IMMEUBLES			CLASSE:		
TERRAINS VAGUES DÉSSERVIS: Non	NON RÉSIDENTIEL: Non				
6 LOGEMENTS OU PLUS: Non	INDUSTRIEL: Non				
AUTRES INFORMATIONS:			(Code de classe voir explications au verso)		

POUR DEMANDER UNE RÉVISION

Jusqu'à la date limite ci-dessous indiquée, vous pouvez demander une révision relativement à toute inscription ou omission qui concerne le rôle d'évaluation visé par le présent avis. Votre demande sera traitée par l'évaluateur de l'organisme municipal responsable de l'évaluation et vous recevrez une réponse écrite aux motifs que vous y aurez invoqués. Pour être recevable, votre demande de révision devra:

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin (voir verso);
- Être déposée à l'endroit ci-dessous indiqué ou y être envoyée par courrier recommandé;
- Être accompagnée de la somme d'argent indiquée ci-dessous.

DATE LIMITE:	Expirée	ADRESSE DE L'ENDROIT DÉTERMINÉ POUR DÉPOSER UNE DEMANDE DE RÉVISION	Lors du deuxième et du troisième exercices financiers auxquels s'applique le rôle d'évaluation triennal en vigueur, aucune demande de révision ne peut être logée contre les inscriptions effectuées lors du dépôt du rôle et valables pour les trois exercices financiers en cause. Par contre, une demande de révision peut être logée, dans les délais prescrits par la loi, si une modification au rôle concernant la valeur déjà inscrite a été opérée par certificat de l'évaluateur ou au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu des règles de la tenue à jour.
MONTANT À JOINDRE:	A moins		
RÉFÉRENCE AU RÈGLEMENT:	d'un avis de		
AUTRES INFORMATIONS:	modification contraire récemment émis.		

VOIR VERSO

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES		N° FACTURE	TPF1700589	POUR L'ANNÉE	2017
MUNICIPALITÉ LOCALE MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION 59, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE L'ASCENSION (QUÉBEC) J0T 1W0		DATE DU COMPTE	MUNICIPALITÉ	NUMÉRO MATRICULE	
Tél.: (819)-275-3027		2017/02/08	79050	0249 67 0520 0 000 0000	
		PÉRIODE D'IMPOSITION: 2017/01/01 au 2017/12/31			
		ADRESSE DE L'UNITÉ D'ÉVALUATION INSCRITE AU RÔLE 776 chemin du Tour-du-Lac-Blanc			

DÉBITEUR DU COMPTE		<input checked="" type="checkbox"/> Ce compte s'adresse à la fois au(x) débiteur(s) identifié(s) ci-contre et à d'autres co-débiteurs également inscrits comme propriétaires au rôle d'évaluation.	DATES D'ÉCHÉANCE		
GUAY GENEVIEVE OUELLET VINCENT	Art.54		VERS. 1 :	2017/03/13	2 :
		3 :	2017/07/12	4 :	2017/09/12
		5 :		6 :	
		S.I.P.C.: 00877			

DÉTAIL DES TAXES								
E.A.E.	TAXE	RÉFÉRENCE	CD	ASSIETTE DE LA TAXE	BASE D'IMPOSITION	%	TAXES	MONTANT
	TAXE FONC. GÉNÉRALE	01-007	G	100\$ Eval. imposable	201600.00		0.878000	1 770.05
	MATIÈRES RÉSIDUELLES LOG.	17-496	R	Fixe	2.00		129.990000	259.98
	SÉCURITÉ PUBLIQUE	17-496	R	Fixe	1.00		35.000000	35.00
	CAMION AUTOPOMPE 2008	17-496	E	Fixe	1.00		11.000000	11.00
	SÛRETÉ DU QUÉBEC LOG.	17-496	E	Fixe	2.00		75.120000	150.24

AUTRES INFORMATIONS SUR LES TAXES: Le paiement est accepté aux caisses Desjardins, ainsi qu'aux banques Scotia, de Montréal, Nationale, Laurentienne et RBC. Le paiement par cartes débit, mastercard et visa est accepté à nos bureaux seulement.		APRÈS L'ÉCHÉANCE PÉNALITÉ	TOTAL DU COMPTE	2 226.27
		4.00 %	ARRÉRAGES	
		TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL	INTÉRÊTS ARRÉRAGES	
		6.00 %	CRÉDIT	
			PÉNALITÉ	
			MONTANT TOTAL	2 226.27

RECU LE

01 MAI 2017

**CONFIRMATION D'ASSURANCE CITQ
« RESPONSABILITÉ CIVILE »**

OK
JB

La présente est pour confirmer l'assurance responsabilité civile suivante :

Nom de l'assuré :

Geneviève Guay
Vincent Ouellet

Compagnie d'assurance : Economical

No. de police :

40035797

Date d'entrée en vigueur : 24-04-2017

Date d'expiration :

24-05-2018

Adresse du risque :

776 ch du Tour du Lac Blanc, L'Ascension

Montant d'assurance :

\$2,000,000.

Numéro de dossier CITQ : 295419

ASSURANCE **CONDITIONS PARTICULI RES** **- DECLARATIONS**

N� COUTIER 5531	METHODE DE FACTURATION Facturation � l'agence	REF. CLIENT 067046	ANCIEN N�	CONTRAT N� INV100524	PAGE 2
--------------------	--	-----------------------	-----------	-------------------------	-----------

NOM ET PRENOMS (OU RAISON SOCIALE) ET ADRESSE DE L'ASSUR�	OBJET DU PRESENT DOCUMENT
Genevi�ve Guay & Vincent Ouellet [REDACTED] Art.54	Renouvellement RWL Date d'effet: 2019/04/24
	LES GARANTIES ANTERIEURES DE LA POLICE SONT ANNULEES ET REMPLACEES OU MODIFIEES � PARTIR DE LA PRISE D'EFFET DE CE DOCUMENT.
	N� DE REVISION 1904-002
	PROFESSION
	DATE DE NAISSANCE
	EMPLOYEUR

SITUATION DU RISQUE 0001 776 ch du Tour du Lac Blanc L'Ascension, Qu�bec, J0T 1W0	AFFECTATION (Aucune activit� professionnelle non d�clar�e n'est exerc�e sur ces lieux). Lou� � des tiers Art.54
	CHAUFFAGE Electrique
	CHAUFFAGE AUX. Po�te � bois
	CONSTRUCTION Cottage, Vinyle, 1975
	PROTECTION Non prot�g�
DUR�E DU CONTRAT	
DU 12 2019/04/24 AU 2020/04/24	
12:01AM L'HEURE LOCALE � L'ADRESSE POSTALE DE L'ASSUR� DESIGN�	
CREANCIERS HYPOTHECAIRES: VOIR LA CLAUSE DE GARANTIE HYPOTHECAIRE AU VERSO.	

SEULES SONT ACCORDEES LES GARANTIES EN REGARD DESQUELLES IL EST STIPULE UN MONTANT DE GARANTIE, ET UNIQUEMENT AUX CONDITIONS ENONCEES   LEUR EGARD.

ASSURANCE HABITATION FORMULAIRE N  4063 FRANCHISE APPLICABLE UNIQUEMENT AU CHAPITRE 1

CHAPITRE 1	CHAPITRE 2	CHAPITRE 3	CHAPITRE 4	PRIME OU RISTOURNE (CR)
A BÂTIMENT D'HABITATION	E RESPONSABILIT� CIVILE	G R�GLEMENT VOLONTAIRE DES DOMMAGES MAT�RIELS	INDEMNISATION VOLONTAIRE DES EMPLOY�S DE MAISON	
B DEPENDANCES	F REMBOURSEMENT VOLONTAIRE DES FRAIS M�DICAUX		CARTES DE CREDIT ET CONTREFAÇON	
C BIENS MEUBLES	PAR SINISTRE			
D FRAIS DE SUBSISTANCE SUPPL�MENTAIRES	PAR PERSONNE			

RISQUES OU SITUATIONS SUPPL MENTAIRES DEVANT FAIRE L'OBJET DU CHAPITRE 2

FORMULAIRE MISS15	FRANCHISE	GARANTIE Frais suppl�mentaires pour relocalisation Remarques particuli�res	CHAPITRE 5	MONTANT DE GARANTIE 2 500 \$	PRIME OU RISTOURNE (CR)
----------------------	-----------	--	------------	---------------------------------	-------------------------

VEUILLEZ LIRE VOTRE CONTRAT ATTENTIVEMENT - IL CONTIENT CERTAINES RESTRICTIONS QU'IL VOUS IMPORTE DE CONNAITRE - VOUS POUVEZ AUSSI VOUS ADRESSER   VOTRE COURTIER QUI SE FERA UN PLAISIR DE VOUS DONNER TOUTES LES EXPLICATIONS QUE VOUS POURRIEZ D SIRER.

REPRESENTANT AUTORIS�	CE DOCUMENT CONTIENT UNE CLAUSE POUVANT LIMITER LE MONTANT DE L'INDEMNIT�	PRIME (OU RISTOURNE) CETTE PAGE	
		PRIME (OU RISTOURNE) TOTALE	



Investa Assurances Générales (cc)
Cabinet en Assurances de Dommages et Services
Financiers
225 Promenade du Centropolis, Bureau 220
Laval, Québec H7T 0B3

ASSURANCE **CONDITIONS PARTICULIERES** **- DECLARATIONS**

N° COURTIER 5531	METHODE DE FACTURATION Facturation à l'agence	REF. CLIENT 067046	ANCIEN N°	CONTRAT N° INV100524	PAGE 1
----------------------------	---	------------------------------	-----------	--------------------------------	------------------

NOM ET PRENOMS (OU RAISON SOCIALE) ET ADRESSE DE L'ASSURE Geneviève Guay & Vincent Ouellet [REDACTED] Art.54	OBJET DU PRESENT DOCUMENT Mod. de police, Ajout d'un emplacement PCH Date d'effet: 2018/06/29
LES GARANTIES ANTERIEURES DE LA POLICE SONT ANNULEES ET REMPLACEES OU MODIFIEES A PARTIR DE LA PRISE D'EFFET DE CE DOCUMENT.	N° DE REVISION 1804-001
PROFESSION	DATE DE NAISSANCE
EMPLOYEUR	[REDACTED] Art.54

SITUATION DU RISQUE 0001 776 ch du Tour du Lac Blanc L'ascension, Québec, J0T 1W0	AFFECTATION (Aucune activité professionnelle non déclarée n'est exercée sur ces lieux). Loué à des tiers
DUREE DU CONTRAT DU 12 2018/06/29 AU 2019/04/24 12:01AM 12:01AM	CHAUFFAGE Electrique CHAUFFAGE AUX. Poêle à bois CONSTRUCTION Cottage, Vinyle, 1975 PROTECTION Non protégé

GREANCIERS HYPOTHECAIRES- VOIR LA CLAUSE DE GARANTIE HYPOTHECAIRE AU VERSO.
Banque Manuvie du Canada 500 King street North Waterloo Ontario N2J 4C6

SEULES SONT ACCORDEES LES GARANTIES EN REGARD DESQUELLES IL EST STIPULE UN MONTANT DE GARANTIE, ET UNIQUEMENT AUX CONDITIONS ENONCEES A LEUR EGARD.

ASSURANCE HABITATION FORMULAIRE N° → **4063** FRANCHISE → **1 000 \$** APPLICABLE UNIQUEMENT AU CHAPITRE 1

CHAPITRE 1 4063-Bâtiments et/ou Contenu (tous risques)	CHAPITRE 2	CHAPITRE 3	CHAPITRE 4	PRIME OU RISTOURNE (CR)
--	------------	------------	------------	-------------------------

A BÂTIMENT D'HABITATION 419 120 \$	B DÉPENDANCES	C BIENS MEUBLES 20 800 \$	D FRAIS DE SUBSISTANCE SUPPLEMENTAIRES	E RESPONSABILITE CIVILE PAR SINISTRE	F REMBOURSEMENT VOLONTAIRE DES FRAIS MEDICAUX 2 000 \$ PAR PERSONNE	G REGLEMENT VOLONTAIRE DES DOMMAGES MATERIELS 500 \$ PAR SINISTRE	INDEMNISATION VOLONTAIRE DES EMPLOYES DE MAISON	CARTES DE CREDIT ET CONTREFAÇON
---	----------------------	--	---	--	---	---	---	---------------------------------

RISQUES OU SITUATIONS SUPPLEMENTAIRES DEVANT FAIRE L'OBJET DU CHAPITRE 2

FORMULAIRE	FRANCHISE	GARANTIE	CHAPITRE 5	MONTANT DE GARANTIE	PRIME OU RISTOURNE (CR)
MISS01		Programme d'assurance CITQ			
9231		Dispositions générales			
MISS04		Exclusion d'activités			
MISS07		Réduction de franchise - Résidence de tourisme			
MISS13		Assurance Responsabilité des aubergistes et hôteliers		5 000 \$	
MISS14		Dispositions légales visant la reconstruction (CITQ)			
5006		Responsabilité Civile des Particuliers		2 000 000 \$	
MISS12		Assurance de responsabilité limitée aux lieux assurés			
MISS02		Valeur de remplacement sur contenu			
9223		Incendie, explosion, fumée suite à un tremblement de terre			
0331		Dommage d'eau (Eau au-dessus du sol)			
1212		Avenant dommages d'eau (Eau du sol et égouts)		10 000 \$	
4168		Coût de réparation ou de reconstruction garanti			

VEUILLEZ LIRE VOTRE CONTRAT ATTENTIVEMENT - IL CONTIENT CERTAINES RESTRICTIONS QU'IL VOUS IMPORTE DE CONNAITRE - VOUS POUVEZ AUSSI VOUS DRESSER À VOTRE COURTIER QUI SE FERA UN PLAISIR DE VOUS DONNER TOUTES LES EXPLICATIONS QUE VOUS POURRIEZ DÉSIRER.

 REPRESENTANT AUTORISE	CE DOCUMENT CONTIENT UNE CLAUSE POUVANT LIMITER LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ	PRIME (OU RISTOURNE) CETTE PAGE	[REDACTED]
	VEUILLEZ REMETTRE CET EXEMPLAIRE À VOTRE CRÉANCIER	PRIME (OU RISTOURNE) TOTALE	[REDACTED]

ASSURANCE **CONDITIONS PARTICULIERES** **- DECLARATIONS**

N° COUTIER 5531	METHODE DE FACTURATION Facturation à l'agence	REF. CLIENT 067046	ANCIEN N°	CONTRAT N° INV100524	PAGE 1
---------------------------	---	------------------------------	-----------	--------------------------------	------------------

NOM ET PRENOMS (OU RAISON SOCIALE) ET ADRESSE DE L'ASSURE Geneviève Guay & Vincent Ouellet [REDACTED] Art.54	OBJET DU PRESENT DOCUMENT Renouvellement, Résidence de tourisme RWL Date d'effet: 2020/04/24
--	--

LES GARANTIES ANTERIEURES DE LA POLICE SONT ANNULEES ET REMPLACEES OU MODIFIEES A PARTIR DE LA PRISE D'EFFET DE CE DOCUMENT.	N° DE REVISION 2004-001
PROFESSION	DATE DE NAISSANCE [REDACTED]
EMPLOYEUR	

SITUATION DU RISQUE 0001 776 ch du Tour du Lac Blanc L'ascension, Québec, J0T 1W0	AFFECTATION (Aucune activité professionnelle non déclarée n'est exercée sur ces lieux). Loué à des tiers Art.54
CHAUFFAGE	Electrique
CHAUFFAGE AUX.	Poêle à bois
CONSTRUCTION	Cottage, Vinye, 1975
PROTECTION	Non protégé

DUREE DU CONTRAT	Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour
DU	12	2020/04/24		AU	2021/04/24	
12:01AM				12:01AM		

CREANCIERS HYPOTHECAIRES - VOIR LA CLAUSE DE GARANTIE HYPOTHECAIRE AU VERSO
Banque Manuvie du Canada 500 King street North Waterloo Ontario N2J 4C6

SEULES SONT ACCORDEES LES GARANTIES EN REGARD DESQUELLES IL EST STIPULE UN MONTANT DE GARANTIE, ET UNIQUEMENT AUX CONDITIONS ENONCEES A LEUR EGARD.

ASSURANCE HABITATION FORMULAIRE N° → **4063** FRANCHISE → **1 000 \$** APPLICABLE UNIQUEMENT AU CHAPITRE 1

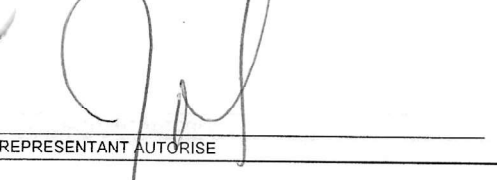
CHAPITRE 1	4063-Bâtiments et/ou Contenu (tous risques)	CHAPITRE SECTION 2	CHAPITRE 3	CHAPITRE 4	PRIME OU RISTOURNE (CR)
----------------------	--	------------------------------	----------------------	----------------------	-------------------------

A BÂTIMENT D'HABITATION 440 327 \$	B DEPENDANCES	C BIENS MEUBLES 21 852 \$	D FRAIS DE SUBSISTANCE SUPPLEMENTAIRES	E RESPONSABILITE CIVILE PAR SINISTRE	F REMBOURSEMENT VOLONTAIRE DES FRAIS MEDICAUX 2 000 \$ PAR PERSONNE	G REGLEMENT VOLONTAIRE DES DOMMAGES MATERIELS 500 \$ PAR SINISTRE	INDEMNISATION VOLONTAIRE DES EMPLOYES DE MAISON	CARTES DE CREDIT ET CONTREFACON
--	-------------------------	---	--	---	--	--	---	---------------------------------

RISQUES OU SITUATIONS SUPPLEMENTAIRES DEVAINT FAIRE L'OBJET DU CHAPITRE 2

FORMULAIRE	FRANCHISE	GARANTIE	CHAPITRE 5	MONTANT DE GARANTIE	PRIME OU RISTOURNE (CR)
MISS01		Programme d'assurance CITQ			
9231		Dispositions générales			
MISS04		Exclusion d'activités			
MISS07		Réduction de franchise - Résidence de tourisme			
MISS13		Assurance Responsabilité des aubergistes et hôteliers		5 000 \$	
MISS14		Dispositions légales visant la reconstruction (CITQ)			
5006		Responsabilité Civile des Particuliers		2 000 000 \$	
MISS12		Assurance de responsabilité limitée aux lieux assurés			
MISS02		Valeur de remplacement sur contenu			
9223		Incendie, explosion, fumée suite à un tremblement de terre			
0331		Dommage d'eau (Eau au-dessus du sol)			
1212		Avenant dommages d'eau (Eau du sol et égouts)		10 000 \$	
4168		Coût de réparation ou de reconstruction garanti			

VEUILLEZ LIRE VOTRE CONTRAT ATTENTIVEMENT - IL CONTIENT CERTAINES RESTRICTIONS QU'IL VOUS IMPORTE DE CONNAITRE - VOUS POUVEZ AUSSI VOUS ADRESSER À VOTRE COURTIER QUI SE FERA UN PLAISIR DE VOUS DONNER TOUTES LES EXPLICATIONS QUE VOUS POURRIEZ DÉSIRER.

 REPRESENTANT AUTORISE	CE DOCUMENT CONTIENT UNE CLAUSE POUVANT LIMITER LE MONTANT DE RISTOURNE	PRIME (OU RISTOURNE) CETTE PAGE	<input type="text"/>
	VEUILLEZ REMETTRE CET EXEMPLAIRE À VOTRE CRÉANCIER	PRIME (OU RISTOURNE) TOTALE	<input type="text"/>



Corporation de l'industrie touristique du Québec

Demande d'attestation de classification

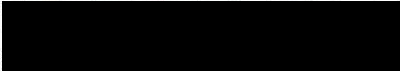
REÇU LE

04 OCT. 2019

Identifiant de l'établissement : 295419

OK

CHALET BLANC
Madame Geneviève Guay



Art.54

ATTENTION : Veuillez joindre votre preuve d'assurance responsabilité civile à ce document.

Établissement

Nom

CHALET BLANC

Adresse ou localisation géographique

776, chemin du Tour-du-Lac-Blanc

Municipalité

L'Ascension

Code postal

J0T 1W0

Téléphone

514 824-9897

Télécopieur

Catégorie

Résidences de tourisme

Nombre maximal d'unités

1

Détail des types d'unités

1 appartement(s), maison(s), chalet(s)

Exploitant

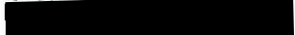
Nom

GENEVIÈVE GUAY ET VINCENT OUELLET

NEQ

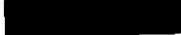
3372421829

Adresse



Art.54

Municipalité



Art.54

Code postal



Art.54

Représentant

Geneviève Guay

Téléphone



Art.54

Télécopieur

Nom du représentant (en lettres moulées)

G E N E V I È V E G U A Y

X



Art.54

Signature du représentant

30 sept 2019

Date

septembre 19



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 24 mai 2012

Monsieur Christian Duhamel

Art.54

N/Réf. : Établissement n° 242174
Appellation : LA PAYSANNE
Adresse : 951, montée de la Mer-Bleue, L'Ascension

Objet : Attestation de classification provisoire et trousse de bienvenue

Monsieur,

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) vous souhaite la bienvenue.

La CITQ a bien reçu et validé tous les documents requis pour l'ouverture de votre dossier de classification. En attendant de recevoir la visite du classificateur, une attestation de classification provisoire de la catégorie « résidences de tourisme », valide du 23 mai 2012 au 22 mai 2013, vous est émise par la présente pour l'établissement mentionné ci-dessus.

Dans le même ordre d'idées, dans le but de bien vous préparer à cette visite, veuillez trouver dans la trousse ci-jointe :

le guide de classification de votre catégorie d'établissement,
ouvrage de consultation essentiel qui contient tous les critères d'évaluation s'appliquant à votre établissement et des explications importantes sur le fonctionnement de la classification.

Nos guides sont le fruit des nombreuses recherches et consultations menées régulièrement auprès du milieu et du public voyageur. Voilà pourquoi nous aimerions vous rappeler que sa reproduction est interdite, en tout ou en partie, à moins d'une autorisation écrite et préalable de notre part.



des bulletins *info CITQ* et un signet portant l'adresse du site Web de la CITQ, outils à valeur ajoutée qui offrent une foule de renseignements sur la classification et sur les enjeux reliés à la gestion d'un établissement d'hébergement touristique. Notre site Web comporte en outre un espace réservé exclusivement aux exploitants. Pour accéder à celui-ci, vous aurez besoin de votre numéro d'établissement (242174) et [REDACTED] comme mot de passe.

Art.54

La CITQ a également mis sur pied des services de scénarisation qui peuvent vous aider à atteindre le niveau de classement recherché. Pour en savoir davantage sur ces services, communiquez avec votre agente de relations avec les exploitants aux coordonnées indiquées ci-dessous.

La CITQ vous remercie de votre collaboration et vous invite à communiquer, au besoin, avec Marilyne Bernasconi, votre agente de relations avec les exploitants, en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste 237, qui sera heureuse de répondre à vos questions sur la classification de votre établissement.

Dans l'espoir que vous obtiendrez tout le succès espéré, nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Michel Rheault

MR/jb

p. j. Trousse de bienvenue

MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION
59, rue de l'Hôtel-de-Ville
L'Ascension (Québec) J0T 1W0
Tél. : (819) 275-3027 Téléc. : (819) 275-3489



L'Ascension, le 23 novembre 2011

Monsieur Christian Duhamel

[REDACTED] art.54


Objet : Certificat de conformité au règlement d'urbanisme sur les usages

Monsieur,

Pour faire suite à la demande de certificat de conformité au règlement d'urbanisme sur les usages, je vous envoie le document complété que vous devez transmettre à la Corporation de l'industrie touristique du Québec.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec la soussignée.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.


Maryse Trudel
Assistante inspectrice en bâtiment et en
environnement

p.j. Certificat de conformité, règlement d'urbanisme sur les usages

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ RÈGLEMENT D'URBANISME SUR LES USAGES

Numéro de l'établissement

242174

1 - Partie à l'usage du demandeur

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT

Exploitant : Christian Duhamel

Représentant : _____

Adresse : _____ art.54

Code postal _____

Téléphone principal : _____ Art.54 Téléphone secondaire : _____

Adresse courriel : _____ Art.54

art.54

Mandataire (s) différent de l'exploitant) : _____

Représentant : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Téléphone principal : _____ Téléphone secondaire : _____

Adresse courriel : _____

DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement : LA PAYSANNE

Adresse : 951, montée de la Mer-Bleue

Code postal : J0T 1W0

Arrondissement, municipalité, MRC : L'Ascension, Antoine-Labelle

Nombre maximal d'unités : 1

Catégorie :

- Établissement hôtelier Gîte Établissement d'enseignement Établissement de pourvoirie Auberge de jeunesse
 Résidence de tourisme Centre de vacances Établissement de camping Village d'accueil Autre établissement d'hébergement

2 - Partie à l'usage de la municipalité

CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

L'établissement est-il conforme à la réglementation municipale d'urbanisme sur les usages ou aux droits acquis?

Oui Nombre maximal d'unités prévu à la réglementation : 1 Aucun nombre maximal d'unités

Non Motifs de non-conformité : _____

Aucune réglementation

Protégé par droits acquis Nombre maximal d'unités reconnu en vertu des droits acquis : _____ Aucun nombre maximal d'unités

Autres motifs : _____

Officier municipal : HELENE BEAUCHAMP

(Nom en lettres moulées du fonctionnaire municipal autorisé)

Signature : Helene Beauchamp Date : 22 novembre 2011

Sceau de la municipalité

(Facultatif)





Demande d'attestation de classification

Identifiant de l'établissement :

Établissement

Nom LA PAYSANNE	ATTENTION : Veuillez joindre votre preuve d'assurance responsabilité civile à ce document.
Adresse ou localisation géographique 951, montée de la Mer-Bleue	
Municipalité L'Ascension	
Code Postal J0T 1W0	
Catégorie Résidences de tourisme	
Téléphone (514) 914-2740	
Courriel christianduhamel@live.ca	
Nombre d'unités 1	

Exploitant

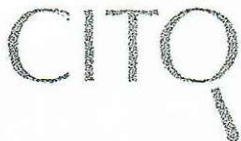
Nom CHRISTIAN DUHAMEL	NEQ
Adresse [Redacted] Art.54	Téléphone principale [Redacted] Art.54
Municipalité postale [Redacted] Art.54	Téléphone secondaire [Redacted]
Code postal [Redacted] Art.54	Courriel [Redacted]

Représentant

Nom Christian Duhamel	
Adresse [Redacted] Art.54	Téléphone principale [Redacted] Art.54
Municipalité postale [Redacted] Art.54	Téléphone secondaire [Redacted]
Code postal [Redacted] Art.54	Courriel christianduhamel@live.ca

Nom du représentant (en lettres moulées)

<input checked="" type="checkbox"/> CHRISTIAN DUHAMEL	<input type="checkbox"/> [Redacted] Art.54
	Date <u>4 Dec 2020</u>



Déclarations et consentement

Identifiant de l'établissement : 242174

1. RENOVATIONS MAJEURES

Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permettre de maximiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :

Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du :

--	--	--	--	--

 -

--	--	--

 -

--	--	--

 au :

--	--	--	--	--

 -

--	--	--

 -

--	--	--

.

La CITQ se réserve toutefois le droit d'effectuer une visite de classification à l'intérieur des dates susmentionnées.

2. DECLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN



Les prix déclarés doivent exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement. Effectuez vos corrections s'il y a lieu. Attention ! Les prix déclarés seront ceux diffusés.

Prix par nuitée		Capacité									
Prix maximal de l'unité la moins chère	<table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>						de l'unité la plus petite	<table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>			
Prix maximal de l'unité la plus chère	<table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>						de l'unité la plus grande	<table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>			

3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos différents partenaires. Ces outils sont, entre autres, le site touristique officiel du gouvernement du Québec (bonjourquebec.com) et le répertoire Hébergement Québec. (cochez ✓)

- J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.
- J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans bonjourquebec.com.
- Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce document et l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.

Nom du répondant (en lettres moulées)

CHRISTIAN MATHAMÉ

X

Art.54

10 MARS 2012
Date

Déclarations et consentement

Identifiant de l'établissement : 242174

1. RÉNOVATIONS MAJEURES

Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permettre de maximiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :

Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du : -- au : --.

La CITQ se réserve toutefois le droit d'effectuer une visite de classification à l'intérieur des dates susmentionnées.

2. DÉCLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN



Les prix déclarés doivent exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement. Effectuez vos corrections s'il y a lieu. Attention ! Les prix déclarés seront ceux diffusés.

Prix par nuitée		Capacité	
Prix maximal de l'unité la moins chère	<input type="text" value="1150"/>	de l'unité la plus petite	<input type="text" value="110"/>
Prix maximal de l'unité la plus chère	<input type="text" value="185"/>	de l'unité la plus grande	<input type="text" value="110"/>

3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos différents partenaires. Ces outils sont, entre autres, le site touristique officiel du gouvernement du Québec (bonjourquebec.com) et le répertoire Hébergement Québec. (cochez ✓)

- J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.
- J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans bonjourquebec.com.
- Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce document et l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.

Nom du répondant (en lettres moulées)

CHRISTIAN DUHAMEL

Si Date

Le 6 octobre 2014

LA PAYSANNE
MONSIEUR CHRISTIAN DUHAMEL

Art.54

Objet: Résultat de classification — Établissement 242174

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la fiche-résultat de la visite de classification de votre établissement effectuée le 13 août 2014. Votre établissement est classé **3 étoiles**.

Vous pouvez interjeter appel de ce résultat dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous pouvez demander la marche à suivre à votre agent ou la consulter dans la zone réservée aux exploitants du www.citq.info.

Nous vous rappelons que pour vous prévaloir de la possibilité d'en appeler du résultat, vous ne devez avoir apporté aucune modification, amélioration ou rénovation tant que nous n'aurons pas effectué de contre-visite de votre établissement.

Pour toute information relative aux résultats, veuillez communiquer avec Marilyne Bernasconi, au poste 237. La CITQ offre également des services à valeur ajoutée, comme des lettres de détails, des visites intérimaires ou des visites de scénarisation. Veuillez-vous adresser à votre agent.

Si votre classement demeure le même et qu'il n'y a pas de modification au nom de votre établissement, votre panonceau, tenant lieu d'attestation ministérielle, demeure valide et doit continuer d'être affiché à la vue du public. Sinon, un nouveau panonceau vous sera transmis. Si votre établissement est visité pour la première fois, vous devrez afficher le panonceau fourni à la vue du public. La prochaine visite de classification aura lieu dans moins de deux ans de la date de la présente visite.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Michel Rheault
p.j.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

RÉSULTAT DE VISITE — RÉSIDENCE DE TOURISME

Nom de l'établissement: LA PAYSANNE
 Adresse de l'établissement: 951, montée de la Mer-Bleue, L'Ascension (Québec) J0T 1W0
 Numéro de l'établissement: 242174
 Nombre d'unités: 1
 Date de la visite: 13 août 2014

CLASSEMENT

3 étoiles

GROUPES	UNITÉS	SECTIONS	NIVEAU SECTIONS	NIVEAU UNITÉS	NIVEAU GROUPES
LA PAYSANNE					3
	LA PAYSANNE			3	
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	3		
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	3		
		SECTION 3 : LA CUISINE ET LA SALLE À MANGER	4		
		SECTION 4 : LE SALON	4		
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	3		
		SECTION 6 : SERVICES ET ACTIVITÉS	4		
		SECTION 7 : LE TOURISME DURABLE	3		

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
 info@citq.qc.ca • www.citq.info
 1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

Le 18 octobre 2012

Monsieur Christian Duhamel
LA PAYSANNE

Art.54

Objet : Résultat et attestation de classification - Établissement 242174

Monsieur,

Suite à la visite de classification effectuée le 19 septembre 2012 par le classificateur, votre résidence de tourisme:

LA PAYSANNE
951, montée de la Mer-Bleue, L'Ascension

a obtenu un résultat de **3 ÉTOILES**.

Vous recevrez votre attestation de classification au cours des prochaines semaines. Celle-ci prendra la forme d'un panonceau que vous devrez afficher à la vue du public, à l'entrée de l'établissement. Veuillez prendre note que cette attestation arrivera à échéance le 19 septembre 2014.

Vous pouvez par ailleurs interjeter appel du résultat global de la classification de votre établissement. Vous bénéficiez d'un délai de 30 jours suivant la date de la présente lettre pour nous en faire part. La marche à suivre relative à une demande de contestation est remise sur demande. Vous pouvez également la consulter et l'imprimer dans la zone réservée aux exploitants du site www.citq.info. Nous vous rappelons que si vous vous prévaliez de ce privilège, vous ne devez pas apporter d'améliorations tant que la contre-visite ne sera pas effectuée, sans quoi nous n'évaluons plus les mêmes réalités.

Nous vous transmettons à la page suivante le niveau obtenu dans chacune des sections de l'unité visitée lors de la classification.

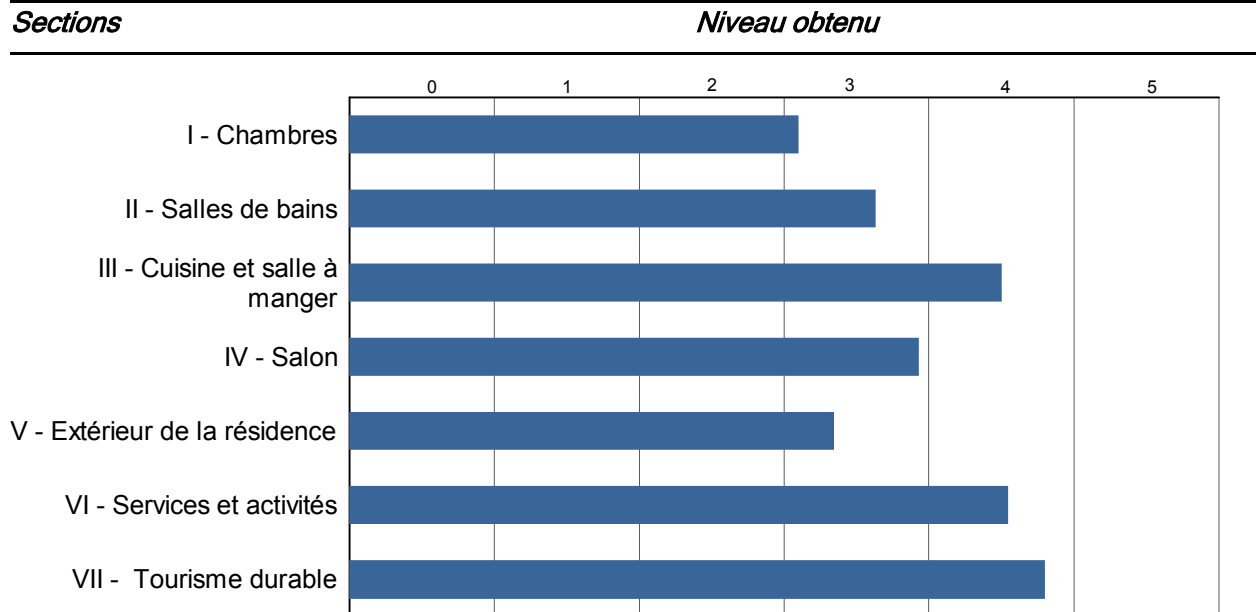
Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7



Prix spécial du jury Ulysse 2008
Organisation mondiale du tourisme

.../2



Si vous apportez des changements ou des améliorations susceptibles de modifier ce résultat, vous aurez le loisir de demander une visite intérimaire, à vos frais, avant la prochaine visite de classification prévue dans deux ans. Avant d'entreprendre des travaux, nous vous suggérons de faire appel à nos services de scénarisation qui vous permettront de mieux cibler vos investissements en fonction du résultat recherché. Consultez le dépliant ci-joint pour en savoir davantage.

Pour toute question sur cette classification, veuillez communiquer avec Marilyne Bernasconi, votre agente de relations avec les exploitants, par téléphone au 450 679-3737 ou au 1 866 499-0550, poste 237, ou visitez la zone réservée aux exploitants sur le site web de la CITQ au www.citq.info.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Michel Rheault

MR/mb



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 22 mars 2017

LA PAYSANNE
MONSIEUR CHRISTIAN DUHAMEL

Art.54

Objet: Résultat de classification — Établissement 242174

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la fiche-résultat de la visite de classification de votre établissement. Votre établissement est classé **3 étoiles**.

Vous pouvez interjeter appel de ce résultat dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous pouvez demander la marche à suivre à votre agent ou la consulter dans la zone réservée aux exploitants du www.citq.info.

Nous vous rappelons que pour vous prévaloir de la possibilité d'en appeler du résultat, vous ne devez avoir apporté aucune modification, amélioration ou rénovation tant que nous n'aurons pas effectué de contre-visite de votre établissement.

Pour toute information relative aux résultats, veuillez communiquer avec Julie Tremblay, au poste 232. La CITQ offre également des services à valeur ajoutée, comme des lettres de détails, des visites intérimaires ou des visites de scénarisation. Veuillez-vous adresser à votre agent.

Si votre classement demeure le même et qu'il n'y a pas de modification au nom de votre établissement, votre panneau, tenant lieu d'attestation ministérielle, demeure valide et doit continuer d'être affiché à la vue du public. Sinon, un nouveau panneau vous sera transmis. Si votre établissement est visité pour la première fois, vous devrez afficher le panneau fourni à la vue du public. La prochaine visite de classification aura lieu moins de deux ans après la date de la présente visite.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

Michel Rheault
p.j.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

RÉSULTAT DE VISITE — RÉSIDENCE DE TOURISME

Nom de l'établissement: LA PAYSANNE
 Adresse de l'établissement: 951, montée de la Mer-Bleue, L'Ascension (Québec) J0T 1W0
 Numéro de l'établissement: 242174
 Nombre d'unités: 1

CLASSEMENT

3 étoiles

GROUPES	UNITÉS	SECTIONS	NIVEAU SECTIONS	NIVEAU UNITÉS
LA PAYSANNE				
	LA PAYSANNE			3
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	3	
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	2	
		SECTION 3 : L'ESPACE REPAS	4	
		SECTION 4 : LE SALON	3	
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	3	
		SECTION 6 : LES SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	5	

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
 info@citq.qc.ca • www.citq.info
 1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 22 mars 2019

LA PAYSANNE
MONSIEUR CHRISTIAN DUHAMEL

Art.54

Objet: Résultat de classification — Établissement 242174

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la fiche-résultat de la visite de classification de votre établissement. Votre établissement est classé **3 étoiles**.

Vous pouvez interjeter appel de ce résultat dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous pouvez demander la marche à suivre à votre agent ou la consulter dans la zone réservée aux exploitants du www.citq.info.

Nous vous rappelons que pour vous prévaloir de la possibilité d'en appeler du résultat, vous ne devez avoir apporté aucune modification, amélioration ou rénovation tant que nous n'aurons pas effectué de contre-visite de votre établissement.

Pour toute information relative aux résultats, veuillez communiquer avec Marilyne Bernasconi, au poste 237. La CITQ offre également des services à valeur ajoutée, comme des lettres de détails, des visites intérimaires ou des visites de scénarisation. Veuillez-vous adresser à votre agent.

Si votre classement demeure le même et qu'il n'y a pas de modification au nom de votre établissement, votre panneau, tenant lieu d'attestation ministérielle, demeure valide et doit continuer d'être affiché à la vue du public. Sinon, un nouveau panneau vous sera transmis. Si votre établissement est visité pour la première fois, vous devrez afficher le panneau fourni à la vue du public. La prochaine visite de classification aura lieu moins de deux ans après la date de la présente visite.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général par intérim,

Jocelyn Dessureault
p.j.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

RÉSULTAT DE VISITE — RÉSIDENCE DE TOURISME

Nom de l'établissement: LA PAYSANNE
Adresse de l'établissement: 951, montée de la Mer-Bleue, L'Ascension (Québec) J0T 1W0
Numéro de l'établissement: 242174
Nombre d'unités: 1

CLASSEMENT

3 étoiles

GROUPES	UNITÉS	SECTIONS	NIVEAU SECTIONS	NIVEAU UNITÉS
LA PAYSANNE				
	LA PAYSANNE.			3
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	3	
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	2	
		SECTION 3 : L'ESPACE REPAS	3	
		SECTION 4 : LE SALON	3	
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	3	
		SECTION 6 : LES SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	5	

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

NOUVEL ÉTABLISSEMENT ET MODIFICATIONS

Date : No exploitant : | 6 | 6 | 0 | 5 | 1 | 0 | No établissement : | 2 | 4 | 2 | 1 | 7 | 4 |

Dépistage Réouverture même exploitant Cession

Ouverture Réouverture autre exploitant Cession particulière

No mandataire : | | | | | | | |

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT

Établissement hôtelier (EH) Centre de vacances (CV) Résidence de tourisme (RT)

Établissement d'enseignement (EE) Village d'accueil (VA) Autre établissement (AE)

Auberge de jeunesse (AJ) Gîte (G)

Nb chambres | | | | | Nb de chalets/condos/maisons/app./etc | | | | | Nb lits | | | | |

Nb de suites | | | | |

Adresse postale : Idem à l'exploitant Idem à l'établissement Idem au mandataire

Début des opérations

ÉTABLISSEMENT

Nom : LA PAYSANNE *l'ascension*

Adresse : 951 Montée de la mer bleue *l'ascension*

Numéro civique rue Ville Province Code postal

Téléphone : 514 914 2740 Autre téléphone : | | | | | | | |

Courriel : christianduhamel@live.ca Télécopieur : | | | | | | | |

Site Internet : www.chaletsauguebec.com/FicheChalet.aspx?IdChalet=6459

EXPLOITANT Locataire Propriétaire

Compagnie (actions) Entreprise individuelle Société en commandite

Association personnifiée Société en nom collectif Autre : _____

Nom : Christian Duhamel NEQ : | | | | | | | |

Adresse : _____ art.54 _____ art.54

Numéro civique rue Ville Province Code postal

Représentant Féminin Masculin

Prénom : Christian Nom : Pelletier

Téléphone : _____ Art.54 _____

Courriel : _____ Télécopieur : _____

MANDATAIRE

Compagnie (actions) Entreprise individuelle Société en commandite

Association personnifiée Société en nom collectif Autre : _____

Nom : _____ NEQ : | | | | | | | |

Adresse : _____

Numéro civique rue Ville Province Code postal

Représentant Féminin Masculin

Prénom : _____ Nom : _____

Téléphone : | | | | | | | | Autre téléphone : | | | | | | | |

Courriel : _____ Télécopieur : | | | | | | | |

DOCUMENTS EXIGÉS

Résolution Convention Autre : _____

Taxe Bail location Lettre location

Acte notarié Mandat

COMMENTAIRES D11190

SOURCE

Assurance ATR MTO CITQ A un autre dossier

Connait un exploitant Salon Autre : _____

Agente : *Claude Morvan* *AM*

Date : 2011-09-19

MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION
 59, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE
 L'ASCENSION (QUÉBEC) J0T 1W0

Téléphone (819) 275-3027
 Télécopieur (819) 275-3489
 taxes@municipalite-lascension.qc.ca

DUHAMEL CHRISTIAN
 951 Montée de la Mer-Bleue
 L'ASCENSION (QUÉBEC) J0T 1W0

Reçu d'encaissement

Numéro	Date	Page
TPE1200092	2012/02/08	1

Matricule
 0262 14 6075 0 000 0000

Adresse d'immeuble
 951 montée de la Mer-Bleue

Lot
 37-1-1-1

N° SIPC 00877

N° facture	Date	Description	Vers.	Montant	Intérêt	Pénalité	Frais	Solde
TPF1200408	2012/07/05	Versement	3	118.55	0.00	0.00	0.00	
	2012/02/08	Paiement	3	- 118.55	0.00	0.00	0.00	
	2012/09/05	Versement	4	372.85	0.00	0.00	0.00	0.00
	2012/02/08	Paiement	4	- 372.85	0.00	0.00	0.00	0.00

Total du
 491.40

Guichet
 - 491.40

Solde
 0.00

Payé par DUHAMEL CHRISTIAN



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande d'attestation de classification

Identifiant de l'établissement : 242174

REÇU LE

03 OCT. 2014



mf

LA PAYSANNE
Monsieur Christian Duhamel
7974, boulevard Wilfrid-Pelletier
Anjou (Québec) H1K 1L6

Établissement

Nom	
LA PAYSANNE	
Adresse ou localisation géographique	
951, montée de la Mer-Bleue	
Municipalité	Code postal
L'Ascension	J0T 1W0
Téléphone	Télécopieur
514 914-2740	
Catégorie	Nombre maximal d'unités
Résidences de tourisme	1
Détail des types d'unités	
1 appartement(s), maison(s), chalet(s)	

Exploitant

Nom		NEQ
Christian Duhamel		
Adresse	Art.54	
[REDACTED]		
Municipalité	Art.54	Code postal
[REDACTED]		[REDACTED] Art.54
Représentant	Art.54	
[REDACTED]		
Téléphone	Art.54	Télécopieur
[REDACTED]		

Nom du représentant (en lettres moulées)

CHRISTIAN DUHAMEL

X

[REDACTED]

Art.54

3 octobre 2014

Date

septembre 14

Corporation de l'industrie touristique du Québec
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Téléphone : 450 679-3737
Aucuns frais : 1 866 499-0550
Télécopie : 450 679-1489

Courriel : info@citq.qc.ca
Internet : www.citq.info

LE PRÉSENT CONTRAT D'ASSURANCE COMMERCIALE COMPREND LES CONDITIONS PARTICULIÈRES CI-APRÈS, LES CONDITIONS GÉNÉRALES (OU LES DISPOSITIONS LÉGALES) AINSI QUE TOUTS LES LIBELLÉS DE CONTRATS OU D'AVENANTS QUI Y SONT ANNEXÉS.

LLOYD'S

**ASSURANCE HABITATION
CONTRAT D'ASSURANCE**

Souscrite par certains Souscripteurs du Lloyd's (ci-après désignés l'Assureur)
par l'intermédiaire du Courtier mandataire agréé du Lloyd's (le courtier
mandataire)

**SCN
NBS**
SERVICES DE
COURTAGE
NATIONAL
BROKERAGE
SERVICES

N° de police : RA02522

Conditions particulières

Entrée en vigueur le 6-14-13

SEULES LES GARANTIES DONT LE MONTANT D'ASSURANCE EST ÉNONCÉ SONT SOUSCRITES, AUX CONDITIONS FIGURANT DANS LES FORMULAIRES INDIQUÉS.
TOUTE RÉFÉRENCE À LA COMPAGNIE DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME FAISANT RÉFÉRENCE À L'ASSUREUR

N° DU FORMULAIRE	GARANTIE	FRANCHISE	RÈGLE PROP.	MONTANT DE GARANTIE
Biens				
	Votre contrat			
A3	Propriétaire occupant (Formule étendue) Empl. 1 (973 Montée de la mer Bleu , L'Ascension (Québec))		100 %	
	Garantie A: Bâtiment	1 000	100 %	255 000
	Garantie B: Dépendance	1 000	100 %	52 500
	Garantie C: Biens Meubles	1 000	100 %	52 500
BA16	Revenu locatif	1 000	100 %	10 000
GC	Dispositions générales			
LSP1	Limitation spéciale dommages par l'eau.			
LIMVOL01	Limitation au vol avec effraction			
ENGFO.1	Engagement formel			
PX30 (10/05)	Exclusion des actes de terrorisme			
PX29 (10/05)	Exclusion des données			
Responsabilité				
L17 (3/02)	Assurance de la responsabilité civile des propriétaires, des bailleurs et des locataires Limité aux lieux décrits Montant par sinistre - par événement ou accident			2 000 000
LD2b (7/00)	Franchise pour dommages matériels Par sinistre	1 000		
LX41 (10/05)	Exclusion des actes de terrorisme			
LX42 (10/05)	Exclusion des données			
Autre				
O4 (2/01)	Exclusion de l'amiante			
O9 (8/04)	Exclusion du risque de guerre civile et étrangère			
R1 (2/01)	Garanties subsidiaires			
R8 (8/04)	Exclusion des champignons et dérivés fongiques			
LSW1542E-16 (7/12)	Protocole relatif aux plaintes à l'intention des titulaires de police souscrites avec les souscripteurs du Lloyd's			
LSW1543A (10/12)	Avis relatif aux renseignements personnels			

N° de police : RA02330

Conditions particulières

Entrée en vigueur le 6-27-11

N° DU FORMULAIRE	GARANTIE	FRANCHISE	RÈGLE PROP.	MONTANT DE GARANTIE
Biens				
	Votre contrat			
A3	Propriétaire occupant (Formule étendue)			
	Garantie A: Bâtiment	1 000	100 %	218 000
	Garantie B: Dépendance	1 000	100 %	50 000
	Garantie C: Biens Meubles	1 000	100 %	52 500
BA16	Revenu locatif	1 000	100 %	10 000
GC	Dispositions générales			
LSP1	Limitation spéciale dommages par l'eau.			
ENGFO.1	Engagement formel			
Responsabilité				
L17 (3/02)	Assurance de la responsabilité civile des propriétaires, des bailleurs et des locataires Limité aux lieux décrits			
	Montant par sinistre - par événement ou accident			2 000 000
LD2b (7/00)	Franchise pour dommages matériels Par sinistre	1 000		
LX41 (10/05)	Exclusion des actes de terrorisme			
LX42 (10/05)	Exclusion des données			
Autre				
O4 (2/01)	Exclusion de l'amiante			
O9 (8/04)	Exclusion du risque de guerre civile et étrangère			
R1 (2/01)	Garanties subsidiaires			
R8 (8/04)	Exclusion des champignons et dérivés fongiques			
R12 (2/08)	Protocole relatif aux plaintes à l'intention des titulaires de police souscrites avec les souscripteurs du Lloyd's			
R13 (12/09)	Matière de protection des renseignements personnels			
NMA1191	Exclusion contamination radioactive			
R7 (3/02)	Tableau de résiliation avec calcul de la prime acquise selon le taux à court terme			



CONDITIONS PARTICULIÈRES

POLICE 12 MOIS

NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ (Selon leurs intérêts respectifs)

OBJET ET DATE EFFECTIVE

MARIE JOCELYNE DION

Renouvellement

Prenant effet le 14 juin 2018

Art.54

Prime d'assurance de la police

Montant de la transaction

2 178 \$

(excluant taxe)

Mode de facturation

Étalement de la prime (12 versements)

VOTRE COURTIER D'ASSURANCE

DUBÉ COOKE PEDICELLI CRÉNEAU INC. (11081)
Numéro de téléphone : 819 425-6026

DURÉE DU CONTRAT

DU : 2018-06-14* AU : 2019-06-14* EXCLUSIVEMENT (*à 0 h 01 selon l'heure normale à l'adresse de l'assuré indiquée ci-haut)



CARACTÉRISTIQUES DU RISQUE 01

• DESCRIPTION :

973 MONTE DE LA MER-BLEUE, RR 1, L'ASCENSION QC J0T 1W0

Résidence secondaire, 1 logis, construite en 1986
Chauffage principal : Électrique
Chauffage auxiliaire : Poêle (Bois)
Située à plus de 8 km (5 milles) d'un poste de pompiers

• Créancier(s) hypothécaire(s) - En cas de sinistre, l'indemnité sur l'immeuble est payable à :

CAISSE DES JARDINS DE FINANCEMENT LONGUEUIL
1 RUE SAINT-CHARLES O, LONGUEUIL QC J4H 1C4

MULTI-CHOIX DES PROPRIÉTAIRES (FORMULE ENRICHIE 2000 INCLUANT LE VOL) – Formule 1202f8

PROTECTIONS

- Franchise 1 000 \$ par sinistre
- Protection contre l'inflation

A - Bâtiment d'habitation

B - Dépendances

C - Biens meubles

D - Frais de subsistance supplémentaires et valeur locative

Modalités de règlement

- Coût de réparation ou de remplacement sans déduction pour la dépréciation - Biens meubles

E - Responsabilité civile

(Montant maximum payable par sinistre quel que soit le nombre de lieux assurés ou le nombre d'assurés en cause)

F - Remboursement volontaire des frais médicaux ou d'obsèques

G - Règlement volontaire des dommages matériels

H - Indemnisation volontaire des employés de maison

MONTANT

PRIME

Incluse

Incluse

305 700 \$

Incluse

55 000 \$

Incluse

213 990 \$

Incluse

61 140 \$

Incluse

Incluse

Incluse

2 000 000 \$

Incluse

5 000 \$

Incluse

1 000 \$

Incluse

Incluse

Suite au verso →

Fait par l'Assureur à Québec le 26 mai 2018

Mario Cusson

Mario Cusson
Président

Prime d'assurance du risque 01

Montant de la transaction

2 178 \$

(excluant taxe)



CONDITIONS PARTICULIÈRES

POLICE 12 MOIS

NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ (Selon leurs intérêts respectifs) OBJET ET DATE EFFECTIVE

MARIE JOCELYNE DION
[REDACTED]

Art.54

Renouvellement
Prenant effet le 14 juin 2021

Prime d'assurance de la police
Montant de la transaction 2 569 \$ (excluant taxe)

Mode de facturation
Étalement de la prime (0 versements)

VOTRE COURTIER D'ASSURANCE

NICHE ASSURANCE INC. (11081)
Numéro de téléphone : 819 425-5811

DURÉE DU CONTRAT

DU : 2021-06-14* AU : 2022-06-14* EXCLUSIVEMENT (*à 0 h 01 selon l'heure normale à l'adresse de l'assuré indiquée ci-haut)

 CARACTÉRISTIQUES DU RISQUE 01

• DESCRIPTION : 973 MONTE DE LA MER-BLEUE, RR 1, L'ASCENSION QC J0T 1W0

Résidence secondaire, 1 logis, construite en 1986
Chauffage principal : Électrique
Chauffage auxiliaire : Poêle (Bois)
Située à plus de 8 km (5 milles) d'un poste de pompiers

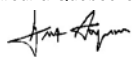
• Créancier(s) hypothécaire(s) - En cas de sinistre, l'indemnité sur l'immeuble est payable à :
CAISSE DES JARDINS DE FINANCEMENT LONGUEUIL
1 RUE SAINT-CHARLES O, LONGUEUIL QC J4H 1C4

MULTI-CHOIX DES PROPRIÉTAIRES (FORMULE ENRICHIE 2000 INCLUANT LE VOL) – Formule 1202f8

PROTECTIONS	MONTANT	PRIME
– Franchise 1 000 \$ par sinistre		Incluse
– Protection contre l'inflation		Incluse
A - Bâtiment d'habitation	349 300 \$	Incluse
B - Dépendances	55 000 \$	Incluse
C - Biens meubles	244 510 \$	Incluse
D - Frais de subsistance supplémentaires et valeur locative	69 860 \$	Incluse
Modalités de règlement		Incluse
- Coût de réparation ou de remplacement sans déduction pour la dépréciation - Biens meubles		Incluse
E - Responsabilité civile	2 000 000 \$	Incluse
(Montant maximum payable par sinistre quel que soit le nombre de lieux assurés ou le nombre d'assurés en cause)		
F - Remboursement volontaire des frais médicaux ou d'obsèques	5 000 \$	Incluse
G - Règlement volontaire des dommages matériels	1 000 \$	Incluse
H - Indemnisation volontaire des employés de maison		Incluse

Suite au verso →

Fait par l'Assureur à Québec le 1 mai 2021


Yves Gagnon
Chef de l'exploitation

Prime d'assurance du risque 01 
Montant de la transaction 2 569 \$ (excluant taxe)



PROTECTIONS ADDITIONNELLES	MONTANT	PRIME
• Incendie, explosion, fumée suite à un tremblement de terre – Formule 1263f4 - Franchise 1 000 \$		Incluse
• L'Unique Assistance Juridique – Formule 1285f4		Incluse
Téléphone : Région de Québec : 418 780-9476		
Sans frais : 1 855 635-9476		
• Dommages d'eau - Eau au-dessus du sol – Formule 1266f5 - Franchise 1 000 \$	Inclus	Incluse
• Location court/moyen terme – Formule S46f4 - Franchise 1 000 \$		Incluse
• Indemnisation sans obligation de reconstruire le bâtiment d'habitation – Formule 1295f2		Incluse

• **Avantage(s) additionnel(s) :**

- **Franchise réduite de 100 \$ en raison d'un système d'alarme**

(Certaines conditions s'appliquent). Cet avantage ne peut être cumulé à tout autre programme de réduction de franchise.

- Si, au moment du sinistre, votre voiture de tourisme et votre domicile principal sont assurés par L'Unique, vous bénéficiez d'une réduction de franchise de 150 \$, et ce, autant en assurance automobile (lors d'une collision) qu'en assurance habitation. **Cet avantage est sujet à une franchise minimale de 100 \$ en assurance automobile (lors d'une collision) et de 50 \$ en assurance habitation, et ne peut être jumelé à tout autre programme de réduction de franchise.** De plus, si les clés de votre véhicule ont été volées lors d'un vol à votre domicile principal, nous vous indemniserons à concurrence de 500 \$ pour les frais de modification ou le remplacement des serrures de(s) l'automobile(s) assurée(s) à L'Unique. Certaines conditions s'appliquent.

INFORMATIONS POUR L'ASSURÉ

• **La prime tient compte de la réduction suivante :**

- Système d'alarme

#236670



CONDITIONS PARTICULIÈRES

POLICE 12 MOIS

NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ

MARIE JOCELYNE DION

Art.54

OBJET ET DATE EFFECTIVE

Renouvellement
Prenant effet le 14 juin 2017

Prime d'assurance de la police
Montant de la transaction
2 074 \$ (excluant taxe)

Mode de facturation
Étalement de la prime (12 versements)

REÇU LE
15 NOV. 2017

VOTRE COURTIER D'ASSURANCE

DUBÉ, COOKE, PEDICELLI CRÉNEAU INC. (11081)
Numéro de téléphone : 819 425-6026

DURÉE DU CONTRAT

DU : 2017-06-14* AU : 2018-06-14* EXCLUSIVEMENT (*à 0 h 01 selon l'heure normale à l'adresse de l'assuré indiquée ci-haut)

OK M.J.



CARACTÉRISTIQUES DU RISQUE 01

• DESCRIPTION :

973 MONTE DE LA MER-BLEUE, RR 1, L'ASCENSION QC J0T 1W0

Résidence secondaire, 1 logis, construite en 1986
Chauffage principal : Électrique
Chauffage auxiliaire : Poêle (Bois)
Située à plus de 8 km (5 milles) d'un poste de pompiers

• Créancier(s) hypothécaire(s) - En cas de sinistre, l'indemnité sur l'immeuble est payable à :
CAISSE DES JARDINS DE FINANCEMENT LONGUEUIL
1 RUE SAINT-CHARLES O, LONGUEUIL QC J4H 1C4

MULTI-CHOIX DES PROPRIÉTAIRES (FORMULE ENRICHIE 2000 INCLUANT LE VOL) - Formule 1202f7

PROTECTIONS

	MONTANT	PRIME
- Franchise 1 000 \$ par sinistre		Incluse
- Protection contre l'inflation		Incluse
A - Bâtiment d'habitation	296 800 \$	Incluse
B - Dépendances	55 000 \$	Incluse
C - Biens meubles	207 760 \$	Incluse
D - Frais de subsistance supplémentaires et valeur locative	59 360 \$	Incluse
Modalités de règlement		Incluse
- Coût de réparation ou de remplacement : Biens meubles		Incluse
E - Responsabilité civile	2 000 000 \$	Incluse
F - Remboursement volontaire des frais médicaux ou d'obsèques	5 000 \$	Incluse
G - Règlement volontaire des dommages matériels	1 000 \$	Incluse
H - Indemnisation volontaire des employés de maison		Incluse

PROTECTIONS ADDITIONNELLES

	MONTANT	PRIME
• Incendie, explosion, fumée suite à un tremblement de terre - Formule 1263f3 - Franchise 1 000 \$		Incluse

Suite au verso →

Fait par l'Assureur à Québec le 26 avril 2017

Mario Cusson
Mario Cusson
Président

Prime d'assurance du risque 01

Montant de la transaction
2 074 \$
(excluant taxe)

Assurance habitation
Conditions particulières

No. Police
15246890 02.01

REÇU LE

19 OCT. 2015

Nom et adresse de l'Assuré
DION MARIE JOCELYNE



Art.54

Objet et date effective
Renouvellement,
prenant effet le 14 juin 2015

Prime nette totale (taxe de vente en sus)
2001\$

Mode de facturation
Étalement de la prime (12 versements)



m j.

Votre courtier d'assurance (1180) DUBE, COOKE, PEDICELLI INC. (819) 425-7569

Durée du contrat Du 14 juin 2015* au 14 juin 2016* exclusivement
(*A 001: durée normale à l'adresse de l'Assuré indiquée ci-dessus.)

Tableau des biens, garanties, montants et primes

Risque # 01 973 MONTE DE LA MER-BLEUE, RR 1, L'ASCENSION QC, J0T 1W0

Résidence secondaire, 1 logis, construite en 1986
Chauffage principal: Electrique
Chauffage auxiliaire: Poêle (Bois)
Située à plus de 8 km (5 milles) d'un poste de pompiers

Garanties	Montant	Prime
1202F7-Multi-Choix des propriétaires (formule enrichie 2000 incluant le vol)		
-Franchise	1,000\$	Inc.
-Protection contre l'inflation		Inc.
A-Bâtiment d'habitation	278,700\$	Inc.
B-Dépendances	56,000\$	Inc.
C-Biens meubles	195,090\$	Inc.
D-Frais de subsistance supplémentaires	55,940\$	Inc.
Modalités de règlement		Inc.
-coût de réparation ou de remplacement		
- biens meubles		Inc.
E-Responsabilité civile	2,000,000\$	Inc.
F-Remboursement volontaire des frais médicaux ou d'obsèques	5,000\$	Inc.
G-Règlement volontaire des dommages matériels	1,000\$	Inc.
H-Indemnisation volontaire des employés de maison		Inc.
Rabais		
-Système d'alarme		Inc.
Franchise réduite de 100\$ en raison d'un système d'alarme		
<small>(Certaines conditions s'appliquent). Cet avantage ne peut être cumulé</small>		
<small>Il suit d'un programme de réduction de branches</small>		

Copie de l'Assuré

Page CP-01

INC.

MARIE JOCELYNE DION

Art.54

Mont-Tremblant, le 25 avril 2020

Objet : Renouvellement de votre contrat d'assurance habitation
Numéro de police : 015246890

Toujours soucieux de vous offrir les meilleurs services et produits d'assurances, nous avons renouvelé votre contrat auprès de L'Unique assurances générales inc. Nous avons choisi cet assureur pour sa stabilité financière, sa courtoisie et sa diligence dans le règlement de vos demandes d'indemnité.

Votre prime est directement payable à L'Unique selon l'un des modes de paiement offerts à la page suivante. Si vous avez déjà conclu avec nous d'acquitter votre prime par prélèvements bancaires préautorisés, celle-ci sera automatiquement prélevée de votre compte selon le calendrier des prélèvements bancaires ci-joint.

Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous portez à notre organisation et nous vous invitons à communiquer avec nous pour toute demande d'information.

L'équipe de Niche Assurance Inc.

MARIE JOCELYNE DION

Art.54

Mont-Tremblant, le 25 avril 2020

Objet : Votre contrat habitation
Numéro de police : 015246890

Les coûts des matériaux de construction et de main-d'œuvre ayant augmenté au cours des dernières années, nous vous suggérons fortement de réviser les valeurs assurables de votre propriété.

La prime de votre contrat est en fonction des renseignements à votre dossier. Il est important de nous faire part de tout changement qui pourrait entraîner des modifications à votre police d'assurance. Si vous répondez « oui » à l'une des questions suivantes, veuillez communiquer avec nous.

- Avez-vous changé d'emploi ou d'employeur?
- Êtes-vous maintenant membre d'un Club de l'âge d'or du Québec?
- Avez-vous effectué des rénovations ou des réparations importantes à votre résidence?
- Avez-vous acquis du matériel informatique ou multimédia?
- Avez-vous acquis des bijoux, des objets de valeur, des antiquités ou des œuvres d'art?
- Avez-vous installé une piscine ou un chauffage auxiliaire?
- Avez-vous fait installer ou désactiver votre système d'alarme?
- Exercez-vous des activités professionnelles ou commerciales à votre résidence?
- Avez-vous un réservoir de mazout et avez-vous besoin d'informations sur les couvertures disponibles?

IMPORTANT : Si vous n'êtes pas assuré en automobile avec nous, veuillez nous aviser et vous pourriez vous prévaloir de rabais et de garanties additionnels en assurances automobile et habitation.

Merci de votre confiance et n'hésitez pas à nous contacter.

L'équipe de Niche Assurance Inc.



POLICE 12 MOIS

NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ

MARIE JOCELYNE DION
[REDACTED] Art.54

DATE DU PRÉSENT AVIS : 25 avril 2020

OBJET DE LA TRANSACTION :
Renouvellement

**Service d'urgence 24/7
en cas de sinistre
1 800 463-4800**

VOTRE COURTIER D'ASSURANCE

NICHE ASSURANCE INC. (11081)
Numéro de téléphone : 819 425-5811

DURÉE DU CONTRAT

DU : **2020-06-14*** AU : **2021-06-14*** EXCLUSIVEMENT (*à 0 h 01 selon l'heure normale à l'adresse de l'assuré indiquée ci-haut)

ÉTAT DE COMPTE

Date	Transaction	Prime
2020-04-25	Renouvellement	2 424,00 \$
2020-04-25	Solde (frais et taxes en sus)	2 424,00 \$

CALENDRIER DES PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

Renouvellement du plan d'étalement de la prime

Vos mensualités résultant du renouvellement du plan d'étalement de la prime seront débitées à votre compte bancaire aux dates indiquées au calendrier des prélèvements suivant.

Date du prélèvement	Prime d'assurance	Frais de gestion	Taxe de vente	Honoraires du courtier	Mensualité totale
2020-06-14	202,00 \$	6,06 \$	18,18 \$	20,00 \$	246,24 \$
2020-07-14	202,00 \$	6,06 \$	18,18 \$	0,00 \$	226,24 \$
2020-08-14	202,00 \$	6,06 \$	18,18 \$	0,00 \$	226,24 \$
2020-09-14	202,00 \$	6,06 \$	18,18 \$	0,00 \$	226,24 \$
2020-10-14	202,00 \$	6,06 \$	18,18 \$	0,00 \$	226,24 \$
2020-11-14	202,00 \$	6,06 \$	18,18 \$	0,00 \$	226,24 \$
2020-12-14	202,00 \$	6,06 \$	18,18 \$	0,00 \$	226,24 \$
2021-01-14	202,00 \$	6,06 \$	18,18 \$	0,00 \$	226,24 \$
2021-02-14	202,00 \$	6,06 \$	18,18 \$	0,00 \$	226,24 \$
2021-03-14	202,00 \$	6,06 \$	18,18 \$	0,00 \$	226,24 \$
2021-04-14	202,00 \$	6,06 \$	18,18 \$	0,00 \$	226,24 \$
2021-05-14	202,00 \$	6,06 \$	18,18 \$	0,00 \$	226,24 \$



Le 25 avril 2020

POLICE 12 MOIS

Vous trouverez ci-dessous des instructions concernant des éléments très importants de votre police d'assurance. Nous vous recommandons de les lire attentivement et d'y donner suite, s'il y a lieu.



Avis à l'assuré

Service d'aide psychologique à la suite d'un sinistre

Vivre un sinistre peut parfois causer des réactions et des émotions difficiles à surmonter. Afin de protéger votre santé psychologique, nous sommes heureux de vous offrir gratuitement les services de professionnels pour vous aider à surmonter les difficultés vécues à la suite d'un sinistre. Totalement confidentiel, ce service est offert à tous nos assurés dans les 12 mois suivant un sinistre couvert touchant une police d'assurance des particuliers. Pour tous les détails, communiquez avec votre courtier d'assurance.



CONDITIONS PARTICULIÈRES

POLICE 12 MOIS

NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ (Selon leurs intérêts respectifs) OBJET ET DATE EFFECTIVE

MARIE JOCELYNE DION
[REDACTED] Art.54

Renouvellement
Prenant effet le **14 juin 2020**

Prime d'assurance de la police

Montant de la transaction

2 424 \$
(excluant taxe)

Mode de facturation
Étalement de la prime (12 versements)

VOTRE COURTIER D'ASSURANCE

NICHE ASSURANCE INC. (11081)
Numéro de téléphone : 819 425-5811

DURÉE DU CONTRAT

DU : **2020-06-14*** AU : **2021-06-14*** EXCLUSIVEMENT (*à 0 h 01 selon l'heure normale à l'adresse de l'assuré indiquée ci-haut)



CARACTÉRISTIQUES DU RISQUE 01

• **DESCRIPTION :** 973 MONTE DE LA MER-BLEUE, RR 1 , L'ASCENSION QC J0T 1W0

Résidence secondaire, 1 logis, construite en 1986
Chauffage principal : Électrique
Chauffage auxiliaire : Poêle (Bois)
Située à plus de 8 km (5 milles) d'un poste de pompiers

• **Créancier(s) hypothécaire(s) - En cas de sinistre, l'indemnité sur l'immeuble est payable à :**
CAISSE DES JARDINS DE FINANCEMENT LONGUEUIL
1 RUE SAINT-CHARLES O, LONGUEUIL QC J4H 1C4

MULTI-CHOIX DES PROPRIÉTAIRES (FORMULE ENRICHIE 2000 INCLUANT LE VOL) – Formule 1202f8

PROTECTIONS	MONTANT	PRIME
- Franchise 1 000 \$ par sinistre		Incluse
- Protection contre l'inflation		Incluse
A - Bâtiment d'habitation	329 800 \$	Incluse
B - Dépendances	55 000 \$	Incluse
C - Biens meubles	230 860 \$	Incluse
D - Frais de subsistance supplémentaires et valeur locative	65 960 \$	Incluse
Modalités de règlement		Incluse
- Coût de réparation ou de remplacement sans déduction pour la dépréciation - Biens meubles		Incluse
E - Responsabilité civile	2 000 000 \$	Incluse
(Montant maximum payable par sinistre quel que soit le nombre de lieux assurés ou le nombre d'assurés en cause)		
F - Remboursement volontaire des frais médicaux ou d'obsèques	5 000 \$	Incluse
G - Règlement volontaire des dommages matériels	1 000 \$	Incluse
H - Indemnisation volontaire des employés de maison		Incluse

Suite au verso →

Fait par l'Assureur à Québec le 25 avril 2020

Yves Gagnon
Chef de l'exploitation

Prime d'assurance du risque 01

Montant de la transaction

2 424 \$
(excluant taxe)



PROTECTIONS ADDITIONNELLES	MONTANT	PRIME
• Incendie, explosion, fumée suite à un tremblement de terre – Formule 1263f4 - Franchise 1 000 \$		Incluse
• L'Unique Assistance Juridique – Formule 1285f4		Incluse
Téléphone : Région de Québec : 418 780-9476		
Sans frais : 1 855 635-9476		
• Dommages d'eau - Eau au-dessus du sol – Formule 1266f5 - Franchise 1 000 \$	Inclus	Incluse
• Location court/moyen terme – Formule S46f4 - Franchise 1 000 \$		Incluse
• Indemnisation sans obligation de reconstruire le bâtiment d'habitation – Formule 1295f2		Incluse

• **Avantage(s) additionnel(s) :**

- **Franchise réduite de 100 \$ en raison d'un système d'alarme**

(Certaines conditions s'appliquent). Cet avantage ne peut être cumulé à tout autre programme de réduction de franchise.

- Si, au moment du sinistre, votre voiture de tourisme et votre domicile principal sont assurés par L'Unique, vous bénéficiez d'une réduction de franchise de 150 \$, et ce, autant en assurance automobile (lors d'une collision) qu'en assurance habitation. **Cet avantage est sujet à une franchise minimale de 100 \$ en assurance automobile (lors d'une collision) et de 50 \$ en assurance habitation, et ne peut être jumelé à tout autre programme de réduction de franchise.** De plus, si les clés de votre véhicule ont été volées lors d'un vol à votre domicile principal, nous vous indemniserons à concurrence de 500 \$ pour les frais de modification ou le remplacement des serrures de(s) l'automobile(s) assurée(s) à L'Unique. Certaines conditions s'appliquent.

INFORMATIONS POUR L'ASSURÉ

• **La prime tient compte de la réduction suivante :**

- Système d'alarme



POLICE 12 MOIS

RÉSILIATION DE LA POLICE

Ne pas utiliser ce formulaire si votre police couvre plusieurs résidences et qu'une seule doit être résiliée.
Veuillez communiquer avec votre courtier d'assurance.

AVANT DE RÉSILIER  *communiquez avec votre courtier, ceci pourrait vous éviter de perdre certains avantages.*

Je demande la résiliation complète de la police numéro 015246890, de ses avenants, de ses renouvellements et s'il y a lieu, le remboursement de la prime non acquise à compter du :

_____ (Année) _____ (Mois) _____ (Jour)

Signature : _____
(Assuré)

Date : _____ (Année) _____ (Mois) _____ (Jour)

Signature : _____
(Assuré additionnel)

Date : _____ (Année) _____ (Mois) _____ (Jour)

Signature : _____
(Assuré additionnel)

Date : _____ (Année) _____ (Mois) _____ (Jour)

Raison de l'annulation : _____

Nouvel assureur : _____



DOCUMENT À TRANSMETTRE AU CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE

POLICE 12 MOIS

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE - En cas de sinistre, l'indemnité sur l'immeuble est payable à :

CAISSE DES JARDINS DE FINANCEMENT LONGUEUIL
1 RUE SAINT-CHARLES O
LONGUEUIL QC J4H 1C4

NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ (Selon leurs intérêts respectifs)

MARIE JOCELYNE DION
Art.54

OBJET ET DATE EFFECTIVE

Renouvellement
Prenant effet le 14 juin 2020

VOTRE COURTIER D'ASSURANCE

NICHE ASSURANCE INC. (11081)
201-370 RUE DE SAINT-JOVITE
MONT-TREMBLANT QC J8E 2Z9
Numéro de téléphone : 819 425-5811

DURÉE DU CONTRAT

DU : 2020-06-14* AU : 2021-06-14* EXCLUSIVEMENT (*à 0 h 01 selon l'heure normale à l'adresse de l'assuré indiquée ci-haut)



CARACTÉRISTIQUES DU RISQUE 01

• DESCRIPTION : 973 MONTE DE LA MER-BLEUE, RR 1 , L'ASCENSION QC J0T 1W0

MULTI-CHOIX DES PROPRIÉTAIRES (FORMULE ENRICHIE 2000 INCLUANT LE VOL) – Formule 1202f8

PROTECTIONS

	MONTANT
A - Bâtiment d'habitation	329 800 \$
B - Dépendances	55 000 \$

La clause type relative aux garanties hypothécaires prescrite par le Bureau d'Assurance du Canada s'applique.



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 11 novembre 2011

Madame Majoly Dion



Art.54

N/Réf. : Établissement n° 236670
Appellation : LE COCOONING
Adresse : 973, montée de la Mer-Bleue, L'Ascension

Objet : Attestation de classification provisoire et trousse de bienvenue

Madame,

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) vous souhaite la bienvenue.

La CITQ a bien reçu et validé tous les documents requis pour l'ouverture de votre dossier de classification. En attendant de recevoir la visite du classificateur, une attestation de classification provisoire de la catégorie « résidences de tourisme », valide du 10 novembre 2011 au 9 novembre 2012, vous est émise par la présente pour l'établissement mentionné ci-dessus.

Dans le même ordre d'idées, dans le but de bien vous préparer à cette visite, veuillez trouver dans la trousse ci-jointe :

le guide de classification de votre catégorie d'établissement, ouvrage de consultation essentiel qui contient tous les critères d'évaluation s'appliquant à votre établissement et des explications importantes sur le fonctionnement de la classification.

Nos guides sont le fruit des nombreuses recherches et consultations menées régulièrement auprès du milieu et du public voyageur. Voilà pourquoi nous aimerions vous rappeler que sa reproduction est interdite, en tout ou en partie, à moins d'une autorisation écrite et préalable de notre part.



des bulletins *info CITQ* et un signet portant l'adresse du site Web de la CITQ, outils à valeur ajoutée qui offrent une foule de renseignements sur la classification et sur les enjeux reliés à la gestion d'un établissement d'hébergement touristique. Notre site Web comporte en outre un espace réservé exclusivement aux exploitants. Pour accéder à celui-ci, vous aurez besoin de votre numéro d'établissement (236670) et de [REDACTED] comme mot de passe.

Art.54

La CITQ a également mis sur pied des services de scénarisation qui peuvent vous aider à atteindre le niveau de classement recherché. Pour en savoir davantage sur ces services, communiquez avec votre agente de relations avec les exploitants aux coordonnées indiquées ci-dessous.

La CITQ vous remercie de votre collaboration et vous invite à communiquer, au besoin, avec Marilyne Bernasconi, votre agente de relations avec les exploitants, en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste 237, qui sera heureuse de répondre à vos questions sur la classification de votre établissement.

Dans l'espoir que vous obtiendrez tout le succès espéré, nous vous prions d'accepter, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Michel Rheault

MR/jb
p. j. Trousse de bienvenue

DEMANDE DE CERTIFICAT

Numéro de dossier de l'établissement

236670

1 - Partie à l'usage du demandeur

IDENTIFICATION

Nom de l'établissement : LE COCOONING

Exploitant (personne, société ou représentant)

Nom : Majoly Dion

Adresse : [redacted] Art.54

Code postal : [redacted] Art.54

Tél. résidence : [redacted] Art.54

Tél. travail : [redacted] Art.54

Correspondance par courrier ou par courriel Adresse courriel : [redacted] Art.54

Mandataire (personne, société ou représentant)

Nom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Tél. résidence : _____ Tél. travail : _____

Correspondance par courrier ou par courriel Adresse courriel : _____

DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Localisation

Adresse : 973, montée de la Mer-Bleue

Municipalité : L'Ascension

Arrondissement : _____

Numéro de lot : _____ ou Numéro de matricule : _____

Caractéristiques de l'établissement d'hébergement touristique

a) S'agit-il d'un nouvel établissement d'hébergement touristique? oui non

b) Veuillez indiquer la catégorie d'établissement demandée :

- | | | | |
|---|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Établissement hôtelier | <input type="checkbox"/> Centre de vacances | <input type="checkbox"/> Établissement d'enseignement | <input type="checkbox"/> Autres établissements |
| <input checked="" type="checkbox"/> Résidence de tourisme | <input type="checkbox"/> Village d'accueil | <input type="checkbox"/> Établissement de camping | |
| <input type="checkbox"/> Gîte | <input type="checkbox"/> Auberge de jeunesse | <input type="checkbox"/> Pourvoirie | |

Veuillez indiquer le nombre d'unités maximal d'hébergement demandé pour l'établissement : 1

c) Si l'établissement est dérogoratoire à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages, veuillez indiquer s'il fait l'objet de droits acquis : oui non préciser et joindre tous renseignements et documents démontrant l'existence de droits acquis :

d) Veuillez préciser les éléments faisant l'objet d'une modification par rapport à la dernière attestation de classification délivrée :

- Changement de catégorie
- Changement du nombre d'unités maximal d'hébergement mis à la disposition de la clientèle
- Agrandissement, rénovations, tous travaux nécessitant l'émission d'un permis municipal

Préciser : _____ Art.54 [redacted]

Déclaration d'exactitude des renseignements (signature de l'exploitant ou du mandataire) _____

2 - Partie à l'usage de la municipalité

RÈGLEMENTATION MUNICIPALE D'URBANISME RELATIVE AUX USAGES

- Règlement de zonage : Règlement 200-348 article 4.17
- Règlement de contrôle intérimaire : _____
- Autre règlement, spécifiez _____
- Droits acquis établis par le demandeur, spécifiez _____
- Aucune réglementation municipale relative aux usagers _____

CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

Indiquez si le projet est conforme à la réglementation municipale d'urbanisme de référence ou aux droits acquis établis par le demandeur : oui non ne s'applique pas

Si oui :

Y-a-t-il un nombre limite d'unités d'hébergement prévu à la réglementation municipale d'urbanisme?

oui combien? 1 non

Si dérogation mais protégé par droits acquis : Y-a-t-il un nombre limite d'unités d'hébergement reconnus en vertu des droits acquis?

oui combien? _____ non

Si non :

Quels sont les motifs de non-conformité? _____

Existe-t-il un projet de règlement adopté visant à rendre le projet conforme à la réglementation municipale d'urbanisme de référence?

oui non

Veuillez préciser au besoin : _____

Si ne s'applique pas, préciser pourquoi, s'il y a lieu : _____

Officier municipal :
(fonctionnaire municipal autorisé)

Signature : Hilene Beauchamp 23-09-11

Ce certificat est délivré en vertu du paragraphe 4 de l'article 10.1 du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique, à la lumière des renseignements produits par le demandeur.

Sceau de la municipalité :

L'Ascension, le 23 septembre 2011

Madame Maioly Dion

Art.54

Objet : document CITQ
Sous toutes réserves

PROPRIÉTÉ (CADASTRE, NO CIVIQUE) : 973 Montée-de-la-Mer-Bleue
MATRICULE : 0262 34 2020
LOT : 37-5, rang 4 canton Mousseau

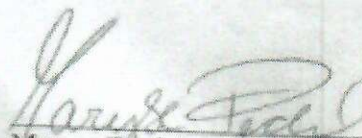
Madame,

Nous avons procédé à la vérification de votre demande pour l'obtention du certificat de la CITQ pour l'exploitation de votre chalet comme résidence de tourisme. Selon le règlement de zonage 2000-348, article 4.17, «*la location d'une résidence principale ou secondaire pour un court séjour (une journée et plus) est permise sur l'ensemble du territoire.*» Votre chalet peut donc être loué en court séjour, c'est-à-dire moins de 30 jours consécutifs.

Par ailleurs, vous avez la possibilité avec cette activité d'afficher une enseigne d'une superficie de 0,6m² sur le terrain ou le bâtiment conformément à l'article 10.2 du règlement de zonage. Une demande de permis d'affichage devra être faite auprès de la municipalité advenant le cas que vous désirez afficher une enseigne.

En pièce-jointe, vous retrouverez la demande de certificat dûment remplie et signée par la directrice générale de la municipalité. N'oubliez pas de compléter votre partie à l'usage du demandeur.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.



Maryse Trudel
Assistante inspectrice en
bâtiment et en environnement

Déclarations et consentement

Identifiant de l'établissement : 236670

1. RÉNOVATIONS MAJEURES

Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permettre de maximiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :

Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du :

a	a	a	a	a

 -

m	m

 -

j	j

 au :

a	a	a	a	a

 -

m	m

 -

j	j

.

La CITQ se réserve toutefois le droit d'effectuer une visite de classification à l'intérieur des dates susmentionnées.

2. DÉCLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN



Les prix déclarés doivent exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement. Effectuez vos corrections s'il y a lieu. Attention ! Les prix déclarés seront ceux diffusés.

Prix par nuitée	Capacité
Prix maximal de l'unité la moins chère 1185	de l'unité la plus petite 116
Prix maximal de l'unité la plus chère 1122	de l'unité la plus grande 116

3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos différents partenaires. Ces outils sont, entre autres, le site touristique officiel du gouvernement du Québec (bonjourquebec.com) et le répertoire Hébergement Québec. (cochez ✓)

- J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.
- J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans bonjourquebec.com.
- Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce document et l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.

Nom du répondant (en lettres moulées)

MADRIDY DION

X

Signature

Art.54

Date

1 novembre 2011



Corporation de l'industrie touristique du Québec

REÇU LE

12 DEC. 2019

Demande d'attestation de classification

Identifiant de l'établissement : 236670



LE COCOONING
Madame Marie-Jocelyne Dion

Art.54

ATTENTION : Veuillez joindre votre preuve d'assurance responsabilité civile à ce document.

Établissement

Nom

LE COCOONING

Adresse ou localisation géographique

973, montée de la Mer-Bleue

Municipalité

L'Ascension

Code postal

J0T 1W0

Téléphone

514 606-8688

Télécopieur

Catégorie

Résidences de tourisme

Nombre maximal d'unités

1

Détail des types d'unités

1 appartement(s), maison(s), chalet(s)

Exploitant

Nom

Marie-Jocelyne Dion

NEQ

Adresse

Art.54

Municipalité

Art.54

Code postal

Art.54

Représentant

Marie-Jocelyne Dion

Téléphone

Art.54

Télécopieur

Nom du représentant (en lettres moulées)

M A R I E - J O C E L Y N E D I O N

art.54

Date

12 Dec 2019

novembre 19

Corporation de l'industrie touristique du Québec
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Téléphone : 450 679-3737
Aucuns frais : 1 866 499-0550
Télécopie : 450 679-1489

Courriel : info@citq.qc.ca
Internet : www.citq.info



Demande d'attestation de classification

OK *m.j.*

Identifiant de l'établissement : 236670

RECU LE
23 SEP. 2013

LE COCOONING
Madame Majoly Dion

[Redacted]

Art.54

Établissement

Nom

LE COCOONING

Adresse ou localisation géographique

973, montée de la Mer-Bleue

Municipalité

L'Ascension

Code postal

J0T 1W0

Téléphone

514 606-8688

Télécopieur

Catégorie

Résidences de tourisme

Nombre maximal d'unités

1

Détail des types d'unités

1 appartement(s), maison(s), chalet(s)

Exploitant

Nom

Majoly Dion

NEQ

Adresse

[Redacted]

Art.54

Municipalité

[Redacted]

Art.54

Code postal

[Redacted]

Art.54

Représentant

Téléphone

[Redacted]

Art.54

Télécopieur

Nom du représentant (en lettres moulées)

MAJOLY DION

X

[Redacted Signature]

Art.54

Date

12 septembre 2013



Demande d'attestation de classification

Identifiant de l'établissement :

Établissement

Nom

LE COCOONING

Adresse ou localisation géographique

973, montée de la Mer-Bleue

Municipalité

L'Ascension

Code Postal

J0T 1W0

Catégorie

Résidences de tourisme

Téléphone

(514) 606-8688

Courriel

info@chalet-cocooning-cottage.com

Nombre d'unités

1

ATTENTION : Veuillez
joindre votre preuve
d'assurance responsabilité
civile à ce document.

Exploitant

Nom

MARIE-JOCELYNE DION

NEQ

Adresse

[REDACTED] Art.54

Téléphone principale

[REDACTED] Art.54

Municipalité postale

[REDACTED] Art.54

Téléphone secondaire

[REDACTED] Art.54

Code postal

[REDACTED] Art.54

Courriel

[REDACTED] Art.54

Représentant

Nom

Marie-Jocelyne Dion

Adresse

[REDACTED] Art.54

Téléphone principale

[REDACTED] Art.54

Municipalité postale

[REDACTED] Art.54

Téléphone secondaire

[REDACTED] Art.54

Code postal

[REDACTED] Art.54

Courriel

[REDACTED] Art.54

Nom du représentant (en lettres moulées)

MARIE-JOCELYNE DION

X

S

[REDACTED] Art.54
nt

14 septembre 2021

Date

Le 3 janvier 2011

Madame Majoly Dion
LE COCOONING

Art.54

Objet : Résultat et attestation de classification - Établissement 236670

Madame,

Suite à la visite de classification effectuée le 27 novembre 2011 par Diane Racine, votre résidences de tourisme:

LE COCOONING
973, montée de la Mer-Bleue, L'Ascension

a obtenu un résultat de **3 ÉTOILES**.

Vous recevrez votre attestation de classification au cours des prochaines semaines. Celle-ci prendra la forme d'un panonceau que vous devrez afficher à la vue du public, à l'entrée de l'établissement. Veuillez prendre note que cette attestation arrivera à échéance le 26 novembre 2013.

Vous pouvez par ailleurs interjeter appel du résultat global de la classification de votre établissement. Vous bénéficiez d'un délai de 30 jours suivant la date de la présente lettre pour nous en faire part. La marche à suivre relative à une demande de contestation est remise sur demande. Vous pouvez également la consulter et l'imprimer dans la zone réservée aux exploitants du site www.citq.info. Nous vous rappelons que si vous vous prévaluez de ce privilège, vous ne devez pas apporter d'améliorations tant que la contre-visite ne sera pas effectuée, sans quoi nous n'évaluons plus les mêmes réalités.

Nous vous transmettons à la page suivante le niveau obtenu dans chacune des sections de l'unité visitée lors de la classification.

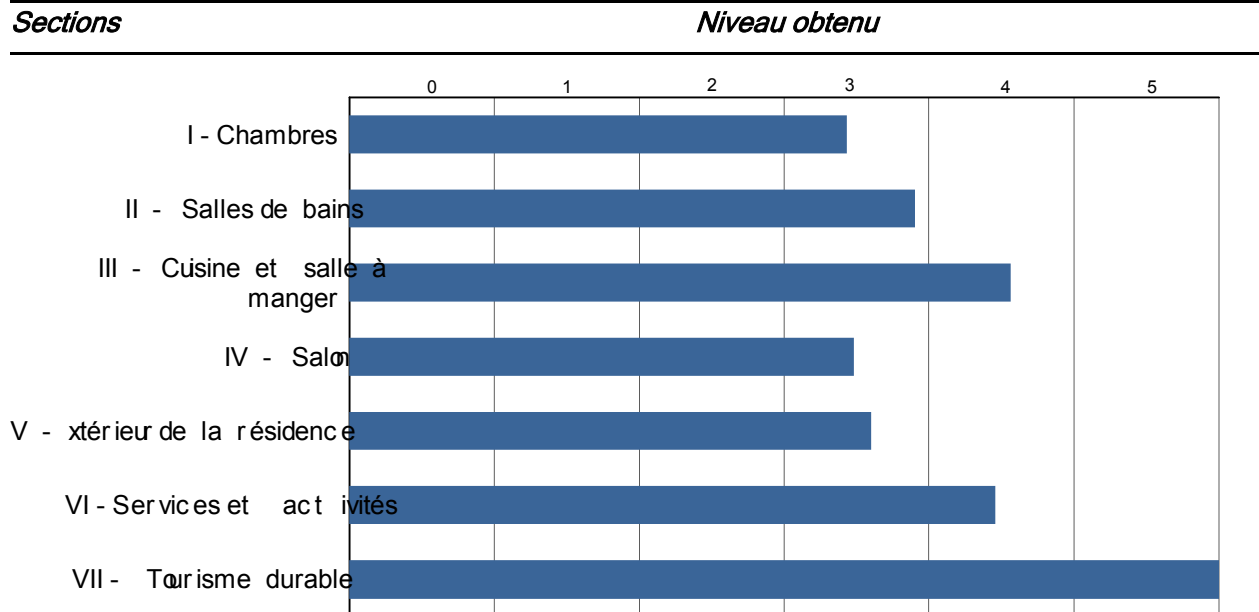
Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Tél épnone : 450 679-3737 • Auc uns frais : 1 866 499-0500 • Télécopie : 450 679- 1489
info@itq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7



Prix spécial du jury Ulysse 2008
Organisation mondiale du tourisme

.../2



Si vous apportez des changements ou des améliorations susceptibles de modifier ce résultat, vous aurez le loisir de demander une visite intérimaire, à vos frais, avant la prochaine visite de classification prévue dans 2 ans. Avant d'entreprendre des travaux, nous vous suggérons de faire appel à nos services de scénarisation qui vous permettront de mieux cibler vos investissements en fonction du résultat recherché. Consultez le dépliant ci-joint pour en savoir davantage.

Pour toute question sur cette classification, veuillez communiquer avec Marilyne Bernasconi, votre agente de relations avec les exploitants, par téléphone au 450 679-3737 ou au 1 866 499-0550, poste 237, ou visitez la zone réservée aux exploitants du CITQ.info.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

Michel Rheault

MR/mb

p. j. Dépliant sur les services de scénarisation de la CITQ

Le 11 février 2014

LE COCOONING
MADAME MAJOLY DION

Art.54

Objet: Résultat de classification — Établissement 236670

Madame,

Vous trouverez ci-joint la fiche-résultat de la visite de classification de votre établissement effectuée le 11 octobre 2013. Votre établissement est classé **3 étoiles**.

Vous pouvez interjeter appel de ce résultat dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous pouvez demander la marche à suivre à votre agent ou la consulter dans la zone réservée aux exploitants du www.citq.info.

Nous vous rappelons que pour vous prévaloir de la possibilité d'en appeler du résultat, vous ne devez avoir apporté aucune modification, amélioration ou rénovation tant que nous n'aurons pas effectué de contre-visite de votre établissement.

Pour toute information relative aux résultats, veuillez communiquer avec Marilyne Bernasconi, au poste 237. La CITQ offre également des services à valeur ajoutée, comme des lettres de détails, des visites intérimaires ou des visites de scénarisation. Veuillez vous adresser à votre agent.

Si votre classement demeure le même et qu'il n'y a pas de modification au nom de votre établissement, votre panneau, tenant lieu d'attestation ministérielle, demeure valide et doit continuer d'être affiché à la vue du public. Sinon, un nouveau panneau vous sera transmis. Si votre établissement est visité pour la première fois, vous devrez afficher le panneau fourni à la vue du public. La prochaine visite de classification aura lieu dans moins de deux ans de la date de la présente visite.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Michel Rheault
p.j.

Mandataire de Tourisme Québec

RÉSULTAT DE VISITE — RÉSIDENCE DE TOURISME

Nom de l'établissement: LE COCOONING
 Adresse de l'établissement: 973, montée de la Mer-Bleue, L'Ascension (Québec) J0T 1W0
 Numéro de l'établissement: 236670
 Nombre d'unités: 1
 Date de la visite: 11 octobre 2013

CLASSEMENT **3 étoiles**

GROUPES	UNITÉS	SECTIONS	NIVEAU SECTIONS	NIVEAU UNITÉS	NIVEAU GROUPES
CHALET					3
	CHALET			3	
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	3		
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	3		
		SECTION 3 : LA CUISINE ET LA SALLE À MANGER	4		
		SECTION 4 : LE SALON	3		
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	3		
		SECTION 6 : SERVICES ET ACTIVITÉS	4		
		SECTION 7 : LE TOURISME DURABLE	5		

Mandataire de Tourisme Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
 info@citq.qc.ca • www.citq.info
 1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 12 février 2020

LE COCOONING
MADAME MARIE-JOCELYNE DION

Art.54

Objet: Résultat de classification — Établissement 236670

Madame,

Vous trouverez ci-joint la fiche-résultat de la visite de classification de votre établissement. Votre établissement est classé **3 étoiles**.

Vous pouvez interjeter appel de ce résultat dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous pouvez demander la marche à suivre à votre agent ou la consulter dans la zone réservée aux exploitants du www.citq.info.

Nous vous rappelons que pour vous prévaloir de la possibilité d'en appeler du résultat, vous ne devez avoir apporté aucune modification, amélioration ou rénovation tant que nous n'aurons pas effectué de contre-visite de votre établissement.

Pour toute information relative aux résultats, veuillez communiquer avec Marilyne Bernasconi, au poste 237. La CITQ offre également des services à valeur ajoutée, comme des lettres de détails, des visites intérimaires ou des visites de scénarisation. Veuillez-vous adresser à votre agent.

Si votre classement demeure le même et qu'il n'y a pas de modification au nom de votre établissement, votre panneau, tenant lieu d'attestation ministérielle, demeure valide et doit continuer d'être affiché à la vue du public. Sinon, un nouveau panneau vous sera transmis. Si votre établissement est visité pour la première fois, vous devrez afficher le panneau qui vous sera transmis prochainement à la vue du public. La prochaine visite de classification aura lieu moins de deux ans après la date de la présente visite.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

Jocelyn Dessureault
p.j.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

RÉSULTAT DE VISITE — RÉSIDENCE DE TOURISME

Nom de l'établissement: LE COCOONING
Adresse de l'établissement: 973, montée de la Mer-Bleue, L'Ascension (Québec) J0T 1W0
Numéro de l'établissement: 236670
Nombre d'unités: 1

CLASSEMENT

3 étoiles

GROUPES	UNITÉS	SECTIONS	NIVEAU SECTIONS	NIVEAU UNITÉS
LE COCOONING	LE COCOONING			
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	3	
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	2	
		SECTION 3 : L'ESPACE REPAS	3	
		SECTION 4 : LE SALON	2	
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	3	
		SECTION 6 : LES SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	5	

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 12 décembre 2017

LE COCOONING
MADAME MARIE-JOCELYNE DION



Objet: Résultat de classification — Établissement 236670

Madame,

Vous trouverez ci-joint la fiche-résultat de la visite de classification de votre établissement. Votre établissement est classé **3 étoiles**.

Vous pouvez interjeter appel de ce résultat dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous pouvez demander la marche à suivre à votre agent ou la consulter dans la zone réservée aux exploitants du www.citq.info.

Nous vous rappelons que pour vous prévaloir de la possibilité d'en appeler du résultat, vous ne devez avoir apporté aucune modification, amélioration ou rénovation tant que nous n'aurons pas effectué de contre-visite de votre établissement.

Pour toute information relative aux résultats, veuillez communiquer avec Julie Tremblay, au poste 232. La CITQ offre également des services à valeur ajoutée, comme des lettres de détails, des visites intérimaires ou des visites de scénarisation. Veuillez-vous adresser à votre agent.

Si votre classement demeure le même et qu'il n'y a pas de modification au nom de votre établissement, votre panneau, tenant lieu d'attestation ministérielle, demeure valide et doit continuer d'être affiché à la vue du public. Sinon, un nouveau panneau vous sera transmis. Si votre établissement est visité pour la première fois, vous devrez afficher le panneau fourni à la vue du public. La prochaine visite de classification aura lieu moins de deux ans après la date de la présente visite.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

Michel Rheault
p.j.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

RÉSULTAT DE VISITE — RÉSIDENCE DE TOURISME

Nom de l'établissement: LE COCOONING
 Adresse de l'établissement: 973, montée de la Mer-Bleue, L'Ascension (Québec) J0T 1W0
 Numéro de l'établissement: 236670
 Nombre d'unités: 1

CLASSEMENT

3 étoiles

GROUPES	UNITÉS	SECTIONS	NIVEAU SECTIONS	NIVEAU UNITÉS
Le Cocooning	Le Cocooning			
				3
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	3	
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	2	
		SECTION 3 : L'ESPACE REPAS	3	
		SECTION 4 : LE SALON	2	
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	3	
		SECTION 6 : LES SERVICES, INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	5	

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
 info@citq.qc.ca • www.citq.info
 1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

Le 19 février 2016

LE COCOONING
MADAME MAJOLY DION

Art.54

Objet: Résultat de classification — Établissement 236670

Madame,

Vous trouverez ci-joint la fiche-résultat de la visite de classification de votre établissement effectuée le 17 novembre 2015. Votre établissement est classé **3 étoiles**.

Vous pouvez interjeter appel de ce résultat dans les 30 jours suivant la date de la présente lettre. Vous pouvez demander la marche à suivre à votre agent ou la consulter dans la zone réservée aux exploitants du www.citq.info.

Nous vous rappelons que pour vous prévaloir de la possibilité d'en appeler du résultat, vous ne devez avoir apporté aucune modification, amélioration ou rénovation tant que nous n'aurons pas effectué de contre-visite de votre établissement.

Pour toute information relative aux résultats, veuillez communiquer avec Julie Tremblay, au poste 232. La CITQ offre également des services à valeur ajoutée, comme des lettres de détails, des visites intérimaires ou des visites de scénarisation. Veuillez-vous adresser à votre agent.

Si votre classement demeure le même et qu'il n'y a pas de modification au nom de votre établissement, votre panneau, tenant lieu d'attestation ministérielle, demeure valide et doit continuer d'être affiché à la vue du public. Sinon, un nouveau panneau vous sera transmis. Si votre établissement est visité pour la première fois, vous devrez afficher le panneau fourni à la vue du public. La prochaine visite de classification aura lieu dans moins de deux ans de la date de la présente visite.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Michel Rheault
p.j.

RÉSULTAT DE VISITE — RÉSIDENCE DE TOURISME

Nom de l'établissement: LE COCOONING
 Adresse de l'établissement: 973, montée de la Mer-Bleue, L'Ascension (Québec) J0T 1W0
 Numéro de l'établissement: 236670
 Nombre d'unités: 1
 Date de la visite: 17 novembre 2015

CLASSEMENT **3 étoiles**

GROUPES	UNITÉS	SECTIONS	NIVEAU SECTIONS	NIVEAU UNITÉS	NIVEAU GROUPES
LE COCOONING					3
	LE COCOONING			3	
		SECTION 1 : LES CHAMBRES	3		
		SECTION 2 : LES SALLES DE BAINS	3		
		SECTION 3 : LA CUISINE ET LA SALLE À MANGER	4		
		SECTION 4 : LE SALON	3		
		SECTION 5 : L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE	3		
		SECTION 6 : SERVICES ET ACTIVITÉS	5		
		SECTION 7 : LE TOURISME DURABLE	5		

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Aucuns frais : 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
 info@citq.qc.ca • www.citq.info
 1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

NOUVEL ÉTABLISSEMENT ET MODIFICATIONS

Date : 20110602 No exploitant : 655444 No établissement : 236670
A M J

No mandataire :

Dépistage Réouverture même exploitant Cession
 Ouverture Réouverture autre exploitant Cession particulière

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT

Établissement hôtelier (EH) Centre de vacances (CV) Résidence de tourisme (RT)
 Établissement d'enseignement (EE) Village d'accueil (VA) Autre établissement (AE)
 Auberge de jeunesse (AJ) Gîte (G)

Nb chambres Nb de chalets/condos/maisons/app./etc Nb lits
Nb de suites
Adresse postale : Idem à l'exploitant Idem à l'établissement Idem au mandataire
Début des opérations 20110701
A M J

ÉTABLISSEMENT

Nom : le coconing
Adresse : 973 Montreal de la rue de l'Assommoir L'Assommoir QC
Numéro civique rue Ville Province Code postal
Téléphone : 45105361888 Autre téléphone : 3192757997
Courriel : majoly.net@sympatico.ca Télécopieur :
Site Internet :

EXPLOITANT Locataire Propriétaire : Majoly Dion

Compagnie (actions) Entreprise individuelle Société en commandite
 Association personnifiée Société en nom collectif Autre :

Nom : Majoly Dion NEQ :
Adresse : Art.54
Province
Représentant Féminin Masculin Art.54
Prénom : Nom :
Téléphone : Autre téléphone :
Courriel : art.54 Télécopieur : art.54

MANDATAIRE

Compagnie (actions) Entreprise individuelle Société en commandite
 Association personnifiée Société en nom collectif Autre :

Nom : NEQ :
Adresse :
Numéro civique rue Ville Province Code postal
Représentant Féminin Masculin
Prénom : Nom :
Téléphone : Autre téléphone :
Courriel : Télécopieur :

DOCUMENTS EXIGÉS

Résolution Convention Autre :
 Taxe Bail location Lettre location
 Acte notarié Mandat

COMMENTAIRES Par courriel

SOURCE

Assurance ATR MTO CITQ A un autre dossier
 * Connaît un exploitant Salon Autre :

Agente : gsm Date : 20110602
A M J

Téléphone (819) 275-3027
 Télécopieur (819) 275-3489
 taxes@municipalite-lascension.qc.ca

Matricule
 0262 34 2020 0 000 0000

Adresse d'immeuble
 973 Montée de la Mer-Bleue

Lot
 37-5

DION MARIE-JOCELYNE

Art.54

N° SIPC 00877

N° facture	Date	Description	Vers.	Montant	Intérêt	Pénalité	Frais	Solde
TFF1100622	2011/07/10	Versement	3	313.54	3.51	1.57	0.00	
	2011/08/30	Paielement	3	- 313.54	-3.51	-1.57	0.00	0.00
	2011/09/10	Versement	4	313.54	0.00	0.00	0.00	
	2011/08/30	Paielement	4	- 313.54	0.00	0.00	0.00	0.00
TPF1101454	2011/09/21	Versement	1	1 750.00	0.00	0.00	0.00	
	2011/08/30	Paielement	1	-1 746.23	0.00	0.00	0.00	3.77

OK *HL*

Total du
 2 382.16

Chèque
 -2 378.39

Solde
 3.77

Payé par Comm. et prod. zoombuzz

MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION
59, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE
L'ASCENSION (QUÉBEC) J0T 1W0

Téléphone: (819) 275-3027
Télécopieur: (819) 275-3489
taxes@municipalite-lascension.qc.ca
www.municipalite-lascension.qc.ca

GROULX HANS FREDERIC
GAGNON ANNABELLE

Droits de mutation

Numéro	Date	Page
TPF2101427	2021/05/19	1

Matricule
9159 79 9575 0 000 0000

Adresse d'immeuble
1166 chemin du Pont-McCaskill

Lot
40

N° acte notarié 26 225 857
Echéance 2021/06/21
N° SIPC 00877

Ce compte s'adresse à la fois au(x) débiteur(s) identifié(s) ci-contre et à d'autres codébiteurs également inscrits comme propriétaires au rôle d'évaluation.

Valeur de la base d'imposition	\$60 000		
Jusqu'à concurrence de 52 800\$	52 800	0.5 %	264.00
Excédent de 52 800\$ à 264 000\$	7 200	1.0 %	72.00
Excédent de 264 000\$ à 500 000\$	0	1.5 %	0.00
Excédent de 500 000\$	0	1.5 %	0.00
		Total du	336.00

PAYÉ
1707 NOV 6 L
16811-85895
compte
conjoint

Règlement sur les mentions obligatoires dans les comptes relatifs à la perception des droits de mutation immobilière, R.R.Q., 1981, c. M-39, r.2 (c. D-15.1, r.2) Loi concernant les droits sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. D-15.1, Art. 24).

"Note: Le cessionnaire tenu de payer un droit de mutation et à qui est adressé le présent compte à cet effet peut, s'il le désire, se prévaloir des dispositions du Code de procédure civile (L.R.Q., c. C-25) concernant le recouvrement des petites créances, dans les 90 jours qui suivent la date d'échéance du présent compte afin de recouvrer tout montant payé en surplus du montant auquel il peut être légalement tenu, pour autant que chacune des conditions suivantes se réalise:

- La différence entre le montant que le cessionnaire a indiqué comme droit de mutation payable et celui exigé de lui selon le présent compte est de 15 000.00\$ ou moins;
- Le cessionnaire paie intégralement le montant exigé de lui selon le présent compte avant la date d'échéance de celui-ci.

La municipalité a alors le fardeau de justifier le présent compte devant le tribunal compétent pour entendre et juger les litiges régis par les dispositions du Code de procédure civile concernant le recouvrement des petites créances." [R.R.Q., 1981, c. M-39, r.2, ART. 1; D.1093-92, art. 1; D. 1231-94, art. 1].

Un intérêt annuel au taux de 6.00% sera calculé le 31e jour de la date de l'envoi du présent compte ou à compter de la date d'échéance. La pénalité ne peut excéder 0.400% du principal impayé par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 4.00% par année.

Nom	Matricule	Echéance	Total du
GROULX HANS FREDERIC	9159 79 9575 0 000 0000	2021/06/21	336.00



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
57701



Utilisez les cases ci-dessous
pour effectuer vos changements
et vos corrections.

Adresse de correspondance

Madame Annabelle Gagnon
LE CLÉMENTINE

Art.54

1. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

1.1. Type de détention (cochez ✓)

- Propriétaire
 Locataire

1.2. NEQ

1.3. Forme juridique (cochez ✓)

- Entreprise individuelle
 Association personnifiée
 Coopérative
 Mutuelle d'assurance
 Société de participation
 Société en commandite
- Société en nom collectif (S.E.N.C.)
 Société étrangère
 Société par actions (compagnie)
 Syndicat de copropriété
 Autre personne morale (spécifiez)

1.4. Nom

ANNABELLE GAGNON ET HANS FRÉDÉRIC GROULX

1.5. Adresse

Art.54

1.6. Municipalité

Art.54

1.7. Code postal

Art.54

1.8. Province
ou état

Art.54

1.9. Pays

Art.54

1.10. Téléphone principal

Art.54

1.11. Téléphone secondaire

Art.54

1.12. Télécopieur

1.13. Courriel de l'exploitant

Art.54

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

PCFIM-05-11

Date de début d'exploitation prévue : 2021-07-01

ATR : 11

Agent : 244

Numéro d'exploitant : 731943

2021-06-21

Corporation de l'industrie touristique du Québec
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Téléphone : 450 679-3737
Aucuns frais : 1 866 499-0550
Télécopie : 450 679-1489

Courriel : info@citq.qc.ca
Internet : www.citq.info



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
57701

2. COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

2.4. Nom *Annabelle Gagnon*

2.5. Adresse [REDACTED] Art.54

2.6. Municipalité [REDACTED] Art.54

2.7. Code postal [REDACTED] Art.54

2.8. Province ou état [REDACTED] Art.54

2.9. Pays [REDACTED] Art.54

2.10. Téléphone principal [REDACTED] Art.54

2.11. Téléphone secondaire [REDACTED]

2.12. Télécopieur [REDACTED]

2.13. Courriel du représentant [REDACTED] Art.54



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence : REF-
57701

3. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

3.1. Nom **LE CLÉMENTINE**

*(CETTE APPELLATION SERA AFFICHÉE SUR VOTRE PANONCEAU
DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES S'APPLIQUERONT POUR TOUT CHANGEMENT ULTÉRIEUR)*

3.2. Adresse **1166, chemin du Pont-McCaskill**

3.3. Municipalité **L'Ascension**

3.4. Code postal **J0T 1W0**

3.5. Téléphone principal (pour réservation) **(514) 975-3102**

3.6. Téléphone secondaire

3.7. Télécopieur

3.8. Téléphone sans frais

3.9. Courriel de l'établissement

3.10. Adresse de correspondance (cochez ✓)

- Identique à l'adresse de l'établissement
 Identique à l'adresse du représentant

3.11. Langue de correspondance (cochez ✓)

- Français
 Anglais



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence : REF-57701

4. COORDONNÉES MULTIMÉDIA (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

4.1.1 Site Web (français)

[Empty grid for website information]

4.1.2 Site Web (anglais)

Identique au site Web en français (voir 4.1.1)

[Empty grid for website information]

4.2.1 Adresse Facebook (français)

https://www.facebook.com/lovemonchalet/

[Empty grid for Facebook address]

4.2.2 Adresse Facebook (anglais)

Identique à l'adresse Facebook en français (voir 4.3.1)

[Empty grid for Facebook address]

4.3.1 Blogue (français)

[Empty grid for blog information]

4.3.2 Blogue (anglais)

Identique au blogue en français (voir 4.4.1)

[Empty grid for blog information]

4.4.1 Adresse Twitter (français)

[Empty grid for Twitter address]

4.4.2 Adresse Twitter (anglais)

Identique à l'adresse Twitter en français (voir 4.5.1)

[Empty grid for Twitter address]

4.5.1 Adresse Instagram (français)

@lovemonchalet

[Empty grid for Instagram address]

4.5.2 Adresse Instagram (anglais)

Identique à l'adresse Instagram en français (voir 3.5.1)

[Empty grid for Instagram address]



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
57701

CONSEILS PRATIQUES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer vos changements et vos corrections.

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

ATR : 11
LE CLÉMENTINE
1166, chemin du Pont-McCaskill
L'Ascension (Québec) J0T 1W0

Tél. : 5149753102

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Cartes acceptées (cochez ✓)

- American Express
 Carte de débit
 Discover
 JCB
 MasterCard
 Visa
 Paypal
 Transfert bancaire électronique

1.2. Localisation (cochez ✓)

- À la campagne
 À la ferme
 À moins de 10 km d'un aéroport
 Au bord de la mer (golfe)
 Au bord d'une rivière, d'un lac ou du fleuve
 Au centre-ville
 En forêt

1.3. Période (s) d'exploitation (cochez ✓)

- Annuelle Saisonnière

Date d'ouverture Date de fermeture
 jj-mm jj-mm

Date d'ouverture Date de fermeture
 jj-mm jj-mm



Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Numéro de référence : REF-57701

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

● Configuration des unités

1.4. Nombre total d'unités
(appartements, maisons ou chalets)

● Commodités

Attention ! Le nombre d'unités par équipement ne peut être supérieur au nombre total d'unités déclaré à la question 1.4.

1.5. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil gratuit

1.13. Nombre d'unités
avec lecteur DVD

1.6. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil payant

1.14. Nombre d'unités avec salle de bains
privée

1.7. Nombre d'unités climatisées

1.15. Nombre d'unités avec téléphone

1.8. Nombre d'unités avec
baignoire à remous

1.16. Nombre d'unités avec téléviseur

1.9. Nombre d'unités avec cuisine*

1.17. Nombre d'unités pour fumeurs

1.10. Nombre d'unités avec cuisinette*

1.18. Nombre d'unités pour non-fumeurs

1.11. Nombre d'unités avec
four à micro-ondes

1.19. Nombre d'unités sans tapis

1.12. Nombre d'unités avec foyer

1.20. Nombre de salles
de bains partagées

* Le terme cuisine s'applique seulement lorsque tous les électroménagers présents sont de dimension standard.
Sinon, le terme cuisinette s'applique



Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
57701

2. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS SUR PLACE



Veillez cocher les services offerts SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Animaux de compagnie admis <i>moins de 20lbs et propres.</i> | <input type="checkbox"/> Location de voitures |
| <input type="checkbox"/> Animaux de compagnie payant | <input type="checkbox"/> Location d'embarcations |
| <input type="checkbox"/> Ascenseur | <input type="checkbox"/> Navette : aéroport |
| <input type="checkbox"/> Bar | <input type="checkbox"/> Navette : station de ski |
| <input type="checkbox"/> Belvédère | <input type="checkbox"/> Rampe de mise à l'eau |
| <input type="checkbox"/> Centre d'affaires | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour bicyclettes |
| <input type="checkbox"/> Centre de détente | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour motoneiges |
| <input type="checkbox"/> Consigne | <input type="checkbox"/> Remise sécurisée pour skis |
| <input type="checkbox"/> Dépanneur | <input checked="" type="checkbox"/> Réservation obligatoire |
| <input type="checkbox"/> Établissement entièrement non-fumeur | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : déjeuner |
| <input type="checkbox"/> Garde d'enfants | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : dîner |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en arbre | <input type="checkbox"/> Restauration sur place : souper |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en igloo | <input type="checkbox"/> Salle(s) de réception, de réunion ou de congrès |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en tipi | <input type="checkbox"/> Sauna |
| <input type="checkbox"/> Hébergement en yourte | <input type="checkbox"/> Stationnement extérieur gratuit |
| <input checked="" type="checkbox"/> Laveuse et sècheuse | <input type="checkbox"/> Stationnement extérieur payant |
| <input type="checkbox"/> Literie en location | <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur gratuit |
| <input checked="" type="checkbox"/> Literie incluse | <input type="checkbox"/> Stationnement intérieur payant |
| <input type="checkbox"/> Location de bicyclettes | <input type="checkbox"/> Tarif de groupe |
| <input type="checkbox"/> Location de motoneiges | <input type="checkbox"/> Téléphone public |
| <input type="checkbox"/> Location de planche à neige | <input type="checkbox"/> Transport en commun à proximité |
| <input type="checkbox"/> Location de skis alpins | <input type="checkbox"/> Voiturier obligatoire |
| <input type="checkbox"/> Location de skis de randonnée | |

3. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS DANS LES AIRES COMMUNES

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil gratuit | <input checked="" type="checkbox"/> Spa extérieur |
| <input type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil payant | <input type="checkbox"/> Spa intérieur |
| <input type="checkbox"/> Borne de recharge pour véhicule électrique | |



Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
57701

4. DÉCLARATION D'ACTIVITÉS OFFERTES SUR PLACE



Veillez cocher les activités offertes SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine extérieure | <input type="checkbox"/> Sentiers de motoneige |
| <input type="checkbox"/> Baignade : piscine intérieure | <input type="checkbox"/> Sentiers de quad (VTT) |
| <input type="checkbox"/> Baignade : plage | <input type="checkbox"/> Sentiers de randonnée pédestre |
| <input type="checkbox"/> Chasse | <input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de raquettes |
| <input type="checkbox"/> Équitation | <input type="checkbox"/> Sentiers de vélo de montagne |
| <input type="checkbox"/> Escalade | <input type="checkbox"/> Ski alpin |
| <input type="checkbox"/> Glissoires d'hiver | <input type="checkbox"/> Ski de randonnée |
| <input type="checkbox"/> Golf | <input type="checkbox"/> Sport nautique : canot |
| <input type="checkbox"/> Observation de la faune | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : chaloupe |
| <input type="checkbox"/> Observation des mammifères marins | <input checked="" type="checkbox"/> Sport nautique : kayak |
| <input type="checkbox"/> Patinage sur glace | <input type="checkbox"/> Sport nautique : motomarine |
| <input type="checkbox"/> Pêche | <input type="checkbox"/> Sport nautique : pédalo |
| <input type="checkbox"/> Pêche blanche | <input type="checkbox"/> Sport nautique : planche à voile |
| <input type="checkbox"/> Piste cyclable | <input type="checkbox"/> Sport nautique : plongée sous-marine |
| <input type="checkbox"/> Plan d'eau sans baignade | <input type="checkbox"/> Sport nautique : rafting |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour adultes | <input type="checkbox"/> Sport nautique : voilier |
| <input type="checkbox"/> Programme d'animation pour enfants | <input type="checkbox"/> Tennis extérieur |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à cheval | <input type="checkbox"/> Tennis intérieur |
| <input type="checkbox"/> Randonnée en traîneau à chiens | <input type="checkbox"/> Terrain avec équipement sportif |
| <input type="checkbox"/> Salle de conditionnement physique | <input type="checkbox"/> Terrain de jeux pour enfants |
| <input type="checkbox"/> Salle de jeux intérieurs | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été |
| <input type="checkbox"/> Salle de spectacles | |



Veillez cocher les activités offertes À MOINS DE 10 KM de votre établissement. Celles-ci sont les seules activités pouvant être déclarées sans être offertes sur les lieux mêmes.

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Baignade : plage à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Ski alpin à moins de 10 km |
| <input type="checkbox"/> Golf à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Ski de randonnée à moins de 10 km |
| <input type="checkbox"/> Piste cyclable à moins de 10 km | <input type="checkbox"/> Théâtre d'été à moins de 10 km |



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande d'attestation de classification

Déclarations et consentement

Résidences de tourisme

Numéro de référence : REF-57701

1. RÉNOVATIONS MAJEURES

Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permettre d'optimiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :

Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du : - - au - - .

La CITQ se réserve toutefois le droit d'effectuer une visite de classification à l'intérieur des dates susmentionnées.

2. DÉCLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN (Ces prix seront ceux diffusés.)



Les prix déclarés doivent être PAR NUITÉE, exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement. Si vos prix incluent plus d'une nuitée, veuillez diviser le prix par le nombre de nuitées incluses (ex. 700 \$/semaine = 100 \$/nuitée).

Prix par nuitée	Capacité
Prix maximal de l'unité la moins chère <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	de l'unité la plus petite <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Prix maximal de l'unité la plus chère <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 425	de l'unité la plus grande <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 6 à 8

3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos différents partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (BonjourQuebec.com). (cochez ✓)

- J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.
- J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans BonjourQuebec.com.
- Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce document et l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.

Nom du représentant

ANNABELLE GAGNON

Signature

Art.54

Date

22 juin 2021



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique

Numéro de référence : REF-57701

1. OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT

(a) L'exploitant doit, avant la visite :

- 1) avoir produit la preuve d'assurance de responsabilité civile ;
- 2) avoir acquitté les frais annuels inhérents à la classification ;
- 3) accepter le rendez-vous fixé par le classificateur et se présenter à ce rendez-vous ; toute remise de rendez-vous sans raison valable et suffisante entraîne pour l'exploitant la facturation des frais réels découlant du report de cette visite ;

(b) L'exploitant doit, au moment de la visite :

recevoir le classificateur à l'heure prévue et collaborer avec lui afin de lui permettre de réaliser son mandat de classification dans les meilleures conditions (prise de mesures, prise de photographies, accès à toutes les pièces) ;

(c) L'exploitant doit, en tout temps :

- 1) fournir à la CITQ des renseignements exacts et complets ;
- 2) appliquer des mesures de contrôle et de surveillance de manière à assurer le maintien de la conformité aux conditions de la classification en vigueur pendant toute la durée de la classification ;
- 3) afficher le panneau équivalant au classement attribué, selon les prescriptions du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique ;
- 4) dans toute la mesure du possible, utiliser, reproduire et communiquer au public, par quelque moyen que ce soit, le panneau s'appliquant à son établissement ainsi classifié ;
- 5) s'engager à ne modifier ou altérer d'aucune façon le panneau attestant la classification de l'établissement, celui-ci demeurant l'entière propriété du ministère du Tourisme du Québec.

2. REFUS DE VISITER

La CITQ peut refuser d'effectuer une visite de classification :

- (a) si la santé, la sécurité ou le bien-être du public à qui l'établissement veut fournir des services d'hébergement sont menacés ;
- (b) si la sécurité ou l'intégrité du classificateur est menacée ou si sa compétence est mise en doute par l'exploitant ou son représentant ;
- (c) si l'exploitant refuse de respecter les obligations décrites ci-dessus ou si l'établissement ne remplit pas les conditions d'obtention d'une attestation de classification ;
- (d) si l'exploitant a fait une déclaration contenant des renseignements faux ou trompeurs ou s'il a dénaturé un fait important lors de la demande d'attestation de classification ;
- (e) si l'exploitant refuse de payer à la CITQ les frais annuels inhérents à la classification ;
- (f) si l'exploitant déroge aux prescriptions du Règlement portant sur l'affichage du panneau.

3. APPEL DU RÉSULTAT DE LA CLASSIFICATION

Il existe une procédure d'appel du résultat de la classification. Pour connaître cette procédure, les exploitants sont priés de consulter la zone réservée du site Web de la CITQ (www.citq.info) ou de s'informer auprès de l'agent responsable de leur dossier. Les exploitants ont 30 jours pour interjeter appel. Passé ce délai, ils sont réputés avoir accepté le classement attribué.

4. AUTORISATIONS

Aux fins d'application des présentes et d'exécution des actes afférents, l'exploitant donne à la CITQ l'autorisation d'obtenir des renseignements complémentaires et de vérifier les renseignements fournis. L'exploitant permet à la CITQ de faire les visites de l'établissement à la fréquence que la CITQ considère à propos. Cette autorisation ne réduit aucunement la portée des déclarations contenues aux présentes et elle est irrévocable tant que la demande de classification est en traitement ou que l'exploitant détient une attestation de classification.

5. COMMUNICATION

Les renseignements contenus dans le présent document et les documents s'y rapportant ou colligés en vertu des présentes pourront être communiqués au Ministre et à toute autre personne que la CITQ jugera à propos sans le consentement préalable et exprès de l'exploitant. L'exploitant reconnaît que la CITQ est le titulaire et propriétaire du présent document et des documents s'y rapportant.

6. GUIDE DE CLASSIFICATION

L'exploitant s'engage à prendre connaissance du guide de classification de la catégorie de l'établissement à classer, qui donne l'ensemble des critères sur lesquels porte la classification. L'exploitant s'engage à ne pas le reproduire, par quelque moyen que ce soit et dans quelque version que ce soit, sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la CITQ.

7. IMMUNITÉ

Aucun classificateur, employé, dirigeant, membre du comité de révision ou du conseil d'administration de la CITQ ne peut être poursuivi en justice pour un acte accompli de bonne foi dans l'exercice de ses fonctions.



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 20 juillet 2021

Madame Annabelle Gagnon
LE CLÉMENTINE

Art.54

N/Réf. : Établissement n° 304644
Appellation : LE CLÉMENTINE
Adresse : 1166, chemin du Pont-McCaskill, L'Ascension

Objet : Attestation de classification provisoire et trousse de bienvenue

Madame,

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) vous souhaite la bienvenue.

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour l'ouverture de votre dossier de classification.

Une attestation de classification provisoire de la catégorie « résidences de tourisme » vous est émise pour l'établissement mentionné ci-dessus.

Selon l'article 14 du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique, cette attestation doit être affichée à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement ou, s'il s'agit d'un ensemble mobilier ou immobilier, à l'endroit destiné à l'accueil ou à l'enregistrement de la clientèle touristique.

Également, Selon l'article 14.1 du Règlement sur les établissements touristiques, le titulaire d'une attestation de classification doit indiquer distinctement le numéro de son établissement d'hébergement (304644) sur toute publicité utilisée pour en faire la promotion, sur tout site Internet, qu'il soit ou non transactionnel, utilisé en lien avec l'exploitation de son établissement.

Notre **site Internet** (<http://citq.info>) comporte en outre un espace réservé exclusivement aux exploitants. Pour accéder à celui-ci, vous aurez besoin de

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

vosre numéro d'établissement (304644) et [REDACTED] comme mot de passe.

Art.54

Nous vous invitons à vous y rendre pour consulter le **guide de classification de votre catégorie d'établissement**. Cet ouvrage de consultation contient tous les critères d'évaluation s'appliquant à votre établissement et des explications importantes sur le fonctionnement de la classification.

Nos guides sont le fruit des nombreuses recherches et consultations menées régulièrement auprès du milieu et du public voyageur. Voilà pourquoi nous aimerions vous rappeler que sa reproduction est interdite, en tout ou en partie, à moins d'une autorisation écrite et préalable de notre part.

Par ailleurs, la CITQ publie régulièrement **des bulletins infoCITQ**, outils à valeur ajoutée qui offrent une foule de renseignements sur la classification et sur les enjeux reliés à la gestion d'un établissement d'hébergement touristique. Vous pouvez les consulter dans la section *Publications* de notre site web.

La CITQ a également mis sur pied des services de scénarisation qui peuvent vous aider à atteindre le niveau de classement recherché. Pour en savoir davantage sur ces services, communiquez avec Mme Marilyne Bernasconi votre agente de relations avec les exploitants en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste 237. Elle sera heureuse de répondre à vos questions sur la classification de votre établissement.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

Dans l'espoir que vous obtiendrez tout le succès espéré, nous vous prions d'accepter, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.
Le directeur général,



Jocelyn Dessureault

JD/ mb



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

DÉLÉGATION D'AUTORITÉ

Nous soussignés, copropriétaires de l'établissement d'hébergement touristique situé à l'adresse ci-dessous, nommons **ANNABELLE GAGNON** pour nous représenter aux fins de discussion auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (la CITQ). Nous acceptons que la CITQ se réserve le droit de ne faire affaire qu'avec notre représentant pour des questions d'administration et de classification de cette unité si elle le juge à propos.

Nom du ou des exploitants :

Date : 21 juin 2021

ANNABELLE GAGNON ET HANS FRÉDÉRIC GROULX

Appellation de l'établissement et coordonnées :

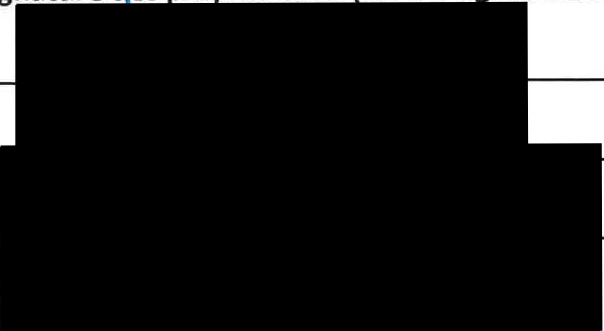
Numéro de référence : REF-57701

LE CLÉMENTINE

1166, chemin du Pont-McCaskill

L'Ascension (Québec) J0T 1W0

Signature des propriétaires (min. 2 signatures requises) :



Date : 22 juin 2021



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

NUMÉRO DE L'ÉTABLISSEMENT: REF-57701

Facture: F000197807

Date: 2021.06.21

CATÉGORIE: Résidences de tourisme

ANNABELLE GAGNON ET HANS FRÉDÉRIC GROULX
Annabelle Gagnon

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

LE CLÉMENTINE
1166, chemin du Pont-McCaskill
L'Ascension, Québec J0T 1W0

Art.54

Période de facturation	Description	Montant
Frais annuels d'attestation	Tarif de base	256,28
	1 unité(s) à 5.40 \$ l'unité	5,40

*Les exploitants d'établissements appartenant aux catégories **gîtes et résidences de tourisme** doivent aviser leur assureur que leur établissement sert **à des fins commerciales.***

Total partiel	261,68
TPS (R136137452)	13,08
TVQ (1015890106)	26,10
Total	300,86\$

Ces frais ne sont pas remboursables.

DÉTACHER ICI

NUMÉRO DE L'ÉTABLISSEMENT: REF-57701

Facture: F000197807

Date d'échéance: Sur réception

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT
LE CLÉMENTINE
1166, chemin du Pont-McCaskill
L'Ascension, Québec J0T 1W0

Total partiel	261,68
TPS (R136137452)	13,08
TVQ (1015890106)	26,10
Total	300,86\$

RETOURNER À:

CITQ
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil, QC J4K 5G7

Tél.: 450 679-3737
Télec.: 450 679-1489
Sans frais: 1 866 499-0550
Courriel: info@citq.qc.ca

Émettre votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de CITQ
Veuillez indiquer au RECTO du chèque le numéro de votre établissement.

Veuillez joindre cette partie avec votre paiement.

PAIEMENT EN LIGNE: www.citq.info

An English copy is available upon request

Frais annuels d'attestation de classification



22 juin 2021 13h30

Votre paiement a bien été reçu. Merci

Numéro établissement: 57701

Nom de l'établissement: Le Clémentine

Numéro de facture: F000197807

Courriel: FINANCE@INSTALTECH.CA

Montant: \$ 300.86 CAD

Corporation de l'industrie touristique du Québec

1010, rue De Sérigny, bureau 810

Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél. : 450 679-3737

Télé. : 450 679-1489 Sans frais : 1 866 499-0550

Courriel : info@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info

EXPERTS EN CLASSIFICATION ET CERTIFICATION



Date de création du formulaire

29 mars 2021 05h50

1. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Appellation

Le Clémentine

1.2 Adresse

1166 Chemin du Pont-McCaskill

1.2.1 Appartement, bureau ou local

1.3 Ville

L'Ascension

1.4 Code postal

J0T 1W0

1.5 Téléphone principal (pour réservation)

514975-3102

1.6 Téléphone secondaire

1.7 Téléphone sans frais

1.8 Télécopieur

1.9 Courriel de l'établissement

1.10 Site Internet

2. CATÉGORIE / UNITÉS D'HÉBERGEMENT

2.1 Choisissez une catégorie d'établissement

Autre établissement d'hébergement

Chambre(s)

3

Suite(s)

Appartement(s)

Maison(s)

Lits(s) en dortoir

Chalet(s)

Est-ce que l'établissement offert en location est votre résidence principale?

Non

Est-ce que votre établissement offert en location est située dans un immeuble en copropriété divisé?

Non

3. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT

3.1 Type de détention (cocher)

Propriétaire

3.2 L'entité propriétaire ou locataire est une

Personne physique

3.3 Nombre de propriétaires

2

Propriétaire 1 - Genre

Mme.

Propriétaire 1 - Prénom et Nom

Annabelle Gagnon

Propriétaire 2 - Genre

M.

Propriétaire 2 - Prénom et Nom

Hans Frédéric Groulx

Adresse complète

Art.54

3.9 Téléphone principal

art.54

3.10 Téléphone secondaire

Art.54

3.11 Télécopieur

3.12 Courriel de l'exploitant

Art.54

3.13 Possédez-vous un contrat de mandat émis par l'exploitant vous autorisant à présenter la présente demande d'attestation en son nom ?

Non

REPRÉSENTANT

3.25 Nom du représentant

Mme. Annabelle Gagnon

3.26 Courriel du représentant

Art.54

3.27 Téléphone du représentant

Art.54

3.28 Langue de correspondance

Français

3.29 Adresse de correspondance

Identique à l'adresse de l'exploitant

4.1 DATE DE DÉBUT DES ACTIVITÉS

01-07-2021

4.2 Comment avez-vous entendu parler de la CITQ?

Internet

Le formulaire d'ouverture a été rempli par (Inscrivez nom et prénom):

Gagnon Annabelle

Une confirmation du formulaire d'ouverture sera envoyée à cette adresse courriel:

[REDACTED]

Art.54

Numéro de référence

REF-57701

ATTESTATION DE CLASSIFICATION PROVISOIRE

LE CLÉMENTINE

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT: Résidences de tourisme

DATE D'EXPIRATION: 15 juillet 2022



La présente doit être affichée en tout temps à la vue du public durant sa période de validité et doit être remplacée aussitôt que l'exploitant reçoit le panneau permanent qui suit la visite de classification.

Tourisme
Québec 

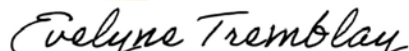
AVIS D'EXPLOITATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

En vertu de l'article 6.1 de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique, nous désirons vous informer qu'une demande a été reçue pour l'obtention d'une attestation de classification dans le but d'exploiter un établissement d'hébergement touristique à l'adresse inscrite dans la section 1 du présent formulaire.

En vertu du même article, la municipalité doit, dans les 45 jours de l'avis, informer le ministre si l'usage projeté n'est pas conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages.

« *Constitue un établissement d'hébergement touristique tout établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement est offerte en location contre rémunération, pour une période n'excédant pas 31 jours, à des touristes sur une base régulière lors d'une même année civile, et dont la disponibilité de l'unité est rendue publique.* »

SECTION 1 — INFORMATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT ET SON EXPLOITANT		No. DE RÉFÉRENCE : REF-57701
Nom de l'établissement :	LE CLÉMENTINE	
Adresse :	01 1166, chemin du Pont-McCaskill	Code postal : J0T1W0
Arrondissement, municipalité, municipalité régionale de comté :	L'Ascension, Antoine-Labelle	
Nombre d'unités offertes :	1	Configuration: 1 chalet(s)
Catégorie de l'établissement (vous pouvez vous référer aux définitions situées au verso de ce formulaire) :		
<input type="checkbox"/> Établissements hôteliers	<input type="checkbox"/> Gîtes	<input checked="" type="checkbox"/> Résidences de tourisme
<input type="checkbox"/> Établissements de camping	<input type="checkbox"/> Établissements de pourvoirie	<input type="checkbox"/> Établissements d'enseignement
<input type="checkbox"/> Auberges de jeunesse	<input type="checkbox"/> Centres de vacances	<input type="checkbox"/> Autres établissements d'hébergement
Nom de l'exploitant :	ANNABELLE GAGNON ET HANS FRÉDÉRIC GROULX	
Nom de son représentant :	Annabelle Gagnon	
Téléphone principal :	██████████	Art.54
Adresse courriel :	██████████	Art.54

SECTION 2 — À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ	
L'usage projeté de l'établissement d'hébergement touristique inscrit dans la section 1 du formulaire est-il conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages?	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui	
<input type="checkbox"/> Non	
Officier municipal :	EVELYNE TREMBLAY <i>(Nom en lettres moulées du fonctionnaire municipal autorisé)</i>
Signature :	 Date : 15 JUN 2021

Veillez retourner ce formulaire dans les délais prévus par la Loi soit par courrier, courriel ou télécopieur, à :

Corporation de l'industrie touristique du Québec
Adresse : 1010, rue de Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7
Courriel : avisdexploitation@citq.qc.ca
Télécopieur : 450 679-1489

L'article 7 du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique définit chacune des catégories d'établissements suivantes :

Catégorie	Définition
Établissements hôteliers	Établissements où est offert de l'hébergement en chambres, suites ou appartements meublés dotés d'un service d'auto cuisine, incluant des services de réception et d'entretien ménager quotidiens et tous autres services hôteliers.
Résidences de tourisme	Établissements où est offert de l'hébergement en appartements, maisons ou chalets meublés, incluant un service d'auto cuisine.
Centres de vacances	Établissements où est offert de l'hébergement, incluant des services de restauration ou des services d'auto cuisine, des activités récréatives ou des services d'animation, ainsi que des aménagements et équipements de loisir, moyennant un prix forfaitaire.
Gîtes	Établissements où est offert de l'hébergement en chambres dans une résidence privée où l'exploitant réside et rend disponible au plus 5 chambres qui reçoivent un maximum de 15 personnes, incluant un service de petit-déjeuner servi sur place, moyennant un prix forfaitaire.
Auberges de jeunesse	Établissements où est offert de l'hébergement en chambres, ou en lits dans un ou plusieurs dortoirs, incluant des services de restauration ou des services d'auto cuisine et des services de surveillance à temps plein.
Établissements d'enseignement	Établissements où est offert de l'hébergement dans un établissement d'enseignement, quelle que soit la loi qui le régit, sauf si les unités d'hébergement ne sont offertes qu'à des étudiants de l'établissement.
Établissements de camping	Établissements où est offert de l'hébergement en prêt-à-camper ou en sites pour camper constitués d'emplacements fixes permettant d'accueillir des tentes ou des véhicules de camping récréatifs motorisés ou non, incluant des services.
Établissements de pourvoirie	Établissements où est offert de l'hébergement dans une pourvoirie au sens de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (L.R.Q., c. C-61.1) ou de la Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie James et du Nouveau-Québec (L.R.Q., c. D-13.1).
Autres établissements d'hébergement	Établissements d'hébergement touristique qui ne font partie d'aucune des autres catégories.

CONFIRMATION PROVISoire
Assurance habitation



ASSURÉ(S)

Nom(s) : Hans-Frederic Groulx et Annabelle Gagnon

Adresse : [REDACTED] Art.54

ADRESSE DU RISQUE

1166 ch. Du Pont-McCaskill
L'Ascension QC J0T 1W0

ASSUREUR

Nom : Economical

No. de police : À venir

Date d'entrée en vigueur : 16 juin 2021

Date d'expiration : 16 juin 2022

CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE

Nom : Desjardins Réseau municipal (MTL, Longueuil, Repenti)

Adresse : 2600 boul. St-Joseph Est
Montréal QC H1Y 2a\$

OBJET DE L'ASSURANCE	FORMULE		FRANCHISE	
RÉSIDENCE DE TOURISME	4063 BÂTIMENTS TOUS RISQUES / CONTENU RISQUES SPÉCIFIÉS		1,000 \$	
GARANTIES				
	MONTANTS		MONTANTS	
BÂTIMENT	359,000 \$		RESPONSABILITÉ CIVILE DES PARTICULIERS 2,000,000 \$	
DÉPENDANCE	Protection refusée		SENTIER(S) PÉDESTRE(S) Non Couvert	
CONTENU	40,000 \$			
EXCLUSIONS D'ACTIVITÉS	Il est convenu que cette police exclut la responsabilité civile découlant des activités suivantes: toutes les activités de sport et plein air offertes en forfait; Les activités professionnelles telles que massothérapie, soin du corps, psychologie, etc; Toute forme d'équitation; Traîneau à chiens; excursion aux baleines et autre type de croisière.			
AVENANTS				
	FRANCHISE	MONTANTS	FRANCHISE	MONTANTS
DOMMAGES PAR L'EAU AU DESSUS DU SOL		INCLUS	PISCINE ET/OU SPA	INCLUS
RELOCALISATION		NON COUVERT	ENTRÉE D'EAU	10,000 \$
FRANCHISE SUR LE VANDALISME PAR LE LOCATAIRE	2,000 \$	INCLUS	DÉBORDEMENT - FUITE DE MAZOUT	NON COUVERT
FRANCHISE SUR LE VOL SANS MARQUE D'EFFRACTION	2,000 \$	INCLUS	REFOULEMENT DES ÉGOUTS	NON COUVERT
INCENDIE SUITE À UN TEMBLEMENT DE TERRE		INCLUS	VALEUR LOCATIVE	40,000 \$
En l'absence de franchise dans la section avenants, la franchise de base de 1000\$ s'applique				
AUTRES GARANTIES				
GARANTIES	FRANCHISE		LIMITE	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES				

Les couvertures sont assujetties aux primes, conditions, limitations et exclusions du contrat émis par l'assureur. La présente confirmation d'assurance remplace provisoirement, pour une période de 60 jours, votre police d'assurance qui sera émise sous peu. Le maintien en vigueur des garanties est conditionnel au paiement de la prime.

Par : *Johanne Laurin*

Date : 18 juin 2021

Téléphone : 450 781-6560 / 1 800 561-6560

CITQ - Economical
1400-1 place Ville-Marie
Montréal, Québec
H3B 2B2

Invessa Assurances et Services Financiers Inc.
Cabinet en Assurances de Dommages et Serv. Financiers
220-225 prom du Centropolis
Laval, Québec H7T 0B3

ASSURANCE **CONDITIONS PARTICULIERES** **- DECLARATIONS**

N° COUTIER: 5531
METHODE DE FACTURATION: Facturation à l'agence
REF. CLIENT: 073940
ANCIEN N°:
CONTRAT N°: INV100849
PAGE: 1

NOM ET PRENOMS (OU RAISON SOCIALE) ET ADRESSE DE L'ASSURÉ
Annabelle Gagnon et Hans Frédéric Groulx
[REDACTED] Art.54

OBJET DU PRESENT DOCUMENT
Nouvelle affaire
NBS Date d'effet: 2021/06/16
LES GARANTIES ANTERIEURES DE LA POLICE SONT ANNULEES ET REMPLACEES OU MODIFIEES A PARTIR DE LA PRISE D'EFFET DE CE DOCUMENT. N° DE REVISION: 2106-001
PROFESSION: DATE DE NAISSANCE: [REDACTED]
EMPLOYEUR: [REDACTED]

SITUATION DU RISQUE
0001
1166 ch du Pont-McCaskill
L'ascension, Québec, J0T 1W0
DUREE DU CONTRAT: Année Mois Jour
DU 12 2021/06/16 AU 2022/06/16
12:01AM 12:01AM

AFFECTATION (Aucune activité professionnelle non déclarée n'est exercée sur ces lieux). Art.54
Loué à des tiers
CHAUFFAGE: Electrique
CHAUFFAGE AUX: Aucun
CONSTRUCTION: Maison détachée, Bois, 2021
PROTECTION: Plus de 300 mètres, En dedans de 8 kilomètres

CREANCIERS HYPOTHECAIRES - VOIR LA CLAUSE DE GARANTIE HYPOTHECAIRE AU VERSO
Desjardins Réseau municipal (MTL, Longueuil, Repentigny) 2600 boul Saint-Joseph E Montréal Québec H1Y 2A4

SEULES SONT ACCORDEES LES GARANTIES EN REGARD DESQUELLES IL EST STIPULE UN MONTANT DE GARANTIE, ET UNIQUEMENT AUX CONDITIONS ENONCEES A LEUR EGARD.

ASSURANCE HABITATION FORMULAIRE N° → 4063 FRANCHISE → 1 000 \$ APPLICABLE UNIQUEMENT AU CHAPITRE 1

CHAPITRE 1	CHAPITRE 2	CHAPITRE 3	CHAPITRE 4	PRIME OU RISTOURNE (CR)
A BÂTIMENT D'HABITATION 359 000 \$	B DÉPENDANCES C BIENS MEUBLES 40 000 \$	D FRAIS DE SUBSISTANCE SUPPLÉMENTAIRES	E RESPONSABILITÉ CIVILE PAR SINISTRE	F REMBOURSEMENT VOLONTAIRE DES FRAIS MÉDICAUX 2 000 \$ PAR PERSONNE
				G RÉGLEMENT VOLONTAIRE DES DOMMAGES MATÉRIELS 500 \$ PAR SINISTRE
				INDEMNISATION VOLONTAIRE DES EMPLOYÉS DE MAISON 1 856 \$
				CARTES DE CRÉDIT ET CONTREFAÇON

RISQUES OU SITUATIONS SUPPLÉMENTAIRES DEVANT FAIRE L'OBJET DU CHAPITRE 2

FORMULAIRE	FRANCHISE	GARANTIE	CHAPITRE 5	MONTANT DE GARANTIE	PRIME OU RISTOURNE (CR)
MISS01		Programme d'assurance CITQ			
MISS02		Protection contre l'inflation			
MISS04		Valeur de remplacement sur contenu			
MISS07		Exclusion d'activités			
MISS12		Réduction de franchise - Résidence de tourisme			
MISS13		Assurance de responsabilité limitée aux lieux assurés			5 000 \$
MISS14		Assurance Responsabilité des aubergistes et hôteliers			
0331		Dispositions légales visant la reconstruction (CITQ)			
4168		Dommage d'eau (Eau au-dessus du sol)			
5006		Coût de réparation ou de reconstruction garanti		2 000 000 \$	90,00 \$
5109		Responsabilité Civile des Particuliers		40 000 \$	120,00 \$
5199		Loyer et valeur locative			75,00 \$
		Avenant relatif aux piscines et spas extérieurs			

VEUILLEZ LIRE VOTRE CONTRAT ATTENTIVEMENT - IL CONTIENT CERTAINES RESTRICTIONS QU'IL VOUS IMPORTE DE CONNAÎTRE - VOUS POUVEZ AUSSI VOUS ADRESSER À VOTRE COURTIER QUI SE FERA UN PLAISIR DE VOUS DONNER TOUTES LES EXPLICATIONS QUE VOUS POURRIEZ DÉSIRER.

REPRESENTANT AUTORISÉ	CE DOCUMENT CONTIENT UNE CLAUSE POUVANT LIMITER LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ	PRIME (OU RISTOURNE) CETTE PAGE	2 141 \$
		PRIME (OU RISTOURNE) TOTALE	2 166 \$

CITQ - Economical 1400-1 place Ville-Marie Montréal, Québec H3B 2B2	Invesa Assurances et Services Financiers Inc. Cabinet en Assurances de Dommages et Serv. Financiers 220-225 prom du Centropolis Laval, Québec H7T 0B3
--	--

ASSURANCE **CONDITIONS PARTICULIERES** **- DECLARATIONS**

N° COURTIER 5531	METHODE DE FACTURATION Facturation à l'agence	REF. CLIENT 073940	ANCIEN N°	CONTRAT N° INV100849	PAGE 2
---------------------	--	-----------------------	-----------	-------------------------	-----------

NOM ET PRENOMS (OU RAISON SOCIALE) ET ADRESSE DE L'ASSURE Annabelle Gagnon et Hans Frédéric Groulx [REDACTED] Art.54	OBJET DU PRESENT DOCUMENT Nouvelle affaire NBS Date d'effet: 2021/06/16
--	---

LES GARANTIES ANTERIEURES DE LA POLICE SONT ANNULEES ET REMPLACEES OU MODIFIEES A PARTIR DE LA PRISE D'EFFET DE CE DOCUMENT.	N° DE REVISION 2106-001
PROFESSION	DATE DE NAISSANCE
EMPLOYEUR	[REDACTED]

SITUATION DU RISQUE 0001 1166 ch du Pont-McCaskill L'ascension, Québec, J0T 1W0	AFFECTATION (Aucune activité professionnelle non déclarée n'est exercée sur ces lieux). Loué à des tiers Art.54
--	---

CHAUFFAGE Electrique	CHAUFFAGE AUX. Aucun
CONSTRUCTION Maison détachée, Bois, 2021	

DUREE DU CONTRAT	Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour
DU 12 2021/06/16 AU 2022/06/16						
DU 12:01AM L'HEURE LOCALE A L'ADRESSE POSTALE DE L'ASSURE DESIGNÉ				12:01AM		

CREANCIERS HYPOTHECAIRES- VOIR LA CLAUSE DE GARANTIE HYPOTHECAIRE AU VERSO.

SEULES SONT ACCORDEES LES GARANTIES EN REGARD DESQUELLES IL EST STIPULE UN MONTANT DE GARANTIE, ET UNIQUEMENT AUX CONDITIONS ENONCEES A LEUR EGARD.

ASSURANCE HABITATION	FORMULAIRE N° → 4063	FRANCHISE →	APPLICABLE UNIQUEMENT AU CHAPITRE 1
----------------------	----------------------	-------------	-------------------------------------

CHAPITRE 1	CHAPITRE 2				CHAPITRE 3	CHAPITRE 4	PRIME OU RISTOURNE (CR)	
A BATIMENT D'HABITATION	B DEPENDANCES	C BIENS MEUBLES	D FRAIS DE SUBSISTANCE SUPPLEMENTAIRES	E RESPONSABILITE CIVILE	F REMBOURSEMENT VOLONTAIRE DES FRAIS MEDICAUX	G REGLEMENT VOLONTAIRE DES DOMMAGES MATERIELS	INDEMNISATION VOLONTAIRE DES EMPLOYES DE MAISON	CARTES DE CREDIT ET CONTREFAÇON
				PAR SINISTRE	PAR PERSONNE	PAR SINISTRE		

RISQUES OU SITUATIONS SUPPLEMENTAIRES DEVANT FAIRE L'OBJET DU CHAPITRE 2

FORMULAIRE	FRANCHISE	GARANTIE	CHAPITRE 5	MONTANT DE GARANTIE	PRIME OU RISTOURNE (CR)
9085		Entrée d'eau		10 000 \$	25,00 \$
9223		Incendie, explosion, fumée suite à un tremblement de terre			
9231		Dispositions générales			
---		Remarques particulières			

VEUILLEZ LIRE VOTRE CONTRAT ATTENTIVEMENT - IL CONTIENT CERTAINES RESTRICTIONS QU'IL VOUS IMPORTE DE CONNAITRE - VOUS POUVEZ AUSSI VOUS ADRESSER A VOTRE COURTIER QUI SE FERA UN PLAISIR DE VOUS DONNER TOUTES LES EXPLICATIONS QUE VOUS POURRIEZ DESIRER.

REPRESENTANT AUTORISE	CE DOCUMENT CONTIENT UNE CLAUSE POUVANT LIMITER LE MONTANT DE L'INDEMNITE	PRIME (OU RISTOURNE) CETTE PAGE	25 \$
		PRIME (OU RISTOURNE) TOTALE	2 166 \$